# LETTRES CURIEUSES,

UTILES ET THEOLOGIQUES

SUR

# LA BÉATIFICATION

DES SERVITEURS DE DIEU,

ET

# LA CANONISATION DES BÉATIFIÉS,

o v

Abrece du grand Ouvrage de Benoist XIV. sur la même matière.

Par le R. P. JOSEPH D'AUDIERNE, Provincial des Capucins de la Province de Bretagne

OME CINQUIEM

RENNES.

RLIEN VATAR, Place du Palais,

FULITOCHAR, VATAR, fils, Imprimeur-Libraire, au coin des rues Royale & d'Estrées, au Parnaste.

M. DCC. LXIIL -

Avec Approbations & Privilége du Roy.

BIBMOTHEQUE S. J.

Les Fontaines

60500 CHANTILLY



# MONSEIGNEUR MONSEIGNEUR

# DE CHEYLUS,

Abbé Commendataire de Cormeilles, & nommé à l'Evêché de Tréguier.

# Monseigneur.

VOTRE nomination à l'Evêché de Tréguier, se nouveau trait de l'équité de notre Monarque, excite dans ce Diocèfe tous les sentimens de l'applaudissement le plus sincère. Je les éprouve moimême, & je vous les exprimerois, si la plume pouvoit être un fidèle écho du cœur.

C'est cependant dans ma plume même, que je cherche un témoignage autentique & public, propre à vous convaincre, MONSEIGNEUR, de tout ce que je sens; & elle me le fait trouver dans l'édition du cinquième Volume de mes Lettres Théologiques sur la Béatissication des Serviteurs de

# ÉPITRE

Dieu, & la Canonisation des Béatisiés, dont je vous prie d'accepter l'offrande & la dédicace. Je ne vous offre, il est vrai, MONSEIGNEUR, & je ne vous dédie qu'une portion de l'Ouvrage immense dont je ne suis que l'Abbréviateur: mais c'est la plus chère & la plus intéressante; la plus chère à l'Eglise, puisqu'elle lui assure la possession où elle est de voir opérer dans son sein des signes & des prodiges; & la plus intéressante pour les Saints, puisqu'elle traite des Miracles qui servent à manifester leur sainteté.

Cette manifestation nécessairement exigée après leur mort, n'exclut pas celle que renfermoit l'héroisme des vertus qu'ils avoient pratiquées pendant leur vie; & si les signes éclatans qui se manifestent aux sépulcres de tant de Saints Evêques & Pontises, annoncent la gloire dont ils jouissent dans le Ciel, l'excellence de leurs bonnes-œuvres, pendant qu'ils vivoient sur la terre, étoit un heureux présage des merveilles qui décoreroient un jour leur tombeau.

Le vôtre, MONSEIGNEUR, ne sera donc pas peu célébre; on en peut juger par la voie de piété & de justice que vous frayez à ses honneurs, [honneurs cependant dont nous cédons volontiers

## DÉDICATOIRE.

le spectacle religieux à la postérité la plus reculée: 1 non-seulement vous êtes par avance ce que l'Apôtre (2) souhaite qu'un Evêque soit, mais vous ajoûtez même aux belles qualités dont il fait l'énumération, des qualités plus rares encore que celles qui vous rendent irrépréhensible. Voilà ce qu'une renommée bien soutenue publie de votre Grandeur; voilà ce qui fomente dans vos Diocésains l'ardent desir de voir de leurs yeux ce qui charme leurs oreilles; voilà ce qui les fait soupirer après l'auguste cérémorie de votre Consécration; voilà le solide fondement des espérances de votre Clergé, de votre Peuple, des Réguliers de votre Diocèse: de votre Clerge; il sçait qu'il trouvera dans son nouvel Evêque, un modèle parfait de toutes les vertus sacerdotales: de votre Peuple; le caractère de Père commun, inséparable de votre dignité, lui répond de la place qu'il occupera dans votre cœur: & des Réguliers de votre Diocèse; ils ne doutent pas que leur état même ne leur forme auprès de vous le titre d'une glorieuse protection.

Venez donc au plûtôt, MONSEIGNEUR, mettre le comble à nos vœux; & que l'impatience où nous sommes de vous voir, soit pour vous un (2) 1. Ad Timosh., cap. 3, v. 2.

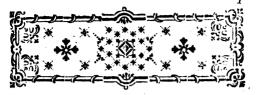
# ÉPITRE DÉDICATOIRE.

motif d'abbréger votre absence. Vous jugerez pa les démonstrations de notre joie à votre arrivée, que nous n'étions pas indignes de jouir de votre présence; mais si vous vous apperceviez que quelque symptôme de tristesse venoit se répandre sur des visages rians, je vous préviens, MONSEI-GNEUR, que vous ne pourriez vous en prendre qu'à la supériorité de vos talens. Nous ne paroîtrions tristes, que parce qu'en vous recevant, nous craindrions de vous perdre, & qu'on ne transportat à quelqu'autre Eglise le trésor précieux destiné pour la nôtre. Et alors, MONSEIGNEUR, le Volume que j'ai l'honneur de vous consacrer, & dont je fais un hommage, moins à la noblesse du sang qui vous distingue dans le siècle, qu'aux vertus qui vous font admirer dans le sanctuaire; & alors ce petit fruit de mon travail deviendra un monument éternel, que si le Siège qui vous tend les bras, ne peut vous conserver pour toujours; il aura du moins eu la gloire de fixer vos premiers re-gards & alors encore l'offrande que je vous fais, MONSEIGNEUR, perpétuera dans ces Régions, le souvenir, d'un Prélat qu'on ne pourroit oublier sans crime, comme elle ne cessera de me rappeller tous les sentimens du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être,

## MONSEIGNEUR,

#### DE VOTRE GRANDEUR;

Le très-humble & très-obéissant Serviteur; Fr Joseph d'Audierne, Exprovincial des Capucins de Bretagne.



LETTRES CURIEUSES.

UTILES ETTHÉOLOGIQUES

# SUR LA BÉATIFICATION

DES SERVITEURS DE DIEU,

#### ET LA CANONISATION

DES BEATIFIES.

#### LETTRE CXXXIX.

De la vue miraculeusement rendue aux Aveugles.

N me proposant, Mr., de vous entretenir des guérisons miraculeuses en particulier, je ne prétends pas vous faire lenfes en parle détail de toutes les maladies & in- ricu ier. firmités dont on prend connoissance dans la Sacrée Congrégation des Rites, lorsqu'on y fait la discussion des miracles. Je me bornerai aux plus or-Tome 1

2 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu,

dinaires & aux plus connues, aux no-LETTRE tes & aux oppositions du Promoteur CXXXIX. de la Foi, & aux consultations par écrit, tant des Médecins qui ont été employés par la Sacrée Congrégation, que de ceux qui ont été appellés par c'est à tort les Postulateurs. Il n'en faudra pas

C'est a tort les Poitulateurs. Il n'en faudra pas que Pierre du davantage pour réprimer la témérité Moulin pré- avec laquelle Pierre du Moulin a osé tend que l'E- avancer que les miracles de l'Eglise ne ne peut Romaine se réduisoient aujourd'hui à plus grosser avoir chasse les démons, & qu'il n'y la liste de ses étoit plus question d'avoir ressuscité un Miracles, de mort, ou éclairé un aveugle de naisla résurrec- fance.

crio des morts la commençons par la guérison de rison des a-l'aveuglement. Voyons d'abord si elle veugles. est effectivement miraculeuse, & nous examinerons ensuite quand on doit la On ne peut regarder comme telle. Qu'il y ait eu nier qu'il y des aveugles éclairés, c'est une vérité ait eu des dont les quetre Examples

des dont les quatre Evangélistes nous renavengles qui dent témoignage: St. Matthieu aux ont reconvré chap. 9 & 20, St. Marc aux cha. 8 la vue. & 10, St. Luc au chap. 18, St. Jean au chap. 9. Les Interprétes ne sont pas d'accord sur le nombre des aveugles qui recouvrérent la vue; les uns prétendent que l'histoire raportée par St. Matthieu est la même que St. Marc & la Canonifation des Béatifiés. 3
& St. Luc répétent: mais quoiqu'il en Lettre foit de ce point de controverle, ce feroit un crime, remarquent Mercutial (a) & Jordan (b), de douter que gles dont il JESUS-CHRIST en rendant la vuc aux l'Evangile, aveugles dont il s'agit, eût opéré au- ont reconvré tant de miracles; & Zacchias (c) dé-la vue par clare que tous ceux que ce Souverain miracle.

Médecin a guéri, ne pouvoient l'être naturellement.

On trouve plusieurs opérations miraculeuses de la même espèce citées de Canonisadans les Bulles de Canonisation de St. rapports des
Osmond, de St. François de Paule, de Auditeurs de
Sainte Françoise Romaine & de plu-Rose sone
se qui sont raportées par les Auditeurs grand nombre de Mirade Rote dans les causes de Saint Ignace, de Saint Jean de Dieu & de St. faveur des
Thomas de Villeneuve.

Mais, le moyen de connoître qu'un con aveugle qui étoit privé de la vue dès conn fa naissance, ou qui l'avoit perdue par reco quelque accident, l'a recouvrée d'une vue manière surnaturelle?

Commens
Connoître si
Sun aveugle a
Trecouvré la
Coue d'une
manière surnaturelle;

<sup>[</sup>a] In suo lib. de thest 75.
morbis puerorum, cap. [c] Quast. Medico5. Legal. lib. 4, tit. 1,
[b] In sua disput. quast. 5, num. 66,
inaugural. de paralysi

4 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu.

Lettre Cxxxix.

On pourra, Mr., en juger, disent les Auteurs qui traitent de la Canonisaints, par le concours des circonstances. Car fi l'aveugle avoit surtout aperçu soudainement la lumière, si on ne lui avoit applique aucun reméde spécifique sur les yeux; s'il avoit fait les actions qui, selon Bordon (a), serventici d'épreuve, comme de se promener sans guide, de discerner les objets, de lire & d'écrire, &c.; on doit alors convenir du prodige. Matthœuccius (b) en convient volontiers à l'égard d'un aveugle né; mais à l'égard de celui qui auroit perdu la vue par un accident survenu après la naissance, il ne place le miracle que dans la troisiéme classe. Matta (c) remarque qu'il n'est pas nécessaire de recourir au miracle, pour guérir les veux d'un homme qui n'est privé de la lumière que par quelque obstacle survenu dans l'organe visuel, sans le détruire. Il enest de même, selon Pignatelli (d); loríqu'à l'invocation d'un

(a) Medit. 8, de \$. 1.

Miraculis.
(b) In sua practica part. 3, cap. 11, num.

Theologo-Canonica ad 5.

Causas Beatist & Ca(b) Consult. 20, tom.

nisa., tit. 3, cap. 3, 5.

& la Canonisation des Béatisies. Serviteur de Dieu, la vue dont on avoit LIT perdu l'usage, se recouvre peu à peu; mais si cette perte, continue ce Théologien, provenoit de l'épaississement ou du mêlange des humeurs en dedans ou au devant de la prunelle, il n'y a que Dieu qui puisse la réparer par sa puissance. Zacchias (c) avoue ingénument que les Médecins ne réulsissent guères dans la cure des maux invétérés qui affectent les yeux, & On pent que cependant il s'étoit trouvé quel-bitement sans ques - uns qui, quoiqu'aveugles de- miracle d'un puis longtems, avoient été subitement aveuglement guéris d'un aveuglement casuel; mais casuel quoique pour ce qui étoit d'ouvrir les yeux gu'invétéré. d'un aveugle né, toute la nature en-

semble l'entreprendroit envain. Benoît XIV. étant Promoteur de la Foi, admit comme miraculeux le recouvrement de la lumière dans un aveugle né, parce qu'on démontra que l'aveuglement étoit causé par un vice essentiel dans l'organe de la vue, & non par l'adhésion des paupières, par la cataracte, ou quelqu'un de ces obstacles qui, au jugement de Zaccias & de Jerôme Marin, peuvent

A iij

<sup>(</sup>a) Quast. medico- Miraculis, num. 34. legal., lib. 4, tit de

LETTRE

être levés par la vertu des remédes. Le sçavant Promoteur confirma son suffrage par l'histoire de l'aveugle de naissance dont il est parlé au chapitre 9°, de Saint Jean, où il se recrie qu'il étoit bien inoui que jamais personne eût ouvert les yeux d'un aveugle né: sur quoi Saint Ambroise, cité par Corneille de la Pierre (a), dit que la guérison d'un aveugle de naissance n'apartient pas à l'art, mais à la puissance.

Mais quand il a été question de l'aveuglement casuel, le même Promoteur a eu soin de faire examiner s'il n'avoit pas été causé par l'effusion de l'humeur aqueuse, car cette humeur peut se renouveller naturellement (b). La privation de la vue, lorsqu'elle provient de la simple compression des nerss optiques, ou de la trop grande rélaxation ou contraction de la rétine, n'est pas encore un mal naturellement in-

oper., tom, 2, lib, 1,

<sup>(</sup>a) In cap. 9. Joan. part. 3, sett. 2, cap. v. 1., ubi sic: Quod 38... Zacchias, quast. verò cœcus à nativi- sapius laud. lib. 8, tate curaretur, non tit. 1, quast. 7, num. artis est, sed potesta- 20.... Bernard... Vertis.

(b) Vid. Sennert. cal, observ. 14.

& la Canonisation des Béatisiés. curable, selon Hildan (a), & Alexan- LETTEE dre de Benedictis (b); & selon Sennert (c), le cours des larmes est un grand reméde contre les maladies des veux.

Parmi ces maladies la goutte sereine est une des plus affligeantes. Elle est une privation de la vue, sans qu'il y ait, disent les Médecins, aucun vice apparent dans l'œil. Si la privation est entière & absolue, les Médecins la jugent irrémédiable; & de-là vient qu'Ader (d) prétend que les aveugles qui avoient été éclaires par JESUS- fereine lorf-CHRIST dans la Galilée & à Jericho, qu'elle est enavoient la goutte sereine. Cependant sière, est sans parce que la cause de cette goutte reméde. est l'interruption du cours des esprits animaux dans la rétine, qui est occasionnée par la compression ou l'obstruction des nerfs optiques; la guérison d'un semblable mal ayant été produite dans la sacrée Congrégation, comme miraculeuse, notre habile Promoteur fondé sur ce qui s'étoit passe

La goutte

A iv

<sup>(</sup>a) Centur. 5, ob- xis cap. 3 sect. 2. fervat. 19, (d) Tratt. de morbis (b) Lit. 2, cap. 28. evangelicis, enarrat. 6.

<sup>(</sup>c) In prognost. de 9. tractatuum Biblicoephthalmia,lib. 1, pra-Tum.

LETTRE lors de l'examen des miracles de Saint Jacques de la Marche, représenta qu'il étoit nécessaire d'aprofondie la chose,

l'our juger & de sçavoir si l'interruption regardoit si une gourre les esprits animaux qui cessoient de servine est communiquer à l'intérieur des nerss les ou non; il rayons de la lumière, ou si elle ne se faifaut exami-soit pas dans la lymphe dont les venner la ma-tricules du cerveau se trouvoient trop nière dont se remplis, & qui comprimoit les parties sait l'interruption du extérieures des ners. On convenoit que cours des est dans la première supposition le mal prits ani-étoit sans reméde, & qu'il ne l'étoit manx, pas dans la seconde.

Les l'ostulateurs prétendoient tirer un grand avantage de la longue durée de l'aveuglement dont il s'agissoit; mais le Promoteur leur opposoit l'exemple de Tobie qui après avoir été aveugle pendant quatre ans, sut guéri par la vertu du siel du poisson avec lequel son fils lui frotta les yeux, conformément au conseil que lui en avoit donné l'Ange Raphaël. Quelques une

Les fentimens font partagés touchant la guérifon de l'aveuglement de Tobie.

formément au confeil que lui en avoit donné l'Ange Raphaël. Quelques-uns estiment cette guérison miraculeuse, & le miracle consiste, disent-ils, dans la promptitude de la guérison, n'étant pas possible que le fiel du poisson puisse naturellement, produire cet esset dans une demi-heure. Quelques-autres

& la Canonisation des Béatifiés. le font consister, non pas précisément dans l'effet ni dans la manière dont il a'été produit, mais dans la révélation que Raphaël en fit au jeune Tobie. C'est une grace toute singulière & toute surnaturelle. La Médecine jusqu'alors avoit ignoré le remède; ce n'est que depuis ce tems-là qu'on l'a mis en ulage. D'autres enfin ne reconnoissent rien que de naturel dans le recouvrement de la vue de Tobie, & voici leurs raisons: Ses yeux n'étoient point gâtes intérieurement; ni la prunelle, ment la guéni le nerf optique n'étoient point en- sison de l'adommagés, ni les humeurs altérées; veuglement tout se mal consistoit dans une taie de Tobie. qui s'étoit formée sur la cornée ou sur la partie extérieure de l'œil, qui empêchant que les rayons de la lumière ne pénétrassent jusqu'à la prunelle & au nerf optique, suspendoit & arrêtoit les fonctions de cet organe. La fiente des hirondelles, qui est fort caustique, avoit d'abord causé sur la cornée une espèce de brulure. Il s'étoit formé entre la première pellicule & la seconde, un abscès & une humeur étrangère qui détacha peu à peu ces deux membranes & qui interrompit le cours des rayons; ensorte qu'ils ne pénétroient

CXXXIX.

On expli-

10 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu; plus juiqu'au dedans de l'œil. Pour CXXXIX. guérir le mal de Tobie, il ne falloit que détacher cette première pellicule, & la séparer du corps de la cornée. Or le fiel de poisson, & surtout du \* C'est un brochet & du callyonimus \* & de quelpoisson de ques autres, est fort bon contre le mal mer qui aime des yeux, & en particulier pour faire les graviers, tomber les taies (a). Il ne paroît donc qui se nourris pas nécessaire de recourir au miracle de pesits pois pour expliquer cette guérison.

sons, qui est Le Promoteur rapprochant ce rai-

Le Promoteur rapprochant ce rai-

Jans écailles sonnement de celui des Postulateurs, gueur d'un le parallelle ne pouvoit qu'embarraffer pied. ces derniers. Il ajoûtoit avec Schenkius (b) qu'on pouvoit citer plusieurs exemples d'aveugles invétérés, qui

avoient été guéris sur l'heure par quelaveugles ent qu'accident qui leur survenoit, com-été guéris su-me il arriva à un certain homme qui bitement à ayant perdu la vue depuis longtems, quelque asci- la recouvra à l'occasion d'une plaie dent qui l'eur qu'il reçut au front. Ce fait est raporté arrivoit.

par Marcel Donat (c). Bartholin (d) en raporte un autre qui le fait rire, &

<sup>(</sup>a) Vid. Vallesium, tis. de oculis. de Sacrâ Philosophia, [c] In Histor. natucap. 42; & Zacchi. loral. cap. 11, lib. 2. co citat num. 49. [d] Centur. 3, epift. [b] In suis observat. 67.

& la Canonisation des Béatifiés. qui vous divertira sans doute aussi, LETTRE Mr.: il dit qu'il s'est trouve un Moi-

CXXXIX.

ne, qui voyoit très - bien lorsqu'il avoit la barbe longue, & qui devenoit aveugle, dès qu'il la portoit rase.

Les Postulateurs pressés par les raisons & les exemples que le Promoteur leur opposoit, appellèrent à leur secours les Jurisconsultes & les Médecins, qui n'épargnèrent rien pour faire valoir le miracle. Les Médecins répondant dans la partie qui concernoit leur art, produisirent l'autorité du fameux Pascol, qui prouve dans sa Dissertation sur le premier miracle des sept B. B. Fondateurs de l'Ordre des Servites, que dans la goutte sereine, les nerfs optiques, ou du moins la freine est membrane qui sorme la rétine, se trou-incurable, vent endommagés, & que lorsqu'ils selon qu'elle sont trop comprimés ou resserrés, il se sorme plus est bien plus difficile de les réduire à ou moins lenleur état naturel. Ce même Docteur tement. fait observer que la goutte sereine qui se forme peu à peu, n'est pas si dan. géreule que celle qui se manifeste subitement; qu'elle est cependant presqu'incurable dans les vieillards, selon Sennert (a); mais qu'à l'égard de celle

[a] Pract, lib. 1 , part. 3 , cap. 44.

12 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu.

CXXXLX.

quine provient que d'une légère compression ou contraction des nerfs, comme elle paroissoit en un moment, on pouvoit la faire disparoître de même, & que ceux qui devoient le recouvrement de leur vue aux efforts de la nature, ou à l'habileté des Oculistes, n'avoient eu les yeux attaques que de cette dernière espèce de goutte sereine, dont la guérison est quésquefois précédée ou accompagnée d'une évacuation. On ne manqua pas encore de citer l'autorité de Mr. Janvier Jannelli, célébre Médecin de Rome, qui vivoit encore. Il avoit écrit dans la cause de Saint Vincent de Paule,

La gourse & fait sentir combien il étoit difficilé rrès - difficile à guérir , au jugement d'Hypocra tes:

st de remédier à la goutte sereine, soit qu'elle fûr causée par l'adhérence des paupières à la cornée, ou par le desl'échement des veines, comme l'enseigne Hypocrate (a), qui par veines entend les nerfs optiques, selon Pros-per Martian son interpréte, & par desséchement, l'obstruction qui empêche le libre passage des humeurs & des esprits animaux.

L'inflammation est encore une mazion aux yeux ladie des yeux qui leur interdit l'usaguérie [a] De loco in homin. vers. 37. Miracle.

& la Canonisation des Béatisiés. 13 ge de la lumière, & dont la guérison LETTRE miraculeuse est quelquetois déférée au Tribunal de la Sacrée Congrégation, pour en juger avec l'avis des Médecins. Il en fut question dans la Cause de Sainte Agnès du Montpolitien; & Jean Thomasi, Docteur en Médecine, établit la réalité du prodige dans le recouvrement subit de la vue & dans la consolidation des membranes & de la paupière ulcérée.

Le septiéme miracle proposé dans Yeux ron-la Cause de St. André Avellin, regar-gés & corrola Caule de St. Andre Avenin, regat-doit la guérison instantanée d'un œil des, miracus leusement corrodé & dévoré, pour ainsi dire, guéris. par une multitude de petits boutons ou de petites pustules. On consulta Paul Manfred, l'un des plus sçavans Médecins qu'il y eut alors à Rome; & il répondit qu'il y avoit eu dans cet œil un écoulement des humeurs aqueuse, cristalline & vitrée, & que, quoique la première puisse se renouveller, il n'en étoit pas ainsi des deux autres, dont le renouvellement ne pouvoit être l'effet que de la Toute-Puissance de Dieu. Ce fut sur le même principe qu'Ange Victori & les autres Médecins approuvèrent une semblable guérison, comme un grand miracle,

14 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu. dans la Cause de Saint Louis de Gon-LETTRE

CXXXIX. zague.

On doit, Mr., conclure de tout ce insérer que nous venons de dire, que quand il s'agit dans la Sacrée Congrégation de dire, lorse du recouvrement miraculeux de la qu'on discute vue, il faut d'abord prouver que l'aveuglement étoit réel & véritable, & dans la Con grégation la déclarer si l'aveugle l'étoit de naissanguérison mice ou par accident seulement; il faut raculeuse d'an aveugle, s'expliquer ensuite sur la durée de l'infirmité, & sur les qualités de la guéri-son; il faut encore que des Médecins & des gens experts déterminent la cause du mal, telle qu'elle puisse être, & qu'ils démontrent qu'on ne peut en attribuer la guérison à aucune cause naturelle; il faut enfin s'assurer si cette guérison a été instantanée ou non: ce qui cependant n'a lieu ni à l'égard

d'un aveugle né, dont les yeux ont été essentiellement endommagés l'organe visuel, ni à l'égard de celui qui n'a perdu la vue que par accident, lorsqu'il se trouve dans ses yeux quelque vice essentiel; mais ce qui se pratique seulement dans la supposition d'un aveuglement de naissance ou cafuel qui n'étoient pas naturellement incurables. La raison est que dans les

& la Canonisation des Béatisses. 15 deux premiers cas la guérison se rap- LETTRE porte aux miracles de la seconde clasle, & que dans le dernier, elle n'appartient qu'aux miracles de la troisié-me: or nous avons remarqué ailleurs qu'il n'y avoit que pour ces derniers qu'on exigeoit l'instantantité; aussi voyons-nous que la Sacrée Congrégation approuva dans les Causes de St. Jacques de la Marche & de St. Vincent de Paule, quelques guérisons opérées sur des aveugles, qu'elle mit, de l'avis des Médecins, au nombre des miracles du troisième ordre, au lieu qu'elle rejetta les mêmes opérations dans les Causes de Sainte Agnès & du B. Pierre Forerius, & cela surtout, parce qu'on ne pouvoit prouver que le recouvrement de la vue avoit été subit, entier & parfait.

Envain objecteroit-on que l'instan- Objettion tanéité qu'on exige ici paroît d'autant contre la némoins nécessaire, que tout le monde cessié de la convient que JESUS-CHRIST en gué-l'instantarissant l'aveugle dont il est parlé au néité, chapitre 8°. de St. Marc, fit un grand miracle: cependant il ne le guérit pas tout d'un coup, mais par intervalle; & ce ne fut qu'à la seconde fois qu'il lui appliqua les mains sur les yeux,

16 Let furla Béat. des Serv. de Dieu, Let tre qu'il lui rendit la vue parfaite & difexxerx. tince.

Réponse.

Envain, Mr., citeroit-on eet exemple : toute la difficulté s'évanouit des qu'on reconnoît avec les Commentateurs que la conduite que J. C. tint à l'égard de notre aveugle, étoit tout-àfait mysterieuse. Peut-être, servit-elle à rendre plus indubitable la vérité du miracle; ou que Jesus-Christ voulut proportionner la grace qu'il lui accordoit à la qualité de sa foi : celle-ci fut d'abord foible & chancelante; à mesure qu'elle s'augmenta, les yeux de l'aveugle furent éclaires : Augmentum fidei augmentum promeruit sanitatis. Cette explication qui est d'Euthymius, est suivie par Corneille de la Pierre, Noel Alexandre & Calmer dans leurs Commentaires sur le chapitre 8°. de St. Marc. Je suis, &c.



### LETTRE CXL

De l'usage de la parole rendu miracu-· leusement aux muets, & de l'ouie aux fourds.

7 Ous scavez, Mr., qu'il est fait Let. xci. mention du premier de ces deux grands bienfaits, dans le chapitre 9e. Exemples de St. Matthicu, où nous lisons qu'on niraculeuses présenta à J. C. un homme muet, opérées possèdé du démon, & que le démons faveur ayant été chasse, le muet parla. Vous muets & des fçavez encore que le même Evangé-de l'Evangiliste, chap. 12, nous assure que le le. Sauveur rendit la vue & la parole à un autre possèdé qui étoit aveugle & muer tout-à-la-fois. Vous n'ignorez pas non plus ce qui est rapporté au chap. 8. de Saint Marc, qu'on lui amena un homme fourd & muet; qu'il hi mit ses doigts dans ses oreilles & de la salive sur la langue, & qu'aussitôt ses oreilles furent ouvertes, & que sa langue sut déliée. Vous sçavez enfin que St. Luc nous apprend dans le chapitre premier de son Evangile, que Zacharie devenu muet en punition du peu de foi qu'il avoit ajoûté

18 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu.

Lar. cx1. aux paroles de l'Ange Gabriël qui lui annonçoit la fécondité d'Elisabeth, recouvra miraculeusement l'usage de la parole à la naissance de l'enfant qui lui avoit été promis.

Observez, Mr., que, selon l'opi-

tions à faire sur les exem. nion la plus commune, l'homme muet

ples rappor- dont il est parlé au chapitre 9°. de 161 par les Saint Mathieu étoit sourd en même Evangélisses, tems, sans l'être de naissance, mais par la seule malice du démon qui l'obsédoit, comme le remarque Corneille de la Pierre (a). Observez encore avec Calmet (b) que le miracle rap-porté ici dans Saint Mathieu est différent de celui qui est raconté dans Saint Luc, chapitre 11e., & que la plúpart des Auteurs qui ont écrit des Concordes des quatre Evangélistes, veulent que Saint Luc, chapitre 11e. Saint Mathieu, chapitre 12, & Saint Marc, chapitre 3, racontent la même guérison toute dissérente de celleci, & qui arriva assez longtems après; ce qui est fort probable à cause des circonstances qui suivirent cette action, & qui sont marquées dans les quatre Evangélistes. Calmet remarque de plus que l'homme sourd & muet dont [a] In cap. 9 Mattho [b] Super codem cap.

& la Canonisation des Béatisies. 19 la guérison est raportée par St. Marc, chapitre 7, n'étoit ni muet ni sourd de naissance, ou par la malice du démon, mais par pure infirmité naturelle; car autrement, malgré le rétablissement des organes, il n'auroit pu parler, sans avoir appris auparavant à former des paroles. Il parloit cependant fort bien: Loquebatur recte. Quant à Zacharie, Théophilacte écrit de lui que, parce qu'il n'avoit pas eu soin d'étouffer des son principe, comme Abraham, le mouvement d'incredulité

Abraham, le mouvement d'incrédulité & de défiance qu'il ressentit, il perdit l'usage de la parole & de l'ouie, qui lui sur ensuite rendu par miracle.

Quelque grands que soient ces prodiges, il plaît au Seigneur de les renouveller de tems en tems à la gloire source de son Eglise, comme on le peut voir muets se repar les Bulles de Canonisation de Sain-nouvelle de te Cunegonde, de Saint Vulstan Evêtems en tems que & de plusieurs autres, & par les raports des Auditeurs de Rote dans les Causes des B. B. Jerôme Œmilien les Causes des B. B. Jerôme Œmilien, Grégoire X. & de tant d'autres. Nous lisons aussi dans les Bollandistes (a) que Saint Potitus Martyr ayant eu les veux arrachés & la langue coupée par

LET. CXL.

[a] Ad diem 13 Jan.

20 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu,

moins des Pseaumes. Nous aprenons d'Eusebe Césarée (a) que Saint Romain, qui bégayoit avant que le Juge lui eût fait couper la langue par laquelleil avoit confessé le nom de Dieu, parloit plus distinctement après. Saint Jean Chrysostôme (b) prend plaisir à faire une longue description de ce miracle. On en voit de semblables à peu près chez Victor d'Udine (c), Rejes (d), Pierre de Castre (e) & Roland de Belebad (f).

N'omettons pas, Mr., celui qu'Anastase ou l'Auteur de la vie des Pontifes Romains, quel qu'il puisse être,

31. Leon raporte de Saint Leon III. Ce pape,

111. après dit cet Historien, avoit été élu après avoir perdu la mort d'Adrien I.: Paschal & Campar violence pel neveux d'Adrien, irrités de n'avoir les yeux & pel neveux d'Adrien, irrités de n'avoir la langue, ni l'un ni l'autre succédé à leur onrecouvre ces cle, attentèrent secrettement à la vie deux sens par miracle.

[a] Lib. 2. de resur- musis & auditu sur-

[a] Lib. 2, de resurmu:is, & auditu surdis reddito, observat. rect. edit. Sirmondi, miscellanea opuscul. 12, pag. 96. 3.5 inter curiosa medico - physica [b] Orat. 43 6 48. [c] Lib. 3 de persegermanic. Academiæ cutione Vandalica. decursu. I. an. 1670. [d] Quast. 55, num. [f] In descriptione oris fine linguá loquen-'[e] De loquelâ iis, page 507.

& la Canonisation des Béatisiés. 21 de Leon, & envoyèrent contre lui Ler. ort. des bandits & des scélérats armés. qui le couvrirent de sang & de plaies, lui coupèrent la langue & lui arrachèrent les yeux, & les jettèrent enfuite dans une étroite prison, où il fut bientôt guéri par l'intercession des Apôtres Saint Pierre & Saint Paul qui lui rendirent avec les yeux & la langue l'usage de la vue & de la parole. Le Martyrologe Romain fait mention de ce prodige, que quelques Historiens modernes révoquent en doute \*; mais Pagi le jeune démontre, par des raisons bé Fleuri est invincibles, que la relation d'Anastase comme on le est véritable; ce qu'on peut confirmer peut voir das par le poëme qu'Alcuin Précepteur son Histoire de Charlemagne composa au sujet de Ecclésiassi - la fuite de Saint Leon, qui s'étant sau-que, lib. 45,

\* M.l'Abvé de sa prison, sortit de Rome pour "799.

[a]... Verbera commemorans, extinctum lumine yulsum Narrat, & abscissam liquido de gutture linguam; Nunc medicante Deo, sanatum & ab omnibus istis Esse malis &c. Exquirit Carolus Casus, auditque laborum

aller trouver cet Empereur (a).

22 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu.

Tout étranger que je vous ave paru, Mr., dans les écoles d'anatomie & de médecine, lorsque j'ai touché la matière des maladies des yeux & de leur guérison miraculeuse, il faudra que vous souffriez encore, & peut - être plus d'une fois, que je me mêle de parler le langage des Médecins & des Anatomistes, à l'occasion des autres infirmités corporelles miraculeusement guéries. Nous en étions à celles qui regardent les oreilles & la langue : surquoi le Scholiaste ou Commentateur de Pierre de Castre, remarque que les

ques des Mémuess.

sourds de naissance sont presque toudecins & des jours muets, soit à cause de la con-Anatomistes jonction du nerf de la septiéme conjufourds & les gaison, soit parce que n'entendant pas les autres parler, ils ne peuvent euxmêmes former des paroles. Tel est aussi le sentiment de l'Université de

> Diversos: sceleris populi impia facta stupescit, Miratur geminas jamdadim luce fenes-Extinctas; & nunc reparatum lumine vultum . Truncatamque loqui miratur forcipe linguam. Alter in alterius configunt lumina vul-EHS.

& la Canonisation des Béatisses. 23 Conimbre (a) & de Rejes (b). Notre premier père, il est vrai, parla parfaitement bien, sans qu'il eût besoin pour cela de maître ni d'exercice; mais il avoit été créé parfait, au lieu que ses enfans ne naissent pas ainsi, & que leurs sens ne se perfectionnent & ne se fortifient qu'à la faveur de l'âge. Quelques-uns ont prétendu que la lan-ques-uns la gue hébraïque étoit la langue naturelle langue Héde puissant de Belebad (d). Si ces hômes, mais deux Ecrivains ont raison, comme on ils sont résua tout lieu de le penser, l'expérience tés. que fit Psammeticus Roi d'Egypte ne prouve rien.

LIT. CXL.

Ce Prince, au rapport d'Herodote Histoire de (e), prit deux enfans nouvellement l'expérience nes, qu'il donna à un Pasteur avec or-faite par un dre de les élever séparément. Lors Roi d'Egypte donc qu'ils furent en âge, le Pasteur pour sçavoir remarqua que toutes les fois qu'il les première voyoit, ils crioient Beccos. Il en don-langue. na avis au Roi, qui ayant remarqué

<sup>(</sup>a) De anima in sophia, cap. 3, pag. 76. problemate de auditu, (d) In citat disserta. sect. 2, num. 6. oris sinè lingua loquen. (b) Quast. 55, num. tis, pag. 509, oper.

<sup>25.</sup> 

<sup>(</sup>c) De sacrá Philo-(e) Lib. 2, cap. 2.

24 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu, Let. ext. la même chose par lui-même, s'infor-

ma dans quelle langue Beccos fignifioit quelque chose: on lui dit que les Phrygiens appelloient ainsi du pain; ce qui lui sit conclure que la langue de ces peuples étant la langue primitive & naturelle des hommes, ils étoient euxmêmes les plus anciens habitans du monde.

L'expérienpre ne décide

Mais Psammeticus ne faisoit pas atce faite par tention que les deux enfans qu'il avoit le Roi d'Egy-confiés au Pasteur, avoient imité le confiés au Pasteur, avoient imité le bêlement des brebis, ou plûtôt le cri des chévres qu'ils entendoient. Et c'est ce qu'ils marquoient par leur Beccos, ou simplement Beec; car Os est la terminaison grecque ajoûtée par Hérodote. S'ils avoient été à portée d'ouir autre chose, ils l'auroient prononcé de même. On ne peut donc rien conclure de l'expérience faite par le Roi d'Égypte. Nous avons observé, avec le Com-

ne sont pas toujours fourds.

de naissance mentateur de Pierre de Castres, que les muets de naissance étoient presque toujours sourds. Il dit, presque toujours, pour faire sentir que la régle n'étoit pas absolument générale; car il n'igno-roit pas que Dominique Panarola avoit fait la remarque qu'il s'étoit trouvé un enfant

& la Canonisation des Béatifiés. 25 enfant âgé d'environ douze ans qui entendoit ce qu'on disoit, mais qui étant muet de naissance, ne pouvoit dire ce qu'il entendoit. On a vu d'au- On peus par-tres qui, privés de langue, ne ler sans mi-l'étoient pas de l'usage de la parole, qu'on n'ais qu'ils avoient conservé sans miracle. pas de lan-Le même Scholiaste que nous venons gue. de citer nous en fournit un exemple dans un certain homme de Saumur en France qui, ayant craché sa langue qu'une quantité de boutons, de pustules & de petits ulcères avoient toutà - fait gâtée & corrompue, ne perdit pas pour cela la facilité de parler. On ajotite qu'il remplissoit aisément toutes les autres fonctions qui appartiennent à la langue, comme de cracher, de goûter, de rouler dans la bouche les morceaux bien mâches, & de les avaler ensuite. Ce fait a paru si singulier à Rolland de Belèbad, qu'il a composé un Traité entier sur la Bouche qui parle sans Langue. Guillaume Déerham admire (a) aussi ce prodige, qui cependant n'avoit rien de surnaturel.

LET. CEL.

Ce qu'on dit, Mr., des ventrilo- Des a (a) In demonstrat, tis Dei, cap. 7, pag. de effentia & attribu- 131.

Tome V. В 26 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu. ques, ou ceux qui parlent du ventre, me paroît encore assez curieux pour mériter de trouver ici sa place. On raconte qu'un certain homme du Brabant nommé Pierre faisoit sortir. quand il lui plaisoit, de la partie la plus inférieure du corps, une voix ar-Quoiqu'il en soit de la part que l'esprit immonde pouvoit avoir, au jugement de Nieremberg (a), à une façon de parler si indécente; notre Scholiaste enseigne, dans l'ouvrage que nous avons tant de fois cité, que ceux qui parlent ainsi ont un talent particulier pour retirer l'air dans le poumon, ensorte qu'il paroît que la voix vienne, non d'eux-mêmes, mais de quelqu'autre en eux-mêmes renfermé, Jacques Rolland nous assure (b) avoir entendu dire à un célébre Anatomiste, lorsqu'il traitoit de la du-plicature du médiastin, que cette mem-brane naturellement double se séparoit en deux parties, & qu'alors la pa-role sembloit partir de la poitrine.

Selon les observations (c) d'Antoi-

landato, pag. 58.

<sup>(</sup>a) In historià nasu- (c) Trast. de aure ra, lib. 8, cap. 10. humanà, cap. 1, num. [b] In opere sapius 1;.

& la Canonisation des Béatisses. 27 ne-Marie Vallalva, scavant Docteur Lit. ex. en médecine de l'Université de Bologne, les conduits auditifs sont couverts dans un enfant nouvellement né, & surtout autour de la conque, d'une substance épaisse & blanchâtre qui s'étendant julqu'à la membrane du tympan, semble y former une au-tre membrane; & si celle-ci ne tom-ve quelque-be pas & vient à s'endurcir, elle cause fois dans les pas & vient à s'endurcir, elle cause enfans nouune espèce de surdité de naissance vellement dont on ne guérit que difficilement, nés une espémais dont on peut cependant espérer ce de surdisé la guérison de la main adroite d'un qui n'est pas habile Chirurgien ou Anatomiste. Pier-ineurable re de Castre donne les mêmes expé- On ne dois riences à l'égard des muets de naissan- pas ce; mais Zacchias soutient que ce se-la guérison ce; mais Zacchias soutient que ce se-la guérison roit envain qu'on entreprendroit la des muets & guérison des muets & des sourds, dès dès qu'il se qu'il se trouve quelque vice naturel srouve quelques misses ners; & je crois qu'il a raison, que vice naturel source dans les Médecins ensin & les Anato-tarel dans les mistes produisent plusieurs exemples on produis de muets & de sourds, qui ont recou-plusieurs vré sans miracle l'usage de la parole exemples de & de l'ouie. Tels surent, au rapport muets & de de Schenkius (a), Maximilien, fils de sourds à qui la parole &

la parole &

(a) Observat. Me- gua, titulo de sermo-l'ouie ont été dicinal, lib. 1, de lin- ne & voce, pag. 207. rendues sans miracle.

28 Let. fur la Béat. des Serv. de Dieu;

LET. ext.: l'Empereur Frederic, III. & un enfant de Raguse, qui trouvêrent la guérison de leurs infirmités dans la consomption de la surabondance des humeurs qui dominoient dans la tête. Le même Auteur raconte après Hérodote qu'un Soldat Persan étant sur le point de tuer Croesus, le fils de ce Prince qui étoit muet, effrayé de ce danger, s'écria: Arrête, Soldat, ne porte pas la main sur Crasus; & qu'il continua dans la suite à parler avec beaucoup de facilité. Un autre exemple cité par Michel-Bernard Valentin (a), est celui d'une femme muette qui ayant préparé sa confession par écrit pour la re-mettre à un Confesseur, recouvra tout-à-coup la parole, & se confessa de bouche & fort distinctement; ce que l'Ecrivain attribue à l'extrême desir qu'avoit la pénitente de remplir un des devoirs les plus humilians de sa religion. Un certain Tisserand, sourd depuis longtems de l'oreille gauche, cessa de l'être, à une attaque de paralysie qu'il eut du côté droit: c'est ce que Valentin nous apprend encore,

<sup>(</sup>a) Observat. 41, demon. ann. 1684, inter Miscellanea Me- pag. 117.
dico-physic. germanic.

& la Canonisation des Béatistiés. 29 Nous apprenons de plus d'un Auteur Lix. ext. Italien (a), qu'une femme qui étoit muetre & sourde de naissance, parla & entendit fort bien, dès qu'elle fut guérie d'une fiévre dont elle avoit été agitée. Ader enfin fait observer (b) que la privation de la parole provient quelquefois de ce que l'ulcère qui s'est forme sous la langue, lorsqu'on a coupe le filet autrement dit le frein, a été mal pansé: il regarde cette incommodité comme incurable dans les hommes, mais non pas dans les enfans.

La guérison des muets & des sourds équivaut, dans les principes de Zac-raisonner de chias (c), à celle des aveugles. Ainsi des muess equand il en est parle dans la Sacrée des sourds à Congrégation, il faut faire les mêmes pen-près com observations, à peu près, que nous me de celle avons faites on traitant du recouvre-des aveugles. ment de la vue. J'ajoûte avec Zacchias que pour regarder comme miraculeuse la liberté de la langue dans celui qui ne l'avoit point, ce n'est pas -assez qu'il ait éprouvé quelque diffi-La) In opere cui situ- bus evangelicis, enar-

lus: Saggio delle tran- rais, 7. sazioni filosophiche,

(c) Quaftionib. Medico-Legal. , lib. 4, d'all'anno 1700 al. tit. I, quest. 8, num. 1720.

(b) In enarrationi-

B iij

LIT. CXL.

30 Let. fur la Beat. des Serv. de Dieu, culté en parlant, mais il faut que l'empêchement ait été notable; il faut même, selon Ader, bien examiner s'il n'auroit peut-être pas été levé parquelque autre maladie qui est survenue. La Congrégation enfin est si attentive à toutes les circonstances, que dans la Cause de St. Stanissas Jésuite, elle ne voulut point admettre au nombre des miracles la guérison subite d'une femme qu'une pierre, qu'on lui avoit jettée dans l'oreille pendant qu'elle étoit enfant, avoit rendue sourde, mais qu'elle rejetta 27 ans après, à l'invocation du Bienheureux Stanislas. Le Promoteur de la Foi objecta que cela pouvoit être arrivé naturellement, & l'objection eut tout son effet. Dans la Cause, au contraire, de St. Vincent de Paule, on mit au nombre des miracles de la troisième classe, le recouvrement subit de la parole & des forces dans une fille âgée de huit ans, muette de naissance & percluse de ses jambes, parce qu'on ne pouvoit attribuer sa guérison à aucune vertu naturelle. relle. Je suis, &c.

## LETTRE CXIL

De la guérison miraculeuse des Boiteux . de ceux qui ne peuvent marcher, & des Boffus.

I. C E que le Prophéte Isaie avoit annoncé, Mr., par ces paroles (a), le boileux bondira comme le cerf. s'est vérissé à la lettre après la venue du Messie. Le chapitre 3° des Actes des Apôtres nous en rend un témoignage bien autentique. Il y est raporté que Pierre & Jean montoient au Temple pour y prier; qu'un homme boiteux dès le sein de sa mère, que l'on mettoit tous les jours à la porte du Temple, leur ayant demandé quelqu'aumône, Pierre lui, répondit: Je n'ai ni or ni argent; mais je vous donne ce que j'ai: Levez-vous au nom de JESUS-CHRIST, & marchez; gutris miraqu'aussitôt les plantes & les os de ses le Boirens pieds se raffermirent; qu'il se leva sur qui demanl'heure, & qu'il entra dans le Temple dois Faumsavec les deux Apôtres, en marchant, ne à la porte en fautant & en louant Dieu. Saint du Temple, Luc a cru devoir faire une description lois la belle

porse.

(a) Isaia 35, v. 6.

B iv

Jet. furla Béat. des Serv. de Dieu,

d'autant plus exacte de ce prodige,
qu'il étoit plus éclatant. Il s'étoit opéré proche le Temple, à la vue & à
la grande admiration du peuple assemblé qui en bénissoit le Seigneur; Saint
Pierre en prit occasion de faire un
excellent discours par lequel il convertit cinq mille personnes. L'homme d'ailleurs qui avoit été guéri avoit
plus de quarante ans, & son insirmité
par conséquent paroissoit naturellement incurable. Il se sit par l'intercession de Saint Paul (a) un semblable miracle à Lystre. Les Idolâtres en
furent si frapés qu'ils prirent Barnabé
pour le Dieu Jupiter, & Paul pour le
Dieu Mercure \*. Le Sacrificateur mê-

me du Temple de Jupiter amena des taureaux & apporta des couronnes devant la porte, voulant aussi bien que le peuple leur sacrisser; mais les deux Apôtres indignés de l'aveuglement &

(a) Actor, 14.

\* Barnabé étoit apparemment un homme bien fait, d'une taille avantageuse & d'un port majestueux.

St. Paul n'avoit pas ces avantages; mais il étoit éloquent &

fçavant: & voilà, peutêtre, la raison pour laquelle les Lystriens croyoient voir le plus grand des Dieux dans Barnabé, & le Dieu de l'éloquence dans Paul.

& la Canonisation des Béatisiés. 33 de la folie de cette multitude, déchi- Lit. cxil rèrent leurs vêtemens en s'écriant : » Mes amis, que voulez-vous faire? » Nous ne sommes que des hommes » non plus que vous, & sujets aux mê-« mes infirmités: & nous vous annon-» cons que vous vous convertissez » de ces vaines superstitions, au Dieu » vivant qui a fait le ciel & la terre, » la mer & tout ce qu'ils contiennent.

Parmi les miracles cités dans les Bulles de Canonifation de Sainte Elifabeth Religieuse du Tiers-Ordre de Saint François, de Saint Guillaume Evêque de Saint Brieuc, de Saint Stanislas Evêque de Cracovie, de Saint François de Sales & de Saint Francois Xavier, on n'oublie pas la gué, de Canonifa-rison miraculeuse des boiteux. Les tion & les Auditeurs de Rote en font aussi men-rapports des tion dans le raport de plusieurs Causes, Rote sons & lorsqu'ils firent celui de la Cause de mention de la Sainte Thérèse, ils comptei ent au nom-guérison des bre des miracles du second ordre la Boisem. guérison subite & parfaite d'un enfant tellement contrefait depuis sa naissance que son corps représentoit une S. Pour ne rien précipiter, Mr., dans

le jugement qu'on porte sur les prodi-ges qui s'opérent en fayeur des boi-

34 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu. Let. cell. teux, & de tous ceux qui par infirmité sont dans l'impuissance de marcher. il faut encore consulter les Anatomistes & les Médecins; ils enseignent donc que le corps n'est capable des mouvemens destinés aux fonctions commodes de la vie, qu'autant que les os sont solides & bien unis dans leurs articulations. De tous ces mouvemens, il n'en est pas de plus intéressant que celui qui donne l'activité aux jambes & aux pieds: ce mouvement pour être parfait, exige, felon Verheyen, outre La solidité, la continuité & l'articulation des os, que l'os soit joint & attaché par des ligamens, & que rien ne péche du côté des dix muscles de la jambe & des huit du pied. D'autres renchérissant sur Verheyen, demandent une juste proportion dans. la cavité des articulations, dans la consistance des os & leur longueur, dans l'élafticité des fibres, la force des tendons, dans l'humectation qui provient du fluide mucilagineux.

Ce n'est pas tout, Mr.; il faut que nous trouvions dans ces principes les L'infirmi-causes de l'infirmité des boiteux. Il y té des Boi-teux provient en a quatre. La première est l'interrup-de quatre tion du cours des esprits ou de la cir-

eauses.

& la Canonisation des Béatisiés. 35 culation du sang dans l'articulation Lar. extedroite ou gauche de la cuisse, du génou, du tibia & du pied. La seconde consiste dans la contraction ou l'extension de l'articulation: il y a contraction, lorsque les tendons & les ligamens se rompent & que les muscles sont divilés; l'extension vient de la rélaxation des tendons, de la dissolution des muscles, & surtout d'une matiére plâtreuse, osseuse ou d'une autre espèce qui vient à se former entre les deux os articulés. La troisiéme cause qui fait boiter, se prend de l'os qui paroît rompu vers l'endroit de son articulation, ou qui se trouve endommagé avec les cartilages. La quatriéme enfin est un vice de naissance qui affecte l'articulation, ou le tendon,

Or, il est très-difficile, mais il n'est pas impossible qu'un boiteux soit su- Boiteux peubitement guéri de son infirmité, si elle vent être guéne provient que de la première cause, ment & pourvu qu'il n'y ait qu'obstruction, qu'il y a & que les parties solides n'ayent au- du miracle. cun vice invétéré. Un transport de colère, une terreur subite, la crainte d'un incendie, peuvent quelquefois procurer la guérison dans les cas sup-

ou les muscles.

36 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu, posés, surtout dans les enfans, & même dans les personnes avancées en âge, selon ce que Schenkius rappor-te (a) d'un Architecte, qui avant de tomber du haut d'une tour, boitoit d'un pied, & qui marchoit fort droit des deux après cette chute. Suivant les mêmes principes, ceux qui n'ont perdu le libre ulage de leurs jambes que par le simple déboîtement des os, peuvent le recouvrer tout-à-coup sans qu'il y ait du miracle.

Mais ni la nature avec toute sa vertu, ni l'art avec tous ses secrets, ne peuvent procurer un rétablissement si

11 y a des parfait & si subit, dès que l'infirmité qui a son principe, ou dans la rupture des Penvent tendons ou des nerfs, ou dans des exfans crescences ofseuses, ou dans la lésion intérieure de la structure des parties solides, ou dans la mauvaise conformation des os & de leurs articulations avec laquelle on vient au monde. Supposé donc qu'on propose dans la Sacrée Congrégation la guérison miraculeuse d'un boiteux, il faut faire voir évidemment la réalité du mal, sa durée, & le parfait & solide rétablissement de l'infirme, dont on doit aussi

(a). Observat. lib. 5, de affectu pedum,

E la Canonisation des Béatissés. 37 spécifier l'âge. On appellera des Chi-Let. cxls. rurgiens & des Médecins pour examiner les causes & les qualités de l'in-firmité guérie; & si on juge qu'elle étoit incurable, on la comptera au nombre des grands prodiges, en cas qu'on puisse prouver l'instantantité; & des miracles du second ordre, au défaut de cette circonstance.

Lorsqu'on agita les causes de St. Pé- La Sacrée regrin du territoire de Rome, & de Congrégation Saint Vincent de Paule, on s'efforça n'approuve d'attribuer à l'intercession de ces Saints la guérison la guérison de quelques enfans qui des Boiteum étant d'abord dans l'impuissance de proposée marcher, marchèrent sort bien dans comme miratelle suite : mais quoisses les Nétations culeuse. la suite; mais quoique les Médecins caleuse. prétendissent qu'il y avoit du miracle, le Promoteur de la Foi ayant op-posé qu'ils en pouvoient opérer de Temblables sans recourir à d'autre vertu qu'à celle de leur art, la Sacrée Congrégation ne jugea pas à propos d'approuver comme miraculeuses les guérisons qui avoient été proposées comme telles. Elle ne se montra pas plus complaisante dans la Cause de Ste. Catherine de Bologne; il y étoit rapporté qu'une Religieuse qui s'étoit recommandée aux mérites de la Sain-

38 Let. jurla Béat. des Serv. de Dieu.

Lar. exis. te, se trouva dégagée sur le champ d'une incommodité au pied où il y avoit laxation & enflure; mais le Médecin interpellé déclara que le mal pouvoit s'être naturellement évanoni, & la Congrégation confirma son jugement. Les Médecins jugèrent tout autrement dans la Caufe de St. Louis de Gonzague, à l'invocation duquel on attribuoit le parfait & subit rétablissement d'un homme qui courbé depuis 18 ans, marchoit moins qu'il ne rampoit, parce que la contraction des nerfs qui s'étoient enfin endurcis, rendoit le mal absolument incurable. Les Auditeurs de Rote n'opinérent pas moins favorablement lors de la discussion des miracles de St. François Xavier à l'égard de la guérison d'un enfant qui boitoit, & quin'avoit pu maicher droit malgré tous les remèdes

fus.

qu'on lui avoit appliqués.

De la gué- II. L'incommodité, Mr., & en mêrison des Bos- me - tems l'humiliante dissormité des bossus a quelquesois encore excité la dévotion de ceux-ci envers les Saints,

& la compassion des Saints envers Il y a trois ceux - là. On distingue trois sortes sortes de Bos- de bosses; la première, & c'est celle qu'on apelle la véritable bosse, vient

& la Canonisation aes Béatistés. 30 de ce que les vertébres du dos avan- Let. exti. cent en dehors, & alors les cartilages qui sont entre les corps des vertébres, sont extrêmement minces & durs par devant : dans la feconde. les vertébres sont tournées en dedans; des cartilages sont gros par devant, & minces & durs par derrière: la troisième charge l'épaule droite ou l'épaule gauche, & rend le corps de la personne qui la porte oblique & tortueux. Si la boffe est du côté de l'épaule droite, les cartilages du même côté sont fort épais, mais minces & fecs du côté oppolė.

De quelque espèce que soit la bosse, on est toujours fort heureux, lorsri par l'inte, on est toujours fort heureux, lorsreasses de qu'on peut se décharger de ce fardeau. se. Jean de Emmanuel du Château eut ce bon-Facordo. heur; selon ce que nous lisons dans la Bulle de Canonisation de Saint Jean de Facondo. Emmanuel s'étant rompu l'épine du dos, étoit bossu depuis trois ans. Il ne marchoit & n'agilloit qu'avec une extrême difficulté, avant le corps tout courbé, & les mains appuyées sur les genoux. Sa mère le voua au Bienheureux Jean, le conduisit à son tombeau pour y faire une neuvaine, après laquelle se sentant

40 Let. fur la Béat. des Serv. de Dieu;

Lar. exu. fortisié, il jette son bâton, & s'en retourne chez lui sans avoir besoin d'aucun secours étranger. Sa bosse même se dissipa ensuite, à cela près que l'os demeura toujours élevé. François de Rubeis Promoteur de la Foi objecta qu'il n'y avoit rien de miraculeux dans ce qui étoit arrivé à Emmanuel; puisqu'une bosse causée par la laxation des vertebres n'étoit pas naturellement incurable, puisque d'ailleurs l'infirme marchoit librement, avant que la bosse eût disparu, & qu'enfin it lui étoit demeure un fort mauvais reste de son infirmité dans l'élévation de l'os. Mais toutes ces difficultés s'évanouirent dès que Jean - Baptiste Bottini, ce célébre Avocat Consistorial, est démontré par écrit que la bosse provenoit de la rupture de l'épine du dos & des vertebres, & que quand bien même elle n'eût eu d'autre cause qu'une sim-ple laxation, il suffisoit qu'elle fût in-vêtérée, pour être devenue en quelque façon incurable, au jugement de Valetius de Tarente (a), d'Egineta (b) & de Sennert (c). Le sçavant

<sup>(</sup>a) Lib. 1, \$. pro- 109 & cap. 112, gnofica.

(b) Lib. 6, cap. (c) Lib. 5, pratis.

& la Canonisation des Béatisiés. 41 Avocat ajoûtoit que le miracle n'en Lit. cxi. étoit que plus grand, de ce que l'impuissance de marcher eut cessé pendant que la bosse dont elle étoit l'esset subsissair encore, & que l'os n'étoit demeuré élevé, que pour servir à la manifestation du prodige. Saint Philippe Beniti en opéra un semblable dans la personne d'un enfant perclus de ses jambes, & bossu de naissance. Voilà des faits de la discussion desquels les Consulteurs de la Sacrée Congrégation peuvent tirer de grands eclaircissemens, lorsqu'on y agite la guérison miraculeuse des bossus. fuis &c.

## LETTRE CXLII.

De la guérison miraculeuse des Paralytiques.

E premier paralytique que J. C. guérit miraculeusement, ce sut, J. C. gué-Mr., le serviteur, & non le sils du ris plusseurs Centenier, comme quelques-uns l'ont paralysiques. prétendu. Ce miracle est rapporté au chapitre 8°. de St. Matthieu, & plus

carum, pars. 6, ca- prognostica, \$. 7. pice primo, titulo,

42 Let. sur la Béat. des Servede Dieu . LET. CELII. au long encore au 7°. de Saint Luc.

Les Pères croient communément que le Centenier étoit Gentil; & en effet les Romains ne donnoient ces emplois de Centeniers qu'à des Romains. Il pouvoit cependant être Prosélyte, car St. Luc remarque qu'il aimoit les Juifs & qu'il leur avoit bâti une Synagogue; mais les Interprétes sont bien plus d'accord fur les qualités du Centenier que sur les caractères de la ma-Iadie de son serviteur. Ader (a) semble

insinuer qu'elle consistoit, non dans

Qualité de une paralysie, mais dans une convul-

Centenier.

la paralysie fion ou contraction violente & invodu serviteur lontaire des nerfs. Corneille de la Pierre, au contraire, prétend (b) que la paralysie étoit réelle, mais d'une espèce qui a du rapport avec la goutte & qui cause de vifs sentimens de douleur; & selon Bartholin (c), la convulsion étoit jointe à la paralysse. Quoiqu'il en soit de ces différentes opinions, il est certain que le mal étoit des plus férieux, & que par con-léquent on ne peut douter de la grandeur du miracle.

(b) In cap. 8 Manh.

<sup>(</sup>a) Tract, de morbis (c) In hujus paraly evangelicis enarras. 2. vici bistoria.

& la Canonisation des Béatistes. 43 Saint Matthieu nous rapporte enco- Lat. exist.

re, dans le chapitre 9e. de son Evangile, la guérison miraculeuse d'un autre paralytique qui ayant entièrement perdu l'ulage de ses membres, étoit couché dans un lit, & fut présenté en cet état à Jesus-Christ. St. Marc (a) & St. Luc (b) nous apprennent que la foule du peuple qui écoutoit JESUS & qui assiégeoit sa maison, étoit si grande, que ceux qui portoient le lit, ne pouvant le faire entrer par la porte, le tirèrent au haut de la maison fur la plate-forme, & ayant découvert le toit, le descendirent avec des cordes au bas de la maison où étoit JESUS. Bartholin \* (c) se plaît à détailler cette circonstance, & résute avec sorce Médeein & l'opinion d'un particulier qui avoit Anatomiste. osé avancer que le malade dont nous parlons étoit frappé d'apoplexie, ce qui est manifestement faux, puisque l'apoplexie est une privation subite du mouvement & du sentiment de tout le corps, avec lésion des principales fonctions de l'ame, & qu'il reftoit à notre paralytique assez de connoissance pour croire & mettre sa confiance en Jesus - Christ.

\* Sçavane

<sup>(</sup>a) Cap. 2 (b) Luc. cap. 5.

<sup>[</sup>c] Loco mon ditati

44 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu,

LIT. CLIIT.

Le troisième paralytique qui eprou-va la vertu prodigieuse & bienfaisan-te du Sauveur, est celui dont St. Jean fair mention au chapitre 5°. de son Evangile. J. C. le guérit à Jerusalem, à la piscine probatique. Il n'est pas, Mr., de mon dessein de m'étendre sur les particularités qui regardent cette piscine. Ceux qui seront curieux de les sçavoir, trouveront abondamment de quoi satisfaire leur louable curiosité dans le commentaire littéral de Dom Calmer sur le même chap. que nous venons de citer. Ce qui nous intéresse le plus ici, est de connoître l'espèce d'infirmité dont il y est parlé; mais comme l'Evangéliste ne s'explique pas là-dessus, il faut avoir recours à ses interprétes. Tous, selon le té-

moignage qu'en rend Corneille de la Pierre, conviennent qu'il s'agissoit de paralysie, d'une paralysie même uni
\* Ce mos verselle, accompagnée d'atrophie \*

signisse amais qui affligeoit tout le corps du malagrissement de , au jugement d'Ader qui la regarconsomption doit d'autant plus incurable qu'elle
corps, ou de étoit plus invéterée. Le sentiment
quelques-uni d'Ader est consirmé par celui de Barde ses mem-tholin. Cet Anatomiste relevant l'ébres. clat & l'excellence de la guérison du

& la Canonisation des Béatisses. 45 paralytique de la piscine probatique, Let. CELLE est ravi d'admiration à la vue d'un homme, qui trop infirme & trop foible pour pouvoir se porter lui-même, reçoit subitement des forces suffisantes pour porter lui-même son lit.

Si nous passons, Mr., de l'Evangile aux Actes des Apôtres (a), nous trou-guérit un Pa-verons que St. Pierre étant allé visiter ralytique. les Saints, c'est-à-dire, les Fidèles & les Chrétiens de Lydde, y guérit un nommé Enée qu'une paralysie retenoit au lit depuis huit ans, & que ce prodige procura la conversion de tous ceux qui habitoient à Lydde & dans la Sarone \*. Vous sçavez, Mr., la manière subite & abrégée dont Enée un canson au recouvra sa santé. Il ne fallut pour septemerion cela que deux ou trois paroles. Le Sei-Diospolis, gneur JESUS-CHRIST vous guérit, lui dit le Prince des Apôtres: levez-vous, faites vous-même votre lit; & aussitôt le paralytique se leva, Qui oseroit contester la divinité d'une parcille guérison? On en lit de semblables dans les Bulles de Canonisation & dans les rapports des Auditeurs de Rote, où on ne manque pas de les placer au nombre des vrais miracles. On con-

St. Pierre

46 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu.

viendra que c'est avec bien du sonde-ment, pourvu qu'on ait quelque no-tion de la maladie qu'on nomme pa-

ralvsie.

Ce que c'est La paralysic est une privation ou que Paraly- diminution considérable du sentiment

& du mouvement volontaire, ou de l'un des deux, en conséquence du relâchément des parties nerveuses & muculeuses. La paralysie est parfaite, quand le paralytique est privé du mouvement & du sentiment tout ensemble. Elle est imparfaite, lorsque l'un des deux est aboli, & que l'autre subsiste: c'est ordinairement le sentiment qui reste. Celle qui afflige tout le corps est universelle. Si elle n'occupe qu'une partie, ou un membre, elle est particulière. Quelquefois elle est suivie d'atrophie, & alors elle est presque incurable, selon Hippocrate, Riverius, Jungken, Manget & plusieurs autres Docteurs en médecine. L'âge plus ou moins avancé de l'infirme, la durée plus ou moins longue de son infirmité, la rendent plus ou moins susceptible de reméde; d'où Sennert & Victorius concluent qu'elle est plus facile à guérir dans les enfans, que dans les vieillards. Au jugement de SylE la Canonisation des Béatistés. 47
vius, plus elle est invétérée, moins Ler. celle on en doit espérer la guérison; & à 11 est plus celui de Reges, celle qui affecte les dangéreus jambes est plus violente que celle qui d'être paralytique des tombe sur les bras.

Toutes ces remarques n'échapoient jambos pas à notre Eminentissime Auteur, lorsqu'il étoit Promoteur de la Foi; & il failoit ensorte qu'elles n'échapassent pas aux autres, toutes les fois qu'il s'a-gissoit dans la Sacrée Congrégation de la guérison miraculeuse de quel-que paralytique. Il faisoit encore ob-server que selon Sennert, Etmuller, Hippocrate & Zacchias, le tremblement, la sièvre & la sueur sont les nignes d'une guerison naturelle, & Signes na-qu'il falloit avoir égard à ces bons turels qui an-symptômes avant de crier miracle. Il moncens la ajoûtoit qu'il étoit nécessaire de plus, me paralysse, d'examiner la cause de la paralysse; parce que, si elle provient de flatuosi-tés, elle ne dure, dit Hippocrate, cause. qu'autant que les flatuosités persévè-rent. Souvent elle a pour principe une qualité scorbutique; & alors Eugalen prétend que ses mauvais essets ne sont pas permanens, comme dans les aufignes d'une guérison naturelle, & pas permanens, comme dans les autres espéces de paralysie. Quelque-fois elle est causée, non par humeur

Signes na-

48 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu. Let. exist. froide & visqueuse, mais par une certaine matière vaporeuse qui se porte aux extrémités des nerfs; & en ce cas. Pierre Salius ne croit pas qu'elle soit au - dessus de la vertu naturelle des remédes. Le sçavant Promoteur citoit enfin des exemples de paralytiques qui à la suite d'une frayeur subite ou d'un transport de colère s'étoient trouvés parfaitement guéris; exemples dont il appuyoit la vérité sur les témoignages de Schenkius (a), de Grégoire Horstius (b), de Marcel Donat (c) & de plusieurs autres Ecrivains dignes de foi.

Les Médecins que les Postulateurs emploient, ou que la Sacrée Congrégation consulte, ne s'écartent pas dans leurs avis, des observations que nous venons de faire avec notre Eminentissime Ecrivain. C'est ce qu'on peut voir par les differtations qu'on produisit dans les causes de Saint Jacques de la Marche, de Saint Stanislas Kostka & de Saint Jean - François Regis. Le.

[b] Lib. 3, confil. &

feul

<sup>[</sup>a] In suis observas. epistol. sett. 12. lib. 1 , de Paralyst. tie. [6] De medic à bistor. de curacione fortuità, mirabili, lib. 5, cap. observat. 2.

Ela Canonifation des Béatifiés. 49 Teul Pascole douta, dans la Cause de Let. exces Saint Péregrin du Territoire de Rome, si la paralysie qui attaque les jambes, étoit plus violente que celle qui affecte les bras. Quant à la fiévre, tous les Médecins opinerent qu'il n'y avoit ure indifféque celle qui étoit capable de remuer, remment n' d'expusser ou de consumer l'humeur pas la verqui causoit la paralysie, qui peut être ger un Para-salutaire au malade; mais qu'il ne de-lytique. voit guères en attendre du soulagement, si l'humeur avoit son siège jusque dans la moëlle spinale; encore moins peut - il espérer sa guérison à la faveur d'une sièvre lente & invétérée, comme Jean - Antoine Vulpius le fit voir dans la Cause de Saint Jean de la Croix, & Marc-Ange de Marcangelis dans celle de Saint Vincent de Paule.

Toute fié-

Nous avons dit, Mr., que la sueur étoit dans les paralysies une marque naturelle de guérison; cependant Mattœuccius (a) a remarqué que si la transpiration avoit suivi l'invocation tions à faire, d'un Serviteur de Dieu, ou d'un Bien-lorsque heureux, on devroit la regarder com-viens me un commencement de miracle : la Paralysie.

[a] De Official, cur. Eccles. cap. 47, sub ### . 23.

Tome V.

50 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu, LIT. CXLII. mais parce qu'il ne faut pas attribuer à une cause surnaturelle ce qui peut être un effet de la nature; Lancisi (a) sit observer, dans la Cause de St. Jacques de la Marche, qu'une sueur qui se manisestoit peu à peu, & qui duroit pendant plusieurs semaines, n'avoit rien que de naturel; mais qu'il en falloit juger autrement, lorsqu'elle ne couloit qu'une seule fois.

Nous avons ensin indiqué plusieure

néces[aires pour que la guérison d'un Paralytique

ne couloit qu'une seule fois.

Nous avons ensin indiqué plusieurs causes de paralysie: mais, soit qu'elle provienne de statuosité, d'une qualité scorbutique, ou d'une matière vaporeuse, tous les Médecins conviennent que pour que la guérison conditions de ce mai soit censée divine, il est nécessaire qu'il soit violent & invétémer que la ré; il faut encore qu'on ne puisse pas vérison d'un l'attribuer à quelque cause passigère, vir censée qu'on n'y ait appliqué aucun reméde, vir aculeuse. Ou que du moins les remédes appliqués ayent été sans effet, & que la santé qui est survenue à l'invocation du Ciel, ait été parfaite, constante & du Ciel, ait été parfaite, constante & subitement recouvrée. Ce ne fut qu'à ce prix qu'on compta au nombre des miracles les guérisons opérées en fa-

[a] In sua dissert, super novo miraculo ejus-

& la Canonisation des Béatisiés. 51 veur des paralytiques dont il est fait Lit. cx111. mention dans les Causes de St. Pie V., de St. Stanislas Kostka, de St. Jean de la Croix, de St. Péregrin du territoire de Rome, de St. Jacques de la Marche, de St. Jean Nepomucène, de St. Vincent de Paule & de Ste. Julienne de Falconieri.

S'agit-il donc dans la Sacrée Congrégation de la discussion des miracles de cette espéce? On ne sçauroit se montrer trop attentif à l'état qui a précédé & qui a suivi la maladie, auf-roit trop exali-bien qu'à celui où se trouvoit le miner toutes malade, lorsqu'il a été subitement tarces guéri. Que si on assuroit qu'il étoit précédent également privé de tout mouvement qui accompa-& de tout sentiment; il faudra s'en-gnent & qui quérir de la manière dont il sera devenu insensible, des épreuves qu'on aura faites pour s'assurer de son insensibilité, & de l'intervalle plus ou moins long qu'il y aura eu entre la privation de tout sentiment, & la parfaite guérison. Il sera encore nécessaire de confulter les Médecins & les Anatomistes pour ne pas prendre le change sur la caule du mal & les simptômes, non plus que sur la nature de la paralysie, qui peut-être seroit telle, qu'elle pourroit

On ne sçau-

Cii

52 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu, Let. cx111. céder même subitement aux efforts de la nature, ou aux secrets de l'art. On pourra, à la faveur de ces sages précautions, se mettre en état de juger dans quelle classe on peut placer la guérison d'un Paralytique; dans la classe des miracles, ou dans celle des graces seulement. Valeriola (a) compte pieuse-ment au nombre des guérisons miraculeuses celle d'un ancien Prêtre François qu'il guérit peu-à peu d'une paralysie, avec le secours des remedes tant extérieurs qu'intérieurs; mais la Sacrée Congrégation n'approuve point de pareils miracles.

culeusemens guéries.

Celui que Jesus-Christ opéra (b) thes & per-sur un homme à qui il rendit d'une cluses; mira-seule parole l'usage d'une main qu'il avoit séche & percluse, n'étoit pas équivoque. Jeroboam n'éprouva pas moins la vertu toute-puissante du Sei-gneur, lorsqu'à la prière du Prophé-te il recouvra le mouvement de la même main qui s'étoit desséchée pendant qu'il brûloit de l'encens sur l'Autel (c). Saint Bernard rapporte une semblable guérison dans la vie de Saint

<sup>[</sup>a] Lib. 4, obser- u. 10 & 13. wat. 4. [c] 3. Reg. cap. 13. [b] Matth. 12. v.

& la Canonisation des Béatisies. 53 Malachie; sans compter celles dont les Lir. cxlit. Bulles de Canonisations de Sainte Claire d'Assile & de Saint Louis Roi de France rendent un glorieux témoignage, sur celui que les plus habiles Médecins & Anatomistes en avoient rendu les premiers, suivant les principes de leur art.

Conformément à ces régles, on ne peut guères espérer de remédier à l'a-trophie par des voies naturelles, parce que ce mal qui, pour parler le langage de la Faculté, s'apelle aridure, es un mal consiste dans l'amaigrissement & con-presque incu-somption de quelques - uns des mem-rable. bres du corps qui, ne prenant plus de

against the second of the menechent à un point qu'ils ne ressemblent plus qu'à des membres morts: ce qui a fait dire à Louis Mercat (a) que l'aridure étoit le dernier terme de la mahadie; & quoique selon Jean Fort (B), là partie desséchée ne soit pas ineurable pendant qu'elle est susceptible de douleur, la guérison en est ce-pendant très-difficile, au jugement d'un des plus célébres Médecins,

<sup>[</sup>a] De intern, mor-[b] Tom 2, Centura. bor curat. tom. 3, lib. 1, Consuls. 32. 1, cap. 15.

JA Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu,

(a) si on a négligé de la procurer d'abord. Ainsi, Mr., lorsque vous verrez que par l'intercession d'un Serviteur de Dieu une main, un bras ou une jambe reprennent l'activité qu'ils avoient perdue par l'atrophie, ne craignez pas sur la parole de Matthœuccius (b) d'y reconnoître du sur

## LETTRE CXLIII.

naturel & du divin. Je suis, &c.

De la guérison miraculeuse des Epileptiques.

LET. CILIII.

O Saint Matthieu, nous trouverons que le même fait que nous allons citer est raporté par Saint Marc (c) & par Saint Luc (d). Nous trouverons au chapitre 7°., « Qu'un homme s'approcha de JESUS-CHRIST, se pietta à genoux à ses pieds, & lui dit: Seigneur, ayez pitié de mon

[a] Donat. Anton. nonisa., sis. 3, cap. 3, ab alto-mari de medend. buman. corpor. quent.
cap. 14.
[b] In practica 5 16.
Theologo-Canonica ad causas Beatisi. 5 Ca-

, & la Canonisation des Béatisies. 35 " fils qui est lunatique, & qui sout- Ler. exert. » fre beaucoup: car il tombe fouvent » dans le feu, & souvent dans l'eau. Voilà l'état du malade, voyons maintenant sa guérison. Le Seigneur, continue notre Évangéliste, se le sit ame-Guérison

rée par J. C.

ner, & ayant menacé le démon, il d'un Luncai. sortit de l'enfant, lequel sut guéri à que ou Epil'instant même.

Cet enfant, selon Origenes, Saint Chrysostôme & Saint Jerôme, n'avoit aucune cause de maladie. Ils croient que le démon pour tromper les hommes, & pour les engager à blaiphémer contre le Créateur de la lune, & contre cet astre comme cause de maladies, tourmentoit plus violemment. les malades en certain tems qu'en d'autres, suivant l'accroissement ou le déclin de la lune. Quelques autres pensent que l'enfant dont nous parlons, étoit épileptique, & que par conséquent il devoit être beaucoup plus tourmenté dans le plein de la lune qu'aux autres tems. Calmet est de ce sentiment, & en cela il fuit celui d'Ader, de Valesius & de Zacchias. Les Bulles des Canonisations de St. Stanislas Evêque, & de Saint Louis Archevêque de Tou-. louse, aussi-bien que les Auditeurs de C iv

Digitized by Google

Jo Let. fur la Béat. des Serv. de Dieus.

Let. extin. Rote, dans le rapport des Causes de Ste.

Françoise Romaine & de St. André

Corsin, parlent aussi de quelques per
sonnes qui, attaquées d'épilepsie, en

avoient été miraculeusement déli
vrées.

On explique ce que c'est que l'Egilepsie

L'épilepsie est un mot qui dérive: que de verbe grec iman Cann qui signifie surprendre & empoigner, à cause que ce mal faisit & surmonte les sens de: telle forte que le malade semble mort. Les Latins l'ont appelle comitialis morbus, parce que s'il fut avenu dans les assemblées du peuple Romain qui s'apir pelloient comitia, que quelqu'un fût. Eurpris de quelque accès d'épilepsie, on rompoit l'assemblée; car cet accident passoit pour un sinistre présage. On l'appelle aussi mal-caduc, du verbe: latin, cadere, tomber; haut-mal, en: ce qu'il attaque la tête qui est la partie du corps la plus haute; mal de St... Jean, par analogie à la tête de ce Saint qui fut décapité par l'ordre d'Hérodes; & enfin les Grecs ontappellé cette ma-ladie divine & facrée, soit parce qu'elle affecte la plus noble partie du corps, soit qu'elle soit envoyée par une punition spéciale de Dieu.

& la Canonisation des Béatifiés. férentes étymologies; ce dont tous les Lit. exim. Médecins conviennent avec leur divin Galien (a), c'est que l'épilepsie prise en elle-même, n'est autre chose au'une convulsion de tout le corps ou de quelques-unes de ses parties, avec lélion de l'entendement & des sens, qui vient paraccès & de tems en tems. L'épilepsie, dit Schenckius (b), procéde d'une abondance d'humeurs malignes & âcres qui, se mêlant avec les elprits animaux, leur donnent un mouvement extraordinaire & déréglé.

Mais laissons Messieurs les Médeeins étaler leur doctrine sur la nature & les caufes de l'épilepsie, & arrêtons-nous à ce qui intéresse le plus la matière des miracles que nous traitons. Ce sont les symptômes de cette fâcheuse & humiliante maladie. Dans le paroxisme ou redoublement du mal, l'épileptique tombe subite-ment par terre, & paroît hors de lui-sie. même; il jette de l'écume par la bouche, il s'agite & se tord les membres, ferre les dents, se mord quelquefois la langue & les levres. Il a les yeux-

[a] Lib. 1. de Sympt. lepsia, in suis observate Cauf cap. 8. Medicinalibus [b] Lib. 1, de Epis

l'Epilep-

58 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu: LET. CLXIII. fixes, le visage rouge, livide, gonflé, les poings fermés. Il se donne des coups sur la poitrine, ou se frappe la tête contre terre. L'accès fini, il reste étonné & assoupi; ensuite il revient à lui, sans se souvenir de ce qui s'est passé. Il ne se plaint que d'une pesanteur de tête, d'un accablement univer-1el & d'une grande lassitude.

On doit indes Epileptiques par les Symptômes de leur mal.

Zacchias (a) expliquant les différens ger de l'état dégrés de la maladie des épileptiques, veut qu'on en juge par la violence, la multirude & la durée des accès qu'ils souffrent, & par les suites de ces accès. I œvinius Lemnius [b] a observé qu'il y a des épileptiques qui hurlent, d'autres qui aboient, d'autres qui sifflent & grincent des dents, d'autres qui jettent d'horribles cris, & quelques-autres qui se taisent tout-à-fait.

On peut encore juger par les circonstances de la force de l'épilepsie; car si elle est héréditaire, c'est-à dire,

est un mal fance, & si elle survient après l'âge rable dans de 25 ans, il est presque impossible ceux qui ont d'en guérir, selon Hippocrate & Tozpassé l'âge de

15 ans.

[b] De occultis natu-[a] Quaft. Medicora miraculis, lib. 2, Legal, lib. 9, consil. 17 , ##m, [. cap. 3.

. & la Canonisation des Béatisses. 50 zius [a]. Ce n'est pas qu'il ne se soit Let. celles jamais trouvé d'Epileptiques qui, âgés de 25 ans & plus, avent recouvré leur santé: Sennert a observé le contraire. Elle a pu se rétablir à la faveur d'une crise naturelle ou d'un reméde violent, d'une siévre ou d'une gale survenue à propos, & même d'une métastase ou transport de la matière morbifique dans un autre endroit que celui qui étoit le foyer de la maladie. On prétend seulement que l'âge de 25 ans met à la guérison de l'épilepsie un obstacle qui ne se surmonte que rarement, comme Riverius [b] l'a fort bien remarqué après Hippocrate \*.

Conséquemment, Mr., à ce que uns nous venons de dire, il faut conclure dent que c'est que l'épilepsie n'est que légère des que "" remêde le malade peut se tenir ferme sur les lepsie, que de

25 annum incurabilis le sang d'un

dicatur Epilepsia ab homme qui a

Hippocrate, hoc ta- ésé décollé.

men non est perpetuz L'a-t-on ja-

veritatis; multos enim mais éprou-

ztate provectos ab ve? Et si on

hoc morbo liberatos ne l'a

\* Ouelanes-

[a] Aphor. 7, sett 5, ubi fic : Epilepsiæ, quibus ante pubertatem fiunt, mutationem accipiunt, quibus autem vigelimo quinto anno fiunt, ferè commoriuntur.

fuisse, pluribus obser-fait, [b] In praxi medicâ. relatum peut-on vationibus est, quamvis tamen voir ? zir. de Epilepfia, ubi

hoc rarò contingat. se: Licet enim post

60 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu;

LET. CLXIII. pieds, & que dans le plus fort de sont mal, il se conserve dans la possession. de lui-même & de sa raison : rien de tout cela n'est impossible dans les attaques d'une légère épilepsie, ou volontairement procurée. Telle étoit, au jugement de Marcel Donat [a], celle d'un certain bâteleur qu'il guérit heureusement; mais, pour ne pas por-ter sa réussite au-delà de sa juste valeur, il déclare que son malade n'étoit pas attaqué de l'épilepsie idiopathique ou essentielle qui survient par le seul vice du cerveau, mais de la simpatique ou accidentelle, qui est précédée de quelqu'autremaladie. Cette distinction dervit de base au suffrage que Lancis porta dans la Cause de la Bienheureuse: Hyacinthe de Mariscotti...

La guéri. Conséquemment encore à toutes fon parfaise ces explications, on doit opiner pour de l'Epilepsie le miracle dans la guérison parfaite de dont les ac- l'épilepsie dont les symptômes étoient seis sont violens et supé graves & propres à épuiser toute la rieurs aux vertu des remédes naturels. & qui a remédes bu- cependant survi de près la consiance mains, doit avec laquelle on a eu recours à Dieus être regardée par l'intercession de ses serviteurs:

<sup>[</sup>a] De medicâ bistoria mirabili, lib. 2

E la Canonisation des Béatisses. 61 d'est ce que Sinibald n'oublie pas d'in-Lex. carrier finuer en votant dans la Cause de St.

Jacques de la Marche.

Les Médecins distinguent deux for- 11 y a dens tes de passions épileptiques; l'une qu'ils sortes de pas-appellent Paroxisme, & l'autre Dia-sions Epilep-these. Dans la première les accès sont périodiques & reviennent par intervalles réglés, comme les accès desfiévres intermittentes. Dans la seconde le mal a son siège dans la disposition. ou constitution de l'homme, tant naturelle que contre nature. La cessation du Paroxisme n'a rien de surnaturel, puisqu'on voit des épileptiques qui, tombés par terre, se relèvent peu-à-peu d'eux-mêmes, & sans le secours de la médecine. Toute la difficulté so réduit donc à la Diathése; & elle fut agitée dans la Cause de la bienheureuse Une Reli-Hyacinthe, à l'invocation de laquelle giense est sur une certaine Religieuse fut subitement pitement gué-& parfaitement guérie de l'épilepsie son Epilep. béréditaire dont elle n'avoit reflenti sique, les premières attaques qu'après l'âge Diathese, de 25 ans, & contre laquelle elle avoir. employé en vain tous les remédes na-turels: bien plus, son mal guéri, elle avoit usé d'alimens capables de l'y faire retomber. Le Promoteur de la

62 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu,

Oppositions teur, opposa que la procédure qui condu Promo- cernoit cette guérison, n'avoit été inse teur de la truite que 18 mois après le dernier Paroxisme; qu'on ignoroit si, pendant

Paroxisme; qu'on ignoroit si, pendant cet intervalle, il n'étoit pas survenu de nouvelles attaques; que la Religieuse vivant encore pouvoit retember dans les mêmes accidens dont elle avoit été délivrée: d'où il concluoit qu'on ne devoit pas approuver comme miraculeux, le retour de sa santé.

Réponse des Postulateurs.

Les Postulateurs s'efforçoient de prouver que depuisle premier moment que la Religieuse avoit commencé à se bien porter, elle n'avoit pas resenti la moindre atteinte de son mal; que cela suffisoit, puisque le droit canonique n'exige l'épreuve que d'un an, pour permettre à un Prêtre de reprendre les fonctions qui lui étoient interdites à raison d'épilepsie, & que la rechute après tout, auroit-elle été réelle, ne devoit pas être regardée comme un mauvais reste de la précédente maladie, mais comme l'esset d'une maladie nouvelle causée par la qualité nuisible des alimens dont la Religieuse

Réplique nuisible des alimens dont la Religieuse du Promo avoit fait usage.

teur de la Le Promoteur répliqua que l'exem-

. & la Canonisation des Béatifiés. 63 ple du Prêtre épileptique ne prouvoit Let. exerts rien; parce qu'en cas de rechute, on pouvoit lui interdire de nouveau la célébration des Saints Mystères, au lieu qu'un miracle une fois approuvé, on ne peut guéres en venir à une retractatión. L'approbation de celui dont nous parlons fut différée, & ne se don- l'aprobation na qu'après treize années de date, pen-du miracle. dant lesquelles on avoit soin de produire de tems en tems des preuves du recouvrement parfait & constant de la santé de la Religieuse. On proposa un miracle semblable dans la Cause de Saint Jacques de la Marche, mais aussi sans succès, pour les mêmes raisons que nous venons d'alléguer avec le Promoteur de la Foi. Je suis, &c.

On différa

## LETTRE C XLIV.

De la guérison miraculeuse de la Manie & de l'Hydrophobie.

I. E perdons point de vue, Mr., Let. exclv. les Evangélistes. St. Matthieu & St. Luc (a) nous apprennent que JESUS-CHRIST guérit deux possédés qui étoient si furieux, que personne

[a] Utrobique cap. 2.

64 Let. sur la Beat. des Serv. de Dieu ...

qui leur servoient de retraite. Ader (a) prétend que ces deux hommes étoient lycanthrophes ou maniaques;

mais soit qu'ils sussent attaqués de ly-Grec: parla tant que le biensait de leur guérison qui signifie n'en étoit ni moins signalé, ni moins furor; insa-prodigieux. Les Bulles de Canonisation de St. Pierre Célestin & de Ste.

Claire nous fournissent des exemples de semblables prodiges; & au rapport de Wading (b), St. Antoine de Padoué délivra un maniaque qui l'interrom-

poit dans ses discours. Jugeons, Mr., de la grandeur de

ces miracles par la nature & les symp Idee de la tomes des maladies qui en ont été maladie apl'objet. La lycanthrophie est une espépellée Lycance de délire mélancolique dans lequel throphie.

les malades s'imaginent être changésen loups; ils hurlent comme eux, conrent la nuit, les rues & les champs, marchent à quatre pattes, outragent ceux qu'ils rencontrent, & fusent de jour la compagnie des hommes. Voilà d'où vient que le peuple appelle les Lycantrophes Loups-garous. La manie

<sup>(</sup>a) De morbis evan-(b) In Annal, ad and zelicis, enerratione 5. 12314

& la Canonifation des Béatifies. Os me différe presque point de la lycan-Let crisv. throphie; c'est un délire perpétuel & furieux, sans sièvre. Les maniaques se maladie apjettent sur tout ce qui se présente, pellée Manie. brisent tout, maltraitent ceux qu'ils peuvent attraper; ils déchirent leurs propres habits, & mordent comme des chiens, en sorte qu'on est obligé de les enchaîner, encore rompent-ils souvent leurs liens.

Mais quelle peut être la cause d'un mal si violent & si pernicieux? Nicolas Piso [a], Forestus [b], Sennert [c] Canses & Silvaticus [d] enseignent qu'il a sa la Manie. fource dans les passions de colère, de erainte, de tristesse, & qu'il peut aussi provenir aisement d'une trop grande: assiduité & contention d'esprit à l'é-

tude.

Il paroît, Mr., par ce que nous venons de dire de la manie, que de toutes les maladies elle est une des plusférieuses; aussi Galien ne trouve prelqu'aucune ressource dans les mania- La Manie

<sup>(</sup>a) Libe t, de cog- (c) Institut, lib. 2, presque incunoscendis & de curandis part. 3, sect. 2, cap. rable. morbis, cap. 24. 4, pag. 421.

<sup>(</sup>b) In schol. ad ob- (d) Centur, I, consprvat. 21, lib, 10, sil, 53, pag. 57. 20g. 179.

· 66 Let. sur la Beat. des Serv. de Dien,

Let. Certiv. ques de quelque espèce qu'ils soient; Nulla deliratio, dit-il, tuta est. Curtius Martinellus désespère, pour ainsi dire, de leur guérison; ægrè ac dissicile curatur; & surtout on ne peut compter, selon Thomas Willis (a), sur le rétablissement de seur santé, lorsque la manie qui ses agite est invétérée ou héréditaire, ou causée par la morsure d'un chien enragé. Doloeus (b) en apporte la raison: c'est que les anciennes traces du cerveau étant venues à s'essacer, il n'est pas possible de les y réimprimer.

On peut trouver chez les Auteurs qui ont écrit en matière de médecine, plusieurs autres éclaircissemens qui regardent la manie, aussi bien que le jugement qu'on doit porter de sa guérison & de sa cessation. Car quelque difficile qu'en soit la cure, elle n'est cependant pas impossible. Hippocrate (c) & Riverius (d) enseignent que

(a) Lib. 1, de mor- sublata.... minime bis anima nobiliores restitui possunt facultates obsidentibus, (c) Apporis. 52, sic

cap 10.

(b) Encyclopedia, lib. quæ cum risu fiunt, 1, tiv de Mania, pag. securiores.

45, ubi sie: In cerebro enim vestigia olim impressa, sed posteà

(d) Cap de Maniâ, 5. facilius curatur, '

& la Canonisation des Béatisiés. 67 le rire est dans les maniaques un heu- Lit. cxliv: reux pronostic; mais il faut prendre garde que le ris qui semble leur écha- of per quelquesois ne soit en esse un mou-dangérense vement convulsif, tel que sut celui le à guérir de Tycon qui, au rapport du même lorsquelle est Hippocrate (a), ayant reçu un coup accompagnée de fusil dans la poitrine, fut saisi d'un de ris. ris forcé que son scholiaste Vallesius (b) explique d'un mouvement convulut analogue au rire.

S'il y a des maniaques qui semblent 11 ly a des rire, il y en a d'autres, Mr., qui pa-Maniaques roissent parler raison, & si bien qu'on qui contre-les croiroit guéris: mais Corneille Cel-font les sages; sus avertit (c) de ne s'y pas laisser il fant se détromper; ce n'est, dit-il, qu'une ruse artissee. dont ils se servent pour le délivrer des chaînes ou des liens qui les incommodent. Il faut cependant convenir qu'il y a quelquetois dans la ma-niagnes nie de véritables suspensions d'accès, de bons momais ce ne sont que des suspensions, mens où leur comme Etmuller l'a fort bien obtervé (d).

réellement suspendue

dam motum rifui si- pour quelque (a) 5. Epid. text. 94. (b) In commentar. milem.

pag. 277, ubi fic : Ego verò ut in controversijs dixi, non arbitror hunc fuisse risum, sed convultivum

<sup>(</sup>c) Lib. 1 , cap. 18. (d) De deliriis, tit. quoad prognosim Ma-

08 Let. sur la Beat. des Serv. de Dieu .

Let. exity. Disons, Mr., & cela pour exciter l'emulation de ceux à qui il appartient par état de connoître de cette lâcheuse maladie, ou de consoler ceux

Il ne faut qu'elle intéresse; disons qu'elle n'est pas déséspé-pas toujours à l'épreuve de la vertu rer entière- des remédes & des ressources que fourguérison des nissent la nature & le tempérament. · Maniaques.

Schenkius (a) raporte plusieurs exemples de maniaques dont les uns avoient heureusement éprouvé que la nature avoit suppléé chez eux à la foiblesse de l'art, & dont les autresavoient trouvé dans l'art de quoi suppléer efficacement à la foiblesse de la nature; soit par l'ulage de l'allébore la si familier aux anciens, & si salutaire

Reméde contre" Manie.

aux maniaques; soit par desfréquentes saignées; soit par de grandes évacuations, si c'est le tempérament qui agit par lui-même, ou par des sueurs abondantes qui surviennent à propos. Tels

font les moyens de guérison indiqués
On se gué- par Sennett (b) & les autres sameux
ris quelque-

fois de la [a] Observat. Me- fanati funt ex reiteratis Manie à la dicinal, lib. 1, de Mu- frequenter venæ secfaveur d'une nia, verbo, curatio, ob- tionibus, & posteà inautre mala-fervat. 2. & 3. columes longam duxe-die qui fur- (b) Pract. lib. 1, runt vitam... incoviens.

part 2, cap. 15, pag. handa verò curatio à

194, ubi fic: Plurimi venz sectione. . . eft.

& la Canonisation des Béatisiés. 60 Médecins. Hippocrate (a) cite l'exem-Lir. cxliv. ple remarquable d'un maniaque qui le trouva guéri à la faveur de la suppression d'un flux hémorroidal accompagnée d'une fiévre aiguë & violente. Riverius (b) attribue le même bon effet à la fiévre tierce, ou quarte, & Hippocrate (c) à la métastale par laquelle une maladie prend la place d'une autre.

Revenons maintenant, Mr., à la Sacrée Congrégation des Rites, dont nous ne nous écartons si souvent que pour mieux réussir dans la découverte des points de pratique qui nous y doivent fixer. Y propose-t-on la gueri-de rison d'un maniaque, comme ayant dans la Saété miraculeusement opérée par l'inter-gasion, lorscession d'un serviteur de Dieu ou d'un qu'on y pro-Bienheureux? il faut d'abord prouver pose la gué-

Ce qui es crée Congrérison miracu-133, juxtà Vallini di- leuse Maniaque.

autem venæ sectio in hoc affectu tam singudare præsidium, multi Maniaci ab aliis derelicti hoc solo reamedio sanati sunt.... via ad salutem est infignis aliqua evacuatio per alvum aut per sudorem.

(a) 4. Epidem. num.

vilionem. (b) In praxi Medicâ.

lib. 1 , cap. 13.

(c) In diebus judicatoribus, num. 10, ubi ais: Infaniam aliquan**fuborto** dò curatam dolore ad pedes, aut per tustim vehemen-

70 Let. furla Béat. des Serv. de Dieu,

Lit. cruv. que la manie étoit réelle, & accompagnée des symptômes furieux & effrayans. Il faut démontrer ensuite qu'elle étoit invétérée; car si elle étoit récente, elle ne suffiroit pas pour constituer une maladie de l'ordre de celles dont la guérison est réputée miraculeuse. Ce n'est pas assez; on veut scavoir si le malade a recouvré subitement la santé. Cela ne suffit pas encore: on demande s'il ne lui est point resté un certain étourdissement de tête, ou une certaine stupidité dans l'esprit; parce que s'il en étoit ainsi, ce seroit une marque qu'il n'auroit été guéri qu'imparfaitement. On ne doit pas manquer de s'informer sur tout en quel tems la maladie a cessé; car si c'étoit pendant la canicule, dans le solstice, ou dans l'équinoxe, il n'y auroit peut-être en cela rien de surnaturel. Il est enfin nécessaire de s'instruire de la durée du tems qui s'est écoulé depuis la guérison, qui ne peut être censée parfaite qu'autant qu'une longue date répond de la folidité. Il est bon de se rappeller ici ce que nous avons dit des précautions que prend la Sacrée Congrégation, avant d'approuver un miracle en matière d'épilepsie.

& la Canonisation des Béatifiés. 71

II. Quant à l'hydrophobie \* dont LET. CELIV. les Médecins font mention, c'est une crainte extrême de l'eau causée par drophobie, la rage, & presque toujours accom-mot Gree pagnée d'une furieuse manie. C'est un composé de symptome qui arrive aux malades mordus de bêtes enragées. Galien prétend times que le chien est le seul animal qui enrage: Rabies cani soli accidit: mais pour le coup il se trompe, ou il faut donne se pas le
ner le démenti à Aristote (a), à Avicenseul animal
ne & à Fernelius qui, fondés sur des qui puisse exexemples, soutiennent que les loups, rager. les chameaux, les porcs, les bœuts, les renards & plusieurs autres animaux, sans excepter même le coq & la poule, sont susceptibles de la maladie qu'on apelle rage. Aimé de Portugal raconte qu'un Marchand de Thessalonique fut mordu avec toute sa famille par un chat enragé, & qu'ils moururent tous en même tems, & en peu dans les plus cruelles convulsions. Un Espagnol qu'un chat encore enragé mordit au doigt, éprouva le même malheureux sort, comme on le peut voir par son épitaphe (b) qu'on lit

(a) 8. De Historia animalium, cap. 22 & 24 apud Avicenam & Fernelium.

(b) Hospes, difce novum mortis genus:

72 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu. LET. CXLIV. dans l'Eglise de Sainte Marie proche la porte Flaminienne à Rome.

Ces exemples ne permettent pas de laisser le chien dans la possession funeste du malheur exclusif d'enrager seul: & de - là vient que Gaspar de Reges (a) voulant justifier Galien, donne à ses paroles une interprétation favorable, & dit qu'il n'a pas préten-du autre chose, sinon que le chien est celui de tous les animaux le plus

Aujet à la rage.

Cette furieuse maladie ne provient pas nécessairement d'une cause extrin-Téque & étrangère au sujet qui en est attaqué, telle que le seroit une morsure venimeuse, puisque cette cause n'a pu avoir lieu à l'égard du premier chien qui a enragé; car s'il a été le premier qui ait enrage, ce n'a pu être par la morsure d'un autre chien qui eût la rage. Il y a des Médecins qui enseignent que cette maladie ne s'engendre point d'elle-même dans l'homme, comme dans les animaux; mais il Les bom- y en a d'autres qui sont d'un avis con-

mes peuvent Improba felis, contracter la Dum trahitur, digitum mordet, & intereo. ∫ans [a] In suo jucunda- po, quast. 61, num. causée rum quast. Elypsio Cam. 4. traire

& la Canonisation des Béatisiés. 73 traire, & qui estiment qu'il peut se Let. exciv. former dans le corps humain des hu-par aucun meurs virulentes semblables à celles venin étranqui causent la rage dans un chien, ger. qui indépendamment de leur venin étranger jettent les hommes dans l'hydrophobie. C'est le sentiment de Salius Diversus (a), & de Gaspar de Reges (b) qui soutient que la rage peut provenir & de la corruption de l'air, & de quelque maligne disposition intérieure, sans que l'infection de l'air y ait aucune part.

Une chaleur excessive & une colère Causes or-violente, & souvent l'une & l'autre dinaires de ensemble, sont les causes plus ordinai-bie. res de l'hydrophobie : aussi remarquons-nous que les chiens enragés ne sont jamais plus communs que dans le mois d'Août. On remarque encore que l'araignée & la vipère irritées deviennent extrêmement venimeules; & la colère peut tellement corrompre & infecter la falive & les autres fluides, qu'on tombe par leur communication, dans les mêmes accidens qu'on éprouve dans les maladies con-

[a] Cap. 19, fol. [b] Quast. 328,de affett particul. 20 & 214 [b] Quast. 61, num. Tome V.

tagieules.

74 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu :

Les animaux travailles de la rage LIT. extiv. Les ani- deviennent hydrophobites. Il en est maux enra-ainsi des hommes qui ont été mordus

phobises.

gés devien- par quelque animal enragé. On en bydro- a vu un exemple à Bologne dans l'hôr-pital de Sainte Marie de la Mort. L'École des Arabes ajoûte qu'on aperçoit de petits chiens, ou quelque chose de semblable, dans les urines des enragés; ce qui est confirmé par le Bienheureux Pierre Damien (a).

Rai/on phobites craigrent l'eau.

Donat (b) attribue leur aversion pour pour laquelle l'eau à la lésion de leur jugement causée par les figures & les images de chiens que leur imagination ne cesse de leur présenter; de sorte qu'à force de se figurer qu'ils ont des chiens devant les yeux, ils s'imaginent qu'ils font eux-mêmes devenus chiens, & alors surtout, lorsqu'ils regardent l'eau, il leur semble y voir ces animaux. Salius Diversus n'est pas de ce sentiment; & dit que la raison pour laquelle les Hydrophobites craignent l'eau, c'est que l'ulage de l'eau & des liqueurs remue & excite en eux l'humeur virulente, de façon qu'elle ébran-

<sup>(</sup>a) Lib. I . epistol. toriâ mirabili, lib. 6; ad Pontifi. epift. 5. eap. 1, pag. 295. [b] De medica bif-

E la Canonisation des Béatisiés. 75

le violemment les parties intérieures. Let. cxuv. Selon Donat, au même endroit cité, il n'y a que le seul enragé qui puisse découvrir les petits chiens qu'on suppose cachés dans les urines de ceux qui ont la rage; & Gaspar de Reges fait remarquer que le Bienheureux Pierre Damien rapportoit ce qu'il avoit entendu, & non pas ce qu'il avoit vu.

C'est - à - dire, Mr., que l'histoire des petits chiens ne passe pas chez les Médecins mêmes pour un dogme de la faculté; mais il ne leur est pas également libre de croire ou de ne point 11 fant dis-croire les trois dégrés de l'hydropho-singuer trois bie. Ils doivent nécessairement la dégrés on distinguer en trois tems dissérens, dans trois tems dissérens dans la dissérens das fon commencement, dans fon pro-l'Hydrophe. grès & dans toute fa violence. On ne bie. la discerne qu'à peine dans son commencement, n'ayant, pour ainsi dire, d'autres symptômes que l'insomnie, qu'une chaleur vague & qu'une altération dont on ne peut indiquer la cause. Son progrès ne se fait sentir ordinairement que vers le quarantiéme jour, quoique le venin fut peut-étre caché depuis plusieurs années, & alors le malade paroît inquiet & colère. Il a les yeux étincellans & les

76 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu,

Let. cxliv. paupières agitées de mouvemens convulsifs. Il témoigne avec une sois ardente quelou'aversion pour tous les
liquides. Que si la violence des accès est telle que l'hydrophobite écume
de la bouche, essraye des yeux, jette
d'horribles cris, se déchire & se mord
lui - même, sans épargner les autres,
& s'il regarde avec horreur tout ce

qui se peut boire, le mal est rendu à L'Hydro - son dernier période. Il n'est pas inphobie n'est curable dans son commencement, ni
pas incurable dans son même dans son progrès; mais parvecommence - nu à son plus violent dégré, les homment & dans mes n'y peuvent rien, au jugement
son progrès; de la plûpart des Docteurs en médemais parvenue à son dernier dégré de
plus d'autre ressource qu'en Dieu,
violence, elle Ne soyez pas surpris, Mr., que ne

essence, ene remé-prétendant pas nous ériger en Médede. cins, nous n'indiquions pas les remédes qu'on peut employer contre la ra-

[a] Rudius, de morbis occulsis, fol. 132, alii... Stalpartius, obeap. 13... Lomnius, obfervat lib. 2, fol. 63... observat. 100, pag.
Fonseca, Consult. Meubi affert illud Ovidii,

Tollere nodosam nescis Medicina podagram, Nec formidasis ulla medesur aquis.

& la Canonisation des Béatisies. 77 ge, lorsqu'elle n'est encore qu'impar- Let. caliv. faite. Nous laissons ce soin au sçavant Lœvinus Lemnius qui en a fait un charitable recueil. Pour nous, nous nous contenterons d'emprunter de la médecine ce qui peut contribuer à régler & à fixer le jugement qu'on doit porter sur la guérison miraculeuse de la rage, & de fon principal symptôme qui est l'hydrophobie. Ce jugement ne sera pas précipité, si on fait atten-tion que la guérison de cette mala-son de la Radie n'est quelquesois qu'apparente. ge n'est quel-Abel Roscius sameux Médecin le prou-quesois qu'ap-ve par un fait qu'il communique par parense. une Lettre (a) à Hildanus, & qui arriva 1581. Le voici.

Une certaine Dame parente d'Abel, avoit été mordue par un chien enragé: exemple qui on appella les plus habiles Médecins prouve qu'aqui employèrent les plus excellens re- près avoir médes. La malade s'en trouva si bien, la Rage, il qu'en peu de jours elle ne ressentit ne faut pas plus, pas même la moindre impression trop sompter ou atteinte de son mal. Mais après sept sur cette guéans d'un heureux intervalle, la mala-rison. die se reproduisit avec un redoublement de violence dans ses symptômes.

On cite un

<sup>[</sup>a] Has litteras recensuit observat. 86, Centure i, fol . 65.

78 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu;

des mêmes remédes qui y avoient déjà été employés, & reparut pour la troisième fois, après un intervalle encore de sept ans. La malade ensin après six années d'une nouvelle convalescence, c'est-à-dire, la vingtième, à compter depuis le tems qu'elle avoit été mordue, éprouvoit encore de fréquentes attaques, mais moins violentes, de son ancien mal.

La guérison de la rage & de l'hydrophobie ne peut donc passer pour miraculeuse, qu'aux mêmes conditions, à peu près, auxquelles la guérison de

la manie est réputée telle.

Conditions
Non, Mr.: on exige aussi dans celle-là la preuve; 1°. que celui qui a été guéri, guérison de avoit été véritablement mordu; 2°. qu'il dé l'Hydro-l'avoit été par un animal réellement enphobie est ragé&hydrophobite; 3°. que sa maladie consée mira-étoit accompagnée de tous les symptomes qui caractérisent la rage & l'hydrophobie. Ces trois conditions sont également nécessaires dans les trois disférens dégrés de la maladie. Que si dans le tems de la guérison, la maladie n'étoit encore que dans son premier dégré & ne faisoit que commencer, on pourra faire consister la sorce du mi-

& la Canonisation des Béatisses. 79 racle en ce que le malade devant na-Lit. CXLIV.

turellement essuyer dans la suite toute la violence du mal dont il avoit senti les premières atteintes, s'en étoit trouvé parfaitement délivré; & cela sans le secours de l'art ou de la nature. mais par la seule intercession du serviteur de Dieu, ou du Bienheureux en qui on avoit placé sa consiance. Il faudra ajoûter que le tems qui s'est écoulé depuis le recouvrement de la fanté a été si considérable, que les Médecins ont jugé qu'il n'y avoit point de rechute à craindre. Ce ne sera pas assez de le dire; il sera nécessaire de le prouver, & cette nécessité s'étend au cas même où la maladie seroit parvenue à son second dégré; mais si elle étoit rendue à son dernier période, il suffiroit, pour établir le miracle, de démontrer qu'elle a cessé dès-qu'on a eu recours à une fervente prière; parce que si on y retomboir, ce seroit une marque qu'elle n'étoit que dans fon second dégré.

La guérison de la rage & de l'hydrophobie est si difficile aux hommes, que Dieu semble avoir réservé à ses Saints le privilége de la procurer. De toutes les Eglises dédiées à la gloire

D iv

80 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu. Let. criev. des Saints, il n'en est pas de plus cé-

Eglises et lébre en ce genre de prodiges, que lébres pour celle de St. Bellin; puisqu'au rapport la. guérison de Cœlius Rhodiginus (a), il a suffi à miraculeuse de la morsuenragés.

plusieurs d'en toucher les cless, pour re des chiens être guéris de la morsure virulente des chiens enragés. Matthiolus (b) nous afsure que de son tems, il étoit très-rare que ceux qui avoient eu le malheur d'être mordus par ces animaux, eussent recours aux Médecins, mais qu'ils couroient presque tous aux Eglises de St. Domnin & de St. Bellin. Molanus (c) \* 11 a été Thyrsus Gonzalve \* (d) Joseph Prola

Général Jésnites.

des (e) rapportent la même chose de l'Eglise de St. Hubert honoré à Liége. Théophile Raynaud (f) reconnoît ka même vertu dans Ste. Walpurge; & il ajoûte, sur le témoignage de Chapravilla, qu'un nommé Jean Calvin ayant eu un enfant mordu par un chien hy-

<sup>(</sup>a) Antiquar. lectis Religionis Cathol. tion., lib. 17, cap. 18. cap. 8.

<sup>[</sup>b] Comment. in cap. 37, lib. 6. Dioscori.

<sup>(</sup>e) In sua opere do novendialibus supplicationibus, cap. 12.

<sup>(</sup>c) In natalibus Sanctorum Belgii, ad diem 25 Martii.

<sup>[</sup>f] Oper. som. 8, loco inscripto, tituli cultus San corum fpecialis, pag. 651.

<sup>(</sup>d) Tom, 2, verita-

& la Canonisation des Béatifies. 81 drophobite, renvoya cet enfant à St. Lir. extiv. Hubert pour être guéri par son intercession. Dieu veuille, Mr, que nous n'ayons pas besoin de faire ce pélérinage. Je suis, &c.

## LETTRE CXLV.

De la guérison miraculeuse de l'Hydropisie & de l'Empyême.

1. L'Évangile nous apprend encore, Lir. exev. Mr., que Jesus-Christ étant entré chez un des principaux Pharisiens pour y manger, rendit la santé à un hydropique. Quoiqu'il en soit des qualités de sa maladie raportées par Ader (a), car les Evangélistes n'entrent pas toujours dans le détail des circonstances qui accompagnent les guérisons opérées par le Sauveur; on ne peut douter que celle de notre hydropique ne fût divine & miraculeuse.

L'hydropisie est une maladie causée par un amas d'eau dans quelque par- de l'Hydropitie du corps. Elle prend différens noms, sie, & notion suivant les parties qu'elle occupe. Cel-de ses difféle qui est produite par un épanchement d'eau, ou dans les cavités, ou

(a) De morbis evangelisis, enarrat. 10.

Définition

82 Let. sur la Beat. des Serv. de Dieu,

LET. CILV. entre le péritoine & les muscles, s'appelle ascite. Celle qui est causée par de l'air ou des vents, se nomme tympanite; parce qu'en frapant le ventre il raisonne comme un tambour, nom-Celle enfin mé en latin tympanum. qui se forme par la lymphe, ou l'eau qui séjourne dans le corps adipeux en-tre la peau & la chair, est appellée anasarque: C'est une tumeur ou en-flure cœdémateuse de toute l'habitude du corps, qui retient l'impression du doigt, & qui est accompagnée de langueur, de pâleur, de difficulté de respirer & de quelques autres symptomes qui dénotent la cachexie ou la mauvaise habitude du corps. On peut encore distinguer l'hydropisie, en hydropisie commençante & en hydro-pisie formée. Lorsqu'elle occupe tout le corps, Pascole l'appelle universelle; & particulière, si elle n'en occupe qu'une partie.

Or, Mr., suivant les principes que nous avons constamment établis, une

La guéri- guérison ne peut être censée miracuson de toute leuse & divine, qu'autant que la masorte d'Hydro ladie qui en faisoit l'objet étoit grapisse ne doit
pas être cenve & difficile à traiter; ce qu'on ne
sée miracu- peut pas dire d'une hydropisse comleuse.

& la Canonisation des Béatisses. 3?

mençante; & par consequent il ne s'a- Ler. cxLv. git ici que de celles dont la cure paroît comme désespérée. L'ascite est de ce nombre. L'enflure dans le ventre, dans les pieds, les jambes & les cuisses, une soif insupportable avec une toux séche, en sont les symptômes: & elles ne le sont pas moins d'une mort prochaine, au jugement des Médecins cités par Mr. Tozzius (a). La tympanite se guérit aisément dans les jeunes gens, pourvu qu'il n'y ait ni lésion ni obstruction dans les entrailles. Il en est encore ainsi, lorsqu'elle ne fait que commencer; mais elle est presque sans reméde, si elle se trouve jointe à l'ascite, & accompagnée d'une rétention d'urine; si le corps surabonde de bile, & enfin si l'hydropique ressent des douleurs de foye & d'estomach. Ce furent les remarques de Mr. de Lancisi dans la Cause de Saint François Regis.

L'hydropisie qu'on nomme anasarque, céde aisément à la vertu d'une bonne & forte crise; mais il est difficile d'y remédier dans un vieillard, & lorsqu'il y a obstruction, fiévre & épuisement. Après tout, Mr., on peut come

<sup>(</sup>a) Lib. 1, pag. 216.

Let. furla Béat. des Serv. de Dieu; fulter Sennert (a), & écouter Hyppocrate qui prononce que l'hydropisse qui survient dans une maladie aiguë, est mortelle; Hydrops acuto superveniens lethalis, & que la rechute ne l'est pas moins dans l'hydropique qui avoit recouvré sa santé: Hydropici... si

reciderint, desperati.

Donat (b) & Schenckius (c) citent plusieurs exemples d'hydropiques à qui la nature & l'art avoient fourni les moyens essicaces de se bien porter. Avant donc de placer la guérison des hydropiques dans l'ordre des miracles, il est de la prudence de s'assurer par le témoignage des Médecins, si l'hydropisse étoit réelle & véritable, ear il y a, dit Sydenham, d'autres tumeurs de l'abdomen qui n'en ont que les seules apparences. Qu'en conclure? Qu'on ne sçauroit trop examiner les hydropiques & leur guérison, avant

Caractères d'opiner en faveur du miracle. L'hyauxquels on dropisse, soit ascite, soit tympanite, peus juger étoit-elle donc invétérée & grave? jurement que La santé qui a suivi l'invocation du la guérison

d'un Hydropique a été (a) De medicâ histo- tionibus medicinalibus, divine & riâ mirabili, lib. 4, lib. 3, de Hydrope. surnaturelle. cap 21. (c) In suo tractatu,

(b) In suis observa- de Hydrope, pag. 85.

& la Canonisation des Béatisiés. 85 Serviteur de Dieu ou du Bienheureux. Ler. extv. a-t-elle été opérée à l'instant même, & sans qu'il y ait eu ni crise pré-cédente, ni remédes appliqués avec succès? L'enflure s'est-elle totalement dissipée, & les forces se sontelles entièrement réparées, & subitement? Le malade, en un mot, at-il paru parfaitement guéri? Qui doute, conclut Matthœuccius (a), que sa guérison ne soit surnaturelle & divine?

L'hydropisie particulière n'occupe, Del'Hydrocomme nous l'avons dit, qu'une par-pisse particu-tie du corps. Elle s'appelle hydrocé-lière, & de phale, si cette partie est la tête; & ses différenses elle est commune dans les enfans. 11 y en a de deux sortes; l'une qui est aqueule, & l'autre venteule. Celle-ci provient des vents, & l'autre d'eau. Dans la première, ou l'eau se ramasse entre la peau de la tête & le péricrane, ou entre le crâne & le péricrâne, & alors le mal n'est pas absolument dangéreux. Mais si elle est contenue entre le crâne & les meninges, & surtout entre les meninges & le cerveau, non seulement les Médecins n'y peuvent

(a) In practica Theo- sas Beatifi. & Canoni-· lego-Canonica, ad Can- sa. tit. 3, cap. 3, 9. 7. 86 Let. sur la Beat. des Serv. de Dieu.

Let. exev. rien, de l'aveu des Médecins même; mais c'est que la mort est très-prochaine. Toutes ces circonstances bien pesées, & la qualité de l'hydrocépha-le ayant été duement déclarée, les Confulteurs de la sacrée Congrégation peuvent prononcer sûrement sur les guérisons miraculeuses de cette maladie.

drocéphale

Lorfqu'on discuta la Cause de Saint fon mir acu-leuse de PHy-drocéobale guérison de l'hydrocéphale jointe à discusée dans l'épilepsie. Zacchias ayant été consul-la cause de té, répondit qu'elle étoit provenue

St. Laurent d'une matière aqueuse qui s'étoit ra-Justinien. massée entre le crâne & les meninges, & opina pour le miracle. Mais comme il parut une tumeur extérieure dans le tems même de la guérison, on douta · si on ne devoit pas attribuer celle-ci à une bonne crise, par laquelle la nature réunissant toutes ses forces, surmonte & chasse au dehors tout ce qui l'incommode au dedans. Zacchias crut pouvoir résoudre ce doute par une distinction, & dit que l'expulsion de la cause du mal pouvoir se faire, ou par les forces de la nature qui rejette au dehors ce qui lui est nuisible, ou par la violence & la malignité de la

& la Canonisation des Béatisiés. 87 maladie même qui agitent la nature Lit, exit, par la surabondance de la matière morbissique, dont la grande quantité trop ressertée dans les parties intérieures s'épanche sur les extérieures; & il convint que dans le premier cas la fanté recouvrée n'étoit que l'effet naturel d'une bonne crise, mais que dans le fecond, qui étoit celui, assuroit-on, où s'étoit trouvé le malade, on devoit rapporter sa guérison aux mérites du bienheureux Laurent qu'il avoit invoqué. Le Promoteur de la foi, après avoir fait quelques remarques contre les preuves alléguées du fait, renvoya par ordre de la Sacrée Congrégation à l'examen de Romulus Speciolius, premier Médecindu Pape Alexandre VIII, l'examen du doute survenu, & les réponses de Zacchias. Romulus qui approuva deux autres miracles proposés, ne dit mot de celui qui étoit en controverse, & qui pour cette raison ne fut pas approuvé par la Sacrée Congrégation: ce qui confirme bien ce que nous avons répété plusieurs fois, que pour que la guérison de quelque maladie que ce puisse être soit regardée comme surnaturelle & divine, il est nécessaire qu'il ne soit survenu aucune crise na-

88 Let. fur la Béat. des Serv. de Dieu.

LET. CXLV. turelle. D'Ingraffia (a) nous apprend qu'ayant été attaqué lui - même d'hydrocéphale, dès l'âge de quatre ans, il en fut miraculeutement guéri par l'intercession de Saint Vincent de Paule à qui sa mère l'avoit voué.

droțiste poirrine.

de sie que les Médecins appellent de poitrine; elle est causée par des humeurs séreuses qui se répandent dans les poumons, où il s'en fait un amas dans la cavité de la poitrine. Ses symptômes font une fievre lente, une toux âcre, une difficulté de respirer, une soit excessive, l'enflure aux mains & aux pieds, & une diminution dans le volumes des urines. Pascol(b) & Sennert sie de pouris- (c) ne prononcent, pour ainsi dire, ne est mortele que des sentences de mort contre les hydropiques d'une hydropisse de poi-

Il y a une autre espèce d'hydropi-

trine. Cependant, parce qu'il n'est pas impossible d'en guerir naturellement.

(a) De tumoribus seu de corpore bumano; prater naturam, pago lib. 3, sect. 3, cap. 1. (c) Tom. 3, lib. 2, (b) Tract. de bomine, cap. 20.

on doit, avant d'en regarder la guérison comme miraculeuse, observer tout ce que nous avons dit en parlant

de l'hydrocéphale.

& la Canonisation des Béatisiés. 80

De l'Em-

L'hydropisie de poitrine ne différe Let. extv. guères de l'empyême, qui en général est un amas de pus dans quelque cavité du pyéme. corps, dans la tête, dans le bas ventre ou ailleurs; mais parce que cet amas se fait plus souvent dans la poitrine que dans toute autre cavité, on appelle particuliérement empyême une collection de pus dans la capacité de la poitrine. L'empyême, selon la doctrine d'Hyppocrate, occupe tantôt toute la cavité de la poitrine, & tantôt il n'en occupe qu'une partie; & selon Sennert, il est plus dangéreux lorsque toute la cavité est occupée, que lorsqu'il n'y en a qu'une partie; lorsque le dépôt s'est fait dans le côté droit, que lorsqu'il se trouve dans le côté gauche. Mais pour être en état de décider si la guérison de cette maladie doit être rapportée aux heureux efforts de la nature, ou au don surnaturel des miracles; il faut auparavant bien connoître la qualité & les dégrés du mal; & pour cela on n'a qu'à écouter encore les oracles du plus célébre Médecin de l'antiquité (a), lorsqu'il indi-

<sup>(</sup>a) Hyppoerates 2, tislimum supersunt, prognost. 63, ubi sic: quos febris eadem die Suppuratorum hi po- dimiserit post ruptio-

00 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu.

LET. CILV. que les fymptômes fur lesquels on doit mesurer le plus ou moins d'espérance de vie que pent donner le malade. Bonet avertit (a) que la paracentese,

La pone c'est-à-dire, la ponction faite à-protion faite à pos, pourroit lui être très - salutaire. Propos peur Cette opération se fait ou par-devant, tire très-uti-ou à la partie postérieure de la poitrine en l'ouvrant entre les côtes avec maladie qu'on appel un bistouri, pour faire sortir le fang le Emprème. & le pus. Pascol assure (b) qu'il avoit connu deux hommes qui s'étoient parfaitement bien rétablis de l'empieme à la faveur de la paracentese.

Il fut question de la même maladie

dans la Cau-dans la Cause de la Bienheureuse Hya-se de la Bien-cinthe de Marescotti. Une fille de 33

beureuse Hyacinthe de Marescotti une guérison mir aculeuse de l'Empyéme.

se de la Bien-

nem, ac eibum citiùs appetunt, & siti liberati funt, & venter exigua ac confistentia dejicit, & pus album, leve, concolorque est. & vacans pituità, abs-' que labore à valida tussi expurgatum. Itaquè oprime sic ac celeberrime indicantur, fin minus, quibus ad hæc ·proximè accedunt. Moriuntur verò hi quos febris non deseruerit, aut cum videretur deserere, denuò recalescens innotescit; & fitiunt, nec cibum appetunt, Alvus tumida est, pus viride, lividumque spuunt, vel pituitolum fpumolumque eft.

(a) In Mercur. com. pilat. lib. 5, pag. 164, num. 21.

[b] In citat, tract. de homine, tom. 2 \_ lib. 2, fett. 3, cap. 2.

& la Canonisation des Béatisiés. 91 ans ressentoit au côté droit une dou- Lit. exiv.

leur très-piquante causée par l'inflammation de la pleure, & comme il ne s'étoit pas fait d'évacuation dans les 14 jours, le mal avoit dégénéré en empième. La malade ne pouvoit se tenir que sur le côté droit, & lorsqu'elle se tournoit sur le gauche, elle sembloit étouffer. Ses crachats étoient des moins louables, & sa fiévre des plus opiniâtres. Les Médecins l'avoient traitée avec autant d'inutilité que de foins. La malade touchant donc à son dernier terme, se recommanda à la Servante de Dieu dont elle appliqua l'image sur le côte où elle ressentoit de la douleur, & se tournant subitement de l'autre, elle s'endormit; elle mangea de bon appetit en se reveillant, & reçut son Médecin avec tout l'air de gaieté qu'il pouvoit attendre d'une personne à qui il ne trouvoit pas même de fiévre. Une telle guérison ne portoit-elle pas tous les caractères du prodige ?

Auffi, Mr., les Postulateurs ne manquerent-ils pas de la faire valoir dans la Sacrée Congrégation. Le Promoteur de la Foi (c'étoit encore Monseigneur Lambertini) fit quelques op-

92 Let. sur la Beat. des Serv. de Dieu ; positions contre les preuves du fair; LET. CXLV.

mais elles cédèrent bientôt à la torce & à l'évidence des repliques. Les Médecins qui avoient eu soin de la fille guérie, fondoient le merveilleux de cette guérison sur ce que l'évacuation de la matière morbifique n'avoiteu lieu qu'après le quarantième jour; or selon Hyppocrate (a) tous ceux qui, à raison du mal au côté, sont dans le cas de suppuration, si l'évacuation se fait dans les quarante jours, à commencer du jour de l'irruption, ils sont fauvés; liberantur; si, au contraire,

poumon.

Amai. ils tombent dans la phtisie \*, ad tabem grissement ou transeunt. Le Promoteur objecta avec consomption Sennert & Tozzius que le terme de colliquative quarante jours n'étoit pas tellement de tout le décisif, qu'il ne sût pas possible que par un ulce s'il s'y faisoit une évacuation notable, re ou des tu- le reste du pus s'évacuât dans la suite, bercules ulcé. & que le malade recouvrât la santé. rées dans le Il objecta encore qu'à la vérité le Médecin ordinaire de la malade avoit

déclaré ne lui avoir point trouvé de fiévre, mais que son Médecin extraordinaire s'étoit contenté d'assurer qu'il l'avoit trouvée sans une grande sièvre. Mr. Lanciss, Médecin juré aux ordres

[a] Aphorism. 15 , lib. 5.

& la Canonisation des Béatisses. 03 de la Sacrée Congrégation, & char-Let. cxiv. gé par état de rendre témoignage à l'exacte vérité, après avoir bien examiné le tout & recherché les symptômes mortels ou falutaires de la maladie, à la faveur des lumières concentrées dans les Aphorismes d'Hyppocrate, le déclara pour le miracle. Il le jugeoit d'autant plus indubitable, que l'art avoit épuifé ses remédes, & que la santé recouvrée l'avoit été subitement & parfaitement. Quant aux Médecins, il dit qu'il falloit préférer l'ordinaire all'extraordinaire; & il fitremarquer que le dernier n'avoit entendu par petite fiévre, qu'une certaine vivacité dans les battemens du pouls, qui se fait ressentir pendant quelque tems après la fiévre. Le miracle se trouvant donc bien avéré, & du côté du fait & du côté du droit, la Sacrée

Congrégation l'approuva.

En suivant exactement, Mr., les voies que notre Éminentissime Écrivain nous a tracées, je devrois, en les parcourant, vous dire quelque chose des guérisons miraculeuses de la passion hystérique, de l'hernie, du flux de sang & des hémorrhagies en général: mais comme la Langue Françoise est

94 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu .

si délicate & si scrupuleuse qu'elle permet à peine de nommer certaines maladies que les Médecins Latins, & même François, lorsqu'ils en traitent ex professo, peuvent expliquer sans scrupule, je vous préviens, Mr., que ce n'est qu'en laissant ici quelques lacunes que la guérison miraculeuse des plaies fera le sujet de ma première Lettre. Je suis . &c.

## LETTRE CXLVI.

De la guérison miraculeuse des Plaies.

LET. CELVI. TL fut question, Mr., & la question I fut vivement agitée, d'un miracle de cette espèce dans la Cause de Saint Stanislas Kostka, où on prétendoit le faire valoir, pour passer de la Béatification à la Canonilation. Voici ce dont il s'agit.

Guérison miraculeu[e pien qui s'é-

Un esclave Ethiopien s'étant coupé la gorge, respiroit encore par l'ouverture de la plaie; il avoit perdu une si toit coupé la grande quantité de sang, qu'il n'avoit gorge.

plus la force de parler ni de se soutenir. Il y avoit lésion entière dans les veines jugulaires & dans les artères carotides. Les témoins déposoient

& la Canonisation des Béatisiés. 95 que le coup avoit porté si avant, Let exerts qu'outre que la trachée-artère & l'œfophage fussent traverses, on voyoit par la plaie les doigts qu'on passoit par la bouche du blessé. Les mêmes témoins déposoient encore que les domestiques étoient accourus; qu'on appella des Médecins & des Chirurgiens qui firent une sutufe; que l'Éthiopien fut baptisé, & que des que les assistans eurent invoqué en sa faveur le Bienheu-reux Stanislas & appliqué son image sur la place, le sang s'étoit arrêté, le moribond avoit recouvré l'usage de la parole, & paru parfaitement bien réta-

bli de sa blessure. Le Promoteur de la Foi convenoit

Opposition

que la plaie étoit très-dangéreuse, du Promoteur mais il faisoit observer en même tems de la Foi. que Panarola [a] & Valeriola [b] citent plusieurs exemples de gens qui, blessés à mort, avoient été guéris sans miracle; & comme il prévoyoit bien que les Postulateurs ne manqueroient pas de répliquer & de prouver qu'il y avoit une différence totale entre les plaies de ceux dont on produisoit l'exemple,

Wat. 43.

<sup>[</sup>a] In suis medicis [b] Lib. 9, enarrat. observationibus, obser-

96 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu,

& celle de l'Ethiopien, il forma de nouvelles difficultés tant contre l'inftantanéité de la guérison, que contre les dépositions des témoins qui, dit-il, avoient exagéré, & qu'ils paroissoient gens sans lumières & sans expérience. Car, ajoûta-t-il, ce qui est porté par l'interrogatoire n'a pu se passer en moins de tems qu'une heure entière; or si tout ce qu'on a déposé étoit vrai, le sang qui sortoit des artères & qui fe jettoit sur les poumons, auroit dû, au jugement de tous ceux qui ont traité des blessures de la gorge, suffoquer le blessé dans l'intervalle d'une heure... Mais la vie lui fur conservée par miracle! Rien ne prouve plus évidemment, continua le Promoteur, l'exagération & l'ignorance des témoins qu'une pareille réplique : leunignorance, en ce qu'un miracle fait avant l'invocation du Bienheureux, ne peut. être attribuée à ses mérites; & leurexagération, en cè qu'ils assuroient que. l'Ethiopien avoit vêcu sans le secours du miracle pendant l'espace d'une heu-

re entière, pendant laquelle il étoit impossible qu'il vêcut naturellement.

Les Possus Vous sentez bien, Mr., quel sut lateurs & les l'embarras des Postulateurs pour se ti
Medecius eu-

& la Canonisation des Béatisies. 97 rer de ces mauvais pas, qu'ils ne purent Let. exter? franchir, quelque favorable que leur rent beau fai-fût Mr. Lancisi. Ce fameux Médecin re, le miraayant été choisi du Pape, qui étoit cle ne sur Clément XI., pour porter son juge-point appron-ment, convint qu'il y avoit de l'exa-gération dans la déposition des témoins, & qu'il n'étoit pas possible que les doigts passés par la bouche du blessé eussent pu atteindre jusqu'aux lévres de la plaie dans la trachée-artère; mais il déclara en même tems, qu'eu égard à la qualité de la plaie & à la manière dont elle avoit été guérie, la guérison en devoit être regardée comme mira-culeuse. Les Postulateurs & le Médecin Manfrede destinés pour soutenir les intérêts du Bienheureux, alléguérent les raisons les plus ingénieuses & les plus propres à faire opiner en faveur du miracle : malgré tout cela la Sacrée Congrégation ne put se résoudre à l'approuver, parce que le défaut de bonne-foi & de sincérité dans les témoins, forme toujours chez elle un préjugé désavantageux qu'elle ne surmonte jamais.

Guérisons Le succès sut plus heureux dans la des plaies ap-Cause de Saint Louis Turribius. On pronvées y proposa & on approuva au nombre comme mira-Tome V.

98 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu,

rison subtre d'une plaie mortelle reçue à l'estomach. A peine eut-on suspendu la Croix pectorale du Saint au cou du blesse, qu'on vit arrêter le sang qu'il vomissoit avec d'autant plus d'abondance, que le ventricule, la veine-cave & la grande artère étoient notablement offensés. Lorsqu'on discuta la Cause de Saint André Avellin, on produssit la guérison instantanée d'une plaie prosonde faite à la tête, dont il n'étoit resté aucune cicatrice; de elle sur approuvée comme surnaturelle & divine, & mise encore au rang des miracles de la troisième classe.

Comme il arrive assez souvent qu'on propose dans la Sacrée Congrégation des guérisons miraculeuses de plaies & de blessures, il est du devoir des Consulteurs de distinguer avec les Médecins & les Chirurgiens trois sor-

On diffin tes de plaies. Les unes sont absolugue trois sor-ment mortelles; il n'y a point de pantes de plaies. semens qui puissent empêcher d'en mourir. Les autres sont simplement mortelles: tantôt on en meurt, & tantôt on en guérit. Les troisièmes ne sont pas dangéreuses par elles-mêmes: on les panse ordinairement avec succès,

E la Canonisation des Béatissés. 99 & si on en meurt quelquefois, ce n'est Ler. extern que par accident & par le défaut de ioins. Telles sont, dit Hyppocrate (a), les plaies légères à la tête. Mais il surables sen'a que des Sentences de mort à pro-lon Hyppononcer contre ceux qui auroient eu le crate. malheur d'être blesses au cerveau, au cœur, au diaphragme, à quelqu'une des parties minces & déliées des intestins, au ventricule, au foie, à la veine-cave ou pulmonaire. Quelques Médecins ont cru que pour juger si une plaie étoit absolument mortelle ou non, il falloit avoir égard nonseulement à la nature de la partie offensée, mais encore à la grandeur de la plaie & à la complication des symptômes. Thomas Reinisius (b) au contraire soutient que le mortel d'une blessure doit se prendre uniquement de la partie endommagée; & Tezzius (c) expliquant le 18°. Aphorisme d'Hyppocrate, remarque fort bien qu'on appelle plaies mortelles, celles qui se font avec lésion des parties principales destinées à la conservation de la

<sup>[</sup>a] In lib. de vulue- rea, lib. 4, cap. 2.
ribus capiris. [c] Tom. 4. parte 3;
[b] In sua schola in uphorism. HippoJureconsultorum medi- crat.

E ij

Let. furla Béat, des Serv. de Dieu,
Let. crivi. vie, qui en interrompent l'union &
l'harmonie, & qui en troubleni les
fonctions, comme la circulation du
fang & les évacuations du corps par les voies ordinaires.

Outre les Barœus (a) compte au nombre des plaies qui plaies mortelles celle qui feroit faite sont mortel-à la rate; & Brasaulus & Corneil Celles, selon sus (b) enchérissant sur Hippocrate il y en a plu- & Barœus, prétendent qu'on ne peut sieurs autres, survivre à la lésion de la vessie, du fiel, du périoarde du poumon des rains du péricarde, du poumon, des reins, des veines & des artères qui environnent surtout le gosier, & des menin-

ges du cerveau.

Toutes les Nous observerons ici, Mr., avec plaies qui Tozzius que les plaies incurables ne font incura- font pas toujours mortelles. Par exembles ne font pas toujours mortelles. Par exemplas pour ce- ple, il est rare qu'on remédie à la frac- la mortelles, ture des os; on n'en meurt cependant pas nécessairement. Quant aux inteftins grêles & menus, si le duodenum, le jejunum & l'ileum sont blesses, le mal est sans remédes mais il na faux mal est sans reméde; mais il ne faut pas désespérer de la guérison d'une plaie qui se trouve au cœcum, au co-ion & au rectum. Quelques-uns même, au raport de Pigreus, de Donat

[a] Lib. 9, cap. 33. [b] Lib. 1, cap. 26.

E la Canonisation des Béatissies. 161 & de Schenkius, ont été guéris des Lit. extri. plaies qui affectoient le cerveau & les principaux intestins; mais selon la remarque de Tozzius, ces Médecins ne parlent point des parties organiques des intestins ou du cerveau, mais seulement des parties superficielles & extérieures. La lésion de celle-ci est simplement mortelle; mais lorsque celles - là sont offensées, il faut mourir.

Ainsi rapellant ce que nous venons de dire, il sera aisé de connoître si la guérifon d'une plaie est divine ou naturelle. Il ne s'agit pas des plaies non mortelles, on n'y a aucun égard; mais de celles qui menent absolument ou simplement à la mort. Le miracle est du second ordre quand on re-son des plaies vient des premières, & du second or-mortelles est dre encore, quand on est guéri des dre. secondes, & même de celles qui ne seroient mortelles que par accident, pourvu que la guérilon soit accompagnée des circonstances dont nous ayons parlé plus haut, & qui n'échapent point à l'attention des Médecins, des Chirurgiens & autres chargés par office de rendre témoignage à la vérité, & que par consequent il faut confulter.

La guéri-

E iii

102 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu,

LET. CXLVI.

Malchus
blessé par St.
Pierre, est
guéri miraculeusement.

L'exemple de Malchus ne fera pas mal ici, Mr.: Saint Pierre lui coupa l'oreille, au raport de Saint Jean. (a); & selon Saint Luc (b), Jesus-CHRIST ayant touché l'oreille de cet homme, le guérit: Et cum tetigisset auriculam ejus, sanavit eum. Quelques - uns fondés fur le Texte Grec, ont cru que son oreille sut coupée entièrement, & quelques-autres soutiennent qu'elle tenoit encore à la peau par le bout, & qu'elle ne tom-ba pas à terre. Si les premiers ont raison, le miracle étoit de la seconde classe, parce que toute partie d'un animal vivant qui vient à être séparée de son principe meurt aussitôt, & ne peut revivre que par une vertu toute divine. Mais si l'opinion des seconds est la véritable, il faudra rapporter la guérison de Malchus aux miracles de la troisième classe; car quoiqu'avec le secours des remédes naturels, on eut pu dans la suite guérir son oreille, on ne le pouvoit néanmoins naturellement en un instant, & par le seul toucher de la main, comme Zacchias & quelques-autres l'ont fort bien remarqué. Leur remarque peut dans [a] Cap. 18. [b] Cap. 22 \_ v. 51.

E la Canonisation des Béatisses. 163 Foccasion servir de règle dans la Sa-Lit. extri.

crée Congrégation des Rites.

Ajoûtons, Mr., à l'exemple que Saint Jean nous avons tiré de l'Évangile, celui Damascene à que nous lisons dans le Martyrologe droite avois Romain (a), où il est dit que Saint été coupée, Jean Damascene ayant eu la main coufut guéri par pée, la Sainte Vierge la lui remit en la Sie. Vierfon lieu naturel. Je suis, &c.

## LETTRE CXLVII.

De la guérison miraculeuse de la Lépre, du Cancer, de la Gangréne & de quelques-autres Maladies.

égaloit sa puissance, il suffisoit.

Mr., pour mettre sa puissance en Ϝvre, d'intéresser sa charité. Un lépreux, dit St. Matthieu (b), [le même fait est rapporté par St. Marc (c) & par St. Luc (d)] un lépreux se présente à sui en disant : » Seigneur, si vous vou
» lez, vous pouvez me guérir. Jesus J. C. éten» étendant la main, le toucha, & lui dans la main 
» dit : je le veux, soyez guéri; & sa guéris un Lé» lépre sur guérie au même instant, »

[a] Ad diem 4 Mais. [c] Cap. 1. [b] Cap. 8, v. 1. [d] Cap. 5. E iv

LIT. CXLVII. St. Ambroise (a) réfléchissant sur les circonstances merveilleuses de ce prodige, est ravi d'admiration, & fait remarquer que Jesus-Christ, par ce miracle, prouvoit sa toute puissance contre Photin, sa divinité contre Arius & la vérité de sa chair contre les Ma-

Dix Lé-nichéens. St. Luc (b) parle de dix aupreux guéris tres lépreux que le Sauveur purifia enpar le Sau-core; purification miraculeuse dont Veur. Tertulien (c) reléve l'excellence sur ce

Tertulien (c) reléve l'excellence sur ce qu'il n'y est fait aucune mention de la puissance du divin Médecin, & qu'elle paroissoit être un esset de sa seule volonté: Tacitá potestate, & solá voluntate. Dira-t-on que ces lépreux n'étoient pas naturellement incurables? Qu'on consulte Ader (d) & Corneille de la Pierre (e), & on sera bientôt persuadé qu'il n'y avoit qu'un Dieu seul qui les pût guérir?

La Lépre Nous apprenons, Mr., par la loi est une mala-rapportée au chapitre 13°. du Léviti-die qui se que, que la lépre est une maladie qui se communi.

[a] Oper. tom 1, pag. 451, editi. Parilib. 5, in Lucam, col. sien
1356, num. 4. (d) De morbis evant
[b] Cap. 17. gelicis, enarrat. 1.
(c) Lib. 4, contra (e) In cap. 17, SancMarcion, cap. 35, ti Luca.

& la Canonisation des Béatisiés. 105 s'attache aux hommes, aux maisons Lit. CXLVII. & aux vêtemens. On pourra la discerner aux tumeurs, aux pustules, aux Signes aux taches blanchâtres, luisantes & pour-quels on peut prées, & surtout au poil devenu rou discerner la geâtre à l'endroit où la tache de la Lépre s'est faite, & à l'inégalité de la peau. La lépre a pour principe un fang qui s'est d'abord corrompuau dedans, la Lépre. & qui infecte ensuite toute l'habitude extérieure du corps. Quelques - uns l'attribuent à une certaine vermine qui s'engendre entre la peau & la chair: du moins sçavons-nous par ex-périence qu'il se forme dans les laines mal purissées, & dans les étosses trop longtems conservées, une multitude de petits vers qui les rongent. On prend encore la lépre par contagion & communication; n'est-ce pas pour cette raison que Moyse avoit ordonné que tous les lépreux, sans excepter même les Rois, fussent retranchés du commerce & de la société des autres hommes, & qu'à leur mort ils fussent inhumés en des endroits séparés & particuliers?

De toutes les maladies, la lépre est On guéris une des plus difficiles à guérir; & el-difficilemens le est absolument incurable, selon de la Lépre.

Εų

Caufes de

106 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu.

lement des dents; Aretæus, Galien,

Let. cxivii. Calmet, lorsqu'elle est invétérée. Les Médecins ayant observé que la lépre avoit plusieurs symptômes qui lui étoient communs avec le scorbut, comme le gonflement, la corrosion des gencives, la noirceur & l'ébran-

Valeriola, Hıldan & Horstius font con-Symptômes sister ses marques spécifiques & dis-Spécifiques de tinctives, en ce qu'elle rend la peau la Lépre. tantôt livide, tantôt jaune, tantôt rouge d'un rouge enfoncé. La peau du lépreux, oblervent-ils encore, est huileuse, inégale & ridée, & couverte de tubercules, de taches blanches & farincuses, ou d'écailles comme le poisson: son nez se gonsse, & il souffre dans toute l'habitude de son corps une extrême démangeaison. Or, Mr., si un lépreux recouvroit tout-àcoup la santé par l'intercession de quelque Serviteur de Dieu, ne seroitil pas juste d'y reconnoître du divin & du prodigieux? On le reconnut dans les Caules de St. Wilhelm Abbé, de St. Edmond Evêque, de St. François-Xavier & de Ste. Elisabeth Reine de Portugal, où on approuva com-

me miraculeuse la guérison des lé-Guerisons mir aculeuses preux qui avoient eu recours aux mé-

de la Lépre. rites de ces Saints.

& la Canonisation des Béatisses. 107

Ranchin (a) croit que la lépre des Lit. ext. vii. Hébreux étoit différente de celle des La Lépre Grecs, des Arabes & des Européens, des Hébreux puisque pour être guéri de celle-là, étoit différente on n'employoit pas le ministère des autres Namédecins, mais celui des Prêtres. La tions. lépre ne se communique pas toujours, selon Marcel Donat (b), qui La Lépre cite l'exemple d'un certain Annibal ne se communique pas toujours qui, infecté de cette manique pas souladie, n'en infecta pas ceux qui lui s'ensional la les services les plus assidus & les plus familiers. Gaspar Reges (c) rapporte aussi un fait semblable. Mais Sennert prétend (d) que pour La Lépre gagner la lépre des Arabes, il n'est des Arabes se pas nécessaire de les toucher, & qu'il très aisse fussit de s'en approcher à une certaine ment.

Quoiqu'il en soit, Mr., de ces ob- La Galo; servations; nos Médecins enseignent la Rogne & que la gale, la rogne & la lépre ne différent que sont que la même maladie, qui a ce-par leurs dispendant différens dégrés de malignité. férens dégrés Ils appellent gale, ces petites pustules de malignité. qui gâtent la peau; rogne \*, cette ul- \* Ce mos viens de

(a) Tract. de Leprâ. 11.

Rougn, qui en langueCeltique, ou bas-Breton, fignifie Gale.

<sup>(</sup>b) Lib. I, Medica [d] Tom. 4, lib. 6, en langue Celbifor., cap. 4. part. 3, cap. 4. tique, ou bas-

<sup>(</sup>c) Quast. 60, num

108 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu : Lit, exivit. cération légère du cuir qui se fait avec

prurit ou grande démangeaison; & lepre, cette effusion de sang trouble & grossier, qui corrompt la peau en de-

gue deux sorses de Lépres.

On distin-dans & au dehors. Ils la distinguent en deux espèces, la lépre des Grecs, & la lépre des Arabes. La première est féche, écailleuse ou farineuse. La seconde, qui est plus affreuse & plus maligne, est sanieuse: elle se nomme

\* Du mot en latin elephantiasis \*, parce que les rec: in-malades ont leur peau âpre, ridée &

inégale, comme les Eléphans. Φα νθιασισ.

Le scorbut \*, cette maladie si fa-Le Scorbus milière sur mer & dans les pays sepressemble à tentrionaux, n'a pas peu de rapport beaucoup la Lépre. avec la lépre. C'est un assemblage

Sympsômes de plusieurs symptômes, dont les plus ordinaires sont le relâchement. du Scorbut.

gonflement, la lividité & le faignement des gencives; la noirceur, l'ébranlement & la chute des dents; les ulcères & la puanteur de la bouche; les taches & les vergetures rouges, livides, quelquefois jaunes sur la peau;

\* Ce mot est Holde seormus, qui fignilandois, pris des Dafie os rompu, ou bouche rompue, parce que la nois qui appellent cetbouche & les gencives te maladie Crobuble, c'est - à - dire ventre fouffrent beaucoup rompu; ou Allemand, dans ce mal.

& la Canonisation des Béatisiés. 109 les douleurs vagues & les lassitudes Let.celvil. des bras & des jambes; les ulcères livides, malins & rebelles en différentes parties du corps; la gangréne séche des membres, la carie des os, les crudités acides, les obstructions des vilcères, & quantité d'autres acci. dens qui se déguisent sous le masque de toutes sortes de maladies, & qui les rendent très-longues & très-difficiles à guérir; le tout ordinairement sans siévre. C'est ce qu'il est intéressant de bien examiner avant d'en proposer la guérison comme miraculeuse & surnaturelle. En attendant, passons, Mr., de la lépre qu'Avicenne définit un chancre ou un cancer universel, aux cancers particuliers.

II. Il en fut mention dans la Cause de St. Louis de Gonzague. Une Religieuse qui avoit souffert depuis quatre ans une douleur très-violente au côté gauche, y ayant porté la main, trouva qu'il s'y étoit formé une tumeur dure & de la grosseur d'un œus. Les Médecins après en avoir exactement recherché les simptômes, avoient jugé que c'étoit un véritable cancer; mais ils n'en avoient pas encore trouvé le vraireméde, lorsqu'on appliqua

Des Can-

110 Let. fur la Béat. des Serv. de Dieu

Err exevis. sur la partie affligée une relique du Cancer gué. Saint. La malade s'étant trouvée à ri miracu-l'instant même parfaitement guérie, leusement on en informa les Auditeurs de Rote par l'inter- qui confulterent sept insignes Méde-St. Louis de cins de Rome. Ceux - ci après avoir pesé au poids du Sanctuaire la qualité & la durée du mal, aussibien que le recouvrement subit & parsait de la fanté de la Religieuse, surent d'avis qu'elle ne pouvoit en être redevable Gonzague. qu'au miracle. Les Auditeurs de Rote adhérèrent à ce jugement, & la Sacrée Congrégation le confirma.

Justinien.

rison mira- près sembsable dans la Cause de Saint euleuse d'un Laurent Justinien. Une semme âgée Cancer par Laurent Juitinen. One remme agee les mérites de de 70 ans ressentoit à la poitrine des Sr. Laurent douleurs les plus violentes causées par une tumeur noire, dure, de la groffeur d'un œuf & accompagnée de fiévre. Cette tumeur frotée par ordre des Médecins d'huile de lys & d'amandes, suppura un peu, ce qui n'empêcha pas la malade de toucher à sa derniére heure. Dans cette extrémité, elle implore St. Laurent, & le fait si efficacement qu'elle en obtient sur le champ la plus parfaite santé. On en-joignit à Zacchias d'exposer son sen-

On lui proposa un miracle à - peu-

& la Canonisation des Béatisiés. 111 timent sur la qualité naturelle, ou di-LIT GLIVIE

vine de cette guérison. Il examina la nature de la tumeur, qu'il jugea cancéreuse & jointe à un ulcère à la poitrine. Il observa le grand âge de la malade, l'inefficacité du remede appliqué, l'inutilité de la petite évacuation qui s'étoit faite, l'instantanéité de la guérison & d'une guérison si entiére, qu'elle ne laissoit après elle aucun mauvais reste de la maladie passée; & il conclut enfin qu'elle étoit miraculeuse. L'avis de Zacchias fut confirmé par Romulus Spétiolus; ce qui détermina la Sacrée Congrégation assemblée sous le Pontificat d'Alexandre VIII. d'opiner aussi en faveur du miracle.

Nous voyons, Mr., un prodige de On propola même elpéce opéré par St. Jean de se quelques-St. Facond sur une semme dévorée par autres guéri-deux cancers invétérés, & qui, au leuses du Can-jugement des Médecins, étoient in-cer, opérées curables. La Sacrée Congrégation crut par St. Jean devoir compter ce miracle au nombre de St. Facond de plusieurs autres qui s'étoient faits François Sopar l'intercession du même Saint. Elle lan. le montra encore favorable dans la Cause de St. François Solan, où elle , approuva comme surnaturelle la gué-

LIT. CELVII. rison subite & instantanée de Jeanne

de Blancas incommodée d'une tumeur cancéreuse, mais ce fait exige quel-

ques éclaircissemens.

Le mal que Jeanne avoit au sein, faisoit tous les jours de nouveaux progrès. Il la tourmentoit depuis 7 ans, fans lui permettre aucun repos. Cette femme de douleur avoit épuisé tous les secours humains, lorsqu'elle s'adressa à Dieu par la médiation du B. Solan. A peine eut-elle commencé sa priére, qu'elle s'endormit tranquillement. Elle se reveille enfin, & ne sent plus aucune douleur. Elle se transporte à l'Eglise, prie devant l'Image du Bienheureux, & de retour chez elle, la tumeur créve tout-à-coup & rend beaucoup d'eau. La malade tombe en défaillance & paroît sur le point d'expirer. On appelle le Médecin & le Chirurgien. Celui-ci fait l'extirpation de son cancer qui faisoit horreur par sa grandeur, par sa couleur & par ses racines variqueuses. La patiente souffre l'opération sans donner aucun signe de douleur & sans effusion de lang. Le Chirurgien fait des injections dans la cavité de la plaie, & le neuviéme jour la malade se trouve par-

& la Canonisation des Béatisiés. 113 Faitement bien rétablie. Parmi les Mé-Liz, calvis. decins que la Sacrée Congrégation consulta touchant cette guérison, quelques-uns opinèrent que la maladie étoit un vrai cancer, & quelquesautres que ce n'étoit qu'une tumeur cancéreuse; mais tous convenoient de la vérité du miracle. On n'oublia pas de prendre l'avis, surtout, du célébre Malpighi excellent Médecin & Anatomiste qui demeuroit alors à Rome, & qui, après avoir fait faire plusieurs scavantes remarques sur le cancer & la tumeur cancéreuse, répondit qu'il y avoit du merveilleux dans le cas proposé, en ce que la tumeur n'eût pas reparu, & que l'extirpation se fût faite sans effusion de sang.

Benoît XIV. qui en ce tems - là oc- Le Promo-cupoit la place de Promoteur de la teur de la Foi, demandoit dans ses Notes criti- Foi demande ques sur ce miracle qu'on agitât cette éclaireise question; scavoir, si l'humeur aqueuse mens. que la tumeur avoit rendue en crevant, étoit contraire à la nature du cancer, & s'il n'étoit pas possible que cette eau l'eut amolli de façon, & fait dans les chairs voisines de telles excavations, qu'il fût extirpé avec tant de facilité? Le même Promoteur concluoit teur conclus

le miracle.

114 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu !

Est. cxivii que les opinions des Médecins s'étant trouvées partagées sur la nature de la maladie, il n'étoit pas certain que ce fût un véritable cancer, & que par conséquent on ne pouvoit compter la guérifon de la malade qu'au nombre des miracles du troisséme ordre : bien plus, qu'on ne la devoit pas même placer en ce rang, puisqu'elle n'avoit pas été subite & instantanée.

du Promo-

La conclusion du Promoteur ne dela conclusion meura pas sans replique. Dominique Lopez fit voir avec Bonet contre Claudin, que le véritable cancer attaque le sein, & qu'on ne peut l'extirper à la faveur d'aucune humeur aqueuse, émolliente ou corrosive; que les émolliens même sont contraires au cancer, & que la corrofion est mortelle. réponse de Lopez se trouvoit d'ail-leurs appuyée des raisons produites par ceux qui, sur le même miracle, avoient écrit tant pour le fait que pour le droit. Le tout donc murement examiné, la Sacrée Congrégation ayant égard aux suffrages de tant de Médecins, & à tant de circonstances qui favorisoient le miracle, ne traita, à la vérité, la maladie de Jeanne de Plancas que d'humeur cancéreuse: mais elle rap-

& la Canonisation des Béatisiés. 115 porta sa guérison cux miracles du troi-LET. CELVEI sième ordre, parce que le défaut d'instantanéité regardoit plûtôt la cicatrice restée que la guérison opérée.

Toutes les fois donc qu'on propose dans la Congrégation quelque miracle qui dois préde cette espèce, il faut, avant de pas-céder fer outre, examiner surtout si la ma-miraele en ladie étoit véritablement un cancer matière ou un squirrhe, ou une certaine tu-guérison meur dont parle Louis Mercatus (a), Cancer. & qui tient le milieu entre le squir-

rhe & le cancer.

Nous sommes, Mr., fort dispensés de rechercher les causes du cancer que Sennert (b) attribue à l'atrabile, & Munnincks (c) à la trop grande aprête des acides. Mais nous ne devons pas omettre d'observer ici que toutes les parties du corps peuvent devenir la proie du cancer, qui cependants'attache plus ordinairement aux parties molles & spongieuses. Il commence, felon Sennert (d), par une petite tu-du Camer. meur de la grosseur d'un pois ou d'une

Symptomes

[c] In sua, Chirurgia

<sup>[</sup>a] Lib. 1, de affec- ad praxim hodiernam zionibus mulierum, cap. adornata, lib. 1, cap.

<sup>17.</sup> (d) Loco mox lauda-[b] Pratt. lib. 5, part. 1 , cap. 10. :0.

116 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu,
LIY. exivii. noisette. Mais ensuire elle croît assez

vîte, & devient tantôt plus, tantôt moins douloureuse. Elle est ronde, inégale, livide ou plombée, environnée de plusieurs vaisseaux gonstés, variqueux, qui représentent à peu près les pattes d'un écrevisse, appellée en latin Cancer, d'où elle a pris son nom-

Du Squir-

Le squirrhe est défini par les Médecins une tumeur dure, indolente, pésante, qui se forme & croît lentement dans les parties molles du corps, tant internes qu'externes, sans inflammation & sans douleur; mais quand elle devient livide, douloureuse & moins dure, c'est une marque qu'elle dégénère en cancer (a).

Après avoir indiqué les symptômes du cancer, il est bon, Mr., que nous sçachions ce que les Médecins pensent du recouvrement de la santé de ceux qui sont devenus les victimes de cette crucissante maladie. Galienassure qu'il

te que les avoit guéri un cancer naissant, mais Médecins lorsqu'il est parvenu à une certaine pensent du grosseur & maturité, ii est incurable recouvremes au jugement des Docteurs en Médede ceux ou cine que nous avons cités; & ils ont celles qui ont mn Cancer.

[a] Vid. Sennertum dò citatis, & Celsum, Munnicks, locismo-lib. 5, cap. 18.

& la Canonisation des Béatisiés. 117 pour garant Hippocrate, qui décide LET. CELVIL. dans son 38°, aphorisme qu'il vaut mieux s'abstenir de traiter ceux qui ont des cancers occultes, parce que les traitemens ne servent qu'à précipiter leurs jours, au lieu qu'ils vivent plus long-tems, loríqu'on les abandonne au cours naturel de la maladie (a). St. Augustin (b) s'est servi de cetaphorisme pour prouver la guérison miraculeuse d'une certaine temme qui avoit un cancer au sein. Mais qu'entend Hippocrate par cancers occultes, cancros occultos? C'est sur quoi ses disciples ne sont pas d'accord. Ceux qui l'ex-pliquent des cancers qui ne sont pas encore ouverts ou ulcérés, paroissent

Il suit évidemment de ce que nous Le Cancer venons de dire, que tout cancer for-sormé est inmé est incurable, soit qu'il soit ulcé-curable. ré, ou non. L'ulcéré se maniseste par sa puanteur, son inégalité & sa noirceur: les bords en sont durs, calleux, gonssés & renversés.

les mieux fondés.

Scultet cependant rapporte (c)

[a] Cancros occultos habentes meliùs
est non curare: curati enim citò percunt;
non curati verò lon
[c] In armam. Chirarg. observat. 52.

118 Let. jurla Beat. des Serv. de Dieu;

Zar envir l'exemple d'une personne qu'il avoit guérie lui-même d'un cancer, après avoir coupé la mamelle qui en étoit astaquée, & appliqué le feu à l'endroit de l'amputation: mais outre qu'il convient que ce cancer n'avoit pas encore jetté de profondes racines, & que son opération, quelque heureuse qu'elle parut, ne mit pas la malade à couvert des autres maladies, & surtout de la herpe ou dartre miliaire qui ne cessa de l'incommoder dans la suite; c'est qu'elle ne fut que très-imparfaitement guérie du cancer même, puisque la guérison parfaite de ce mas exige qu'on en soit délivré sans qu'il en coûte la perte de la partie affligée. L'exemple rapporté par Scultet n'est pas unique. Plater (a) en met un aussi fur son propre compte, en avouant toutefois que la même maladie n'avoit pas tardé à se produire. Telle est sa fatale técondité; ce qui a fait dire à Avicenne (b) & à Mercat(c), que les cancers guéris en engendroient d'autres, ou du moins d'autres tumeurs.

<sup>[</sup>a] Lib. 2, observat. [t] De mulier. affes-Medic. pag. 5300. ti. lib. 1, eap. 17, pagd [b] Lib. 4, tract. 2, 534. eap. 16, pag. 131.

E la Canonisation des Béatisiés. 119

S'agit-il donc de prononcer sur la Lit. exività guérison miraculeuse du cancer? ce n'est pas assez de s'enquérir si le mal ces qu'en doit étoit naissant ou invétéré; il faut de sirer de ce plus s'assurer si le malade a recouvré

Conséquen-

la sante, à l'invocation du Serviteur de Dieu ou du Bienheureux, de facon qu'il n'a paru dans la suite ni métastase ni rechute. S'il en est ainsi. le miracle est incontestable, quand bien même il y auroit eu des remedes appliqués, & que la guérison n'eût pas été subite & instantanée, puisque le cancer est rebelle aux remédes, & que les miracles du second ordre n'exigent point d'instantanéité. On se comporta conséquemment à ces principes dans les Causes de Saint Thomas de Villeneuve, de Saint Charles Borromée, de Saint Ignace de Loyola & de Saint François Xavier, comme il paroît par les Bulles de leur Canonisation, aussi bien que dans les Causes de Sainte Thérèse, de Sainte Élifabeth & du Bienheureux Jerôme Émilien, Les rapports des Auditeurs de Rote en font foi.

Pour ce qui est du squirrhe, Paul Egineta (a) & Aebius (b) convien-(a) Lib. 1. (b) Lib. 10, eap. 17.

120 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu.

LIT. CXLVII. nent qu'il est incurable, lorsqu'il est invétéré, & que s'il est naissant, on ne le peut guérir que fort dissiclement, & surtout quand il attaque les parties internes & principales. « Nous » avons souvent réussi, dit Galien (a), » dans le traitement de ceux qui avoient » dans le foie un squirrhe qui ne faisoloit que commencer à se former; » mais, & moi & tous les autres Mé-» decins, nous avons toujours perdu » notre peine à l'égard des personnes » qui le portoient depuis plusieurs jours. Voilà ce qui peut servir de régle aux Consulteurs de la Sacrée Congréga-tion, pour juger quand le squirrhe est facile ou difficile à guérir; quand il est possible ou impossible d'y remédier, & quand ensin on doiten raporter la guérison aux miracles de la seconde ou de la troisiéme classe.

De la Gana quelques audies.

墊.

III. Les témoins peu versés en magrène & de tière de médecine, confondent souvent l'ulcère, la gangrène, le sphacele & la fistule avec le cancer; & c'est pour cette raison qu'on doit employer, dans les Causes de Béatification & de Canonisation, le ministère des Médecins & des Chirurgiens les plus capa-

(a) 2. Ad glauc. cap. 5.

bles

& la Canonisation des Béatifiés. 121 bles de bien connoître la qualité de Let.exevis: ces maladies & d'en démêler les différens symptômes. Il est du devoir des Consulteurs de la Sacrée Congrégation de s'en instruire, & d'avoir une notion de l'ulcère & des autres maux qui y ont du raport. L'ulcère n'est autre Définition chose qu'une solution de continuité de l'Ulcère. dans quelque partie molle que ce soit du corps humain, avec érosion de substance & écoulement de pus. Cette définition distingue exactement l'ul-différence encère de la plaie; car celle-ci n'en-tre l'ulcère traîne nécessairement aucune déper- la Plaie. dition de substance, au lieu que dans celui - là, il se perd toujours quelque portion de la partie ulcérée.

La gangréne & le sphacéle consistent dans la mortification de quelque la Gangrène partie du corps, causée par l'interrup & du Sphation de la circulation du sang. L'une cèle. & l'autre ne dissérent que du moins au plus. La gangréne n'est qu'un commencement de sphacéle. La les chairs commencent à se mortisser, & ici elles sont entiérement mortissées. La Dissérentes première se borne aux chairs, & ne entre la Ganrend pas insensible la partie gangré-grène & le née; & le second n'épargne pas mê-Sphacèle. me les os, & prive de tout sentiment la partie sphacélée.

122 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu.

La fistule est un ulcère calleux, pro-De la Fis. fond, sinueux, dont l'entrée est étroite & le fond large. Son nom vient de enle. ce qu'il a une cavité longue & étroite comme une flute, appellée en latin Fistula. Il en coule continuellement une abondance de sang gâté & corrompu, si ce n'est que sa grande cal-

il y a en losité empêche cet écoulement. De des guérisons tous ces maux, il n'en est aucun dont mir aculeuses nous ne trouvions des exemples de dans chacune des espéces de guérison divine & merveilleuse dans maladies dot les actes de Canonisation de St. Louis en vient de de Gonzague, de St. Louis Bertrand, parler. de St. Paichal Baylon, de St. Vincent de Paule & de plusieurs autres; sans

parler des exemples cités par St. Augustin de plusieurs personnes qui avoient été miraculeulement guéries

de la fistule.

A l'égard, Mr., des maladies dont nous venons de faire mention, Matta

Conditions [a], Bordon [b] & Matthœuccius [c] que le mira- ne veulent y reconnoître du miracle, sle exige dans qu'autant que les malades, auront su-

maladies dőt on vient de

parler.

logo-Canonica, ad Caus (a) Pars. 4, cap, 7, Sas Beatifi. & Canoninum. I 3.

(b) De Miraculis, fat. tit. 13 , cap. 13 . medit. 7, quast. 17. 5, 14,

(s) In practica Theo.

& la Canonisation des Béatisiés. 123 bitement recouvré la fanté. Il y a bien LET. CELVIE d'autres remarques à faire avant de prononcer sur le merveilleux de la guérison. S'il s'agit d'un ulcère, il faut sçavoir quelle forme il avoit, quelle partie du corps il occupoit, quelle étoit sa cause, sa grandeur & sa durée ; il faut examiner de plus s'il étoit accompagné d'écoulemens d'humeurs, s'il étoit interne & caché, ou externe & ouvert, sans, ou avec corruption, ou carie des os: par-là on pourra, dit Munnicks [a], connoître le plus ou moins d'espérance qu'on avoit lieu de concevoir de l'application des remédes, presque toujours inutiles, continue-t-il, des que les os sont cariés. Hippocrate [b] & Vallesius [c] ne pensent pas plus favorablement de l'ulcère rond; & lorsqu'il affecte les parties nerveuses, membraneuses & cartilagineuses, Hoffmannus [d] en augure très - mal. Sennert [e] n'augure pas mieux de l'ulcère putride & infectant. La gangréne n'est pas un mal incu-

(d) In annota. & ad- pas un mal

<sup>(</sup>a) Chirurgia lib. 3, ditam. ad Petrum Po- incurable. cap. 1. & Sequentibus

<sup>(</sup>b) 6. Epid feet. 1 , lerium, pag. 110. zexiu 18. (e) Pract. lib. 1

<sup>(</sup>c) In Comment. part. 3, cap. 1. Fij

124 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu;

Lar. ezzvii. rable, puisqu'aurapport de Schenckius (a) on a vu une femme qui par la vertu des remédes en avoit été parfaitement guérie: mais elle est très-dan-

Ellesegué-géreuse, selon Sennert (b), & dégérie très diffi-nère en sphacèle, qui est plus dangécilement lors. reux encore, si on n'y remedie de bonqueue aege. ne heure. On remarque que dans cette cele, & plus maladie les jeunes gens se traitent avec beaucoup plus de succès que les vieilfacilement dans les jeu- lards. Uffembacchius (c) fait la même observation en parlant de la fistule, qui, nes gens.

La Fistu- dit-il encore, est bien plus aisée à guéle cst plus sa- rir lorsqu'elle est récente, que lors-cile à guérir qu'elle est invérérée

rir dans les qu'elle est invétérée.

Il ne suffit donc pas qu'en matiére jeunes gens o lorsqu'elle d'ulcères, de gangrene & de fistules, est récente, le recouvrement de la santé ait été que dans les subit & instantané, pour qu'on doive vieillards & la mount de comme surpaturel & divin : lorsqu'elle est le regarder comme surnaturel & divin; il faut encore faire une attention spéinvôtérée. ciale aux différens caractères & symptômes de ces maladies, aussi-bien qu'aux remédes qu'on y a appliqués, & qui peut-être étoient affez efficaces pour en prouver la guérison,

<sup>[</sup>a] Lib. 4. medic. prognosticis. [c] In thesauro Chin observat. [b] Pratt. lib. 5, rurgia, pag. 803. part. 2, cap. 19 in

Ela Canonisation des Béatisses. 125
Bien plus, on doit avant d'opiner Let. extris.
pour le miracle, laisser s'écouler un
certain tems pour voir si la même maladie ne seroit pas reproduite, on
n'auroit pas fait que céder sa place à
une autre; car en ce dernier cas il y
auroit un obstacle invincible à l'approbation du miracle: or en fait de
guérison d'ulcères & de sistules, le même mal peut revenir aisément, & la
metastase n'est pas rare, au jugement
d'Hypocrate & des plus sameux Médecins.

J'aurois dû, Mr., partager cette Lettre en deux; je ne m'en apperçois que trop, mais trop tard. Je suis, &c.

## LETTRE CXLVIII.

De la guérison miraculeuse de la Fiévre.

Lient, Mr., deux exemples bien illustres de guérisons divinement opérées dans la maladie dont nous allons parler. Le premier est raporté par St. Jean (a) qui expose au long la manière dont Jesus-Christ rendit la san-ris miracuté au fils d'un Officier de Caphar-leusemens de [a] Capo 4, v. v. 46. Ér sequensibus.

Fiij la d'un Offi-

126 Let. fur la Beat. des Serv. de Dieu,

LET. CXIVIII naum malade de la fiévre. Le second cier & la est celui de la belle - mère de Saint belle-mère de Pierre détenue par la même maladie, St. Pierre. 82 que le Sauveur gnérit encore. com-

& que le Sauveur guérit encore, comme Saint Mathieu (a), Saint Luc (b) & Saint Marc (c) nous en assurent. Sedulius, Prêtre Écossois & Poëte chrétien, célébre ce prodige par de fort beaux vers (d). Or il paroît par le Texte Sacré que l'un & l'autre malade étoient agités d'une sièvre violente. Ader, Zacchias & Schevchzerus qui en sont convaincus, ne pensent qu'à relever l'éclat du miracle, dont ils sont consister l'excellence dans la promptitude avec laquelle le mal disparoît au premier ordre du Souverain Méde-

[a] Cap. 8, v. 14. [b] Cap. 4, v. 38. [c] Cap. 1, v. 30.

[d] Forte Petri validæ terrebat lampadis æstus Febris anhela socrum, dubioque in su-

nere pendens Saucia sub gelidis ardebat vita periclis,

Immensusque calor frigus lethale coquebat:

At, postquam fessos Domini manus attigit artus,

Igneus ardor abit, totisque extincta medullis

Fonte latentis aquæ cecidit violentia.

& la Canonisation des Béatisies. 127 cin, & les forces perdues se réparent. LET.CXLVIII Nous lisons, dans le chapitre 28° des Actes des Apôtres, une autre guérison miraculeuse de la même espèce de maladie opérée par Saint Paul à l'égard du père de Publius, qui avoit tout-àla fois & la fiévre & la dysfenterie, dont la fiévre est un symptôme grave; car la dyssenterie est bénigne, lorsqu'elle n'est pas accompagnée de siévre; mais elle-est maligne, lorsque la fiévre l'accompagne.

Si vous demandez, Mr., à Hippocrate & à Galien ce que c'est que la fiévre, ils vous répondront que c'est la conversion de la chaleur naturelle en une chaleur excessive & contre nature; de la Fiévre mais consultez les Médecins moder- rate. nes, & vous verrez qu'ils ont été plus heureux en découvertes que leurs premiers Maîtres, & qu'ils ont trouvé qu'il y avoit des fiévres algides ou froi-tion d'Hipdes qui ne sont accompagnées ni sui-poerate n'est vies d'aucune chaleur. Bien plus, plusieurs Docteurs en médecine cités par Tozzius enseignent que la siévre n'est pas une véritable maladie, mais une fermentation extraordinaire qui se fait dans le sang pour le purifier. Ce qui arrive en effet, lorsque la sièvre n'est le soit modé-

Définition

La Fieure,

Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu,

Let. extviii ni trop légère, ni trop violente, ni
rée, sert à pu. trop invétérée. Et c'est pour cette rairisser le sang. son que le nom de sièvre tire son étymologie, non du verbe latin servea.

mologie, non du verbe latin, ferveo, je brûle, mais de celui de februo, je purifie: d'où Tozzius conclut (a) que non-seulement la sièvre n'est pas toujours nuisible, mais que très-souvent elle est même salutaire.

Il ne s'agit pas ici, Mr., de donner un traité entier de toutes les espéces différentes de sièvres; nous ne parlerons que de celles dont la guérison a été proposée à l'examen de la Sacrée Congrégation, & qui dans l'occasion pourront servir d'exemples aux Consulteurs: car il ne suffit pas toujours pour le miracle qu'on ait été subitement délivré d'une sièvre, après avoir invoqué un Serviteur de Dieu, comme on peut l'inférer des actes de la Canonisation de St. Raymond de Pennasort.

(a) Part. 3, tom. 4, non semper Febrim lib. 6, Aphorism. 40 nocuam esse, sed sæ& 51, in Commentar. pè sæpiùs salutarem; ad Aphorism. 40, ubi quemadmodùm non sic: Pro Coronide autem deducere licebit pluries idem Hippoex hoc aphorismo, crates est testatus.

# & la Canonisation des Béatisiés. 129

Let. Cxlv114

De la Fiévre Etique.

La guérison de cette espèce de siévre fut discutée dans la Cause de St. Charles Borromée. Candide d'Agudis Religieuse Capucine que cette fiévre avoit conduite aux portes de la mort, s'étant vouée au Serviteur de Dieu & ayant touché légèrement son habit, se leve à l'instant même pleine de santé. La durée du mal, l'épuisement des forces, les convulsions lurvenues, & les autres symptômes graves dont il étoit accompagné, ne permettoient pas de douter qu'il ne fut des plus sérieux. Cette sièvre étique, en un mot, étoit de la troisieme espéce: car elle a trois dégrés. Le premier est, quand elle consume l'humidité des parties, & alors elle est fort susceptible de remédes: le fecond, quand elle dévore leur substance charneuse, & alors elle est plus difficile à guérir: le troisième, quand elle s'attache aux parties solides & les détruit, & alors elle est incurable. Elle fait comme la flamme qui confume dabord l'huile d'une lampe, puis l'humidité du lumignon, & enfin le lumignon même. Ce dégré de fiéyre étique s'appelle marasme \*, contre

\*Extrême naigreur on 130 Let. sur la Béat. des Serv. de Dien,

Lerientuit lequel Galien (a) & Avicenne (b)
confemption avouent que toute la vertu de leur art
de tout le ne peut rien. Les Auditeurs de Rote
corps. On paayant donc scrupuleusement examiné
ross comme
toutes les circonstances de la maladie
& de la guérison de la Capucine, jugè-

Une Capueine est miraracle du second ordre; jugement que la
guérie de la Sacrée Congrégation confirma volonFiéure éti- tiers. On produssit avec le même sucque par St. cès, des prodiges à peu près semblaCharles Borbles dans les Causes de St. Louis de
romée.

de Gonzague & de St. Rose de Lima.

Camille de Camille de Ferrare, selon le témoitient la mégnage qu'en rendirent les Auditeurs
me faveur de Rote, étoit sur le point de succompar l'inter- ber à une fièvre avec phthisse & cracession de chement de sang, contagieuse par
Louis de conséquent, quand elle recouvra subitement sa santé par l'intercession de
Louis, dont les mérites surent d'autant
plus efficaces auprès de Dieu, que les
Médecins avoient employé plus inutilement toute leur habileté.

De la Fiévre avec délire & léshargie.

Ste. Cathevine de Bologne guérit [a] Lib. 1, de difune Religieu-ferensiis Februm, cap. trast. 3, cap. 1.

ste avec dé-

& la Canonisation des Béatisies. 131 monastère du Sacré Corps de Christ, Lex.celviss se trouvaincommodée l'an 1673 d'une lire & lilégère fiévre. On appella auffi-tôt des thargie. Médecins: mais malgréleurs bons traitemens, il survintle 24 Novembre un délire qui dégénéra bientôt en léthargie & en tremblement. Le 8 Décem-bre la maladie se relacha de saçon qu'on put administrer les Sacremens à la malade, mais le mal ne tarda pas à 1e renouveller; ensorte que la fébricitante fut deux jours sans prendre aucun aliment, & tellement accablée de léthargie que le feu même n'étoit pas capable de la reveiller. Sa foiblesse étoit extrême, lorsque le 54e, jour de sa maladie elle implora le secours de Ste. Catherine de Bologne. Le secours fut si prompt & sr efficace que la Religicuse qui n'avoit plus qu'un sousse de vie, se leva sur le champ, & se trouva affez forte pour remplir tous les devoirs de son état avec autant

d'aisance que si elle n'avoit jamais été

malade.

Ce fait, Mr., étoit attesté par on- Le fair ze témoins oculaires, parmi lesquels rapporté est il y avoit trois Médecins & un Chi-incontestable. rurgien qui déposoient en faveur du Le miramiracle. Il sut en esset approuvé com-ele est approuvé.

132 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu:

LET. CELVIII me tel par un décret du 17 Mai 1707; & cela étoit juste, car des symptômes aussi graves que ceux que nous avons fait remarquer, joints à une sièvre aiguë, annoncent une mort prochaine. L'expérience ne nous l'apprend que

trop, & Hippocrate (a), Celle (b) & Mercat (c) ne nous permettent pas d'en

Objection racle.

douter. Dira - t - on que le quarancontre le mi- tiéme jour est le dernier terme des maladies aiguës, & que si elles durent au - de - là, elles sont sur leur dé-

Réponse.

clin : On répondra avec Vallesius (d) & André Laurent (e) que dans ces sortes de maladies les jours critiques ne se comptent pas seulement du jour de l'invasion du mal, mais encore de celui auquel il survient une maladie nouvelle, telle que le délire ou la léthargie qui vinrent se réunir, dans la Religieuse de Christ, à la sièvre dont elle étoit déja attaquée; & par conséquent on ne pouvoit pas dire que le moment où elle se trouva guérie, fut celui de la rémission ou du relachement de son mal.

[a] Lib. 2, de mor-[d] Lih 3, Controverf. Medici. & Philo-

<sup>[</sup>b] Lib. 3, cap. 9. sophi. cap s. [e] Lib. 2, de crist. [e] Lib. 3 , part. 2 , ars. 4, quaft. 188. bus kap. 11.

### De la Fierre Maligne.

Les Médecins, Mr., indiquent ordinairement deux causes en général note en généde la fiévre maligne; l'une qu'ils tirent ral deux cande la trop grande épaisseur du sang, ses de la Fié-& l'autre de la solution ou désunion de ses parties. La sièvre maligne qui provient de cette seconde cause est accompagnée de foiblesse, de lassitude, de diarrhées, d'hémorrhagies, de fueurs & d'urines abondantes; & celle qui vient d'un sang trop épais arrête le libre cours des fluides, endort & appésantit : mais on en guérit plus aisément que de l'autre. On peut voir là-dessus Willisius (a) & Hippocrate, (b) qui après avoir distingué les différens dégrés de violence des fiévres malignes, enseignent qu'elles se terminent par la mort, ou le quatriéme, & mê-- me plûtôt, ou le septiéme, l'onziéme, le quatorziéme, le dix - septiéme ou le vinguéme jour de la maladie.

Les guérifons opérées en ces fortes de maladies, & déférées à la Sacrée de la Sacrée Congrégation, n'y sont pas toujours Congrégation

[b] Prognost. num, guérisons des [a] Cap. 12, de Febre maligna, §. sans 10. alserius generis.

Conduite ? lignes.

134 Let. fur la Beat. des Serv. de Dieu ,

Let. exterin également bien reçues. Tantôt les Consulteurs votent en faveur du miracle, & tantôt contre, selon la diversité des circonstances. Ils se montrèrent favorables dans les Cáuses de St. Cajetan, de Ste. Rose de Lima & de St. Stanislas Kostka; mais ils refusèrent leur approbation dans celle de Ste. Catherine de Riccis, soit parce que les Médecins qui avoient été témoins de la guérison n'avoient pas attesté que la fiévre étoit maligne, soit parce qu'il ne constoit pas de l'instantanéité de cette guérison. On exige donc en pareils cas l'attestation des Médecins qui ont traité les malades : on doit attendre le jugement de ceux qui ont été consultés, & prendre une exacte connoissance de la durée de la fievre, des remédes appliqués, de l'exclusion de la bonne crise, & du recouvrement subit, durable & parfait de la santé & des forces perdues, sans qu'il ait paru ni recidive ni metastase. Car Hippocrate nous apprend encore (a) que les fiévres qui cessent sans qu'on voie les signes de la coction des humeurs peccantes & de l'atténuation de la matière morbifique

E la Canonisation des Béatistés, 135 font sujettes, ou à se convertir en Letterium d'autres maladies, ou à trasner en longueur, ou à devenir mortelles, ou à se renouveller.

Matthœuccius soutient (a) que la guérison de la fiévre maligne dans un malade qui après une longue insomnie s'endormiroit à l'invocation d'un Serviteur de Dieu, & se réveilleroit en pleine fanté, ne devroit pas être exclue de l'ordre des miracles. Tel fut aussi le sentiment de Lancisi, ce scavant Médecin, dans la Cause du B. Pierre Forrerius, & de Thomasi Médecin encore célébre, dans celle de la Bienheureuse Agnès du Montpolitien. Il faudroit cependant penser autrement, s'il s'agissoit de sièvres aiguës, & surtout de siévres synoques \* & éphémères où une bonne crise peut survenir pendant le sommeil, comme le même Lancisi en convint avec le Promoteur de la Foi, lors de la discussion de la Cause de la Bienheureuse Hyacinthe de Marescotti.

(a) In sua practica puis le commence d'
Theologo - Canonica, ment jusqu'à la fin sans
sis. 3, cap. 3, \$. 11. redoublement. Elle

\* C'est l'épithète s'étend jusqu'au quaespèce de Fiévre consinue, qui persiste dedavantage.

Nous n'en sommes pas encore, Mr., à la fin des guérisons miraculeuses des fièvres. Elles nous fourniront le sujet d'une Lettre entière. Je suis, &c.

#### LETTRE CXLIX.

Des Fiévres Symptômatiques.

LIT.CXLIX.

Jusqu'ici, Mr., nous n'avons traité que des siévres essentielles, c'est-à dire, quine dépendent que d'elles-mêmes. Disons maintenant quelque chose des Symptômatiques; & ce sont celles qui surviennent comme symptômes à une maladie antérieure, comme au phlegmon, à l'érésipelle, à une plaie, à un abscès.

De la Fiévre accompagnée de bubons.

On propo- Parmiles guérisons miraculeus que se dans la ses Postulateurs dans la Cause de St. Cause de St. François Solan présentèrent à la Salan la guéri- crée Congrégation, ils infistoient plus somme particulièrement sur celle, d'une nonmiraculeuse mée Françoise Victoire & de son de la Fiévre frère, qui avoient été saiss d'une sièvre accompagnée de bubons. On ne pouvoit douter que seur maladie ne sut l'efset

& la Canonisation des Béatisiés. 137 de la peste qui ravagea bientôt la Ville Let. cxlix. \* d'où ils étoient. Leur mère fut aussi \* Dite en attaquée d'une grosse fiévre qu'elle ga-Latin Mongna en soignant de trop près sa fille. que mes du-On ouvrit la veine à la fille & à la tionnaires ne mère, mais envain, & aussi inutile-fournissens ment frota-t on les bubons de pierre pas. avec de l'huile d'amande; mais à peine eut-on appliqué l'image du Bienheu- Le Bienheureux Solan sur les bubons du fils, beureux So-sur la personne de la mère & celle de lan guéris la fille, que les trois malades se trou-nes d'une Fi'vèrent également guéris. vre pestilen-

Ces faits, Mr., essuyèrent de gran- vielle. des contradictions de la part du Pro- Oppositions moteur de la Foi. Il objectoit qu'on du avoit eu recours aux Médecins & aux teur de remédes; que les bubons même pestilentiels qui, après tout, n'avoient pas part dans la mère, pouvoient se guérir naturellement. Les Postulateurs de leur côté s'efforçoient de satisfaire des Postulaaux objections du Promoteur, & difoient avec les Médecins chargés de foutenir la Cause du Bienheureux Solan, que la fiévre de la mère & des enfans étoit contagieuse; qu'en ces sortes de maladies la saignée étoit plus nuisible que salutaire, & que la guérison avoit été subite; d'où ils con-

138 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu,

Let. criex. cluoient qu'elle étoit surnaturelle & on sonsul divine. On consulta le célébre Malte le célébre pighi qui convint qu'à en juger par les signes, il étoit certain que la fie-Malpighi. vre du fils, & probable seulement, que celle de la mère, avoient été pestilentielles. Il ajoûta, conformément aux avis des autres Médecins, que les bubons n'étant pas incurables, les remédes qu'on y avoitapliqués avoient pu avoir leur effet; mais que la guérison ayant été instantanée & subice, cette circonstance tenoit beaucoup du merveilleux & du prodige. C'est-àdire, que les Postulateurs ne tentérent rien pour cette fois.

Reprise de La même Cause ayant été reprise la même can- dans la suite, Emmanuel Lopez sit une dissertation par laquelle il démon-

Deux fa-troit toute la malignité & les caracmeux Médecins s'expliquent en mère. Il faisoit voir de plus, que
faveur du bien loin que les enfans dustent se
triple mira-trouver mieux après que leurs bubons
eurent disparu, ils devoient au contraire en être naturellement beaucoup
plus mal. Il prouvoit enfin que l'usage qu'on avoit fait des remédes ne
méritoit aucune attention, puisque
l'huile d'amande n'avoit pas assez de

& la Canonisation des Béatisiés. 130 vertu pour délivrer des bubons sur le Let. CXLIX. champ, & que d'ailleurs les malades ne firent qu'empirer après la l'aignée. Le sentiment de Lopez fut confirmé par celui de Lancisi, qui avoit eu or-

dre du Pape d'ouvrir son opinion.
Tout cela, Mr., ne put déterminer la Sacrée Congrégation à reconnoître Congrégation du prodige dans ce qui s'étoit passé comme miradans la mère & dans le fils, tant parce culeuse, que que les preuves ne lui parurent pas la guérison suffisantes, que parce que Malpighi de Victoire. la avoit fait observer que la sièvre de la mère étoit moins violente que celle de ses enfans. Mais elle mit au rang des miracles du troisiéme ordre la guérison de Victoire, & elle se fondoit pour cela sur la violence de la sièvre, Îur le grand péril de mort auquel les bubons avoient exposé la malade, & enfin sur l'instantanéité du parfait rétablissement de sa santé. La Congrégation eut encore beaucoup d'égard à ce que les bubons eussent rentré à l'application de l'Image; ce qui étoit absolument mortel, au jugement de tous les Médecins, qui enseignent unanimement qu'on doit s'étudier à rappeller les bubons qui s'évanouissent d'eux-mêmes. Hossmannus en donne

La Sacrée

140 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu;
Let. extix: la raison: c'est, dit-il (a), que le vensin
pestilentiel qu'ils renferment, ne se
dissipe ni par les sueurs, ni par les
évacuations qui se sont par les voies
ordinaires, mais seulement par l'excrétion ou l'essort que la nature fait
pour chasser au-dehors les matières &
les humeurs nuisibles.

### De la Fiévre Erésipellateuse.

Cette sièvre, Mr., n'a que trop de rapport avec la pestilentielle. Elle en distère cependant en ce qu'elle a sa cause au-dedans, & que la pestilentielle a la sienne au-dehors. Il y a encore cette dissérence, que l'érésipel-sateute n'est ni contagieuse, ni même dangéreuse, si ce n'étoit toutesois que l'humeur vint à rentrer; ce qui peut arriver en deux manières, par la soi-blesse de la nature qui n'a pas la force de repousser au-dehors ce qui l'incommode au-dedans, ou par quelque lotion extérieure, comme si on se lavoit d'eau froide. Tozzius expliquant le vingt-cinquième aphorisme d'Hippocrate, dit (b) que la seconde ma-

(a) In medicină ra- pestilentiali, §. 7. zionali, tom. 4. part. 1, [b] Erysipelas ab sect. 1, cap. 12, deFebri exterioribus verti ad

& la Canonisation des Béatisiés. 141 nière est mauvaise, mais bien moins Let, exux. mauvaise & dangéreuse que la première.

Dans le rapport que les Auditeurs Guérison de Rote firent dans la Cause de Sainte miraculeuse Thérèse, il est fait mention d'une de l'Erespel-Religieuse que la Sainte guérit d'une par Sie Theérésipelle, en la touchant de la main. rèse.

Les mêmes Auditeurs de Rote, qui avoient bien examiné ce fait en luimême & dans ses circonstances, déclarèrent qu'il étoit miraculeux. Ils portèrent le même jugement sur un fait tout - à - fait semblable, produit dans la Cause de Saint Pierre d'Alcantara. Ainsi lorsqu'il n'en a coûté à un Serviteur de Dieu, pour rendre subitement la santé à une personne griévement malade, que de la toucher de la main, & que d'ailleurs ses vertus ont été approuvées, on ne court aucun risque de se tromper en opinant pour le miracle. Mais si la chose s'étoit passée autrement, il faudroit y regar-der de plus près, & voir surtout si la rechute n'auroit pas eu lieu; car l'érésipelle est, selon Sennert (a), un

le se répro-[a] Lib. 2, de Fe- duis aisémet.

interiora, non bonum: ab interioribus autem bribus, cap. 16.

ad exteriora, bonum.

142 Let. fur la Béat. des Serv. de Dieu, LET. CXLIX. mal qui, à l'égard de quelques - uns, devient familier & comme héréditaire. L'érésipelle, qu'on nomme tantôt de l'Érésipel-role, rosa, tantôt feu sacré, ignis sale. cer , & tantôt seu de Saint Antoine, ignis Sancti Antonii, est une tumeur superficielle, inflammatoire, qui s'étend facilement sur la peau, & qui est ac-compagnée d'une chaleur âcre & brû-Différentes lante. L'érésipelle se distingue en vésortes d'Eré-ritable ou simple; en bâtarde ou scorsipelles. butique; en ulcérée ou non ulcérée. La bâtarde se trouve quelquesois jointe aux phlegmons, ce qui est très-dan-géreux; quelquesois aux squirrhes, & géreux; quelquefois aux iquirrhes, & alors le malade a longtems à souffrir;

\* Tumeur quelquesois à l'œdéme \*, qui venant molle, lâche, à dégénérer en ulcère, l'ulcère se conblanche, sans vertit très - aisément en gangrène.

douleur, or dinairement fans inflamcion.

Puisque nous voilà, Mr., en spadinairement dans les galeries d'Hippocrate, remarquons y encore que la sièvre érésipellateuse est tantôt idiophalique \* c'est-à-\*, & tantôt symptômatique: mais sur-dire qui n'est tout n'oublions pas de recueillir pour causée par fruit de notre curiosité que l'érésipel-aucune au le véritable & non ulcérée est plus sa-ri accident cile à guérir que la bâtarde & l'ulcé-primitif. rée, & qu'elle est plus maligne & plus dangéreuse dans les vieillards que

& la Canonisation des Béatisiés. 143 dans les jeunes gens; à la tête, que Let. extix. dans les autres parties du corps (a).

On essaya de faire passer pour miraculeuse & divine la guérison d'une érésipelle à la tête, dans les Causes de Saint Turribius & de Saint Jean de la Croix: mais Benoît XIV. alors Promoteur de la Foi, rendit par ses observations critiques les preuves du fait si suspectes, & releva si bien la vertu des remédes naturels auxquels on avoit eu recours, que la Sacrée Congrégation ne jugea pas à propos d'approu-gation refuse ver les deux pretendus miracles. C'est d'approuver ce qui paroît par les décrets du 5 Février 1727, & du 11 Janvier 1726.

La Congrécomme miraculeuse 🚬 guériso d'une Erésipelle la sêse.

### De la Fiévre causée par l'Angine.

Que le terme d'angine ne vous effarouche pas, Mr.; on peut y substituer celui d'esquinancie, qui signisse la même chose. L'angine, comme l'esquinancie, est une maladie de la gorge qui rétrécit le larynx & le pharynx, & qui rend la respiration & la dégluti-

<sup>(</sup>a) Vide Eginetam rurgiâ, lib. 1, cap. 5.3 in Chirurgià Medicâ, Francis. Romanum tit. Erysipelas seu Ro-Confil. Medic. Chirurg. 31 0 alios. fa , lib. 4 , cap. 21 ... Munnicks, in suâ Chi-

144 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu,
Let exist. tion très-difficiles. On distingue aussi
il y a deux l'angine en deux espéces. On appelle

espéces d'An-la premiere vraie ou légitime, & la se-gine ou d'Es-quinancie. La vraie est une inflammation & un gonssement une inflammation & un gonflement des muscles du larynx avec sièvre, chaleur & ardeur à la gorge, respiration difficile, suffocation & douleur en cette partie. La fausse est un dépôt de sérosité ou de pituite qui abreuve les glandes de la gorge sans sièvre, sans inflammation & sans grande difficulté d'avaler & de respirer. Que si dans l'esquinancie il ne paroît aucune tumeur ni dedans, ni dehors, elle est très-périlleuse, & même mortelle, partrès-périlleuse, & même mortelle, par-ce qu'elle se convertit alors en inflam-mation du poumon. Voilà ce qu'on doit inférer du dixiéme aphorisme

doit inférer du dixième aphorisme d'Hipocrate bien expliqué.

Il n'y a La saignée est, au jugement de tous point d'autre les Médecins, l'unique reméde natureméde con-rel qui puisse soulager ceux qui sont tre l'Esqui-malades d'angine ou d'esquinancie.

nancie que Pour que leur guérison soit réputée surnaturelle & divine, on ne se con-lu fussique la tente pas de sçavoir qu'elle a été subiguérison de te & instantanée; on veut de plus, l'Angine ait avant de prononcer en saveur du miété subite, racle, se bien assurer que rien n'en a pour être re-

& la Canonifation des Béatifies. 145 affoibli la vérité, soit du côté de la Let. cxlix. qualité du mal & de ses symptômes, gardée comsoit du côté de la sièvre qui l'accom-me miracupagnoit, & des remédes qu'on y a employés, de la saignée surtout. On s'informe encore s'il n'est pas survenu de crise; s'il n'y a point en de rechute, & si une seconde maladie n'a pas succédé à la première. Cette enquête ne fut pas oubliée dans la discussion de la Cause de St. Jean de la Croix; & parce que le résultat n'en fut pas favorable au Saint, la Sacrée Congrégation ne voulut pas compter au nombre de fes opérations miraculeuses, la guérison de l'angine qui avoit été proposée comme telle.

De la Fiévre causée par le tetanos.

Ce mot, Mr., qui est purement grec, se prend quelquesois pour toute sorte de convulsions en général: mais en particulier, il signifie une espéce de convulsion dans laquelle le corps est droit & roide sans pouvoir pencher ni d'un côté ni d'autre. Du tems d'Hippocrate, cette maladie, selon Hippocrate lui-même (a), cessoit d'ê-

(a) Aphorism 1. de cumque Tetano corri-Tetano, ubi sic: Qui- piuntur, in quatuor Tome V. 146 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu!

Lir. extix. tre dangéreuse après le quatriéme jour. 11 y a à Mais aujourd'hui il y a à craindre pour craindre dans le malade, au - de - la même du sepla maladie tieme; soit, dit Tozzius (a), que du Tetanos l'air soit moins pur, soit que les temme du seprié-péramens soient plus soibles qu'ils ne l'étoient autrefois. me jour.

On produisoit au nombre des mer-La guérison du Teta-veilles opérées par Saint Laurent Jusnos proposée tinien la guérison d'une personne trèssomme mirasuleuse dans incommodée du tetanos, & Zacchias
la Cause de jugeoit que cette guérison étoit mira-St. Lauren culcuse; mais parce qu'en donnant Justinien, ne son avis il avoit paru douter que la sus passadmi- personne guérie eut eu la siévre, qu'on se somme telseait par expérience être un reméde

La Fiéure contre les convulsions; il eut beau est un remêde chercher dans son art de quoi résoucontre le Te- dre son doute, le miracle ne fut point tangs. admis.

N'oublions pas, Mr., de dire aussi un mot de la fiévre pleurétique & jointe à la péripneumonie. Cette efpéce de fiévre étant devenue très-commune, il en est souvent question dans la Sacrée Congrégation. Gorgon enseigne (b) qu'une douleur violente.

diebus pereunt: si ve-(a) In Comment. ad ro hos effugiunt, sani dittum 1. Aphorismum? (b) In lilio Medicis Cunt.

& la Canonisation des Béatisses. 147 une difficulté de respirer, une toux Let. excess. importune, des crachats sanguinolens, qui deviennent ensuite livides, rouilles & visqueux, annoncent la mort, s'il n'y a point d'expectoration, & fi le malade se trouve plus mal des remédes qu'on lui a fait prendre conformément aux régles de la médecine.

### De la Fiévre appellée Inflammatoire.

Cette sièvre est causée par l'inflam- La Fièvre mation de différentes parties de la poi-inflammatoitrine. Elle prend différens noms, se-ve a des noms don la différence de ces parties. Elle tères parsiena ses symptômes spécifiques, & la ma-liers. nière de la traiter est particulière. Les Médecins modernes, quoiqu'en disent les anciens, prétendent avec Mr. Pafcol(a), que les poumons sont le véritable siège de la pleurésie, & leur mons sons le prétention fut reconnue comme très-bien fondée, par l'Académie de Bo-résie. logne l'an 1705. La pleurésie est sausle, selon la doctrine d'Hossmannus (b), de la fauste fi l'inflammation occupe les parties ex- & térieures de la poitrine; elle est vé-uraie Plente-

ne particul. 4, cap. tap. 2. 3, de pleurist. [b] In dissertati. de (a) In suo tract- de pleuritide & peripten-Domine, lib. 2, sett. 3, moniâ.

Gij

148 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu. LET. CILIX. ritable, s'il y a inflammation dans la superficie des poumons, & plus ou moins dangéreuse & tendante à la pulmonie, selon que les poumons sont plus ou moins offenses dans leurs parties internes. La fausse pleurésie est accompagnée d'une douleur piquante, d'une toux séche, avec fiévre & un pouls dur, enfoncé & fréquent. Dans la véritable, la difficulté de respirer est plus grande, la siévre plus aigué, & les crachats sont teints de sang. La péripneumonie fait souffrir davan-

pneumonie.

de la Péri-tage encore, rend la respiration plus difficile & les malades plus inquiets, & conduit à grands pas au tombeau, les vieillards Jurtout. C'est toujours après Hoffmannus que nous parlons & que nous décidons; & c'est enfin avec lui que nous assurons que de toutes les fiévres il n'en est aucune où les crises soient plus fréquentes que dans la sièvre causée par la pé-ripneumonie, aucune encore où les

Usilisé de la rechutes soient plus ordinaires, aucusaignée dans ne enfin où la saignée soit plus nécesla Péripnen- saire pour empêcher le progrès de l'inmonie. flammation.

Toutes ces remarques, Mr., méritent toute l'attention des Consul-

& la Canonisation des Béatisies. 149 teurs de la Sacrée Congrégation : aussi Est. extix. ne manquèrent - ils pas de les faire dans la Caufe de Béatification de Saint Jean de la Croix. Aucune n'en échappa non plus à Mr. Thomasi dans la Cause de Sainte Agnès du Mont-Politien. Cet habile Médecin, qui n'avoit rien trouvé de surnaturel dans la guérison subite d'une certaine semme malade de pleurésie, jugea autrement de la guérifon fubite encore d'une Religieuse qui avoit la même maladie avec une fiévre très - violente & une érésipelle à la jambe droite; mais ce ne fut qu'après avoir fait voir que la pleurésie étoit véritable, & qu'il n'avoit paru dans la malade ni expectoration, ni transpiration, ni évacuation: d'où il devoit arriver, selon le cours ordinaire, que le mal se fût converti en un autre plus fâcheux encore. Le sentiment de Thomasi fut suivi par la Sacrée Congrégation, qui ap-ve comme miprouva le miracle par son Décret du raculeuse 2 Avril 1726. Je suis, &c.

On appronguérison d'une Religiense malade. Pleurésie.



#### LETTRE

De la guérison de différentes maladies opérées miraculeusement.

maladies.

Le San- I. est écrit du Sauveur qu'il guéfoit tous les la rinoit indineterminent tous les ma-malades sans lades qu'on lui présentoit: Omnes madistinction de le habentes curavit (a): d'où, Mr., nous pourrions prendre occasion de parler ici des guérisons miraculeuses qui s'opèrent en toute espèce de ma-Mais, comme ce seroit trop entreprendre, nous nous bornerons à celles dont la Sacrée Congrégation des Rites prend quelquefois connoissance; telles sont l'apoplexie, la goutte, l'ischurie, l'ileos, l'aneurisme; renvoyant pour les autres maladies à ce que nous avons dit en général des conditions requises pour qu'une guérison soit censée surnaturelle & divine.

## De l'Apoplexie.

Les Con-Les Médecins distinguent & compsulseurs de la sacrée Content de tent plusieurs espèces d'apoplexie. On grégatio doivent sçavoir peut les entendre là-dessus. Mais les ce que c'est Consulteurs de la Congrégation ne que l'Apople- doivent pas ignorer que l'apoplexie en

& la Canonisation des Béatisses. 151 général est une privation subite du mou-LIT. CL. vement & du sentiment de tout le Définition corps, avec la lésion des principales de l'Apoplefonctions de l'ame, accompagnée d'un tonflement & de difficulte de respiter, & dans laquelle les couleurs ordinaires du visage & le pouls ont coutume de se soutenir, jusqu'à ce que la mort soit proche. Le malade semblable à un mort, n'entend, ne voit, ni ne parle. Le pique-t-on? Il ne sent rien. Ses yeux sont fermés, ses paupières suspendues ou resserrées. En un mot, son mal n'est Il ne faut pas équivoque: l'apoplexie est mani-pas confonteste, dit Sennert (a), qui trouve dans dre Lispople-les symptômes qu'on vient d'indiquer, quelques au-des caractères qui la distinguent de la tres maladies léthargie, du care \*, de la suffoca. qui y ont du

tion histérique, & du catarre suffocant. rapport. Car, quoique ces affections ayent quelque rapport avec l'apopléxie, les dire, affec-fignes cependant de ces maladies ne fe. sont pas les mêmes.

Si vous succombiez jamais, Mr., à la tentation trop commune de s'ériger en Médecin, je vous préviens qu'en matière d'apoplexie, la tentation vous

G iv

<sup>(</sup>a) Tom. 2, pract. lib. 1, part. 3, cap. 33 de Apoplexiá.

152 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu.

LET. cl. fera honneur; pourvu que vous soyez On doit ju- attentif à juger de la violence du mal ger de la vio- par le plus ou moins de difficulté à lence de l'A- respirer. Ecoutons Tozzius (a); il poplexie par nous apprend que le mal est très-viomoins de dif- lent, lorsque la respiration est entièficulté qu'en rement empêchée, ou du moins in-apperçoit sensible; violent, lorsqu'on respire dans la ref- encore, mais avec peine; moins vio-lent, quand la respiration est moins embarrassée; & léger, supposé qu'on res-pire avec autant de facilité, pour ainli dire , qu'à l'ordinaire.

pocrate, VA- & inférons de son 42°. aphorisme (b) population est qu'il est impossible de remédier à l'a-jans reméde poplexie dans son premier & second dans son pre-dans son pre-pre-degré de force, & que dans son troi-cond dégré de sième & quatrième, elle ne cède pas violence. facilement à la vertu des remédes. Schenckius (c) remarque cependant qu'une certaine femme qui étoit apoplectique au second dégré, en étoit réchappée; mais il remarque en même-tems que ceux qui ne le sont qu'au troisième, ou au quatrième mê-

Consultons maintenant Hippocrate,

non facile. (a) (c) Observat. Medi-(b) Solvere Apopleci. lib. I, de Apoplexiâ. xiam fortem, impossibile; debilem verò

Me, n'en revenoient que très-difficilement. Ambroise Nunnez (a) adopte l'aphorisme d'Hippocrate avec toute sa rigueur: mais Sanctorius (b) s'éléve contre l'erreur de ceux qui regardent les aphorismes comme des oracles d'éternelle vérité, & conclut avec Galien que le 42°. doit s'entendre de Le quaransaçon qu'on envisage l'apoplexie vio-te-deuxième lente comme un mal presque déses Aphorisme péré, & non désespéré au point qu'il ne dois pas ne soit jamais arrivé qu'on en ait été s'ensendre à guéri, & qu'il n'arrivera jamais qu'on la rigueur.

en guérisse.

Telle est encore la bénigne interprétation qu'on doit donner à quelques-autres aphorismes où Hyppocrate prononce d'un ton affirmatif que certaines choses n'arrivent jamais, & que d'autres arrivent seulement en certaines circonstances; décision qui, prise à la rigueur, est manisestement fausse, au jugement de Galien, de Senecque & d'Athenée. L'impossibilité dont parle Hyppocrate, ne signisse donc autre chose qu'une extrême disficulté; c'est le sentiment de Gaspar de Reges (c), qui enseigne qu'Hyp-

<sup>(</sup>a) In comment. ad error., cap. 31. Aphorism. 42. (c) Quass. 79, nums (b) Lib. 1, vitand. 17. GX

154 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu: Lsr. ci. pocrate, par son terme d'impossible; impossibile, prétend seulement qu'on ne peut espérer de recouvrer une santé parfaite, après avoir essuyé une forte apopléxie, puisqu'elle est toujours suivie de paralysie ou d'imbécibillité:

ce qui ne doit pas empêcher, dit Quelque violente que Tozzius, d'y apporter tous les remé-foit une apo- des les plus convenables \*.

Les Causes de Ste. Marie-Magdedoit toujours dy leine de Pazzi, de St. Ignace & de St. Felix de Cantalice fournissent quelremédier.

ques exemples d'apoplectiques miraquelques car culcusement guéris. On s'efforça de de faire valoir le même miracle dans la guérisons miraculcuses en Cause de St. Turribius, mais inutilematière d' 4- ment; parce que les Médecins n'avoient poplexie.

pu prononcer d'une manière affez politive sur la qualité du mal, qui paroissoit une épisepsie plûtôt qu'une apoplexie. Supposé donc qu'on se trouve dans le cas de discuter si la guéri-

employer des remédes qui fassent de grandes évacuations, & n'en donner aucun où il entre de l'Opium, ou des astringens; & pour prévenir ce mal,

\* Pour guérir de il faut éviter l'excès du PApoplexie, il faut vin & du travail manger avec modération, ne point dormir après le diner: faire beaucoup d'exercice de corps, & ne se point laisser accabler par le chagrin.

E la Canonisation des Béatisiés. 155 son de cette maladie étoit surnaturelle ou non; il faudra user des mêmes précautions, & faire ses mêmes enquêtes dont nous avons fait mention en parlant de la guérison miraculeuse de l'épilepsie.

#### De l'Arthride & de la Goutte.

La goutte & l'arthride sont deux L'Arthri-maladies qui ne dissèrent guères que te ne dissèren-de nom, & qui dans le sond ne sont que peu entrè-que la même. L'une & l'autre con-elles. sistent dans la douleur des jointures & de leurs parties voisines, excitée, selon les Académiciens de Bologne, par l'alcide, ou l'alkali \*. Lorique la douleur parcourt les jointures ou reun viré par les articles, la goutte s'appelle vague de la cendre & universelle, vaga & universalis. Si d'une plante elle s'arrête à certains articles, elle se nommée nomme fixe & particulière, fixa & par- Arabe Alka-ticularis. Celle-ci se subdivise en chiragre, chiragra, qui attaque les mains; Nom qu'on en podagre, podagra, qui vient aux analogie à pieds; en genagre, genagra, qui se certaines hujette sur les genoux; & en sciatique, meurs goutischias, qui occupe la hanche & les teuses.

Cette maladie étoit Principales aussi rare du tems d'Hyppocrate, espèces qu'elle est aujourd'hui commune; ce gousses.

156 Let. fur la Beat. des Serv. de Dieu;

Let. et. qu'on doit attribuer, si nous en croyons

Galien in- Galien (a); (& pourquoi ne le croidique les rai- rions - nous pas,) ce qu'on doit atfons pour les- tribuer à l'intempérance, à l'oisiveté,
quelles la au libertinage & à la facilité avec lavenue si com- quelle la goutte passe des parens à leur
mune. postérité.

La goutte n'est pas mortelle, s'il n'y survient des symptômes graves, comme une extrême foiblesse, des inflammations & des sievres dangéreu-

Une Gout-ses; mais elle est difficile à guérir, te négligée est au jugement de Sennert (b), quand très-difficile à on n'y remédie point dès le commenguérir.

cement; ce qui a fait dire à Tozzius

Lo meil-(c) qu'on devoit en arrêter d'abord leur reméde les progrès par une grande sobriété & contre la un bon régime de vie, exactà victus d'en préver ratione. Sans cela les remédes qu'on mir les pro-emploie contr'elle, ne servent qu'à grès par un l'irriter & à la rendre plus périlleuse: grand régi (c'est toujours Tozzius qui parle:) & alors on attribue à un défaut de ressources dans l'art, ce qui n'est qu'un estet de la mauvaise conduite des malades. On reproche à la Faculté ce

<sup>(</sup>a) In commentar, cap. 4: ad Aphorism. 28. (c) Tom. 1, partis (b) Operum tom. 4, prioris Medicina ad in trast, de Arthride, sit. de Arthride.

& la Canonisation des Béatisiés. 157 qu'Ovide a dit, sans aucune intention Let. cui de l'offenser :

Tollere nodosam neseit Medicina podagram. Et le vulgaire se confirme dans la folle opinion où il est que la goutte fait le déshonneur des Médecins, op-

L'ordonnance la plus salutaire que les Médecins peuvent donc délivrer

probrium Medicorum.

en faveur des goutteux, est de leur prescrire un régime de vie. Ce régime exactement observé peut les guérir entièrement, comme il paroît par les exemples cités par Rodignius (a) & Majolus (b). Il est vrai que ces exemples supposent une goutte récente; car si elle étoit inveterée, si un vieillard en étoit attaqué, si elle étoit accompagnée de nœuds remplis d'une matière gypseuse \*, Hyppocrate (c) \* C'est-à-déclare qu'elle seroit alors incurable. dire, sembla-Sennert (d) en juge de même, si elle ble à de la étoit héréditaire. Mais ni Hyppocrate, de l'amidon. ni Sennert ne disent qu'on ne puisse

Quelqu'in-

-par un bon régime en adoucir la dou- curable que soit la Goutdumoins adoucir rigueur par un régime de

vie.

(c) 2. Prognost.

<sup>(</sup>a) Lib. 13, anti- 85. auarum lectionum, cap.

<sup>[</sup>d] In citat. tract. (b) In diebus canicu- Arthride, quast. 10.

laribus, tom. 1., pag.

158 Let. surla Béat. des Serv. de Dieu : Lit. ci, leur, & en tempérer la vivacité, quel-qu'incurable qu'on sa suppose d'auleurs.

La goutte qui épuile presque toujours toute l'habileté des Médecins, céde quelquefois à la vertu miraculeuse des Serviteurs de Dieu. Conditions la Sacrée Congrégation ne compte ja-

grégation re-

auxquelles la mais au nombre des faits surnaturels & divins la guérison de ce mal, qu'elle garde comme n'en ait bien pesé la qualité & les miraculeuse circonstances. On s'essorceroit envain la guérison de lui faire prendre le change, & de d'un lui faire adopter pour une guérison parfaite, ce qui ne seroit qu'un simple soulagement. A ses yeux un gout-teux n'est réputé parfaitement guéri par miracle, qu'autant qu'il ne ressent plus du tout de douleur; qu'il recouvre sur le champ l'usage de ses mem-bres, qu'il continue à se bien porter, & que quelqu'autre maladie ne suc-céde pas à celle dont il vient d'être délivré. Toutes ces conditions se trouvèrent merveilleusement remplies à l'égard du Médecin qui, au raport de Saint Augustin (a), reçut avec la gra-ce du baptême, celle d'être guéri de

[a] Lib. 2 , de Ciuit, Dei , cap. 8, num 4. rol, 666 , tom. 7.

& la Canonisation des Béatisiés. 159 la goutte qu'il avoit aux pieds. Ce Lit. ci. ne fut aussi qu'à ces conditions que la santé rendue à un goutteux par le Bienheureux Laurent Justinien, servit à consommer le grand ouvrage de sa Canonifation.

### De l'Ischurie, la Dysurie & la Strangurie.

Quel langage, Mr.! ces termes choquent les oreilles; mais ce qu'ils signifient, fait plus patir encore le corps humain. De toutes les infirmités auxquelles l'homme est sujet, il n'en est guères de plus douloureuses & de plus humilantes que l'ischurie, la dysurie & la strangurie. Elles sont causées Causes des par des ulcères ou des excoriations, maladies appar l'acrimonie des urines, l'inflamma-pellées Ischution dans les reins & dans la vessie, & Strangu-& fouvent par le gravier, sable ou rier petites pierres qui se forment dans ces parties. L'ischurie est une entière sup- On donne pression ou retention d'uring. Dans une idée de la dysurie, les urines passent, mais ces mans. avec difficulté & douleur; & dans la Arangurie, l'envie d'uriner est fréquente & involontaire. On ne rend Furine que goutte à goutte, & qu'avec beaucoup de douleur, de chaleur &

160 Let. sur la Béat-des Serv. de Dieu,

le reile de cuisson. La première de ces trois ils ne sons maladies est si dangéreuse, selon la pas sous éga- doctrine de Sennert (a), qu'il faut lement dan- mourir, si on ne recouvre la liberté des urines sous le septième jour. Le

On peut re- qu'à quatre mois; mais encore que couvrer la dans ces intervalles, les urines reprenguatre mois nent quelquefois leur cours naturel, même de re- & qu'en conséquence le malade recou-

tention d'uri- vre sa santé.

(a) Pract, lib. 3, [d] Observat. Media part. 8, cap. 2, in prog-ci. lib. 3, tit. de Ischunosticis.

(b) Cap. 14, de af- [e] De sacrâ Philofectionibus particulari- sophiâ, cap. 66 in fine. bus. [f] De medicâ bis-

[c] Tom. 2, Confuls. 2011a, lib. 4, cap. 272 96.

& la Canonisation des Béatisiés. 161 C'est sur ces expériences que Gas- Ler. el. par de Reges (a) se fonde pour établir, 1°. qu'il n'y a point de terme fixe après lequel il ne reste plus aucune ressource contre la rétention d'urine; 2°. que pour juger de ce mal & de ses événemens, il faut auparavant bien étudier le tempérament des malades & les dégrés de chaleur des parties internes; 3°, qu'il se fait tou-jours par la voie des selles, des sueurs ou des vomissemens, une certaine évacuation de sérosités dans ceux qui ne sont délivrés de la rétention d'urine que longtems après le septiéme

Sous les impressions douloureules Guérison de cette dangéreuse maladie, on cher-miraculeuse che souvent dans sa religion un sup- de la Gra-plément à l'inefficacité des remèdes velle. plément à l'inefficacité des remédes. Ce fut le pieux parti que prit le Père Jean Justiniani Jésuite, à qui la gravelle causoit depuis onze jours une rétention d'urine entière & absolue. Tout fon corps en étoit devenu extrêmement enflé, & exhaloit une mauvaise odeur qui annonçoit la mort; mais s'étant appliqué sur le côté des Reliques de Saint Louis de Gonzague,

[a] Quast. 87, num. 8.

iour.

162 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu; . il s'en détacha une pierre qu'il rendit par la voie des urines avec une gran-de quantité de graviers. Il reprit aussitôt ses forces: sa santé parut si par-faite & se miracle si évident, que les Médecins consultés, les Auditeurs de Rote, la Sacrée Congrégation elle-même n'ont pu se dispenser dans la suite d'en reconnoître la réalité.

# De l'Iléos, ou du Vomissement.

Le vomissement est une maladie dans laquelle on rend par la bouche

\* C'est le ce qui arrive lorsque l'intestin iléon \*, troisième & d'où elle tire son nom, se trouve boudernier des ché, embarrasse & enslammé. Elle les, qui est est mortelle quand les excrémens vienle plus long nent par la bouche, ou que le hoquet de tous: furvient. Les Médecins modernes ob-

\* Douleur fervent que la passion iliaque \*, appeltrès - aiguë lée colique de miserere \*\*, provient de
qu'on sent ce que les intestins entrent dans leur
tin léon.
propre cavité de bas en haut, ou de
[\*\* Ayez pi- haut en bas. Cette dernière manière
tié, à cause est la plus dangéreuse. Or quoique
des vives cette colique soit accompagnée de vodouleurs que missement, le main'est cependant pas
l'on souffre.

La Colique
nert (a), de Riverius (b) & de Fode Miserere,
[a] Loso jàm lauda.
[b] Observat. com-

de Miscrere, [a] Loso jàm lauda:
quoiqu'accó - [a] Loso jàm lauda:
no [b] Observat. commun. observas. 1

& la Canonifation des Béatifiés. 163 restus (c), plusieurs en esset en ont

été guéris.

Que si on prétendoit, Mr., attri-vomissement,

buer au miracle la guérison de cette n'est pas in-maladie, ce qui arriva dans la Cause curable. de Sainte Marguerite de Cortone, il, ne faudroit pas trop compter sur sa dans la prétention. Marguerite, assure-t-on, Marguerite avoit guéri une personne d'une coli- de Corrone, que de miserere; mais le Promoteur mais de la Foi, qui étoit alors Benoît XIV, succès, la objecta que le mal n'étoit que léger, tendue mirapuisque le malade ne l'ayant contrac-culeuse d'une té que pour avoir monté à cheval, il Colique étoir probable que l'entrée des intes-Miserere. tins dans leur propre cavité s'étoit faite de bas en haut. Il ajoûta que ni la fiévre, ni les autres symptômes mortels indiqués par Sennert, ne s'étoient manifestes; qu'on avoit employé les remédes, & les meilleurs remédes; qu'on ne devoit avoir aucun égard à la courte durée d'une maladie qui étant du nombre des maladies aigués, se terminoit en fort peu de tems, ou pour la vie, ou pour la mort; & qu'enfin, quelque prompte qu'eut paru la guerison à l'invocation de la Bienheureuse, elle n'avoit cependant pas été [a] Lib. 21, observat. 22.

164 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu,

Promoteur se trouvèrent conformes à celles du Médecin Paschol, qui opinoit par office. En falloit-il tant pour prévenir contre le miracle une Congrégation qui, quand il s'agit des faits merveilleux attribués aux Serviteurs de Dieu, ne veut croire, pour ainsi dire, que ce qu'elle voit, que ce qu'elle entend, que ce qu'elle touche? Non, Monsieur.

### De l'Aneurisme.

Vous me demandez, Mr., ce que c'est que l'aneurisme? Je vous proteste que je n'en sçais rien; & peut-être n'en sçauriez,-vous rien vous-même,

Définition si je ne devenois ici l'écho des Médede l'Aneuris cins, qui enseignent que l'aneurisme n.e. est une tumeur molle qui obéit au tou-

cher, engendrée de sang & d'esprits épandus sous la chair par la dilatation ou par l'ouverture d'une artère. Ces deux causes sont distinguer, avec Lancisi (a), l'aneurisme en vrai & en saux.

On distin. Le vrai est celui qui se forme par la gue l'Ansurisme en vrai dilatation de quelque artère. Il céde é en faux. à la compression des doigts, & revient aussitôt qu'on cesse de le comprimer.

[a] De motu cordis & aneurismatibus.

& la Canonisation des Béatisies. 16 s Le faux se fait par un épanchement de LET. CL. sang en conséquence de l'ouverture d'une artère, accident qui arrive quelquefois dans la faignée. Parmi les aneurismes, il y en a, dit Paschol (a), qui sortes d'A. sont extérieures & sensibles, & d'au-neurismes. tres qui sont insensibles & cachés. On abandonne ces derniers aux conjectures des Médecins.

Nous avons dit, Mr., que l'aneurisme étoit causé par la dilatation d'une artère; ce qui les distingue d'une autre tumeur appellée varice, tumeur molle, inégale, tortueuse, livide ou que la Varinoirâtre, causée par la dilatation de ". quelque veine engorgée d'un sang épais ou gêné qui s'y ralentit. La varice comme l'aneurisme, est tantôt interne & tantôt externe. Celle-là se forme dans les recoins ou cavités des intestins, & celle-ci dans les parties externes du corps: les veines engorgées s'élèvent en forme de tumeurs qui cédent facilement à l'impression des doigts, mais qui se relévent dès que la compression cesse. Paræus (b) juge que l'aneurisme interne est incurable; mais Municks (c) & Sennert

[a] Tract. de bomi-(b) Lib. 6, cap. 2°? ne, som. I, lib. I, [c] Cap. 17, num. 6; sect. 2, cap. 17.

Il y a deux .

Ce que c'est

166 Let. Jurla Beat. des Serv. de Dieu.

(a) en pensent plus favorablement, quand il n'est ni considérable ni invé-

Les Vari-téré. Pour ce qui est des varices, elles ces ne sont ne sont dangéreuses qu'autant qu'on dangéreuses les ouvre, & qu'en les ouvrant, on qu'autant qu'autant qu'en les ou-occasionne de funestes hémorrhagies. vrant, on Le sang se purisse par leur moyen, & cause des hé-le plus expédient est de n'y point toumorrhagies. cher, si ce ce n'étoit qu'elles fussent

d'une grosseur extraordinaire, ou qu'on Le plus für est de les craignit une perte de sang, ou qu'elles laisser selles fussent extrêmement douloureuses & qu'elles sons, notablement ulcérées; & alors les anpoins d'acci ciens Médecins ordonnoient de les dent à crain-couper; ce qui fut exécuté à l'égard de Marius, au rapport de Plutarque

(b) & de Ciceron (c).

On regarde ordinairement les varices comme un mal fort léger; delà vient, Mr., qu'il n'en est jamais par-

lé dans la Sacrée Congrégation. Il n'en est pas ainsi de l'aneurisme; il en sur question dans la Cause de Ste. Cathese à la Sacrée rine de Riccis, qu'on supposoit avoir Congrégation guéri une Religieuse qui avoit une une guérison sièvre opiniâtre avec battement au miraculeuse côté droit de la poissina une grande. côté droit de la poitrine, une granmiraculeuse de l'Aneuris-

m,

(a) Cap. 43. in prog- Marii. nosticis. (c) 2. Tuscul. questi [b] In vitâ Caii- versus medium.

E la Canonisation des Béatisies. 167 de difficulté de respirer, un goût de Lirett sang dans le gosier, de l'élévation dans les côtes, & des pulsations intermitentes; maladie qu'elle souffroit depuis un an, & qui ne lui permet-tant de demeurer ni couchée ni levée, l'avoit réduite à la dernière extrémité. Dans cette affligeante situation, elle emploie auprès de Dieu la média-tion de Catherine qui lui obtient à l'instant le grand biensait de la santé la plus complette. Les Médecins qui avoient traité la Religieuse, assuroient que son mai étoit un aneurisme, & ne balançoient pas de reconnoître du prodige dans sa guérison. Il en sut de même des Médecins qui furent chargés d'épouser les intérêts de la Servante de Dieu, que de ceux qui par office étoiens tenus de ne s'intéresser que pour la pure vérité. Mais la même Religieuse, après une parfaite convalescence de quatre mois, étoit retombée dangéreusement malade, pour avoir trop accordé à son bon appétit, & avoit eu de nouveau recours à sa première bienfaitrice qui la guérit pour la seconde fois. Les Postulateurs prétendoient que cette seconde guérison étoit un second miracle; parce que la

168 Let. sur la Béat. des Serv. de Dien;

feconde maladie avoit eu une cause dissérente de la première. Le Promoteur de la Foi soutenoit au contraire qu'il n'y avoit qu'un miracle, parce que les deux maladies n'avoient eu qu'une même cause. Le Médecin Soldatus opinoit en faveur du double miracle; mais la Sacrée Congrégation, qui ne cherche pas à multiplier les êtres sans une vraie nécessité, déclara par son Décret du 14 Août 1732, que des deux guérisons il n'en résultoit qu'une miraculeuse. Si les Postulateurs ne surrent pas contens de cette décision, du moins devoient-ils l'être. Je suis, &c.

#### LETTRE CLI.

De l'Enfantement miraculeux.

Let. c.i. Saint Thomas (a) demande, Mr., il e Mystère de l'Incarnation sut re de l'Incar- annoncé d'une manière convenable; nation sui-il & il répond affirmativement, puisque annoncé d'u- ce sut un Ange qui sut envoyé à Mane manière rie (b); qu'il sut envoyé de la part de convenable? Dieu, & que pour la convaincre de la possibilité du Mystère, il lui pro-

pola

<sup>[</sup>a] 3. Part. quast. [b] Lúc. 1. 30, art. 4.

& la Canonisation des Béatissés. 169 posa l'exemple de sa cousine Elisabeth LET. ELL qui avoit conçu malgré l'obstacle invincible qu'opposoient à sa fécondité fon grand âge & sa stérilité. Sur quoi le même Docteur se forme cette difficulté; qu'on ne prouve pas suffisam-contre la ré-ment le plus par le moins: or la sé-ponse. condité dans une vierge qui demeure vierge, est une merveille bien plusinconcevable qu'elle ne l'est dans une femme âgée & stérile qui cesse d'être stérile, & par conséquent il semble que le raisonnement de l'Ange n'étoit pas affez convaincant.

Voici, Mr., ce que St. Thomas se répond à lui-même. Il dit que l'exem-l'objettion. ple proposé par l'Ange n'étoit que lymbolique, & que pour le confirmer, il ajoûta une preuve sans replique qu'il tiroit de la Toute-puissance de Dieu: Quia non erit impossibile apud

Deum omne verbum. Le même Docteur Angélique enseigne encore (a) que la conception de tion de J. C. JESUS - CHRIST fut simplement mira- a'été simpleculcule, & en quelque manière natu- turelle & en relle. Les raisons qu'en donnent les quelque sa-Théologiens, c'est que Marie devint con naturel. mère sans cesser d'être vierge, & que ".

(a) 3. Part. quest. 33, art. 4. Tome V.

Objection

Réponse &

La concep-

170 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu, Ler. cu. le corps du Sauveur se trouva dans le même instant parfaitement formé,

animé & hypostatiquement uni au

Verbe divin.

Ce n'est donc que sur le témoignage du St. Esprit que nous regardons comme surnaturelle la grossesse d'Elisabeth, que ses longues années & sa stériliré rendoient incapable de concevoir. Nous en disons autant de la fécondité de Sara femme d'Abraham [a], de la fécondité de la femme de Manué [b] & d'Anne femme d'Elcana [c]. Aux exemples près que nous li-sons dans les divines Ecritures, l'Eglise

.. L'Eglife ne reconnoit ne met guères au nombre des miracles guères pour les grosses qui ont été précédées d'un miraculeuses âge très - avancé, ou de la stérilité, les grossesses quelque miraculeuses qu'elles soient, furvenues a peut-être, en elles-mêmes : car, sans grand âge, parler des hommes qui ont vêcu avant ou la stéri- le déluge, & qui, âgés de beaucoup plus que cent ans, ont eu des enfans, nous voyons qu'il s'est trouvé après

On a des le déluge, des hommes octogénaires exemples de & nonagénaires qui ont été pères, & fécondité das des femmes sexagénaires qui ont les âges les été mères [d]. Thomas Reinerius plus avancés.

(a) Geneseos, 17. (b) Judicum, 13,

(c) I. Reg. 1. (d) Vide Donat., de

E la Canonisation des Béatisiés. 171 a fixe, à la vérité, avec Aristote, pour dernier terme de la fécondité, l'âge de 70 ans dans les hommes & de 50 dans les femmes; mais il remarque en même tems que la nature s'est réservée le privilège de faire des exceptions dans cette régle générale, en donnant de la postérité à des hommes qui avoient plus de 70 ans, & à des femmes qui en avoient plus de 50.

Sennert (b) qui trouve que Matthœuccius, en réduisant à deux les différentes espèces d'accouchemens (c), ne les multiplie pas assez, en compte jusqu'à six. Les couches, ditil, de la première espèce sont naturel- gue six espé-Ies; celles de la seconde, difficiles & ces d'Acconnaturelles; celles de la troisième, vi- shement. cieuses & contre nature; celles de la quatrième, tardives; de la cinquiéme, nulles; & de la sixiéme, Cæsa-

Dispensez-moi, Mr., d'entrer ici dans des explications que le sujet que

medicâ bistoriâ miraепр. 3.

riennes.

(b) Tom. 4, lib. 4, I3. pract. part. 2 , fect. 6 ,

H ij

bili, lib. 4, cap. 14. (c) Pradicá Theologo-Canonicâ, ad Can-(a) In scholâ Juresas Beatifica. 🔗 Cano-Consultorum medicâ, lib. 3', cap. 9. nisat. tit, 3 , cap. 3 , \$.

172 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu; me pardonneriez peut-être pas vous-

même. Je me contente donc de vous dire à la hâte qu'une des conditions de l'accouchement naturel, est qu'il se fasse au terme ordinaire, qui est ce-

l'Acconche lui de 9 ou de AO MOIS.

lui de neuf ou de dix mois, comme on peut l'inférer du livre second des Macchabées chap. 7, & du chapitre ment est ce- septième de la Sagesse. Plus le fœtus approche de son terme naturel de neuf mois, plus il est fort & robuste. Celui qui vient au septieme mois, & par conséquent auparavant encore,

Des Con. meurt bientôt, selon Zacchias (a); ou shes préma-s'il vit pendant quelque tems, ce n'est surées. que d'une vie imparfaite & languissante. D'autres ont cru qu'un enfant né au terme de trois ou quatre mois seulement, pouvoit vivre & vivre longtems; & ils se fondoient sur ce passage du 4°. Livre d'Esdras, chap. 6, où il est dit « que les femmes metytront au monde des enfans de trois »& quatre mois, & qu'ils vivront.»
Mais l'Eglise rejette le 4<sup>e</sup>. d'Esdras
comme apocryphe. Quoiqu'il en soit;
puisque, selon le témoignage de

> (a) In quastionibus Medico E Legalibus a libro primo,

& la Canonisation des Béatisiés. 173 Schenckius (a), de Licetus (b) & de Lemnius (c), on a très-souvent vu des femmes qui avoient mis leur fruit au jour dès le cinquieme, le 6e., le 7°. & le huitième mois de leur grofsesse de la ces enfans nés avant le terme ordinaire, ont pris des forces, & se sont fort bien portés dans la suite. On auroit beau avoir imploré dans de pareilles couches, le secours d'un ches préma-Serviteur de Dieu ou d'un Bienheu-surées ne peureux, elles ne pourroient passer pour pour miraeumiraculeuses.

LET. CLE

leuses.

ches sardives.

Mais, s'il y a des couches prématurées, il y en a d'autres qui sont tardives. Caranza (d) fait voir qu'il s'est trouvé des femmes qui n'ont accouché qu'au terme de treizè & de quatorze mois, & qui cependant ont accouché heureusement. Mercurial (e) n'en demeure pas là: il raconte qu'une femme avoit porte dans son sein son fruit tout vivant pendant quatre années entières. Il pouvoit ajoûter que la mère fut dispensée de la peine d'allaiter son

(a) Lib 4, observat. Medic. [d] Cap. 15, de (b) In suo opere de partu nasurali.

H iij

monstris, pag. 222. [c] Confil. 85, ad Illustriff. Christophorum (c) De miraculis oc-Welchenstein. tis natura, lib. 4, cap.

174 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu. enfant. Nous n'y fommes pas, Mr.: au rapport de Nicolas Trigautius (a), Lauzu philosophe Chinois ne parut au monde que la 80°. année, à compter du jour de sa conception; c'est-à-dire, qu'en naissant, il avoit perdu ses dents de vieillesse. Bartholin qui a fait le recueil de ces merveilles, a, dit-il, bien de la peine à les croire toutes: Omnibus fidem adhibere vix possum (b). Je pense bien, Mr., qu'il en est de mê-

Comme les douleurs de l'enfantement sont plus ou moins dangéreuses, à proportion que les obstacles qui se rencontrent dans les couches, sont. Ce que les plus ou moins difficiles à lever; delà vient que les Auteurs qui traitent de la Canonisation des Saints, exigent: qu'en matière de miracles opérés en faveur des femmes qui sont en travail d'enfant, on produife une attestation

Ecrivains exigent pour conchement. de Médecin qui déclare que le péril de mort étoit évident; que les douleurs ont duré pendant trois ou qua-

me de vous.

[b] In [na dissert. de [a] Lib. 1. de Christ. insolitis partus bumas experient. apud Sinas, ni viis. cap 10.

tre jours; & si l'enfant étoit mort avant que de naître, le Médecin ne doit

Matthœuccius (a) donne, ce semble , à entendre qu'il y a du miracle, lorsqu'un enfant qui a pris une situation oblique dans le sein de sa mère, naît en cet état, sans qu'il en coûte la vie ni à la mère ni à l'enfant. insinue la même chose dans le cas où la mère auroit porté quelque tems son fœtus mort, dont elle accoucheroit cependant heureusement. Bordon adopte cette opinion, à condition que les couches ne soient pas suivies de quelqu'autre maladie. Pignatelli y souscrit de même (b); mais il exige pour le mirácle, qu'aucun secours humain n'ait eu part au succès de l'aecouchement. Il paroît par les Bulles de Canonisation de Saint Raymond de Pennafort & de quelques autres Saints, que la Congrégation s'étoit conformée à la doctrine des Canonistes qu'on vient de citer.

Il ne faut cependant pas trop compter fur ces exemples. On ne sçauroit user de trop de piécaution dans la matière dont il s'agit : car nous voyons

H iv

<sup>[</sup>a] Opere suprà lau-[b] Consult. 26, tom. dato, tit. 3, cap. 3, 7. **∫.** ' 1 3 .

176 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu.

par expérience que la Sacrée Congré-La Sacrée gation ne se déclare que rarement en congrégation faveur du miracle dans les cas d'acn'approuve couchemens, même difficiles; & il semque raremet ble qu'il seroit assez inutile d'insister miracles sur ces circonstances, que les enfans qu'on prétend font venus au monde au terme de quapérés en fa- tre, de sept ou de huit mois; qu'ils veur des sem- étoient garçons ou filles, jumeaux, mes en con- ou en plus grand nombre. Il y a d'aucbe. tres circonstances que les Postulateurs peuvent faire remarquer avec plus d'avantage; ils les trouveront à la suite du 20e, chapitre de la première partie du Livre 4e. que j'abrége. luis, &c.

## LETTRE CLIL

Du miracle qui se fait, en ressuscitant les Morts.

A Vant que de nous entretenir, Mr., de ce miracle du premier

On distin- ordre, distinguons deux sortes de ré-gue plusieurs surrection, l'active & la passive. Celfortes de Ré-le-là regarde celui qui ressuscité. Cel-furrestion. celle-ci celui qui est ressuscité. Dis-tinguons encore celle-là en univer-entre la Ré-selle & en particulière. L'universelle

le fera au Jugement dernier, quoi- Lit. elil. qu'en disent les Sadducéens & les Sa-furrettion maritains parmi les Juiss; & parmi universille les Hérétiques, les Simoniens, les Sa- et la partie turniens, les Basiliens, les Valentiniens, les Marcionites & les Sociniens. La particulière est un privilège spécial par lequel Dieu rapelle-à la vie quelques particuliers qui étoient morts. Dans l'universelle, la mort perdra tous ses droits, au lieu qu'elle les revendique dans la particulière. L'universelle n'intéressera que les hommes; les animaux peuvent participer à la par-

La particulière est la seule, Mr.; Il ne s'az dont il est ici question; & vous n'igno-gis ici que de rez pas les exemples admirables & ion parious frappans que l'Écriture sainte nous en lière fournit au 4e. Livre des Rois chap. 4 & 13, aux chap. 9°. de Saint Matthieu, 7e. de Saint Luc, 11e. de Saint Jean, & 9°. & 20°. des Actes des Apôtres. Nous ne mettons pas au nombre des résurrections particulières celles des Saints qui refluscitèrent avec le Sauveur (a), puisqu'il est incerll n'est pas tain parmi les Théologiens, s'ils ressus-certain citerent pour ne plus mourir, ou s'ils les mores qui ressuscitèrens [a] Manb. 27, v. 52. avec J. C.,

ticulière.

HX

178 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu.

Ler. cin. moururent quelque tems après, pour ne moururent ressusciter avec nous à la fin du monde. pas dans la Ce qui est incontestable, c'est que les résurrections que nous venons de ci-

turellement imposible.

La Résur- ter ne pouvoient être l'effet d'une puisd'un sance inférieure à celle de Dieu. L'admort of na- miration qu'elles excitoient dans les infidéles mêmes, leur conversion qu'elles opéroient, en étoient une preuve évidente, preuve confirmée par ces paroles du Roi Prophéte (a): " Fe-» rez - vous donc des miracles à l'égard » des morts; ou les Médecins les res-» susciteront - ils afin qu'ils vous. » louent \*? Et ces autres de Job: » L'homme étant mort une fois, pour-» roit-il bien vivre de nouveau (b)? » Putas-ne, mortuus homo sursum vivet? La résurrection d'un mort est donc une œuvre qui surpasse toutes les forces de la nature.

(a) Pfalm. 87 , U. I I

\* Comme si le Proferont dans le tomphéte avoit dit au Seibeau, qui louera votre nom, & qui s'intérefgneur : Attendez-vous sera à votre gloire que nous foyos morts, pour nous ressusciter. Les Médecins vien-& pour faire éclater dront-ils nous rendræ puissance sur la vie, & vous susciter nous? Lorsque ceux de nouveaux Adoraqui vous connoissent, teurs ?

& la Canonisation des Béatisies. 179 Cette vérité se maniseste par les lu- Let. el ... mières de la raison même. A privatione ad habitum, disent les Philosophes, non datur regressus. Mais écoutons le Théologien François, qui raisonne ainsi dans sa 12°. Lettre Théologique: De même qu'il n'y a qu'un Dieu infiniment sage & puissant qui puisse former un composé aussi admirable que l'est l'homme; de même aussi il n'y a que Dieu seul qui puisse le re-former quand il vient à se détruire. De-là on peut juger combien peu on Ce que doit ajoûter foi aux narrations de Plu- tarque tarque, & de Platon avant lui, qui celse raconrapportent, dit Saint Augustin (a), que sens de la plusieurs morts avoient naturellement Résurression recouvré la vie. Celse assure la mê-naturelle me chose chez Origène (b), mais morts, avec aussi peu de fondement; car, ou sous - à - fais tous ces faits ( n'en déplaise aux Phi-fabuleux. losophes qui les avancent ) sont abfolument faux, ou on a regardé comme morts ceux qui ne l'étoient pas en effet, & qui paroissoient l'être par l'ac-

cablement où la violence du mal les avoit jettés. On peut voir là - dessus

<sup>[</sup>b] Oratione parance [a] Lib. 12 de Civit. rica ad Gentes. Dei, cap. 28.

180 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu; Lir. ein. Mr. Huet (a), Martin de Rio (b) &

Pignatelli (c).

St. Justin parlant de la résurrection prétendue de Herus-Armenius de Pamphilie, qui, au rapport de Platon, après avoir perdu la vie dans un combat, & avoir passé dix jours sur le champ de bataille parmi les morts, ressure le 12°., & raconta ce qu'il avoit vu aux ensers, où il avoit été témoin du bonheur des gens de bien & des supplices des impies: Saint Justin, dis-je, croit que Platon avoit puisécette idée de résurrection dans les livres des Juiss, & que pour persuader aux Grecs qu'il y avoit après cette vie des récompenses à recevoir & des châtimens à subir, il avoit fabriqué l'histoire de la résurrection de Herus.

Histoiresa. Celle que Mr. Hecquet, qui veut buleuse de prouver que la résurrection est natutouchant la rellement possible, raconte d'un cerpossibilité na tain peuple de Russie, qui meurt, surelle de la dit-il, en hyver, & qui ressuscite au Résurrection. printems, n'a pas plus de vraisemblance: aussi le Théologien François

<sup>[]</sup> Demonstratione lib. 2, quast. 29, sett. evangelicâ, propos. 9, 2.

pum 5. & sequent.

[b] Disquist. Magic, 4.

& la Canonisation des Béatisiés. 181 (a) ne l'a écoutée que comme une fa- Lir. clis. ble qu'il réfute avec chaleur. Medina (b) n'en pense pas plus favorablement: car, parlant de ces sortes de résurrection, il enseigne que ce ne sont que de pures chimères, reconnues même pour telles par les plus fages d'entre les Gentils qui s'efforçoient de les réaliser; ou tout au plus que des résurrections apparentes & faus-ses, & non de réelles & véritables, qui supposent une séparation effecti-ve de l'ame d'avec le corps. Il démontre ensuite que tous ceux qui ont été ressus-christ, ou ses Apôtres, étoient véritablement morts. Voici ses preuves en substance. 1°. Les ennemis du Sauveur qui lui reprochoient de guérir les Démoniaques au nom de Béelsebuth, & d'avoir avec le démon un commerce continuel, n'ont jamais prétexté ni apoplexie, ni syncope, ni maladie, pour affoiblir la vérité des résurrections qu'il opéroit. 2°. L'ame de Lazare ne pouvoit habiter un corps qui sentoit déja mauvais, & le trépas de

<sup>[</sup>a] Dans sa quator- [a] De resta in Deum rieme Lettre Théolo- fide, lib. 2, cap. 7 gique, nombre 64. pag. 54.

LIT. CLII. la fille du chef de la sinagogue étoit se évident, que ceux qui entendirent ces paroles de Jesus-Christ, elle n'est pas morte, mais elle dort, en témoignèrent de la surprise & du mépris même. 3°. Les ressuscités par le Sauveur, ou par ses Apôtres en son nom, n'ont pas repris la vie, parce qu'ils le vouloient; mais parce que tel étoit l'ordre du Seigneur ou de ses Apôtres.

résurrection servit d'un témoignage éclatant & incontestable à la divinité de la prédication de l'Evangile.

qui l'ordonnoient ainsi, afin que leur

Je sçais, Mr., que les partisans de la possibilité naturelle de la résurrection s'imaginent trouver de quoi réalifer leur chimère dans le commerce littéraire de Nuremberg à l'an 1732. On y lit que certains morts sortis de seur tombeau, sans y faire aucune ouverture, venoient sucer le sang des vivans qu'ils tuoient par cette succions que ces morts ressuscités, appellés vampirs, avoient été trouvés dans leurs cercueils entiers & sans corruption, mais que les Magistrats ayant ordonné de seur couper la tête, & de brûler leurs corps, ils n'avoient plus paru. Voilà des stuits d'imagination

& la Canonisation des Béatissies. 183 échauffée, qui n'ont de cours que par- Let. clis. mi les esprits grossiers qui les produisent. Quant aux gens éclairés, ils les regardent comme de pures réveries; & c'est ce qu'on peut voir dans le même commerce littéraire.

Personne de bon sens n'a donc ja- La Résurmais douté que les résurrections par-rection d'un ticulières qui se sont faites à la prière moins un mides Saints, ne méritaffent d'être placées racle du feau rang au, moins, des miracles du cond ordre. second ordre. En effet elles occupent au moins ce rang dans le rapport des Causes, & dans les Bulles de Canonisation de St. Raymond, de St. François Xavier, de St. Philippe de Néri & de plusieurs autres Saints. St. Ignace, au rapport de Ribadeneira qui a écrit la vie de ce Saint, ressuscita un homme qui s'étoit pendu par un mouvement de désespoir; & cet homme, continue le même Historien, mourut de nouveau après avoir reçu le Sacrement de la Pénitence. L'hérétique Danhauver tourne ce miracle en ridicule, en disant qu'on ne sort pas de l'enser; mais Melchior Corneus, Théologien de la Société de Jesus, tâche de le justisier, en faisant remarquer que Dieu prévoyant la prière de son Serviteur

184 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu, en saveur du suicide, avoit pu sus-LET. CLIIC pendre le jugement de ce malheureux, ou ne le condamner que sous condition. C'est sur le même principe que les Théologiens expliquent ce qu'onraconte de St. Grégoire le Grand, qui retira, dit-on, de l'enfer l'ame de l'empereur Trajan. Mais, plus ces sortes de faits sont merveilleux, plus on a droit d'exiger de fortes preuves de leur vérité.

*[urrection* particulière.

Nous avons dit, Mr., que la résurrection universelle ne regarderoit que ani- les hommes, mais que les animaux peu. pouvoient avoir part à la particulière. parti-On en trouvera les preuves dans la ciper à la ré-vie de St. François de Paule [a], chez les Bollandistes [b], chez Sévérin de Cracovie [c] & Bagatta [d]. Cependant, comme la vraie résurrection suppose une identité numérique dans celui qui ressuscite; c'est-à-dire, que le mort doit reprendre la vie avec la même ame & le même corps qu'il

(a) In vitâ Sancti (e) Lib. 2, de vità Francisci à Paula, edi-Sancti Hyacinthi, cap. tâ ab Episcopo Peri-[d] Tom. 1, cap. 6; mezio, & notis illuslib. 6 , §. 1. & sequenzratá. zibus. [b] Ad dies 4 0 13

Jenuarii.

& la Canonisation des Béatisies. 185 avoit avant de mourir; ce qu'on ne Lit. citi, peut pas dire des bêtes, dont l'ame périt avec le corps: de - là vient que Zacchias [a] & quelques autres ne les croient capables que d'une résurrection improprement dite; & en cela ils s'écartent de la doctrine de St. Thomas [b], qui prétend que Dieu peut reproduire numériquement les mêmes êtres qui avoient été détruits ou annihilés, pourvu cependant que la nature de ces êtres ne consiste pas, comme le tems & le mouvement, dans une durée successive. La raison sur laquelle le Saint Docteur appuie fon opinion, c'est, dit-il, qu'il est aussi facile à Dieu de produire de nouveau ce qui avoit cesse d'être, que de donner l'être à ce qui n'avoit pas encore été produit. Conséquemment à cette doctrine, la doctrine de S. résurrection des animaux n'est ni moins véritable, ni surtout moins miracu- des bêtes n'est leuse que celle des hommes. Je suis, ni moins vé-

ritable, nioins miraculeuse, que celle des hommes.

Selon

Thomas, la

Résurrection

[b] Quolibeto 4, art. [a] Quaft. Medicos Legal, lib. 4, tit. 1, 5. quest. II, num. 14.

&c.

## LETTRECLIL

Elle est une suite de la précédente.

N convient assez, Mr., que sa résurrection d'un mort est un miracle, & un fort grand miracle; mais, parce qu'il n'y a que ceux qui font

Point de réellement morts qui puissent ressusci-Résurrection ter véritablement, la Sacrée Congrémiraculeuse, gation ne convient jamais du mira-fi la Résur cle, qu'après qu'on lui a démontré la rection n'est vérité de la résurrection par la réalité point de vé de la mort. Le défaut de cette preuritable résur- ve fut, dans la Cause de St. Turribius, ression se la un obstacle qu'on ne put surmonter. mort Quelles sont donc les marques auxréelle.

A quelles on peut connoître qu'un hommarques peut-on con- Démocrite, cité par Celle [a], pense noître qu'un que les Médecins n'en ont aucune de bomme est certaine. Schenckius [b], & il n'est. pas le seul, rapporte qu'on avoit vur des gens qu'on croyoit morts d'apo-

Tous ceux plexie, & qui vivoient cependant;

qui paroissent morts, [a] Lib. 2, de Me-[b] In observati. Mene le sont pas diciná, cap. 6, pag. dicinal., lib. 2, de . toujours en 57, editionis Amstelo-Apoplexiá, in ultimá en effet. dami. observate.

& la Canonisation des Béatifiés. 187 d'autres qui paroissoient étranglés ou Lir. eini. suffoqués par les eaux, & qui étoient encore pleins de vie. Bien plus: Donat (a), Arnaud (b) & Gaspar de Reges (c) assurent qu'on ne manque pas d'exemples de personnes dont les unes avoient été trouvées toutes vivantes dans leur tombeau, & dont les autres n'y avoient péri, qu'en laissant après elles des marques qu'on les avoit enterrées avant leur mort. Vous sçavez, Mr., qu'on met dans ce dernier nombre le célébre Scot, surnommé le Doc-raconte teur Subtil; mais vous n'ignorez pas de Scot, est non plus que c'est une fable qui a été une pure fa bien réfutée par Wading (d), ce qui ble. ne doit pas empêcher les Médecins de profiter de l'avis d'Hoffmannus (e) qui les avertit de ne pas regarder d'abord comme morts ceux qui sont tombés en syncope. Lemnius [f] leur recommande la même chole; & ils ne doivent pas oublier ce qu'on raconte

radioles de

[b] In cap. de Apo-[e] Tom. 25, cap. plexiâ. I , pag. 35.

<sup>[</sup>a] In sua medica [d] In vitâ Scoti, bistoria mirabili, lib. tom, 1. operum, editionis Lugdun an 1639. 4, cap. 11.

<sup>[</sup>c] In suo jucunda-[f] De occultis naturum quest. elysio camra miraculis, lib. 2, 20, quest. 79, num. 8. сар. з.

188 Let, sur la Béat. des Serv. de Dieu; Livierni. d'Asclepiade, qui guérit un homme

qu'on portoit au tombeau.

Le juge- Quoiqu'il en soit, Mr., de la vériment qu'on té de cette histoire; il conste touporte sur la jours par ce que nous venons de dire, Résurrection qu'on ne doit pas précipiter le jugene doit pas ment qu'on porte sur la résurrection être précipie d'un mort, à l'invocation d'un Serviteur de Dieu. Il faut avant de se deservour le miracle. Le bien esserve clarer pour le miracle, se bien assurer de la vérité de la mort; soit en supputant le tems pendant lequel elle a paru réelle; soit en examinant les symptômes mortels dont elle a dû être accompagnée; soit enfin en pre-nant une exacte connoissance des épreuves qui auroient êté faites, pour sçavoir si celui qu'on suppose avoir été ressuscité, étoit véritablement mort, ou s'il ne l'étoit qu'en apparence.

Quant à ce qui concerne l'intervalqui a dû s'é- le du tems qui a dû s'écouler depuis le souler avant décès, le Rituel Romain ne le fixe d'en venir à pas : il se contente d'ordonner de dif-Pinhumation férer pendant un tems suffisant, l'ind'un mort. humation de ceux qui sont morts d'u-ne mort subite & précipitée. Mais la mort du Sauveur ne pourroit-elle pas fervir ici de régle? Il ressuscita, dit E la Canonisation des Béatissies. 189
St. Matthieu (a), après avoir été renfermé pendant trois jours dans le tombeau; ce qui suffisoit, au jugement de
St. Thomas (b), pour prouver la vérité de sa mort, parce qu'il n'arrive pas Trois jours
que celui qu'on croit mort & qui vit, passés sans
ne donne, sous le terme de trois jours, donner auquelques signes de vie.

Passons, Mr., de la théologie à la pour juger physique, & reconnoissons avec les qu'un homme Médecins les plus renommés, que l'es-est véritable-pace de soixante-douze heures semble ment mort. nécessaire pour pouvoir jugersurement selon les qu'un apoplectique, par exemple, est Médecins, il véritablement mort. On doit dire la faut 71 heures d'écoulées même chose de ceux qui sont susson depuis la qués, ou par l'eau, ou par la corde, ou mort pour par la sumée de charbons & du mer-pouvoir juger cure, ou par un excés de liqueurs forqu'elle est certaine, ou par la foudre, ou par le sang pégard duextravasse en suite d'un coup reçu à la moins d'un tête, ou par un air empesté. Zacchias Apoplectique (c), à qui nous devons ce détail, n'ou-or de quel-ques ausres.

[a] Cap. 12. retur, quia non con-[b] 3. Part. quest. tingit, quin infrà hoc 53., art. I. ubi sic: tempus, in homine qui mortuus videtur Ad veritatem autem mortis Christi manicum vivat, appareant festandam, sufficiebat. aliqua figna vitæ. quod ad tertium diem [c] Quafti. Medico? ejus resurrectio differ-Legal. jam citi num 28.

100 Let. furla Beat. des Serv. de Dieu. Lir. cliii. blie pas à l'égard des femmes la suffocation causée par la passion hystérique, & à laquelle elles survivroient peut - être, si peut - être on ne les enterroit pas avant leur mort. Que s'il étoit question, non d'une défaillance, ou pamoison subite & considérable appellée lipothymie; mais de la syncope proprement dite, qui est accompagnée d'une sueur froide, d'un pouls presque ou tout-à-fait imperceptible, d'une perte de connoissance, de mouvement & de sentiment, & d'une

La réalité par des fympı bmes.

pent plus à la vie. On en juge encore par les symptode la mort mes de mort qu'on apperçoit, comme, se maniseste lorsqu'il paroît de l'écume à la bouche. Mais cette marque, qu'Hyppocrate trouve suffisante, ne l'est pas, au jugement de Galien, qui exige de plus que la respiration soit interrompue, & que cette interruption soit accompagnée de quelques-autres signes mortels, au nombre desquels on compte les couleurs plombée, noirâ-

respiration insensible; comme on ne peut vivre longtems en cet état, 24 heures écoulées à l'égard de ceux qui y font tombés, suffisent pour pouvoir assurer prudemment qu'ils ne particiLa Canonifation des Béatifiés. 191
tre ou verdâtre du visage. On doit Lit. cutti
fur-tout bien examiner les yeux dans
tous les genres de maladie; parce que
l'ame y donne toujours quelque marque de sa présence, pendant que
l'homme conserve un sousse de vie.
Tous enfin conviennent avec Zacchias (a) & Hoffmannus (b), que lorsque le corps, ou quelques-unes de ses
parties commencent à se corrompre
& à exhaler une odeur de mort, il est
indubitable qu'il ne reste plus que le
cadavre.

Il y a, Mr., un autre moyen de L'expériens'assurer si! un homme a essective—
ment rendu l'esprit ou'non; & c'est moyen pour
celui d'avoir recours aux épreuves. un homme est
On approche de la bouche d'un mo-mort, ou s'il
ribond ou d'un mort un flocon de vitencore.
coton ou de laine finement cardée,
ou une chandelle allumée: si on remarque quelqu'agitation dans le coton, dans la laine, ou dans la flamme de la chandelle, il est certain que
l'ame n'a pas encore abandonné. le
corps, On met un vase plein d'eau
sur la poitrine; si l'eau demeure tran-

[a] Loco sapiùs lau- [b] Tom. 25, cap. 1 date, numero 55 & pag. 34. sequentibus. 192 Let. fur la Béat. des Serv. de Dien,

quille, c'est une marque que le corps est désormais sans ame. Une plus sure épreuve, selon quelques-uns, seroit de-présenter à la bouche du malade une glace bien nettoyée & bien claire; car si elle vient à s'obscurcir, on peut juger qu'il respire encore; si au contraire, on a tout lieu de penser

qu'il est expiré.

Lit. Cliit:

Mais de toutes les épreuves, il n'en est, peut-être, pas de plus infaillibles que de faire entrer dans le nez du malade quelque poudre, ou quelque liqueur propre à exciter l'éternuement. N'apperçoit-on alors en lui aucune envie d'éternuer; on ne doit plus, de l'aveu de tout le monde, le compter au nombre des vivans. Lancisi (a) approuve fort cet expédient, sans condamner les autres dont nous avons parlé. Il sinôte que chaque épreuve

Régle sure parlé. Il ajoûte que chaque épreuve donnée par le mérite une attention spéciale, lorsque célébre Lan-la cause de la maladie qui a précédé, cist pour pouvoir déclarer librement qu'un bomme ment, le Médecin, continue Lancisi, est mors.

Peut alors déclarer librement que le malade a rendu les derniers sources.

[a] De subitaneis capite 16.

On

& la Canonisation des Béatisses. 193 On doit souscrire d'autant plus volontiers à cette opinion, que l'autorité de celui qui l'enseigne, est plus accréditée; & si l'on étoit curieux de scavoir quelles sont les causes nécessaires de mort, on n'a qu'à consulter le chap. 13e. du même ouvrage & du même livre qu'on vient de citer.

Parmi le grand nombre de miracles qui furent proposés dans la Cause de St. Thomas de Villeneuve, on insistoit surtout sur la résurrection de morts. On démontra, par les épreuves qui avoient été faites, que la mort l'avoit réellement précédée: les Auditeurs de Rote en convintent, & opi-restion nerent en faveur des miracles, & leur deux jugement fut confirmé par la Sacrée vée comme

Congrégation. Le procès pour la Béatification du dans la Cau-Serviteur de Dieu Pierre Forrerius fai-se de Sains sorviteur de Dieu Piette Porterius iai- Thomas de soit aussi mention de deux enfans qui Villeneuve. avoient été ressuscités, après avoir demeuré près de trois heures sous un cha-fans resultin riot chargé de vin tombé sur eux, & jans rejujerd'où ils avoient été retirés comme Pierre Fermorts. Le Médecin Soldatus déclara rerius. qu'il y avoit une cause nécessaire de mort. L'Avocat Consistorialde son côté fit voir que les deux enfans avoient

Tome V.

La Résurmiraculeuse

LIT. CLIII.

194 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu. en effet expiré sous le poids énorme qui les accabloit. La Sacrée Congrégation en conséquence, & sans avoir égard aux oppositions du Promoteur de la Foi, reconnut le double prodige, qu'elle mit au nombre des miracles de la seconde classe.

Il y a, Mr., plus de difficulté à de l'égard de ceux qui, tombés dans l'eau, ceux qui pa- demeurent au fond pendant un tems roissent noyés, considérable, & qui en étant retirés soufire de reprennent la vie & les forces par l'ingrandes dissi, reprennent la vie & les forces par l'intercession d'un Serviteur de Dieu ou d'un Bienheureux. Car peut-on croire que leur mort est suffisamment prouvée par la raison seule qu'ils ont été longrems sous l'eau? La Bulle de Canonisation de Sainte Hedwige raporte qu'un enfant qui étoit tombé dans une rivière, avoit été rappellé à la vie à l'invocation de la Sainte; mais le courant de l'eau avoit entraîné cet enfant lous la roue d'un moulin, ce qui ne pouvoit arriver sans que tous ses membres en fussent fracassés. On lit des prodiges à-peu-près de la même espèce dans les Bulles de Canonisation de Saint Thomas d'Hereford, de Saint François de Sales, & dans la vie de Saint Hyacinthe écrite par

& la Canonisation des Béatisiés. 195 le Père Sévérin de Cracovie. La Cau- Lit. cliss. se de Saint Charles Borromée fait aussi mention d'un enfant qui surnagea pendant un quart d'heure sur le fleuve ou ilétoit tombé, & qui se sauva dès qu'il fut recommandé aux mèrites du Saint Cardinal. Mais la Sacrée Congrégation ne tint pas compte de ce miracle, comme si le Saint Archevêque avoit ressuscité un mort; mais comme avant miraculeusement arraché des bras de la mort un enfant évidemment

exposé à perdre la vie.

Michel-Ange Lapius autrefois fous-Promoteur de la Foi, qui a fait un Opuscule sur la matière que nous traitons, imprimé à Rome en 1670, ne croit pas qu'on doive mettre au rang de des ressircités un homme qui après rousbant la être tombé dans l'eau, & en avoir été de veux qui retiré, comme s'il étoit mort, reprend paroissent ales fonctions de la vie, à l'invocation voir été sufd'un Serviteur de Dieu ou d'un Bien-foqués heureux; mais il suppose que cet homme avoit pu vivre naturellement, pendant le tems qu'il avoir demeuré sous l'eau, & il prouve sa supposition par l'exemple de ceux qui font la pêche des perles, & qui vivent longtems Yous l'eau sans respirer. Il cite encore

L'opinion

196 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu. LIT, SLIII. l'exemple des apoplectiques & de ceux

qui tombent en syncope, comme il arriva au Pape Innocent VIII. qui fut, dit-on, pendant vingt-deux heures sans pouls & sans respiration, mais qui revint de son accident dans le tems même que les Cardinaux com-mençoient à se donner des mouve-

L'opinion pui/ant adversaire dans Pignaselli.

vig.

mens pour lui donner un successeur. de Lapius a Pignatelli (a) combat fortement l'opinion de Lapius, & prétend qu'un homme submergé, & qui ne sçait point nager, meurt nécessairement & bientôt par le défaut d'air & de respiration.

Mais avant de décider lequel des deux a raison, il faut supposer d'abord avec Hyppocrate [b] & Zacchias [c] qu'il n'y a point de vie sans respiration, ni de respiration sans vie. En vie sans res- esset, selon les Anatomistes modernes, qui ont bien mieux expliqué que point de res- les anciens les fonctions des poumons, piration sans leur principale fonction est de communiquer le sang & l'air à toutes les parties même les plus intimes & les plus imperceptibles du corps. Ce sont

4). <sup>(2)</sup>

(c) Loco sapius cita.

<sup>[</sup>a] Consult. 57, to.4. lib. 4 , tit. 1 , quast, [b] De usu Aeris. 11.

& la Canonisation des Béatifiés. 197 les paroles de Willesi (a). Truston [b] Let. cure ? fait consister le principal usage de la respiration dans le mouvement & dans l'action de faire passer le sang du ventricule droit du cœur au ventricule gauche, & Etmuller (c) dans le passage entre les poumons du sang qui part du cœur. Or de quelque manière que la respiration se fasse, dès qu'il y a de l'intermission, il faut que l'animal meure, non pas à la vérité sur le champ, comme l'explique le sçavant naturaliste Alphonse Borel (d), mais après quelques minutes passées entre la vie & la mort. Boyle (e) fait voir par quelques exemples, qu'il est vivre possible que certains hommes qui se que tems sons sont accoutumés à se passer d'air, vi-air vent sous l'eau pendant un tems assez non pas sans considérable; mais il ajoûte bientôt, respiration. qu'il en est peu qui puissent, en cet état, vivre sans respiration au-delà de deux Qu'en conclurons - nous,

(a) In Pharmaceut. [d] In lib. de motu part. 2, §. I, cop, 2, animalium, part. 1, §. 2. propof. II2.

Mr.? Que ce qui a été raporté d'In-

I iij

<sup>[</sup>b] De respirationis [e] In suis novis u, pag. 60 & 63. experimentis physico = [e] Dissert. 2, cap. mechanicis, pag. 1452 10, \$. 1. & \$. 16.

108 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu,

Let. clist. nocent VIII., & que ce qu'on raconte de Jule II. & de quelques autres, est tout-à-fait fabuleux; car, quoique la respiration parut interrompue chez eux, ils respiroient cependant d'une manière du moins imperceptible.

Pour s'en convaincre, on n'a qu'à con-on distin-fulter Salpartius (a), qui distingue deux que deux sor-sortes de respiration; l'une qui est sen-ses de respi-sible, & l'autre qui ne l'est pas.

Revenons, Mr.; si un homme ne peut vivre naturellement sous l'eau que pendant deux ou trois minutes,

Quatre on il semble que s'il passoit quatre ou cinq eing minutes minutes au fond de l'eau, ce tems sufpassées sous firoit pour qu'on dût le regarder com-l'eau, sem me mort; & comme ressuscité, sup-blent suffire pour que la posé qu'après en avoir été retiré, on respiration n'eût apperçu en lui que des symptô-soit totalemet mes de mort, & qu'il eût donné des interrompue. signes de vie à l'invocation d'un Ser-viteur de Dieu ou d'un Bienheureux.

Ce raisonnement, quelque con-cluant qu'il paroisse, soussire une gran-de dissiculté. Elle est fondée sur l'ob-

difficulté sou-servation que font les Anatomistes, chant l'interque pendant que le fœtus réside dans mission plus le sein de sa mère, & qu'il ne peut ou moins lon-[a] In observat. medic. anatomic. gue do la refpiration. 353.

E la Canonisation des Béatisiés. 100 respirer, il y a deux passages par les- Liz. elist quels le sang se communique, sans que les poumons y concourent. Ils observent encore qu'après la naissance du fœtus, ces passages se ferment, mais qu'ils demeurent ouverts dans les. enfans jusqu'à ce qu'ils ayent atteint l'âge de cinq ans, & plus longtems encore dans ceux qu'on a habitués dès leur enfance à nager sous l'eau, ou entre deux eaux (a); d'où il paroît évident qu'on peut, sans mourir, demeurer bien du tems sous l'eau. Les Castors en effet, & les autres animaux maux amphiamphibies ne s'y plaisent-ils pas? Ils bies vivens y manquent cependant de respiration, sans respiraselon l'opinion la plus commune. C'est zion. fur ce principe que Lancisi jugea dans la Caule de Saint Stanislas - Kostka, qu'il ne constoit pas de la résurrec-tion des deux ensans qu'on supposoit s'être noyés, parce que, disoit-il, ils conservoient encore les deux ouvertures ou passages dont nous venons de parler; mais il décida autrement à l'égard d'un jeune homme qui étoit

[a] Vid. Mars. Fo- netum, anat pract lib. gellium, in Miscell. nat. 2, sett. 2, observat. car. an. 1675 & 1676. 168 in app. observat. 125... & Bo-

I iv

200 Let. sur la Béan des Serv. de Dieu; fon que celui - ci étoit d'un âge plus avancé. La Sacrée Congrégation n'approuva aucun de ces miracles, parce qu'il n'y en avoit aucun dont les preuves fussent évidentes. Ajoûtons que · les Anatomistes modernes ont encore remarqué que les deux passages, qui dans les enfans servent de supplément à la fonction principale des poumons, se trouvent très-souvent ouverts dans

les adultes mêmes.

par l'eau.

Il faut donc, pour ne pas se trom-Traut donc, pour ne pas le tronsqui doit pré- per dans le jugement qui regarde les céder le ju- réfurrections dont il s'agit, il faut se gennes qui bien informer de l'âge de celui qu'on Résurrection prétend avoir été ressuré de dessous que voit nager; s'il a été tiré de dessous ou l'on prétend de dessus car, s'il avoit été trou-avoir péri vé dessus, ce seroit une marque qu'il vivoit encore, puisque les corps de ceux qui se sont récemment noyés vont à sond, dit Lemnius (a), & ne reviennent sur l'eau que quatre ou huit jours après, pendant lesquels ils ont eu le tems de se corrompre. Il faut de plus observer si, pour exciter le vo-missement, & rapeller par-là les sens,

[a] De miraculis occulsis natura plib. 2. cap. 6.

& la Canonisation des Béatisses. 211 on a suspendu par les pieds celui qu'on Lir. Elii. a tiré de l'eau; car si on avoit usé de ce moyen, & qu'il eût reussi, n'y ayant pas d'ailleurs aucune cause nécessaire de mort, le miracle ne pourroit avoir lieu. Le défaut même de vomissement ne seroit pas une preuve invincible qu'il n'y a plus de principe de vie, puisqu'il peut arriver que pendant qu'on est dans l'eau, on soit attaqué d'apoplexie, ou qu'on tombe en syncope, accidens qui ne permettent pas de boire; & alors, si la cause de mort n'est point sans reméde, on . doit, avant de se déclarer pour ou contre la résurrection, faire attention aux lymptômes que nous avons indiqués, en parlant de l'apoplexie & de la syncope, & se régler là -dessus;

la chute.

Que si on objectoit, qu'on n'a pas pris toutes ces précautions pour s'affurer de la mort de ceux qui, selon les Écritures ou les actes des Pères de l'Eglise, ont été ressurés, la réponse

pourvu cependant qu'on ait soin de supputer le tems qui s'est écoulé depuis que le prétendu ressuscité étoit tombé dans l'eau, & qu'on commence à compter du premier moment de

Įĸ

202 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu; Let. ein. se trouveroit toute prête. La mort des premiers se trouve constatée par le témoignage de Dieu même; & quant à la mort des seconds, on a tout lieu de croire qu'on avoit employé des moyens qui pourroient suffire à en démontrer la certitude. Il est vrai que l'Eglise exige aujourd'hui quelque chose de plus: mais, quel est son mouf? de fermer la bouche, dit Horantius (a), à ceux qui l'ouvrent si volontiers pour la décrier.

Au sujet, Mr., de ceux qui de la mort ont été miraculeusement rappellés à la vie, on propose deux questions dont le dénouement pourra faire

plaisir. On demande d'abord s'il est vivre long-1 zems après nécessaire, pour la certitude d'une ré-ane Résurres surrection miraculeuse, que le ressuszion miracu. cité ait vêcu longtems après le mira-leuse! cle? Le Père Noël Alexandre (b) insi-

Réponfe:

nue que Lazare ne mourut pour la seconde fois qu'environ 60 ans après avoir été ressuscité. La jeune fille morte à qui Saint Raymond de Pennafort rendit la vie, la conserva pendant 14 ans entiers; d'où Penia (c) conclut que

<sup>(</sup>b) Differt. 17 , fett. (a) De locis catholi. cis sacra Scriptura & I, propos. I. (c) In vita Santii aliquorum Patrum.

& la Canonisation des Béatifiés. 203 la résurrection avoit été bien réelle. Lit, cuit Cependant si Dieu, par une saveur des plus spéciales, ressuscitoit un mort afin qu'il eut le tems de recevoir le Baptême ou le Sacrement de la Pénitence; quand bien même il mourroit de rechef incontinent après les avoir reçus, la vérité de sa résurrection n'en souffriroit aucun préjudice, comme on le peut voir par le rapport de la Cause de St. Philippe de Neri. Il faut néanmoins se défier, avec Medina, des résurrections momentanées; car il peut, dit-il, y avoir de l'illufion.

On demande encore ce que devient Que del'ame séparée de son corps, en atten-vient dant qu'elle y retourne par une résur-d'un Ressafrection particulière? St. Thomas (a) l'intervalle répond à cette question, que Dieu qui se passe exauçant par avance les prières qu'il entre sa mora prévoit qu'un Saint lui adressera en & sa résurfaveur d'un homme qui avoit mérité rection? les supplices éternels, suspend la Sentence de sa damnation éternelle, & détient son ame en enfer, pour la renvoyer en peu ranimer le même corps

Réponsel

Raymundi, lib. 2, cap. tinet- 43, quast. 23 3 8. art. 2 ad 5. (a) In 1. Sent. difLir. exili. qu'elle avoit quitté. Nous en voyons un exemple dans la vie de St. Bernard

Un impie dans la vic de chi Berhald (a), où il est rapporté qu'un certain est resuscité blasphémateur vint à tomber à la renpar la versu verse & à se easser la tête en punition des prières de de son impiété; que le dévot Père lui St. Bernard. ordonna au nom du Seigneur de se

lever, & qu'il se leva en effet, au grand étonnement de tous les assistans; qu'interrogé s'il étoit véritablement mort, il avoit répondu: J'étois mort, jugé & condamné, & si le saint Abbé ne m'avoit promptement secouru, l'enserétoit mon parrage. Ce que St. Thomas dit des ames damnées, on peut l'appliquer à celles du purgatoire. Pour ce qui est des ames Bienheureuses, Sotus (b) enseigne qu'elles ne quittent ja

Les Bien- mais le Ciel pour revenir sur la terre, beureux ne & que toutes les ames qui sont revenues sur la terre pour se résuir à leur corps par une résurrection particulière, ont été destinées pour la gloire

éternelle.

La réfurrection du blasphémateur [a] Vid. vitam sanc- 9, post opera sancti si Bernardi, lib. 7, ex- Bernard. editionis Maserpiam ex libro cui billonea.

Etulus, EXORDIUM [b] In 4. Sens. disance sinct. 45, quast. 1, are.

EIENSE, dist. 2, cap. 4.

& la Canonifation des Béatifiés. 205 dont nous venons de parler, vous au- Lif. cint. ra sans doute surpris, Mr.; en voici une autre qui ne vous paroîtra pas moins admirable: elle arriva l'année 1734. Dans la province de Xante, em-est ressuré, pire de la Chine, un nommé Funhie, et reçoit en-& furnommé Ly, âgé de 60 ans, avoit suite le Bap-fouvent refusé pendant qu'il se portoit tême. bien, de recevoir le Baptême; se trouvant très-mal & sur le point d'expirer, il souhaite ardemment d'être baptise; mais il mourut avant qu'on cut eu le tems de lui administrer le Sacrement. Les siens arrosoient son cercueil de leurs larmes, Iorsqu'ils s'apperçurent qu'il étoit ressuscité. Il redemande le Baptême avec les plus vives instances. On l'interroge sur les motifs de ce desir ardent d'être baptisé; & il répond que dans le moment où il alloit être précipité dans l'enfer, il s'étoit présenté un jeune homme qui, armé d'une lance, en avoit fermé l'entrée en lui disant : » Sçache que Dieu " permet que tu revive, afin que pu-"rifié dans les eaux sacrées du Baptê-"me, tu serve à ta Nation de preuve "incontestable, que pour se sauver, "il faut recevoir le Sacrement de la " régénération. Le Chinois fut donc

Un Chinois

206 Let. fur la Béat. des Serv. de Dieu;
Let. clii. baptisé, grace à laquelle il ne survécut qu'un mois. Cette merveille & toutes ses circonstances sont rapportées dans le procès dressé par l'Evêque qui remplissoit dans la province de Xante les sonctions de Vicaire Apostolique, & envoyé à la Congrégation de la Propagande. Je suis, &c.

## LETTRE CLIV.

Des Miracles négatifs.

donnant une idée du miracle négatif, a eu dessein de le désinir, on d'en faire la description. Jugez-en vousmême par ses propres paroles: Le miracle négatif, dit-il (a), est celui qui n'augmente, qui n'altère, qui ne diminue en rien ce qui en est l'objet. Il éclaircit sa pensée à la faveur de quelques exemples: c'est ainsi, continue-t-il, que le buisson ardent étoit tout en feu sans se consumer; que les enfans de la fournaise vivoient au milieu des slammes, & qu'on est préservé tantôt de la mort, tantôt d'un incen-

<sup>(</sup>a) De Canonisatio- cap. 8, sub num, 3, ne Sanctorum, part. 3,

& la Canonisation des Béatisies. 207 die, tantôt d'un naufrage, ou de quel- Let. erre

ques autres accidens.

Le même Canoniste soutient, & il ne veut pas en démordre, qu'on ne doit pas avoir égard aux miracles né-Matta sou-gatifs dans les Caules de Béatification racles néga-& de Canonisation; & cela, dit-il, 1956. pour deux raisons. La première, c'est que contre la disposition du droit, il faudroit admettre deux présomptions dans le même sujet : c'est-à-dire, qu'il faudroit présumer que la même chose qui ne s'est pas faite, auroit dû arriver selon le cours nécessaire de la nature, & présumer en même tems que c'est par miracle qu'elle n'est pas arri-La seconde raison qu'allégue Matta, il la tire de la puissance des Anges qui peuvent, sans excéder leur vertu naturelle, faire des miracles négatifs; ce qui suffit, à son jugement, pour les exclure de la classe des vrais miracles. S'il dit vrai: que la peste cesse de désoler tout un pays à la prière d'un Serviteur de Dieu; qu'on soit préservé d'un naufrage, d'un incendie, & de semblables accidens; rien en tout cela d'assez miraculeux pour pouvoir servir au succès d'une Cause de Béatification ou de Canonisation. Bien

Opinion de

208 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu ;

LEF. cliv. plus, on auroit eu tort dans la Cause de Ste. Elisabeth Reine de Portugal. de compter au nombre de ses miracles, qu'un Artisan qui tombant du haut d'une maison avec une partie de la charpente qu'il vouloit poser, se sût retrouvé à l'intercession de la Ste. Reine, ainsi que le bois tombé, dans le même endroit & dans la même position où ils étoient auparavant: car cette merveille ne surpassoit pas le pouvoir naturel des Anges.

Nous nous sommes, Mr., affez étendus ailleurs sur ce qui concerne l'approbation des miracles dont l'opération n'est pas supérieure à la vertu naturelle d'agir de toute la nature créée. Il suffira donc que nous nous fixions ici au premier principe sur lequel Mat-

ta se fonde pour donner l'exclusion On réfute aux miracles négatifs; principe qui ne pinion de paroît pas foutenable. Car ce n'est pas rifs.

Matta tou une simple présomption, mais il est ractes néga physiquement nécessaire, comme St. Thomas l'infinue (a), que le feu ap-pliqué à une marière combustible, consume cette matière: d'où Corneille de la Pierre expliquant le chapitre 3°. de l'Exode, conclut que Dieu con-

[a] In casená aurea ed Evangel. Luc, cap. 🕻

& la Canonisation des Béatifiés. 209 ferva par miracle & le feu que Moise Let. curv. vit dans le buisson ardent & le buisson qui devoit en être consumé. Or la présomption qui naît des causes qui agissent nécessairement, forme une preuve complette sur la certitude de leurs effets, & ne peut être combattue, felon Torres (a), par des raisons capables de la détruire; & par conséquent on ne doit pas rejetter les miracles négatifs qui se trouvent accompagnés des circonstances requises. Aurrement il faudroit convenir, en dépit du bon sens, que les trois Enfans dans la fournaise de Babilone, furent préfervés sans miracle de la violence des flammes.

C'est donc avec bien du fondement que Mattœuccius (b) se déclare contre l'opinion de Matta. La Sacrée Congrégation des Rites ne lui fit pas plus d'honneur dans la Cause de Ste. Marguerite de Cortone, & s'est toujours La Sacrée comportée, dans la pratique, confordes Rises admément à l'opinion contraire, comme mes les miraon le peut voir par le grand nombre eles négatifs.

La Sacrée

<sup>(</sup>a) Variarum quaft. sas Beatificationis & tom. 2 , tit. 8, quelt. 1 Canonisationis, tit. 3, cap. 3, in addimento. (b); In Practica theologo Canonicá ad Cauпит 34.

210 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu:

LIT. eliv. de miracles négatifs qu'elle a approuvés, & dont nous avons des exemples dans les Causes de St. Jacques de la Marche, de St. Charles Borromée & de plusieurs autres Saints.

Conditions . les miracles négatifs.

Examinons maintenant, Mr., les requises dans conditions que doivent avoir les miracles négatifs, parmi lesquels nous placons d'abord la cessation de la peste. Or pour que cette cessation soit réputée surnaturelle & divine, il faut que la maladie fasse de grands ravages, & qu'elle cesse aussité qu'on implore auprès de Dieu la médiation d'un Serviteur de Dieu ou d'un Bienheureux. Malpighi, premier Médecin d'Innocent XII, ne demandoit que ces deux conditions dans le suffrage qu'il mit au jour au sujet d'une ville miraculeusement délivrée du fléau dont il s'agit; & ni le Promoteur de la Foi, ni qui que ce fut, ne lui reprocha de n'en. avoir pas assez exigé. Les Auditeurs de Rote n'en exigeoient pas aussi d'avantage dans le rapport qu'ils firent de la Cause de Saint François Xavier.

Les Médecins mettent une diffe-Les Médediffin-rence entre la peste, la contagion & guent la Peste l'épidémie. Ils prétendent que la peste de la Contagion, & la provient de la corruption de l'air, la

& la Canonisation des Béatisiés. 211 contagion, du tact de choses empes- Let. eliv. tées, & l'épidémie, d'une cause com-contagion de mune & universelle; ensorte que, l'Epidémie. quoique toute maladie pestilentielle soit épidémique, toute maladie épidémique n'est cependant pas pestilen-tielle. Zacchias (a) a là-dessus tout ce qui est nécessaire pour contenter les curieux, & il démontre fort au long que la vraie peste dépend tou-jours de la corruption de l'air, & non de la contagion, comme le public se l'imagine mal-à-propos. Donat An-toine (b) croit avoir mieux rencontré en donnant pour véhicules à la peste, ou le vent qui sousse d'un pays pestitéré à un autre qui ne l'est pas, ou les corpuscules malins, âcres & volatils que répandent les pélerins qui ont voyagé dans des régions infectées de contagion. Quoiqu'il en soit des principes de la peste plus ou moins conmus, on ne doit pas méconnoître cette Signes aux-maladie, lorsqu'elle se maniseste par quels on peus des bubons, des charbons, des paro-connoître la tides, des taches de pourpre, & Peste. qu'elle enlève en fort peu de tems

(a) Quaft. Medice- (b) De pestil. se-Legal., lib. 3, tit. 3, bre, cap. 5, fol. 605. quast. 1. 212 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu ?

Let. cliv. ceux qui en sont attaqués. On juge de ses progrès par le nombre des ma-Les quali-lades & des morts; & du miracle qui tés que doit en délivreroit, par la cessation subite,

culeuse de la Peste.

avoir la cest générale & constante du mal régnant. Il semble, Mr., que ces conditions une fois bien prouvées, il ne manqueroit plus rien à la certitude du prodige; mais voici Zacchias (a) & les autres Docteurs de son Ordre, qui font

naître quelques doutes qu'il faut éclair-

raculeuse la Peste.

La dostri- mois, & même plusieurs années; cins fait nat- qu'elle est plus violente en été qu'en tre quelque hiver; qu'il arrive souvent qu'elle padoute sur la roisse en hiver comme assoupie, & cessation mi- qu'elle se reveille en été; que des vents salutaires qui, en survenant, purissent Pair, & que de scrupuleuses précautions aussi bien que les excellens préservatifs que l'on peut prendre, ne contribuent pas peu à la faire cesser : ce qui pourroit donner lieu de douter si on n'attribueroit pas au miracle la cessation d'une maladie qui n'a sini, ou que parce qu'elle avoit fait ses derniers esserts que parce qu'elle avoit fait ses derniers esserts que parce qu'elle avoit fait ses derniers efforts, ou que parce que quel-que cause étrangère & naturelle en a arrêté le cours.

[a] Cit. lib. 3, tit. 3, quaft. 2, num. 43?

E la Canonisation des Béatisies. 213 Ce doute, Mr., qu'on n'oublie pas Let. env. de proposer toutes les sois qu'on en vient à l'examen des miracles de l'ef- qui nati de pèce dont il est ici question, ne doit la dottrine pas, ce semble, leur être préjudicia- des Modecins ble, pourvu cependant que la cessa- ne dois pas tion du mal ait été subite, & qu'elle au miracle ait été précédée de l'invocation d'un de la cessa-Serviteur de Dieu ou d'un Bienheu-tion subité de reux. Mais il faudroit penser autre- la Peste. ment, supposé que quelques - uns, quoiqu'en petit nombre, vinssent après l'invocation à être frapés de peste. Que si un petit nombre de ceux qui en étoient déja frapés venoient à mourir, cette circonstance ne met pas d'obstacle à l'approbation du miracle, qui consiste à faire cesser tout - à - coup la peste qui désole toute une ville, sans qu'il soit nécessaire qu'aucun des citoyens pestiférés ne perde la vie. Du moins n'exigea-t-on pas cette

condition dans la Cause de Saint Fran-

cois Solan.

45 to

En parlant, Mr., du miracle po- On peus apfitif, qui s'opère lorsque par l'interces-pliquer au sion d'un Serviteur de Dieu ou d'un miracle né-Bienheureux, on recouvre la vie qu'on gatif par leavost perdue en tombant dans l'eau, me qui denous avons établi des principes dont vroisse neyer, 214 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu;

Lir.eliv l'application a lieu à l'égard du miraa conservé sa cle négatif, par lequel ceux qui tom-vie, ce qu'en bent dans l'eau conservent la vie qu'ils a dit du mi-devoient naturellement perdre: car les par lequel un mêmes fignes & circonstances aux-bomme a re-quels on peut connoître si un homme couvré la vie qu'on suppose s'être noyé & avoir qu'il avoir ressuscité, étoit véritablement mort, perdue en se servent aussi pour juger si celui qui a noyant. conservé sa vie dans l'eau, ne devoit pas naturellement mourir. Nous ne

nous étendrons donc pas d'avantage sur ce miracle negatif. Il y en a méme une infinité d'autres dont nous ne dirons rien du tout, car nous ne finirions pas. Nous nous contenterons de

de miracles négatifs plus ordinaires.

raisonner sur les plus communs & les plus familiers, tel que l'est celui de tomber de bien haut sans se faire aucun mal, parce qu'on a eu recours à l'invocation d'un Serviteur de Dieu ou d'un Bienheureux.

On neut Al'égard de ces lourdes chutes, Hip-fans miracle pocrate (a) & Mercklinus (b) rap-tomber de portent des exemples qui prouvent que bien baut parmi ceux qui les ont faites, plu-aucun mal. sieurs ont été sans miracle conservés

<sup>[</sup>a] 5. Epidem. text. tertio, observat. 105 in Miscellan.

E la Canonifation des Béatifiés. 215
fains & sauss. Bordon (a) n'admet Let. elliva
du merveilleux en pareil cas, qu'autant qu'il se trouve une grande distance entre le lieu d'où l'on tombe &
celui où l'on est tombé. Il exige encore qu'on tombe sur le dur & le solide, & il renvoie au Juge à régler
la mesure de la hauteur & de la distance, eu égard à l'âge tendre ou fort
avancé, & à la légèreté ou pesanteur
de la personne tombée.

Toutes ces circonstances, il est vrai, Il faut comfont dignes d'attention; mais combien sidérer dans
d'autres qu'il ne faut pas oublier? Ne
peut-on pas tomber le long d'un mur,
en sorte que le dos y trouve quelqu'espéce d'appui? Le mur ne seroitil pas fait en sorme d'arc-boutant? Ne
peut- on pas encore tomber sur un
amas de matérialix, & écarter par sa
chute des pierres qui n'ont aucune liaison entr'elles? Ne peut-on pas même être soutenu en tombant par le
vent qui ensieroit les habits?

Ce n'est pas tout, il faut examiner si un homme qui est tombé ou qui a été précipité d'un lieu fort élevé n'a pas, comme les oiseaux, fait suivre à son corps & à ses membres la direc-

(a) Trast. de miraculis, medica. 3, num. 9.

216 Let. surla Beat. des Serv. de Dieu,

Let. cliv. tion du mouvement perpendiculaire. N'auroit-il pas étendu les jambes ou les bras, & panché la tête, la poitrine & le ventre, de façon qu'il ait pu reprendre son équilibre : La pression de l'air du côté opposé n'auroit - elle pas été affez forte pour rompre l'impétuo-fité de la chute? Les pieds & les articles des autres membres ayant été à propos étendus & relâchés par un certain instinct naturel, ou avec art, comme dans les danseurs de corde, n'auroient-ils pas pu produire le même bon effet que la pression de l'air? Enfin, si un verre tombe à terre sans, se briser & sans se fendre, pourvu que la résistance soit parfaitement égale, & du côté de la partie précise du verre qui touche la terre, & du côté de la partie précise de la terre qui est touchée; pourquoi en supposant la même égalité de résistance dans la chute d'un homme, ne tomberoit-il pas sans se faire ni blessure ni contusion? C'est ce qu'il appartient aux Consulteurs de la Sacrée Congrégation de bien peser, dans la crainte qu'on n'attribue au miracle ce qui n'a rien que de naturel & de casuel, ou qu'on ne consonde le miraculeux avec le simple merveilleux. On

& la Canonisation des Béatisiés. 217

On n'a pas moins de précautions à Let. elles prendre pour prévenir la surprise dans Les miranles miracles négatifs de toute autre es-cles négatifs pêce. Une maison s'éboule sur un de quelque espece. homme, la roue d'une charrette passe péce qu'ils fur le corps d'un autre: tous les deux gens beauimplorent le secours d'un Serviteur de coup d'exa-Dieu ou d'un Bienheureux, & ils sont men. préservés de tout mal. Ils doivent en bénir le Seigneur. Mais si les pièces de la charpente en tombant ont for-mé une espèce de voute sous laquelle le premier de ces deux hommes s'est heureusement trouvé: si la charrette étoit si légère, & son passage si rapide, que le second n'ait pu en être in-commodé: si enfin le péril n'étoit pas tel qu'il n'y eût que Dieu seul qui fût capable de l'écarter; pensez - vous qu'on doive regarder comme un vrai miracle qu'on en ait été tiré fans au-cun accident? Non, Mr., de pareils événemens sont moins des miracles & des prodiges proprement dits, que des graces & des faveurs dignes de notre admiration. On ne put faire passer sur un plus haut pied, dans la Cause de Saint Jean de Saint Facond, ce qui étoit arrivé à Antoinette de Vincence qui fut pendant quarante heu-Tome V.

218 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu; Let. eur. res sous un tas de terre, de bois, de tuiles & de pierres, & qui y sut trouvée saine & sauve.

> Du moins y auroit-il du miracle si on recevoit un coup de fusil chargé à balle, sans en être tué ou blessé? C'est ce qui fut examiné dans les Causes de Ste. Catherine de Bologne, de St. Pie V.; les Postulateurs vouloient qu'il y eut du surnaturel, en ce que quelques coups de fusil qui avoient été tirés n'eussent blessé que légèrement ceux qui les avoient reçu; parce qu'ayant invoqué les noms de Catherine & du St. Pape, les balles n'avoient pas pénétré aussi avant qu'elles auroient dû le faire naturellement. Les Médecins & les Avocats se montroient favorables aux prétentions des Postulateurs, & faisoient remarquer, tant la force de la poudre dont on s'étoit servi, que le peu de distance qu'il y avoit eu en-tre ceux qui avoient tiré, & ceux qui avoient été blesses. Aucune de ces raifons ne fut favorablement écoutée par les Confulteurs de la Sacrée Congrégation.

Ils n'eurent pas beaucoup plus d'égard à ce qui étoit arrivé à St. Charles Borromée, sur qui un scélérat tira

E la Canonisation des Béarisiés. 210 un coup d'arquebuse dont quelques Let. cliv. balles percèrent les murs & les Tableaux de la Chapelle où le St. Archevêque étoit en prière, & dont quelques autres traversèrent ses habits par derrière, mais sans le blesser. Les Auditeurs de Rote jugèrent qu'en cela il y avoit eu du merveilleux, sans convenir qu'il y eut du miracle: d'où on doit inférer que de semblables faits bien examinés ne passent pas aisément pour vraiment miraculeux. Ne peuton pas en effet être naturellement préservé du mal qu'on se propose de faire en usant d'armes à feu, ou par l'interposition fortuite de quelque corps propre à parer le coup, ou à raison de la distance des lieux, ou de la mauvaise qualité de la poudre, ou parce que le canon, l'arquebuse ou le

Les Postulateurs enfin ont quelquefois prétendu qu'on devoit attribuer à une protection surnaturelle & miraculeuse, qu'une bombe qui paroissoit sur une ville & qui la menaçoit d'un prochain embrasement, se sût écartée à la seule présence des Reliques d'un Bienheureux; mais la Sacrée Congrégation s'est toujours abstenue d'ap-

Fusil étoit mal chargé?

K ii

220 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu; LIT. CLIV. prouver de semblables miracles, tant parce que la bombe pouvoit avoir changé de direction à la rencontre de vents opposés, que parce qu'il n'étoit pas certain que la rencontre de ces vents opposés fût plûtôt l'effet d'une providence extraordinaire, que du cours ordinaire de la nature. Il est vrai qu'on tint compte comme d'un miracle, au B. Fidéle de Sigmaringe, de ce que la citadelle de Mainfeld sur le point d'être réduite en cendre, eût été conservée à son invocation; mais il faut sçavoir que plusieurs circonstances prodigieules répondoient de la réa-

## LETTRE CLV.

lité du prodige. Je suis ; &c.

De la Multiplication & de la Conversion ou Transmutation des choses.

Lit. eiv. I. P Ersonne, Mr., n'ignore le mirade la Multi- multipliant l'huile d'une pauvre veuplication de ve, afin de lui donner par-là le moyen
l'huile par de payer ses créanciers (a). Celui que
Elisse de Jesus-Christ opéra par la multipliquelques Pois- cation d'un petit nombre de pains &
sont par J. C. cation d'un petit nombre de pains &

[a] 4. Reg. 4.

& la Canonisation des Béatisiés. 221 de poissons (a), n'est pas non plus in-Cinq mille hommes, sans compterles femmes & les enfans, qui en furent rassasses, ne cessent d'en rendre témoignage dans l'Evangile. Plufieurs autres miraculeuses multiplica-raculeuses tions sont rapportées dans les Bulles de Multiplica = Canonifation de Ste. Claire, de Saint Richard de Citeaux Evêque en Angleterre, de Ste. Magdeleine de Pazzis & de St. Pie V. De plus, St. Grégoire le Grand nous assure (b) qu'une tonne qui étoit vuide, se trouva pleine d'huile par l'intercession de St. Benoît. Des pièces authentiques enfin font foi qu'à l'invocation de St. Louis, après sa Canonifation, la farine se multiplia dans un Monastère de Religieuses Carmélites situé dans le Diocèse de Viterbe.

Voilà, Mr., les prodiges dont on ne scauroit disconvenir: mais com- se fait le miment se font-ils? C'est-là la difficulté, racle de Nous lisons au chap. 2 de la Genèse, Mul que le Seigneur Dieu forma une femme de la côte qu'il avoit tirée d'Adam: Æ lisicavit Dominus Deus costam, quam tulerat de Adam , in mulierem. Origene d'Origene & & Cajetan ne croient pas que cela se de

[b] In vita sancti tenable sur la · [a] Matth. 14, v. Beneditti, cap. 29. formation 19. K iij

n'est pas son-

d'Eve.

Aurres mi-

Commen Multiplica

L'opinion

Cajetan

222 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu,

soit passé réellement, & donnent un LIT. CLV. iens métaphorique & figuré au passage que nous venons de citer : mais la fausseté de leur opinion est démontrée par la suite du texte même, par la doctrine de tous les Pères, de St. Augustin surrout (a), & par la tradition. Calmet pense que la chose se fit, soit en multipliant la matière, comme quand Jesus-Christ multiplia le pain dans le désert; soit en remettant de la chair en la place de la côte, ou de la terre changée en chair. Si nous consultons le Docteur An-

Multiplicarion.

de St. Tho gélique (b), il nous infinuera d'abord mas far le qu'une matière peut se multiplier, ou miracle de la qu'une matière peut se multiplier, ou par la raréfaction, ou par la création d'une nouvelle matière, ou par l'addition d'une matière étrangère convertie en la nature du même corps auquel elle est ajoûtée, & il conclura que la formation d'Eve, comme la multiplication des cinq pains dans le désert, s'est faite par l'addition & la conversion d'une matière étrangère. Ce sentiment qui est le plus probable, quot-qu'en disent les Auditeurs de Rote dans

<sup>(</sup>a) Lib. 12 de Civit. 13. Dei, cap. 23, & lib. 9 (b) I. Part, quaffe de Genes. ad litteram 92, art. 3.

LIT. CLY.

Après tout, de quelque manière que se fasse la multiplication, il n'y a pas jusqu'aux esprits les moins éclairés qui n'y apperçoivent aisement du surnaturel & du divin. Avant toutefois qu'on l'approuve comme miraculeuse, on exige avec les Canonistes (c) qu'on prouve 1°, que la matière qui existoit avant la multiplication n'excédoit pas ditions une telle quantité qu'on détermine : requises pour une telle quantité qu'on détermine : l'aprobation 2°. que la matière qui a été multi-du miraele de plice l'a été en telle quantite qu'on la Multiplidétermine encore. 3°. Qu'il n'étoit cation. pas possible que l'augmentation qui s'est faite, eût eu par ailleurs quelque cause naturelle. Il feroit encore bon d'obferver la qualité de la chose multi-

Trois con-

, (a) Lib. 2, Sent. dif-

sinct. 18, §. 7.

(b) In Mattheum. eap, 14, ubi sic: Deus nihil de novo creat ex nihilo, sed ex materia initio mundi creatâ omnia producit/& transformat. -Similimodo multiplicavit Farinam & Oleum viduz Sareptanz ob merita Eliæ.

(c) Bordon, de Miraculis , medit. 20 . num. 13... Matthœue. in prattica sheologocanonica, ad Causas Beatifi:.. Contelor de Canifatione Sanctorum, pag. 484 , & alii.

K iv

224 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu, pliée. Ce n'est pas que Dieu ne puisse multiplier toute sorte de matière in-

multiplier toute sorte de matiere indifféremment; mais c'est qu'il ne le

Le miraveut pas faire sans nécessité. Voilà,
ele de la Multiplication ne
se fair pas de Saint Matthieu, la raison pour labors le cas quelle il ne resta rien des deux poisde nécessité, sons que JESUS-CHRIST avoit
multipliés, pendant que chaque Apôtre emporta son panier rempli de ce
qui restoit des cinq pains. Corneille
de la Pierre, dans son Commentaire
sur le même miracle, remarque qu'il

fur le même miracle, remarque qu'il n'y est fait aucune mention de vin; & la raison aussi qu'il en donne, c'est que la multitude assamée qui manquoit de pain, avoit des sontaines à sa bienséance, & que l'eau est une boisson naturelle dont la nature doit se contenter. Ce que nous lisons dans la vie de Saint Paul premier Her-mite, écrite par Saint Jerôme, est une nouvelle preuve que Dieu ne multiplie pas les merveilles pour subvenir au superflu. Il y est raporté que le Saint Solitaire mangeoit la portion de pain qu'un corbeau lui apportoit tous les jours; mais il buvoit de l'eau misse dans une sontaine voisine. puisée dans une fontaine voisine.

II. A la multiplication furnaturelle,

& la Canonisation des Béatisiés. 225 fuccéde, Mr., l'admirable conversion Let. e.v. d'une chose en une autre chose. y a deux fortes de conversion ou de gue deux sortransmutation. La première n'est qu'ac- ses de Concidentelle, & la seconde est substan-version, l'actielle. L'Ecriture Sainte nous fournit cidentelle & des exemples de la première espéce tielle. dans ce que Moïse sit à Mara, & le Prophéte Elisée à Jéricho. Moise ôta de la Conleur amertume aux caux de Mara, en version acciy jettant un certain bois que le Sei-denselle. gneur lui avoit indiqué (a); & le Prophéte Élisée en mettant du sel dans celles de Jéricho les rendit saines, de très - mauvaises qu'elles étoient (b). La conversion de la seconde espèce. la substantielle eut lieu à l'égard de de la Conla femme de Lot changée en statue version subsede sel; de la verge de Moile métamorphosée en serpent, & de l'eau convertie en vin aux noces de Cana. L'Histoire Sacrée n'est pas la seule qui nous ait produit des exemples de l'une & de l'autre conversion: Nous entrouvons aussi plusieurs dans les actes de Canonisation de Saint François Xavier, de Sainte Cunegonde & de Saint Benno.

(a) Vid. cap. 15; (b) Vid. lib. 4. Rega Erod. esp. 2. K y

Exemples

226 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu;

LET, CLV.

On expli-

Conversion

accidentelle

& fabstan-

Qu'il le soit donc fait des conversions tant accidentelles que substantielles, c'est une vérité qu'on ne sçauroit contester sans démentir l'autorité des divines Écritures, & l'autenticité des actes de la Canonisation de plusieurs Saints. Aussi, ce sont encore bien moins les fairs qui doivent nous embarrasser ici, que les conditions sans lesquelles ils ne seroient pas censés miraculeux. Mais avant d'en venir à ces conditions, il faut sçavoir qu'une conversion accidentelle est celle où la chose convertie reçoit une nouvelle qualité qu'elle n'avoit pas sans perdre la matière & la forme esfentielle qu'elle avoit; au lieu que dans la conversion substantielle, la chose changée perd la forme essen-tielle qu'elle avoit, pour en recevoir une autre qu'elle n'avoit pas. Durand (a) parlant de l'admirable transubstantiation qui se fait dans l'Eucharistie, dit que, sauf quelqu'autre sentiment meilleur que le sien, on peut croire qu'elle consiste en ce qu'au moment même de la destruction de la forme du pain, sa matière prend miraculeusement la forme du corps du

(a) In 4. distinct. II, quest, 3, num. 5.

& la Canonisation des Beatifies. 227 Sauveur; mais son opinion est rejettée de tout le monde. & avec d'autant plus de raison, qu'elle combat ma-de nifestement la doctrine du Concile de sur la Tran-Trente (a). Il est vrai que Durand substantia écrivoit environ l'an 1325, & par mellement conséquent avant la tenue de ce Con-constaire au cile; car s'il avoit écrit après, il au-Décres roit sans doute pense plus sainement. Concile

Passant, Mr., de la notion que nous venons de donner de chaque espèce de conversion, aux conditions sans lesquelles aucune des deux espèces ne que feroit réputée furnaturelle & divine; Conversion nous trouverons d'abord qu'une con-miraculeuse. version miraculeuse, telle qu'elle puisse être, est indépendante du concours de la nature, puisque dans la nutrition les alimens se changent en chair; ce qui se fait sans miracle, parce que la nature est le principe de ce changement. Nous trouverons en second lieu qu'une conversion n'a rien d'extraordinaire, si elle n'est qu'apparente & semblable à celle qui se fait par le mêlange d'une certaine quantité d'eau avec une certaine quantité de vin. avec une certaine quantité de vini. bien assuré L'eau paroît alors convertie en vin; que l'eau mê-mais l'est – elle véritablement? Ce lée avec du mais l'est - elle véritablement?

(a) \$cff. 13, can, 24

LIT. CLV. L'opinion Durand

Il n'est pas vin se converți∬c en vin.

228 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu ? n'est pas le sentiment de quelques Physiciens, qui font voir, qu'on peut par le moyen de l'art séparer du vin de l'eau qui y avoit été mêlée même de-puis longtems. Qu'on mêle de l'eau avec du vin dans un vase fait de bois de lierre; qu'on mette dans ce vale du jonc dépouillé de sa pellicule, ou de l'éponge imbibée d'huile, l'eau se séparera du vin, conformément à l'ex-périence que Contenson assure (a) en avoir été faite.

La troisième condition qu'on exige en fait de changement surnaturel d'une chose en une autre; c'est qu'il soit évidemment prouvé que la chose convertie étoit de toute autre espéce avant fa transmutation.

La quatriéme condition consiste en

ce qu'il n'intervienne dans cette conversion rien de naturel qui soit pro-Le moyen pre à la causer, comme il arriva à 'dons Morse Mara, lorsque Morse y jetta dans l'eau se servis pour un certain bois pour en ôter l'ameradoucir les tume \*: selon l'opinion que Vallesius de Mara, (b) juge la plus probable, cet esset na-

parol: nasu-

[a] In Theologia [a] De sacrâ philomentis & cordis, lib. sophia, cap. 15, ubo \* Cette a- 11, part. 2, dissert. 2, fic: Ob hæc mihi via mertume ve- cap 2, pag. 202. detur magis confenta-Jans

& la Canonisation des Béatifiés. 220 turel d'adoucir étoit tout naturel à ce Lit, civ. bois : car pourquoi montrer à Moise doute de la un bois particulier, dit-on, si ce bois grande quano n'avoit point eu de vertu singulière? sité de Nitre Une seule goutte d'huile de vitriol ou dont le ter-de souffre communique à une phiole rein qui est entière d'eau un goût de souffre ou vers l'extré-mité de la de vitriol. Pourquoi un bois dont la Mer Rouge, vertu étoit inconnue aux hommes & est chargé; connue de Dieu, n'auroit-il pas eu la & il n'est pas propriété de corriger l'acrimonie des surprenant caux?

Mais, pendant que Vallesius ne pris une parvoit que du naturel dans la conversion ile de leur des caux amères en eaux douces faite ameriume par le Conducteur du Peuple de Dieu; depuis fi il reconnoît que le Prophète Elisée fit cause un miracle en changeant les mauvai-produis ses qualités des eaux de Jéricho: car, esse n'ayans quoiqu'il regarde le sel comme le pas été enmeilleur reméde qu'ayent les Physi-tièremens' ciens pour corriger la puanteur & la Morie. corruption de certaines eaux de puits, il convient néanmoins que si Dieu n'avoit miraculeusement ajoûté plu- pas sans mi-sieurs nouveaux dégrés de force & de se corrigéa vertu à celui dont se servit le Prophé-les manuaises se, il n'auroit pu suffire, à raison de qualités des

eaux de Jert

neum, lignum illud naturali vi aquas fecisse be. dulces.

230 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu,

sa petite quantité, ni pour corriger les qualités pernicieuses d'une abondante source, ni encore moins pour rendre cette source à l'avenir aussi salutaire & aussi fertile, qu'elle avoit été auparavant inféconde & mortelle. Tel est aussi le sentiment de Corneille de la Pierre. Ce ne fut pas non plus sans miracle, & le miracle est des plus évidens, que St. François - Xavier chan-gea par un signe de Croix l'eau de mer en eau douce & bonne à boire. On

On a tou-scatt combien de fois les Physiciens jours lenté ont tenté de faire le même change-envain d'a-meut par le secours de l'art. Quelque de mer par louables que soient leurs essorts, on des moyens leur en tient peu de compte, parce naturels. que jusques-ici ils ont toujours été

inutiles.

La cinquiéme condition enfin que demande la conversion proprement dite, est que la chose qui se convertit en une autre, perde son ancienne forme, & en reçoive une nouvelle.

N'est-ce pas ce qui se passa aux nôces merveilleuse de Cana où Jesus-Christ changea de l'eau en l'eau en vin? Il auroit pu créer du vin vin anx no- dans les vases vuides; mais il aima sei de Cana, priente qu'en les amplés d'eau. 85 que

ses de Cana, mieux qu'on les emplît d'eau, & que tout le monde fût le témoin qu'il n'y

& la Canonisation des Béatisiés. 231 avoit point de vin, de peur qu'on foupçonnât quelque supercherie. C'est pour la même raison qu'il ne voulut pas toucher lui-même aux urnes, & qu'il les fit emplir d'eau par d'autres. C'étoient des témoins irréprochables du miracle qui se sit sur l'heure & dans le même moment que ces urnes furent emplies. Jesus-Christ ordonna qu'on en puisât aussitôt pour plus grande certitude. L'Architriclinus que l'on traduit par Maître d'Hôtel, mais qui signifie plûtôt le Maître ou l'Intendant du festin, étoit chargé par office de goûter & de distribuer le vin. C'est à lui que le Sauveur envoie le vin pour le goûter: il étoit sobre & bon gourmet. St. Chrisostôme, Sevère d'Antioche & Théophilacte, poursuit Calmet (a) dont nous empruntons ici le commentaire, croient que c'étoit le meilleur vin qu'on eût jamais bu; ce qu'on auroit de la peine à croire, si le vin s'étoit tant soit peu ressent? des qualités essentielles de l'eau. La conversion de l'eau en vin étoit donc entière & parfaite.

LET. CLV.

Les multiplications & les converfions qui se font par l'addition d'une

(a) In Commensor, litterali in cap. 2, Joans

232 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu, nouvelle matière, ou par l'introduc-

L'ordre tion d'une nouvelle forme, peuvent des miracles être comptées au nombre des miracles dans lequel du second ordre; mais on doute s'il on peus pla-ne suffit pas de placer dans le troissérer les Multiplications et les Con. invisible des Anges, lorsque par l'orversions mi-dre de Dieu ils augmentent la quantauleuses. tité de ce qui existoit déia, ou qu'ils

LET. GLV.

tité de ce qui existoit déja, ou qu'ils substituent une chose en la place d'une autre. Quoiqu'il en soit, tout le monde convient qu'il y a du miraculeux en tout cela, aussibien que dans la manière extraordinaire que Dieu employa pour fournir au Prophète Elie [a] & à St. Paul premier Hermite [b], les alimens dont ils avoient besoin. Le monastère de St. Benoît manquant de pain, & de grain pour en faire, le Saint prédit que le lendemain on nageroit dans l'abondance; ce qui s'exécuta à la lettre, selon le témoignage qu'en rend St. Grégoire [c], car on trouva le jour suivant à la porte de la

[] 3. Reg. cap 17. (b) Vid. Bolland. A Januar. tom, 1, pag.

fe] In vita Santti ferentibus transmiss.

Beneditti, ubi sie: Se- set, nune usque maquenti die ducenti fa- net incognitum.

rinz modii antè fores cellz in faccis inventi

funt, quos Omnipo-

& la Canonisation des Béatisiés. 233 cellule du St. Abbé, des sacs qui con- Lit. civ. tenoient deux cent mesures de farine. fans qu'on ait jamais pu sçavoir qui avoient été les ministres d'une providence si bienfaisante; ajoûtons, & si miraculeuse, & ne craignons pas de nous tromper. Je suis, &c.

## LETTRE CIVI.

Des Miracles qui s'opérent sur les élémens, les créatures irraisonnables & les plantes.

I. N I l'ancien, Mr., ni le nouveau Testament ne nous laissent ignorer que Dieu a quelquefois permis, voulu même, qu'il s'exerçât un empire miraculeux sur les créatures irraisonnables. Moise frappe le rocher Exemples d'Horeb, & il en sort de l'eau pour de l'empire miraculeux donner à boire au peuple [a]. Samson exersé sur les est vivement pressé de la soif: il crie créatures irau Seigneur, & le Seigneur pour le raissnables, désalterer fait sortir de l'eau d'une des tirés de l'Egrosses dents de la même machoire d'âne dont Samson s'étoit servi pour tuer mille incirconcis [b]. Elie plie son

LIT. etvi

<sup>[</sup>a] Exodi cap. 17, [b] Judicum 15, v.v. 18 0 19. v. 6.

234 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu,

Lir. civi. manteau, en frappe les eaux du Jourdain, & il passe ce Fleuve à sec avec son disciple Elisée [a]. Un Ouvrier laisse tomber dans l'eau le fer d'une cognée; aussitôt il s'écrie, & dit à Elisée: hélas, Monseigneur, hélas s c'étoit une cognée que j'avois empruntée. L'Homme de Dieu lui dit: où le fer est-il tombé? Il lui montre l'endroit; Elisée coupe donc un morceau

\* Les Pè. de bois \*, & le jette au même endroit, res ont re- & le fer revint & nagea sur l'eau [b].

sonnu dans Les trois compagnons de Daniel ayant se bois une sigure de la resulté d'adorer la Statue d'or que le Croix de J. C. Roi de Babylone s'éroit fait faire, sont qui étant jet- jettés dans une sournaise ardente; Dieu tée d'às l'eau, les y conserve & les délivre du seu [c].

s'est-à-dire, Daniel lui-même condamné à être la répandant sa pâture des Lions, est jetté dans leur les eaux du sosse, osent le toucher [d]. Simon Pierre, à atire du la parole de Jesus-Christ, jette de sour du seur les fer de la cognée, si abondante que les filets se rompient deux nasselles ne coulassent à fond lien dans son sons leur charge (e). Jesus - Christ livre contre

les Juifs, ch. (a) 4. Reg. cap. 2,

<sup>(</sup>c) Daniel. cap. 3. (d) Ibid. cap. 14.

<sup>3,</sup> tire du v. 8. fond de l'er- (b) Ibid, sap. 6. reur & de la

<sup>(</sup>e) Luc. cop. 5.

& la Canonisation des Béatisses. 235 commande aux vents & à la mer, & aussitôt un grand caline succéde à une furieuse tempête (a); Et facta est tran- cle les bom-

quillitas magna.

LAT. CLVI.

vanisé du fiémes endurcis

Plusieurs d'entre les Saints qui ont & été canonisés, soit selon l'ancien, soit bles.

insenst-

selon le nouveau Rit de l'Eglise, ont aussi eu sur les élémens un pouvoir Saines tout miraculeux. Gretser (b) fait l'énu- aussi exercé mération des fontaines dont on doit miraculeux Porigine aux mérites des Saints, & le sur les élénombre n'en est pas petit. Nierem-mens. berg (c) fait quelque mention de ces fontaines, & surtout de celle qu'on voit

en Angleterre sous le nom de Sainte Wenefride Vierge & martyre, & dont Baronius (d) rapporte plusieurs merveilles que Povel combat de son mieux, mais dont Nieremberg établit solidement la vérité contre les fausses imputations de ce Calviniste. Saint Benoît, au raport de Saint Grégoire (e), fit sortir par la vertu de ses prières, une source abondante d'eau du haut

🕶 , lib. 2 , cap. 33.

de la montagne aride & escarpée sur [d] In notis ad Mar-(a) Maub. cap. 8, 👉 tyrol. ad diem 3. No-Marc. 4.

vembris. (b) Lib. I. rerum [e] In vita Sancie variarum. (c) In bistoria natu-Benedicti , cap. 5.

236 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu,

Lit. eivi. laquelle il avoit fait bâtir trois monastères, où on souffroit l'extrême incommodité d'être obligé de descendre jusqu'au bas de la montagne pour puiser de l'eau dans un lac. & de-là remonter avec son fardeau. Oucloue rares que soient les prodiges, ce n'est pas une merveille de trouver des exemples pareils à ceux que nous venons de citer, comme on le peut voir dans les actes de Canonisation de Saint François de Paule, de Saint Benno. de Saint Pierre d'Alcantara, de Saint Paschal Baylon, & dans la Cause de Béatification de Saint Turribius.

Non-seulement on a vu naître des sources d'eau à la seule prière des Saints; cet élément s'est encore quelquesois affermi sous leurs pieds: en sorte qu'il s'en est trouvé parmi eux qui ont passé la mer, les lacs & les rivières, sans barque & sans nasselle, sans se jetter à la nage, & sans se mouiller les pieds. Saint Maur mouilla-t-il les siens en courant pour sauver son confrère Placide, sur le même lac où celui-ci étoit tombé, & où il étoit sur le point de se noyer (a)? Saint Benno, si nous en croyons, comme nous le de-

[a] In vita Sancti Benedicti.

& la Canonisation des Béatisiés. 237 vons, à ce que sa Bulle de Canoni-sation nous assure, passa à pied sec le fleuve Alhim: Alhim slumen siccis pe-dibus transfretavit. Il n'en coûta pas même tant à Saint Raymond de Pennafort pour passer de l'Isse de Majorque à Barcelone. Jacques Ier. Roi d'Aragon avoit donné ordre de le faire mourir, & fair défendre aux Marins de lui accorder passage. Dans cet embarras, le Saint Religieux a recours à un expédient qui ne pouvoit lui réuf-fir qu'à la faveur de la protection du ciel la plus spéciale. Il étendit sur la mer la moitié de son manteau, & élevant l'autre en forme de voile au haut de son bâton où il la fixa, il arriva heureusement au port de Barcelone, au grand étonnement des Ma-gistrats, qui avertis du prodige s'étoient rendus sur le rivage. Le Saint reprit à leurs yeux le manteau qui lui avoit servi de barque, & qui se trouva aussi sec que si l'eau ne l'avoit point touché. Nous avons pour garant de ce faitmerveilleux le Cardinal Bellarmin, qui le rapporte dans le suffrage qu'il porta dans la Canonifation de Saint Remond de Pennafort.

L'eau n'est pas le seul élément qui

238 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu,

LET. CIVI. ait respecté les Saints; le seu les a aussi épargnés. Rappellez-vous, Mr., ce que nous avons dit ailleurs de Pierre Ignée, qui fut choisi en 1063 par les \* 11 étoir Moines de son Couvent \* pour faire

Gualbert.

de l'Ordre de l'épreuve du feu contre l'Evêque. On Vallombren-dit qu'il entra gravement les pieds se, fandé par nuds & à petit pas, en présence de Saint Jean nuds . tout le peuple de Florence, dans un brasser ardent entre deux bûchers embrasés, & qu'il alla avec une démarche mesurée jusqu'au bout, où s'étant apperçu qu'il avoit laissé tombé son mouchoir, il retourna sur ses pas, & le retira du milieu des flammes aussi entier & aussi blanc qu'il l'avoit en y entrant. Les Écrivains de ce tems - là, & surtout Didier Abbé du Mont-Cassin, qui fut depuis Pape sous le nom de Victor III., parlent de ce sait comme d'une chose très-certaine. Celui qu'on lit dans les actes des Saints de l'Ordre de Saint Benoît, & attribué à Sainte Cunegonde, est encore bien surprenant. Il y est raporté que cette Sainte Impératrice ayant été saussement soupçonnée de quelqu'intrigue contraire au vœu de virginité qu'elle avoit fait, prouva sensiblement son innocence en marchant sur des socs & la Canonisation des Béatisiés. 230

de charrue qu'on avoit fait rougir.

Il n'est pas nécessaire de faire remarquer que ce qu'on vient de dire, regarde les épreuves auxquelles on foumettoit autrefois, au défaut de preuves, l'accusateur ou l'accusé: on appelloit ces épreuves, jugemens de Dieu. différentes Il y en avoit de différentes sortes; com- auxquelles me l'épreuve du duel, celle du fer on soumestois rouge, ou l'eau bouillante, l'épreuve autrefois de la croix & d'autres encore. Tou- or l'Assufé. tes ces épreuves, ou manières violentes de se purger d'un crime, ont été On a en entièrement retranchées dans la suite, lir les épren-& avec raison; car elles étoient deve-ves dons en nues bien pernicieules: & l'usage n'en usoit anciendoit être permis que dans le cas d'une nemens; assurance intime que Dieu se seroit engagé à faire un miracle pour l'autoriser, comme il l'avoit en esset promis, lorsque pour connoître surement si une femme avoit été insidéle à son mari, ou non, on feroit l'épreuve des eaux de malédiction ou de jalousie dont il, est parlé au chap. 5°. du liv. des Nombres. L'usage du sort dans le choix des premiers Pasteurs de l'Eglise, du sort dans n'est pas plus permis aujourd'hui que les élections celui des épreuves. Telle est la dispomis. sition du chapitre troisième de Sorti-

LET. CLVI

240 Let. furla Béat. des Serv. de Dieu; Let. clvi. legis, & la doctrine des Canonistes (a).

Nous revenons, Mr., à ce qui a plus de rapport à notre sujet. Le supplice du seu est appellé dans le droit (b) le plus grand des supplices. On y condamnoit ordinairement les esclaves, & quelquesois même les personnes libres, mais de basse condition: & comme les premiers Chrétiens n'étoient distingués parmi les insidéles,

Le feu a que par leur foi, Ŝt. Tiburce fut conépargné les damné dans la persécution de Dioclésaints en tien, à marcher pieds nuds sur des
plusieurs et charbons ardens; ce que muni du sisassons.

charbons ardens; ce que muni du signe de la Croix, il exécuta, nonseulement sans se brûler, mais se
figurant même qu'il souloit aux pieds
des roses. Ce n'est pas la seule sois
que la violence naturelle du seu a cédé à la vivacité & à la vertu toute divine de la soi des Saints. On a vu un
François de Paule souler le seu aux
pieds, & porter en ses mains des
pierres embrasées (a); & un St. Pierre
d'Alcantara se jetter au milieu des

<sup>[</sup>a] Vid. Pirrhing de haresi., cap. 4, sets. ad distum tisulum de 2, sub setsi. 1, num. 10. fortilegis, 8, 2, num. [b] In L. 28 ff. de panis. dem tisulum, num. 31... [c] In Bullâ Canoni-Dandinum, in suo trast. sat.

LBT. CLYS.

& la Canonisation des Béatifiés. 241 flammes, & les éteindre, avant qu'elles pussent causer tout le dommage dont elles menaçoient (a). Mais quel spectacle de voir deux images de St. Pie V., l'une tirée sur de la toile & l'autre sur du carton, respectées par les flammes dans une chapelle incendiée, pendant que les pierres de l'Autel furent réduites en cendres, & que - les images d'argent se trouvèrent fondues! Les Auditeurs de Rote, dans le rapport qu'ils firent de la Cause du St. Pontife, eurent soin de placer cet événement au rang des faits miraculeux. Ils en userent de même en rapportant la Cause de St. Louis Bertrand, qui en élevant les yeux au ciel & en formant un signe de Croix, éreignit sur le champ un furieux incendie; & lorsqu'il sur question de celle de St. Jean de Dieu, ils reconnurent qu'il n'étoit pas naturel que pendant une demi - heure il cut couru çà & là à travers les flammes qui consumoient un hopital du royaume de Grenade, & que le feu ne l'eût incommodé en rien. Nous ne disons rien de la conservation de la fameuse Basilique de Ste. Anastasie à Constantinople, pré-

[a] In Bulla Canonisas.
Tome V.

L

242 Let. surla Béat. des Serv. de Dieu,

de St. Machaire (a), ni de celle de la ville d'Ancone redevable de la même grace aux prières encore de l'Evêque Marcellin, ni de plusieurs autres semblables prodiges opérés par l'intercession de St. Romuald, de St. Etienne, de St. Benoît, de St. Hilaire, de St. Visidonce, de St. Medoald, de St. Bertulphe, de Ste. Thécle, & de tant d'autres cités chez Bollandus, Surius & Rosweid (b).

mente

En parlant, Mr., de l'empire que emples, quoi- quelques Saints ont exercé sur les proque moins priétés naturelles de l'eau, nous avons pouvoir que dit bien des choses merveilleuses; mais quelques \$15. 11 nous en reste encore quelques - unes ont en sur le à dire, qui, quoique d'un ordre moins Ele-frappant, sont cependant dignes d'admiration. Il me semble, Mr., que ce n'eût pas été sans surprise que vous euffiez vir un Saint Bernard continuer de dicter une Lettre sous la pluie qui furvint tout à coup pendant qu'il la dictoit, sans que pour cela le papier se mouillat: Scripsit ergo epistolam in medio imbre sine imbre (c). Votre éton-

<sup>[</sup>b] De Fide hæretic? [a] Sanctus Gregorius lib. 1, Dialog. servandâ, cap. 12. [c] In with Sancti cap. 6.

& la Canonisation des Béatisiés. 243 nement n'auroit pas été moins grand Littletvi. de voir une Sainte Françoise Romaine fe promener dans une vigne & y réciter l'Office de la Sainte Vierge sous une grosse pluie, sans que ses habits s'en ressentissent (a). Saint André Avellin ne fut pas plus mouillé de la pluie très-abondante qu'il eut sur le corps, au retour d'une visite qu'il fit à Sainte Catherine Carafe qu'il étoit allé voir dans sa maladie (b). On ne sçauroit disconvenir que tous ces faits aussi bien avérés qu'ils le furent, n'eussent mérité d'être placés au rang, des événemens Mais li les élémens mêmiraculeux. mes ont respecté les Serviteurs de Dieu; quel respect & quelle tendresse les animaux & les bêtes les plus fé-mauxont refroces ne leur ont - ils pas témoigné! petté les SerNous l'avons vu en parlant des Mar-viteurs de tyrs; & si ce que nous en avons dit ne paroissoit pas suffire, on pourra trouver un riche supplement dans l'histoire naturelle d'Eusebe de Nieremberg (c).

Bernardi, scripta à [b] Vid. eofdem in sua relati. part. 3. Guillelmo. [a] Vid. relationem [c] Lib. 9, cap. 95 Auditorum Rota, part. Ø 96. 3 , art. 13.

Lij

244 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu;

Voilà, Mr., les merveilles que le LIT. CLYI. Seigneur, par sa toute-puissance, fait éclater en faveur de les Serviteurs, qui peuvent bien dire avec le Roi Prophète (a), quoique dans un sens différent, qu'ils ont passé par le seu & par l'eau pour être conduits dans un lieu de rafraîchissement: Transivimus per ignem & aquam, & eduxisti nos in refrigerium. St. Jean Chrysostôme (b) admirant ce qui se passa à Babylone, lorsque le feu dévora ceux qui étoient en dehors de la fournaise & qu'il épargna ceux qui étoient en-dedans, dit que Dieu, sans changer la nature des élémens, en change, quand illui plaît,

11 y a des les opérations; & alors les prodiges miracles si sont si évidens, selon Calmet (c), que clairs que le les plus grossiers d'entre le peuple mê-

peuple le plus me peuvent en juger sûrement.

grosser est il est vraique le merveilleux a cela assez éclairé pour en ju- de particulier que, quelque maniseste ger. qu'il soit, il laisse presque toujours

Les mira après lui des semences de questions eles les plus & de difficultés. Un Serviteur de Dieu évidens lais- a-t-il marché sur la mer, sur un lac ou sens après sur un sleuve sans ensoncer? On s'é-eux des se-mences de (a) Psal. 65, v. 11. (c) In suá dissère. de

(b) Homil, 12 super de veris & falsis pro-

Genesim. digiis.

difficultés.

LIT. CLTIC

& la Canonisation des Béatisiés. 245 crie; comment cela a-t-il pu se faire? Il faut, ou que Dieu ait suspendu l'effet naturel de la pesanteur de son corps, ou qu'il ait affermi les eaux sous ses pieds. S'agit-il de la production de quelque nouvelle source ou fontaine? On a recours à la Philosophie d'Aristote, qui enseigne qu'il y a dans les entrailles de la terre des sinuosités & des cavités où l'air & les brouillards qui y pénétrent, se résolvent en eau. Les Philosophes modernes diront que toutes les sources viennent de la mer; & ceux qui parmi les Philosophes modernes voudront se mettre le plus à la mode, reconnoîtront avec Descartes que les fontaines trouvent une abondante source dans les réservoirs d'eau qui se forment entre les champs & les montagnes. Le feu enfin a-t-il suspendu son activité? Que peuton objecter contre? Que telle est la constitution du corps humain de résister naturellement à l'ardeur des flammes; c'est-à-dire, qu'on aime mieux soutenir aux dépens du bon sens, qu'il est naturel qu'un homme jetté dans des brasiers ardens ne brûle pas, que de convenir que, s'il ne brûle pas, c'est par un effet de la Toute-puissan-

Liij

246 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu,

Ler. elvi. ce divine qui le conserve. Quant au prodige de marcher sur les eaux sans enfoncer: soit que cela se fasse parce que Dieu suspend l'effet de la pesanteur naturelle du corps, soit qu'il affermisse les eaux sous les pieds, chose n'en est pas moins prodigieuse. On en peut dire autant de la production subite & inespérée des sources & des fontaines; car quelqu'opinion qu'on épouse sur leur origine, il est indubitable qu'une fontaine qui se forme sur le champ & selon le besoin actuel, par l'intercession d'un Serviteur de Dieu, c'est un don qui a du furnaturel & du divin, sinon en luimême, du moins dans la manière dont il est accordé. Les Auditeurs de Rote en firent faire l'observation en rapportant les Causes de Saint Isidore Laboureur & du B. Jerôme Emilien.

La gran- La grande & folide difficulté dans de difficulté, l'examen de ces fortes de faits, conà l'égard des siste donc à en bien discuter les preumiracles doi ves. Il faut peser le dégré de croyand'en bien exa. ce que méritent les témoins, & la maminer les nière dont ils prouvent la substance
preuves. du fait. A l'égard de ceux qu'on suppose avoir marché sur les eaux, on
doit observer s'ils marchoient comme

& la Canonisation des Béatisiés. 247 fur la terre & sans enfoncer du tout; Let. CLYL

ce que Lactance (a) assure de Jesus-CHRIST, ou en enfonçant du moins un peu. C'est ainsi qu'un corps solide, quoique plus léger que l'eau sur laquelle il est mis, a toujours quelque partie de lui-même qui y est enfoncée. Il est encore nécessaire de remarquer si le fait rapporté par les témoins est un fait de jour ou de nuit; car en ce

dernier cas, comment auroient-ils pu connoître celui qui marchoit sur les eaux?

La discussion en ce qui concerne les fontaines miraculeusement formées, ne doit pas être moins exacte; elle doit rouler sur la nature du terrein où la source a paru. Il s'agit de s'enquérir si ce terrein étoit sec & aride, si l'eau n'y auroit pas été conduite par le ministère ou l'industrie des hommes; si les hommes, les animaux, les fruits de la terre patissoient par le défaut d'eau, & si elle a commencé à couler dès que le Serviteur de Dieu s'est mis en prière, ou aussitôt qu'il a été invoqué, supposé qu'il sût mort; si enfin on en auroit fait boire aux malades; car en cas qu'ils s'en fussent

[a] Lib. 4, de verâ Sapientia, cap. 15.

248 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu, Lit. elvi. trouvé mieux, le miracle n'en seroit

que plus facilement approuvé.

Quant au miracle qui s'opére par la supension de l'activité du feu, il faut encore y regarder de près, & sçavoir si celui qu'on dit avoir passé. par les flammes sans en ressentir les atteintes étoit revêtu ou non, & s'il a passé par le milieu. On doit examiner la manière dont le bûcher étoit dressé, celle dont les vents souffloient. le tems qui s'est écoulé pendant que le Serviteur de Dieu passoit au milieu des flammes, la force des raisons alléguées pour prouver qu'il en est sorti lain & lauf, & s'il a paru tel longtems après. Cet examen scrupuleu-sement fait, il n'est pas facile de trouver des Polycarpes dont le corps livré au feu étoit semblable, non à une chair qui se rôtit, mais à l'or & à l'argent qui dans le creuset (a) se transforment, pour ainsi dire, en seu. Que si le prodige dont il est actuellement question, demande qu'on en vienne à une exacte enquête; ce n'est pas

(a) Vid lib. 4. bif- non tanquam caro arsor. Eusebii, cap. 15, dens, sed tanquam ubi sic: Eratque illud aurum & argentum in (corpus Santti Mar- camino ignitum. syris) in medio ignis.

E la Canonisation des Béatisiés. 240 qu'on y soupçonne du prestige, parce que l'examen des vertus précédant celui des miracles, l'approbation des vertus exclut des miracles toute coopération du démon.

Let. CLTR

II. Telle est, Mr., l'autorité que le Créateur conserve sur ses créatu-tures même res, que celles - ci, sans excepter les insensibles irraisonnables mêmes ni les insensibles, plantes & les s'empressent de lui témoigner leur sou-arbres, mission & leur obeissance. Quel exem-montrent deple n'en avons-nous pas dans le figuier ciles stérile qui ayant été maudit de J. C., voix de leur. lécha aussitôt: Et arefacta est continuò ficulnea (a). Calmet reconnoît avec les Pères que le Sauveur voulut en cette occasion manisester aux Apôtres la cause de la réprobation des Juiss. Mais quelle que put être l'intention de JESUS-CHRIST, il est toujours vrai qu'un arbre verd ne put, sans miracle, devenir en un instant sec & aride. Dieu fit un prodige à peu près semblable en faveur de son Serviteur François d'Assise, à la sainteté duquel il vouloit faire porter tout le respect qu'elle méritoit. Frère Junipére, au rapport de Wading (b), & de Cor-

Les créai

Lv

<sup>(</sup>a) Maith. 21 v. 19. ann. 1222, num. 11. (b) In annal, ad

250 Let. furla Béat. des Serv. de Dieu,
Ler. elvi. neille de la Pierre (a), plantoit un
arbre, lorsque Saint François l'appella; mais Junipére n'ayant pas obéi sur
le champ, le Saint maudit l'arbre qui
depuis n'a pas crû du tout, comme
on le remarque encore aujourd'hui,
& est demeuré tel qu'il étoit lorsque
le Saint Patriarche le condamna à porter constamment la peine de la désobéissance passagère du Frère Junipère.
Je suis, &c.

## LETTRE CLVII.

De quelques miracles qui se font dans la région de l'air & dans celle de la terre.

Lit. elvi. L'Étoile dont il est parlé au chapitre L'Étoile tur stella ex Jacob), annonçoit, Mr., qui conduissit celle qui, à la naissance de J. C., apberesau du parut miraculeusement en orient, & Sauveur é- servit de guide aux Mages (b), pour zoit miracu- venir adorer le divin Ensant nouveau leuse. né, & lui offrir leurs présens.

Les senti- Dans la diversité de sentimens qui mens sont partage les Écrivains touchant la na-partagés sur ture de cette étoile, nous nous en te-

TEtoile qui [a] In Matib. cap. (b) Matib. cap. 2. apparut aux 21. v. 19.

& la Canonisation des Béatistés. 251 nons à celui des Pères comme au plus Let. elvis. probable. Ils enseignent communé-Mages. Ce-ment que ce phénomène n'étoit pas lui des Pères une étoile ordinaire ni une comète, est le plus mais un météore passager formé par probable. un Ange dans la moyenne région de l'air, qui ayant été remarqué par les Mages avec des circonstances & des qualités extraordinaires, fut prise par eux pour un phénomène miraculeux. Se souvenant de ce qui avoit été autrefois prédit par Balaam, ils se déterminèrent à le suivre, pour sçavoir des nouvelles de ce nouveau Monarque qui devoit être né dans la Judée. L'inspiration intérieure du Saint Esprit jointe à l'opinion qui étoit alors commune dans tout l'orient, que le Messie devoit bientôt paroître, furent des motifs plus que suffisans pour leur faire entreprendre ce voyage. C'étoit donc apparemment un seu qui marchoit au - devant & au - dessus d'eux à peu près comme la nuée qui conduisoit les Hébreux dans le désert (a). C'est ce qui s'infére clairement de la doctrine de Saint Thomas (b) sur le même sujet, & de celle de Fréderic

(a) Vid. Calmes in (b) 3. Part, quast.

252 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu;

Lir. civil. Spanhem (a) qui, malgré toute son hétérodoxie, épouse volontiers l'opinion du Saint Docteur.

> Cette opinion est fondée sur ce que les étoiles communes ont un mouvement circulaire, sont permanentes, & se font appercevoir de tout le monde; (il en est de même des comètes); au lieu que l'étoile qui apparut aux Mages n'eut d'autre mouvement que celui de l'orient à l'occident, fut passagère & ne fut apperçue que des Ma-ges. Car si elle avoit été vue de tout le monde, comment Hérode eût- il demandé avec tant d'inquiétude depuis quel tems elle s'étoit manifestée? Il y a donc beaucoup d'apparence qu'après avoir paru d'abord dans l'orient & au pays des Mages, elle les conduisit jusqu'à Jerusalem sans les abandonner, & qu'ayant disparu pendant quelques jours à Jerusalem, elle se fit voir de nouveau, & les mena à Béthléem, & disparut entièrement après cela, puisqu'elle n'étoit plus nécessaire aux desseins de Dieu. Saint Matthieu ne nous dit pas assez de choses sur ce sujet pour contenter ablolument notre curiolité.

(a) In dubijs evangelisis, dub. 27, p. 297, num 🔰

& la Canonisation des Béatisiés. 253 Le même Evangéliste, non plus que St. Marc & St. Luc, ne nous disent peut-être pas encore tout ce que nous voudrions sçavoir, lorsqu'ils rapportent (a) une des plus étonnantes merveilles qui soit arrivée à la mort de Notre Seigneur; & c'est celle des té-du Sauveur nébres qui couvrirent toute la terre qui se répan-pendant trois heures entières, dans dirent sur un tems où l'éclipse du soleil n'arrive souse la serjamais; dans une saison où l'air est or-re, dinairement fort net & fort pur, prin-miraculeu cipalement dans la Palestine, & à ses. l'heure du jour où le soleil a plus de force, & où sa lumière est plus vive. Le miracle n'étoit donc pas équivo-que; mais ne se fit-il remarquer que dans la Judée? C'est ce que nous allons examiner.

Origène, dans son Traité 35 sur St. Les ténéMatthieu, soutient que la Judée seu-bres qui se
le fut témoin du prodige. « De même, répandirent
» dit-il, que les autres signes qui se à la mort de
» sirent à la mort du Sauveur, ne se j. C., surent» sirent sentir que dans la Ville de Je-elles univer» rusalem; car ce sut-là que la terre selles?
» trembla, que le voile du temple sur
» déchiré, que les rochers se fendirent,
» que les monumens s'ouvrirent: ain(a) Matth. cap. 27., Mars. cap. 15., Luos. 254

254 Let. Jurla Béat. des Serv. de Dieu.

Let. elvii. » si je crois que les ténébres ne paru-» rent que sur la Judée, ou même sur » la ville de Jerusalem; car l'Ecriture »(a) en plus d'une occasion exprime » la Judée sous le nom de toute la » terre.

Suarez foutient l'opinion aftermasive.

Suarez (b) se déclare sérieusement contrel'opinion d'Origene, comme opposée au sens naturel du Texte Sacré, qui porte formellement que les ténébres le répandirent sur toute la terre, c'est-à-dire que tout notre hémisphère, ou dumoins la plus grande par-tie, fut alors couverte de ténebres. Suarez se trouve appuyé de deux au-torités que notre Eminentissime Ecrivain appelle de grand poids, mais qui ne paroissent pas telles à Dom Cal-Les téné-met (c): ce sont celles de St. Denis

furent l'Aréopagite, ou plûtôt, selon ce universelles, même Commentateur, de l'autour Celon St. De-Phlégon Auteur Paien.

mis l'Aréo- connu sons ce nom, & de Phlégon & affranchi de l'Empereur Adrien. Le premier dit, dans sa 7°. lettre à

> (a) 3. Reg. cap. 18. Non est gens aut regnum quò non miserit Dominus meus te requirens. .. Luc: cap. 2, v. 1. Exit edictum à Cæfare - Augusto, ut

sus Orbis. (b) Quasto 50, dispus. 39 , felt. I.

describeretur univer-

(c) In dissert. de te-l nebris, in obitu Jesu-Christi.

& la Canonisation des Béatifiés. 255 St. Polycarpe, qu'Apollophane devoit Let. civil se souvenir de ce qui se passa lorsqu'ils étoient ensemble en Egypte: » Nous étions tous deux, dit-il, au-» près de la ville d'Héliopolis, lorsque » tout d'un coup nous vimes la lune » qui vint se réunir au soleil, quoique » ce ne fut pas le tems de la conjonc-» tion, & qui causa une grande éclip-» se; & ensuite vers la neuvième heu-» re du jour, nous la vimes de nou-» veau quitter la place qu'elle occu-» poit au-dessous du soleil, pour aller » le remettre à l'endroit opposé du » diamétre.... Dans ce moment en-» fin Apollophane, comme transporté » hors de lui-même, s'écria en s'adres-» sant à moi, comme s'il eût deviné » ce qui se faisoit; Mon cherami, ce sontlà des changemens, ou des vicissitudes des choses divines. On a prétendu aussi que St. Denis s'étoit écrié dans la même occasion (a): Ou l'Auteur de la nasure souffre, ou la machine de l'Univers sera bientôt détruite. D'autres lui font dire (b): Un Dieu inconnu souffre, ou

(b) Michael Syncel.

<sup>(</sup>a) Vid. Corderii Hierofol. lib. 2, oper. notas in epift, 7. Dio- Sancii Dionisii, pag. mifii. 207.

LIT. CLVI 1. un Dieu souffre sans qu'on le connoisse,

& c'est à cause de lui que tout l'Univers

est couvert de ténébres.

Le témoignage de Phlégon paroît bien plus considérable. Cet Auteur étoit Païen, & a écrit l'histoire des Olympiades en seize livres depuis leur origine, jusques vers l'an de J. C. 140. Il dit, « qu'En la quatriéme an-» née de la 202e. Olympiade qui de-» voit finir au milieu de l'an 33 de » l'ére commune, qui est celui de la » mort de J. C., il y eut une éclipse » de soleil la plus grande que l'on eut » jamais vue; l'obscurité ayant été tel-» le qu'à la sixième heure du jour, » c'est-à-dire de midi, on avoit vu les » étoiles dans le Ciel. » Il ajoûte, qu'il y eut alors un grand tremblement de terre dans la Bithinie, qui renversa la plus grande partie de la ville de Nicée.

St. Thomas regarde
comme sincèlettre de Saint Denis à St. Polycarpe
re la lettre comme supposée, croit non-seulede St. Denis ment que toute la terte fut couverte
à St. Polyde ténébres, mais il explique encore
cet événement par l'interposition de
la lune entre la terre & le soleil; Dieu,

<sup>(</sup>a) 3. Part. quest. 44, arte 2.

& la Canonisation des Béatisies. 257 dit-il, employant sa toute-puissance Lit. civit. pour faire ensorte que, sans renverser l'ordre naturel des tems, la lune qui étoit dans son plein quittât la place où elle étoit, & vînt se mettre tout d'un coup au - dessous du soleil pour s'en éloigner ensuite, & reprendre sa position naturelle. Le Cardinal Gozza (d), qui ne pense pas moins favorablement que St. Thomas des ouvrages de St. Denis, prétend aussi que l'éclipse qui arriva pendant la passion du Sauveur, se sit par l'interposition de la lune entre la terre & le soleil; qu'elle sut par conséquent naturelle quant à la substance, mais surnaturelle quant à la manière, puisque la lune étoit alors dans son plein, & que les éclipses du soleil n'arrivent jamais qu'au commencement ou au déclin de la lune: Solis defectum nonnisi novissimà primàve sieri luna (b).

Cette façon d'expliquer le phénoSystème de mène en question a, seton le Père Calmet, le grand inconvénient de mularrivée à la tiplier les miracles sans preuve & sans mort du Sannécessité: il aime mieux, pour le pré-veur.

<sup>(</sup>a) In vindiciis Areo. [b] Plin. lib. 2, pageticis, part. 1, num. 13. sap. 9.

258 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu,

rer que ce qu'on prit pour une éclipse étoit une croûte épaisse qui se forma sur le soleil, qui en arrêta tellement les rayons pendant trois heures, que l'on vit paroître les étoiles dans le Le même ciel, & que l'obscurité sut générale.

Le même Expositeur assure que la lettre de St. Denis est supposée.

La lettre de Saint Denis ne dérange en rien son système, s'il est bien vrai, comme il l'assure, que la supposition de cette pièce n'est plus équivoque, & que l'autorité du prétendu Saint Denis l'Aréopagite est réduite aujour-d'hui à celle d'un Grec inconnu du 5°. ou 6°. siécle, qui a voulu faire passer ses écrits sous un nom illustre, afin de leur concilier du crédit & de la réputation. Ce qu'on ne sçauroit contester, c'est que plusieurs sçavans critiques doutent de la sincérité du texte de Saint Denis: or dans l'incertitude s'il est apocryphe ou non, il ne peut servir ici de preuve folide. Le Père Graveson semble l'insinuer, lorsqu'il dit bien modestement que si le texte de Saint Denis n'étoit pas supposé, le sentiment de Saint Thomas en recevoit un grand surcrost d'autorité.

Le témoi- Celle de Phlégon ne souffre d'au-

& la Canonisation des Béatistes. 259

tre difficulté, sinon qu'on met en con- Let. clvis: trovetse, s'il parle de la même éclipse phiégon ne dont les Évangélistes sont mention; sousse aucu& le doute est sondé sur ce qu'il ne ne difficulté dit pas que l'éclipse étoit arrivée dans qui se résous la pleine lune. Mais ce doute doit sissement.

se dissiper lorsqu'on rapproche le texte de Phlégon du texte sacrè. L'un & l'autre se trouvent conformes dans les circonstances essentielles. Ils indiquent la même heure, & l'heure de sexte, & le tremblement de terre. La 33e. année de l'Ére vulgaire étoit justement la 18°. de Tibere. De plus Tertullien (a) & le Martyr Saint Lucien (b) paroissent renvoyer les Païens aux annales de Phlégon, pour y trouver la preuve de cette obscurité miraculeuse qui parut à la mort du Sauveur. Le silence de cet Auteur sur la circonstance de la pleine lune ne prouve rien, parce qu'il étoit très-peu versé dans la science des astres. S'il restoit encore quelque scrupule sur la solidité du témoignage de Phlégon, on trouvera de quoi le lever dans le Père Noël-Alexandre (c) & Mr. Huet (d).

<sup>[</sup>a] In apologetico, [c] In historia ecclesiastica saculi primi, cap. 21. [b] Apud Rufin, bif- cap. 1, art. 5. [d] In demonstratio-10r. lib. 9, cap. 6.

260 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu,

LET. CLVII.

En donnant, Mr., le nom d'éclipse aux ténébres où toute la terre se trouva enveloppée pendant les dernières heures qui terminerent la vie d'un Homme-Dieu, nous nous sommes conformés à la façon ordinaire de parler. Car dire que l'obscurité fut causée par des nuages épais qui se répandirent sur la terre, & qui semblables à ceux de l'Egypte, causèrent dans la Judée des ténébres palpables & qui durèrent pendant trois heures; c'est, à la vérité, avancer une opinion qui paroît simple & facile à concevoir: mais est-il facile de la concilier avec le texte des Évangélistes, qui porte que les ténébres furent universelles? c'est ce qui ne nous paroît pas aise. Aussi Mr. Tillemont (a) se déclare-t-il hautement contre cette opinion. Celle qui suppose que le soleil retint, retira, resserra ses rayons, & refusa la lumière aux hommes, est moins soutenable encore, puisque la lumière n'est pas une chose accidentelle au soleil, & qu'il soit en sa puissance de supprimer ou de faire paroîrépand nécessairement

ne Evangelicâ, proposis. [a] In notâ 35 ad 3, pag. 48. vitam Jesu-Christi.

& la Canonisation des Béatisses. 261 rayons, ensorte qu'il ne peut les re- Lir. avil tirer & cesser de luire, à moins qu'il ne se rencontre quelque corps opaque entre lui & nous. L'hypothèse d'une véritable éclipse, jointe à la circonstance de la pleine lune, entraîne un enchaînement de miracles qui répugnent par leur inutilité: cherchons donc une explication plus simple & moins embarrassante, & disons qu'un seul miracle suffit au dénouement de la grande question des ténébres universelles; & qui para c'est celui que Dieu opéra, en cessant la mort pendant un certain tems de concou-J. C. n'étois rir avec le soleil à la production de la autre lumière. Je suis, &c.

pension aculeuse de la lumière du Soleil.

## LETTRE CLVIII.

Elle est une suite de la précédente.

A région de l'air (qu'ai - je besoin, Lit, elviss. Mr., de vous le dire?) ne sut pas la seule qui se montra sensible, si j'ose la terre paparler ainsi, à la mort du Créateur rurent sensidu ciel & de la terre: celle que nous bles, habitons témoigna aussi sa douleur à parler ainsi, sa manière. La terre trembla, le voile à la mort de du temple sut déchiré, les rochers se teur. fendirent & les monumens s'ouvrirent

262 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu :

Let. civil. (a). On ne pourroit sans crime & On ne peut lans erreur, pour ne pas dire sans in-On ne peut lais effetti, pour ne pas une lais inffons crime piété, révoquer ces prodiges en doudouter de la te, non plus que celui de l'apparition
vérité des signes rapportés par l'Ecriture. core inexcusable de douter de faits

Rien ne semblables & de les exclure de l'or-peut encore dre des miracles, dès que l'Église &

excuser ceux les Souverains Pontises les ont approuqui resussant vés comme tels, dans un jugement de resonnoi-tre comme Nous avons remarqué plusieurs sois des signes que qu'il n'y a point de jugement où l'on PEglisee a veuille voir plus clair que dans celuiappronvés comme tels.

là, & par conséquent les Consulteurs de la Sacrée Congrégation trouveront bon qu'on leur indique ici les sources où ils pourront puiser de nouvelles lumières toutes les fois que les Postu-lateurs proposeront à leur examen & à leur jugement quelque merveille qui aura du raport à celles dont nous venons de faire l'énumération.

Les anciens Historiens, au rapport Des de Riccioli (b), regardoient les comémétes. tes comme des présages d'un événe-

Opinion anciens [a] Vid. Maub., [b] Tom. 2. Alma-Historiens cap. 17. O Marc. cap. gefti. touchant les Cométes.

& la Canonisation des Béatisiés. 26? ment funeste. Faut-il s'étonner s'ils les Let. cevitte appelloient des torches funébres, des flambeaux mortuaires, les avant-coureurs de la peste, de la famine & des tremblemens de terre? Gassendi (a) résure l'opi-résute leur esfrayante opinion; » ils ci-nion des an-» tent, dit-il, mille exemples de com- siens. »bats sanglans, de morts de Prince, » qui ont éte précédés de cométes, » pendant qu'ils taisent cent fois plus "d'événemens malheureux qui font » arrivés sans qu'aucune cométe les eût plûpart des Stoïciens forment les cométes des vapeurs & des exhalaisons frient des Code la terre; mais quelques anciens métes. Philosophes, comme Démocrite & Anaxagore, leur donnent une origine plus relevée, & veulent que ce soient des corps célestes, dont les mouvemens imitent ceux des planétes. Ce Les Astrofentiment est suivi par la plûpart des nomes moAstronomes modernes. Il taut cepenvent commudant observer que les cométes ne sont némens l'apipas toujours égales du côté de la gran-nion de Dedeur, de la figure, de la durée, de la mocrite sur couleur & du mouvement, quoiqu'il les Cométes. n'y ait rien dans ces différentes quali- 11 n'y a tés qui surpasse le naturel.

[ Pzone, I. de Cometis.

culeux dans la différence 264 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu,

Qui se trouve des nouvelles étoiles qu'on a quelqueentre les Co- sois vu paroître, & dont les unes se mêtes. Sont cachées, dont les autres, après

Des nou avoir paru pendant quelque tems, velles Etoiles ont pris place parmi les étoiles fixes, qui paroif-& y ont demeuré, & dont quelquesfent quelque-autres, selon l'observation que Tycon fois.

& Galilée en firent l'an 1572, ont des périodes & des révolutions tout-à-fait différentes.

Des Eclip- Quant aux éclipses, il n'est pas doufes. teux qu'elles ne soient miraculeuses,

Il pent y quand elles arrivent hors les tems qui en avoir de leur sont désignés par les calculs asmiraculen tronomiques; mais que pendant une éclipse, la lune paroisse d'une couleur de sang; que le soleil dans les momens de sa plus grande obscurité soit environné d'un cercle lumineux; que des pays entiers se trouvent alors tout couverts de ténébres; que le soleil, malgré la sénérité de l'air, paroisse comme obscurci, rien en tout cela de miraculeux.

Des Métée- Le peuple, qui croit voir des mirares. cles là où les gens éclairés apperçoiLe peuple vent à peine du merveilleux, s'imaresit fouvent gine fouvent découvrir dans les Ménaturel et téores du surnaturel & du divin. Le
du divin.

& la Canonisation des Béatisiés. 265 soleil semble quelquesois se reprodui- Let. clviil re: on diroit qu'il y en a deux, & il De la Pa-en est de même de la lune. Ces ap-rélie & de parences, à l'égard du soleil, s'ap-la Paraséle. pellent parélie, & à l'égard de la lune paraséle. Les yeux les plus perçans ne les découvrent qu'à peine, lorsqu'elles font informes & mal terminées; mais on les apperçoit aisément lorsqu'elles font accompagnées de cercles bien colorés. Il arrive encore quelquefois que les rayons de la lumière en passant par différens milieux, par les nuages par exemple, se brisent de façon que leurs réfractions que les Physiciens nomment penombres \*, aidées de l'imagination, représentent des hommes, des dire, état de animaux, des monstres; de-là ces dra-lumière qui gons volans, ces batailles livrées dans lieu entre l'air, dont quelques Historiens (a) font l'ombre & la mention, & qu'à pure perte ils se lumière écla-donnent la peine de réaliser; & si la tante. foudre se met de la partie, les simples ne doutent plus du miracle: tout cependantn'estordinairement que trop naturel.

Le phénomène des aurores boréares Boréa(a) Plinins, lib. 2, ab ortu occasuque in-les, on Septap. 57, hac habet: ter se concurrentia. sensrionales.

Spectata arma cælestia
Tome V.

M

266 Let. sur la Beat. des Serv. de Dieu,

Lit. siviti. les, c'est-à-dire, d'une certaine lueur & clarté qui paroît quelquefois pen-dant une nuit obscure, & qui occu-pe toute la partie septentrionale du Ciel, en sorte qu'on la prendroit pour l'aurore; ce phénomène assez commun en France, en Allemagne & dans les pays septentrionaux, commence à n'être point rare en Italie. Il est bien difficile d'expliquer les manières différentes dont ces merveilleux météores se font appercevoir, & la variété des phases que la même aurore boréale présente dans la même nuit, soit qu'elle soit observée d'un ou de plusieurs endroits. On en remarqua une le 19 Octobre 1726, qui épouvanta bien du monde; sa lumière étoit si abondante & si vive, qu'à minuit on distinguoit les objets aussi clairement qu'en plein midi.

Des Tourbillons.

Les tourbillons ont des effets si prompts & si funestes, tant sur la mer

prompts & 11 runeites, tant sur la mer que sur la terre, qu'on a obligation aux Philosophes d'avoir démontré que les causes naturelles suffisoient pour Les effets les produire. Il y en eut un furieux des Tourbil- en 1729 qui désola les campagnes, lons sont ter- renversa les maisons, & tua un grand ribles, na- nombre de personnes. Il sut observé dans des capes. dans.

& la Canonisation des Béatisiés. 267 par le célébre Mathématicien Man-Lirieuviii. fredi, qui en envoya la description à 'Académie des Sciences de Bologne; mais qui en expliquant les terribles ravages qu'il avoit faits, ne sort pas de la sphère naturelle des causes secondes.

Des Mis

Que dirons - nous, Mr., de ces météores enflammés, de ces étoiles tom- téores enfiabantes, de ces globes volans, de ces més. feux folets, de ces flammeroles qui s'élévent un peu de terre, & dont Mr. Balbus fameux Médecin de Bologne fait une exacte description? Que dirons - nous enfin de ces météores de la terre, comme sont les volcans téores terresqui par leurs éruptions entraînent la tres. ruine des moissons & la chute des montagnes mêmes; & comme sont surtout les tremblemens de terre, qui sont quelquefois suivis d'abîmes & de lacs affez profonds pour engloutir les villes entières? Disons, Mr., que tous ces phénomènes effrayans peuvent être autant de signes de la colère d'un Dieu, mais d'un Dieu qui, sans déroger aux loix établies dans la nature, se sert des créatures pour venger le Créateur.

Ce n'est pas que nous prétendions 11 y a des que ces mêmes phénomènes ne doi-Phénomènes M ii

268 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu,

LET. CLVIII vent jamais être regardés comme miqu'on doit re. raculeux. Ils peuvent quelquefois, garder com- à raison des circonstances qui les acme miracu- compagnent, ou de la manière dont leux. ils paroissent, porter des caractères que

ils paroissent, porter des caractères que la nature ne sçauroit leur imprimer. Quoi, par exemple, de plus naturel aux hommes, que de mourir; aux nuages, que de se résoudre en pluie; au feu, que de consumer; à un flambeau, que d'éclairer; à des cavaliers, que de courir à cheval? Cependant quel est l'homme raisonnable qui niera qu'il y eût du miracle dans le genre de mort de Dathan & Abiron (a), d'Ananie & de Saphire (b); dans la destruction du genre humain par un déluge universel (c); dans l'embrasement de Sodôme & de Gomorrhe (d); dans l'apparition de cette colonne de feu qui servoit de guide au peuple de Dieu (e), & dans ce qui arriva, lor squ'on vit dans toute la ville de Jérusalem pendant 40 jours des hommes à cheval qui couroient en l'air, vêtus de drap d'or, & armés de lances comme des troupes de cavalerie? Le texte ajoûte

<sup>[</sup>a] Numer. 16. (b) Actor. 5.

<sup>[</sup>d] Genes. 19.

<sup>[</sup>c] Genes. 6. & 7.

-& la Canonisation des Béatisses. 260 qu'on voyoit des chevaux rangés par Lit, civii? escadron, qui couroient les uns contre les autres : des combats de main à main, des boucliers agités, une multitude de gens armés de casques & d'épées nues; des dards lancès, des armes d'or toutes brillantes & des cuirasses de toutes sortes : ce qui engagea les Citoyens à prier Dieu que ces prodiges tournassent à leur avantage. Or celui qui, préoccupé de la fausse opinion que ces phénomènes étoient purement naturels, auroit tourné en dérision les prières du peuple; auroitil été difficile de le convaincre luimême d'extravagance & de témérité? Il ne s'agissoit pas de ces signes qui n'ayent fait que passer devant les yeux de peu de personnes, ou distraites, ou d'un esprit foible: ils avoient paru pendant 40 jours à la vue de toute une Ville où il y avoit plus de cent mille Habitans, dont une grande partie étoit très-éclairée & nullement superstitieuse. Le carnage d'ailleurs que Jason fit à Jérusalem, & qui suivit de si près le prodige qui le signissoit, ne vérifioit que trop la réalité & le surnaturel de la vision.

C'est donc, Mr., aux circonstances M iij

Il faut s'en

270 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu.

Lit. civil extérieures qu'il faut s'attacher, pour zenir aux juger si un événement naturel en lui-circonstances même passe à la classe des faits miraculeux & divins; soit que Dieu ait extérie pres pour juger si dérogé aux loix de la nature en agisun évinemes sant contre, ou en le metrant au-desest miracu-leux ou non. sus; soit qu'il ait ordonné la produc-

Serviseurs de Dieu.

tion d'un effet que la nature pouvoit Applica - produire par elle-même. Conformétion de se ment à ce principe, on doit reconnoîprincipe aux tre du surnaturel dans la prédiction de des quelque funeste accident faite par un Serviteur de Dieu en vue de faire éviter un mal; mais il faut qu'on ait été préservé du mal en vertu de la prédiction. C'est encore un miracle dont on doit lui tenir compte, lorsqu'à son commandement ou à sa prière il paroît un phénomène, comme un signe que la volonté de Dieu est qu'on entreprenne une telle bonne œuvre, pourvu cependant qu'on réussisse dans l'entreprise. Voudroit-on disputer à Josué le miracle qu'il fit en arrêtant le soleil dans sa course? Le prodige n'est pas plus équivoque toutes les sois même, qu'à la saveur d'un phénomène qui paroît sans qu'on ait employé pour cela ni commandement ni prières, on fait à la plus grande gloire de & la Canonisation des Béatisies. 271

Dieu quelque chose qu'on n'auroit Let. etvini pas pu faire si le phénomène n'avoit point paru. On ne voit pas que l'apparition de l'étoile qui condussit les Mages à Bethléem, sût l'effet d'un ordre donné de leur part, ou d'une servente oraison; elle étoit cependant bien miraculeuse. Rien ne consirme mieux les miracles de cette espèce, que lorsque Dieu les accompagne de quelques autres prodiges, & que tous tendent à la même sin. C'est pour cette raison que le tremblement de terre qui arriva pendant la Passion du Sauveur, passe pour miraculeux, & il l'est en esset; car de combien d'autres miracles ne sut-il pas accompagné?

Les Postulateurs, qui cherchent à ti-

Les Postulateurs, qui cherchent à tirer avantage de tout dans les Causes aisé de faire
des Serviteurs de Dieu qu'ils épousent, passer pour
ne manquent pas de proposer comme miraculeuse l'apparition qui se feroit
a'une Etoile
faite d'une étoile au-dessus de la mai-qui se monson d'un Serviteur de Dieu, à sa naist-trerois ausance ou à sa mort: mais il est rare dessus de la
que le jugement de la Sacrée Congrégation se trouve conforme au leur. Dieu vient
Car comment pouvoir assurer que ce de naître ou
qui a paru étoit une étoile, puisque de mourir.
les étoiles participent du mouvement

M iv

272 Let. fur la Béat. aes Serv. de Dieu; Lit. civiii qui est commun aux autres corps cé-

lestes? Dira-t-on que Dieu a pu créer une nouvelle étoile pour manifester la sainteté de son Serviteur? On croira sans doute que Dieu l'a pu; mais qu'il l'ait fait, c'est ce que personne ne voudra croire. De plus, l'étoile qu'on supposeroit s'être arrêtée sur la maison, a été apperçue de ceux qui habitent cette maison, ou des voisins. Si elle s'est fait voir dans un lieu peu éloigné de la maison, elle ne paroîtra plus comme fixée fur la maison même, mais sur la tête de celui qui la regarde. Il seroit bien plus aisé de rapporter ce météore à quelque flammerole, à certaines exhalaisons enflammées, aux feux volans ou folets: mais que deviendroit alors le miracle?

Ce que deviennent, Mr., la plûpart des prodiges proposés dans le même genre : on les regarde comme non avenus; ou s'il s'en trouve quelqu'un capable de fixer l'attention des Confulteurs de la Sacrée Congrégation, ce n'est qu'autant qu'il est revêtu de certaines circonstances qui annoncent du furnaturel & du divin. Ne quittons point de vue l'étoile vraie ou prétendue qu'on vient de faire paroître sur

& la Canonisation des Béatisiés. 273 la maison d'un Serviteur de Dieu. Sup-Let. cevit. posons que non seulement on a apperçu ce phénomène, mais qu'on l'a mêne accomapperçu pendant un tems considéra-pagné de cerble & plusieurs jours de suite; suppo-taines circonstantes fons encore que l'apparition s'est faite peus passer dans une occasion qui paroissoit im-pour miracuportante, & que surtout elle a été jeux. accompagnée de quelques autres circonstances miraculeuses: en ce cas il ne faudroit pas désespérer de la voir compter au nombre des miracles des Serviteurs de Dieu dont les vertus ou le martyre auroient été approuvés; du moins voyons-nous que toutes les fois qu'il a été question des Martyrs qu'on a fait mourir en haîne de la Foi, & que leur mort a été accompagnée d'éclairs, de tonnerres, de tremblemens de terre ou de semblables météores, ce qui arriva pendant le martyre de St. Vincent & de St. Vitus & de plusieurs autres Saints; on n'a pas bade regarder ces phénomènes comme des signes surnaturels par lesquels Dieu vouloit manifester l'innocence de ses généreux Serviteurs, & l'injustice de leurs Persécuteurs : car ne dépend - il pas de lui d'élever les effets naturels au rang des prodiges Mv

Un phéno-

274 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu; .

L'Arc-en-par l'institution divine, un signe de ciel, de signe l'alliance de Dieu avec les hommes; naturel qu'il & de signe naturel de la pluie qu'il est, est deve- étoit auparavant, il est devenu un signe gue surnaturel & une assurance de la bonté de Dieu envers nous : de même que des prières qui n'avoient auparavant aucun caractère, deviennent un signe de l'alliance, par exemple, en-

## LETTRE CLIX.

tre Jacob & Laban. Je suis, &c.

De la sueur & des larmes de sang qui coulent, celles-là du corps, celles-ci des yeux des Serviteurs de Dieu, & de la splendeur & de la lumière qui paroisfent quelquesois sur leur visage.

Lir. clix. I. S Uivons, Mr., notre méthode ordinaire: puisons, autant qu'il nous est possible, dans les Ecritures, des exemples des faits merveilleux que nous avons à traiter. Nous y lisons donc encore que Jesus-Christ ayant fait la Cêne avec ses Apôtres, & après avoir chanté le Cantique d'action de graces, se retira avec eux sur la montagne des Oliviers, où il se li-

Vra tout entier à la crainte, à l'ennui, Let. eux. à la tristesse; tristesse si prosonde qu'il tomba en agonie; & alors il lui vint, au rapport de St. Luc (a), une sueur de sang de J. comme de sang qui découloit jusqu'à c.

St. Luc est le seul Evangéliste qui St. Luc eff ait fait mention de cette circonstance le seul Evansi remarquable de la Passion du Sau-géliste qui ais veur; & le passage qui la rapporte, parlé de la ne se trouve pas, selon le témoignage de J. C. de Saint Hilaire (b), dans quelques exemplaires grees, ni dans plusieurs exemplaires latins. Cette omission doit exemplaires s'attribuer à la délicatesse de certains de l'Evangi-Copistes, qui dans la crainte que les le de Ss. Lue ennemis du nom Chrétien n'abusas-messió de la sent des paroles de St. Luc, pour at sueur tribuer à JESUS-CHRIST des foiblesses sang. indignes de lui, ont pris la liberté de les retrancher: mais comme les plus cette anciens Pères de l'Eglise ont reconnu sion. que le même passage appartenoit vé-Le passage ritablement au corps de l'Evangile cité de Saine écrit par St. Luc, on ne pourroit sans Luc fair véblesser la Foi, douter de sa canonicité; ritablemens & surtout depuis que le Concile de une partie de Trente a défini (c) qu'on devoit rece-le, & il n'est pas permis (a) Cap. 22, U. 44 10, cap. 41. d'en douter.

<sup>(</sup>b) De Trinit. lib. (c) Seff. 4.

276 Let. surla Beat. des Serv. de Dieu,

Lit: clix. voir les livres de l'Ecriture avec tout ce qu'ils contiennent, tels qu'on a coutume de les lire dans l'Eglise, & qu'ils se trouvent dans l'édition latine de la

Vulgate.

Théophilacte (a) & Eutynius (b) croyent que l'expression de Saint Luc est hyperbolique & proverbiale; comme nous disons d'un homme qui s'est trouvé dans une grande détresse, qu'il a sué sang & eau. Leur raison est que l'Évangéliste ne dit pas que le Sauveur sua le sang, mais qu'il sui survint une sueur comme de sang: Sicut gutta sanguinis. Selon eux, Saint Luc en se servant de cette manière de parler pour exprimer la peine & la tristesse extrême de JESUS-CHRIST, n'a voulu marquer autre chose qu'une sueur très-abondante.

La sueur Mais cesentiment est rejetté de tout comme de le monde, étant contraire au texte sang, dont même, que l'Eglise depuis les Apôtres parle saint a toujours entendu d'une véritable.

Luc, étoit a toujours entendu d'une véritable une sueur de sueur de sang. Elle en avoit la cousang réelle ét leur, & à peu près la consistance, puisure sueur de le texte grec porte: comme des grumeaux de sang qui couloient jusqu'à

(a) In cap. 22 Sancti (b) In cap. 4 Sancti Luca. Matthai. & la Canonisation des Béatissées. 277 e. Ce sang mêlé avec la sueur Let. clix.

couloit à grosses gouttes, & se figeoit à mesure qu'il tomboit à terre: car le mot grec thrombos signifie proprement des gouttes de sang caillé. La parti-cule sieut que l'Évangéliste emploie, ne signifie donc pas toujours une simple ressemblance. Elle exprime encore quelquefois la vérité & la réalité. Ainsi, quand Saint Jean parlant de l'Incarnation du Verbe, dit (a): » Nous » avons vu sa gloire, sa gloire, dis-je, » comme du Fils unique du Père: Glo-» riam quasi unigeniti à Patre. Cette gloire ne doit pas s'entendre, comme si ce n'étoit pas réellement & véritablemet la gloire due au Fils unique, mais une gloire pareille à celle-là. Si on en parle par comparaison, quast, ce n'est pas pour la mettre en paralléle avec la gloire d'aucun autre, mais pour en donner une plus grande idée. La particule quasi employée par Saint Jean, ne diminue donc en rien la gloire du Fils de Dieu fait Homme. Il en est ainsi de la particule sicut rapportée par Saint Luc; elle ne préjudicie en au-cune façon à la réalité & à la vérité de la sueur de sang du Sauveur, com-

<sup>[</sup>a] Joan. 1. v. 14.

278 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu, Lit. clix. me tous les interprétes l'ont remarqué.

Voilà, Mr., ce qui n'auroit jamais dû souffrir de difficulté; mais il y en a une autre qui exerce les esprits avec d'autant plus de fondement, que les autorités qu'on produit pour & contre

La sueur sont plus respectables. On demande sang qui de si la sueur de sang qui survint à JESUS-CHRIST étoit naturelle, Survine Sauvent, 6- ou si elle étoit surnaturelle & mirasoit-elle na- culeuse. Saint Hilaire (a) soutient min aculeuse; qu'elle étoit toute miraculeuse & sur-

te les différentes wions.

naturelle, & qu'on n'en peut rien con-On rapor. clure pour la foiblesse du Sauveur, opi- puisqu'au contraire elle prouve sa toute - puissance. Le vénérable Bede (b) pense non-seulement comme Saint Hilaire, mais il l'a encore copié presque mot à mot. Gaspar de Reges (c), après avoir raporté plusieurs causes naturelles de la fueur de sang, parmi lesquelles il compte l'extrême inquié-

> [a] De Trinit. lib. 10, cap. 41, nbi sic: Sudorem verò nemo Infirmitatis audebit deputare, quia & conuànath mest, quod potestas non secun. dum naturæ confuetudinem gesti .

[b] In Luc. 22. Nemo sudorem hunc infirmitatis deputet . quia & contrà naturam est sudare sanguinem.

[c] Quest. 86, num.

tude & la profonde tristesse où une ame se trouve plongée, conclut que cette cause n'avoit aucune part à la sueur de Jesus-Christ, parce que son corps n'étoit pas capable de cette disposition morbisique, sans laquelle il n'y a ni tristesse, ni douleur qui puissent faire suer le sans.

LET. CLIX?

D'autres, au contraire, prétendent que la sueur de sang fut naturelle dans le Sauveur. Telle est l'opinion de Saint Bernardin de Sienne (a), du Cardinal Cajetan (b), de Suarez (c) qui remarque fort ingénieusement que si cette sueur avoit été surnaturelle, elle n'auroit pas été une preuve évidente de la véhémence de la douleur de J. C., qui par un miracle pouvoit suer le fang, sans que son ame fût en aucune façon affligée; à plus forte raison, sans qu'elle le fût jusqu'à la mort Dom Calmet, à qui cette opinion paroît la plus probable, fait valoir toute son érudition pour persuader qu'on lui doit la préférence (d).

<sup>[</sup>a] Tom. 1, fermon. Thom., 20m. 2, disput.

51, de passione Domi26, ars. 8, sect. 2.

2i, cap. 2.

[b] In Luc\* cap. 22. de sudore sanguinis Je
[c] In 3. pars. D. su Christi.

280 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu;

Let. clix. Je crois, Mr., qu'elle la mérite: L'opinion car tout le monde convient des effets

qui enseigne puissans des passions sur le corps huque la sueur main, & l'on n'en a tous les jours que de J. C. sus de trop funestes exemples. L'union de naturelle, est l'ame avec le corps est si intime, qu'elle bable.

ne peut être troublée, sans que le corps

s'en ressente; de même que le corps ne peut être dérangé, que l'ame n'en reçoive quelques atteintes. Quels effets, par exemple, ne cause pas dans la plûpart des hommes la crainte de la petite vérole, ou de quelqu'autre maladie contagieuse? Le langse trouve si agité dans le moment, les oscillations si dérangées, & les secrétions si troublées, qu'une personne contracte sur le champ cette maladie, & tombe dans de si fâcheux accidens que rarement elle guérit. Quels effets ne produit pas l'excès de joie, puisque nous voyons dans l'histoire des perfonnes qui en sont mortes? On entend ici par passions, toutes les émotions que l'ame ressent naturellement à l'occasion des mouvemens extraordinaires du sang & des esprits animaux.

J. C. a en Or JESUS-CHRIST a eu ces sordes passions tes de passions, que Saint Jean Damas-

& la Canonisation des Béatifiés. 281 cène (a) appelle naturelles, natura- Let. clix. les & innoxia; c'est-à-dire, qui sont naturelles & nécessairement attachées à la nature innocentes. humaine, sans attirer après elles aucune imperfection de grace ou de science : c'est ce que toute la Théologie enseigne. La différence, dit Saint Thomas (b), des passions de J. C. d'avec les nôtres, consiste en ce qu'en nous elles préviennent notre railon, au lieu qu'en JESUS-CHRIST elles étoient parfaitement soumises à l'empire de la sienne. Si le Sauveur a eu Tes passions pendant sa vie, personné ne peut nier qu'il n'en ait eu plusieurs J. C. fut différentes dans le Jardin des Oliviers, faist dans le & surtout celle de la crainte de la mort, jardin des puisqu'il dit: Mon ame est trisse jusqu'à Oliviers de la mort. Il sentit dans ce moment la passion, toute l'horreur de la mort ignomineuse la crainte.

Sa prescience divine lui sit voir la Ce qui eaumort par toutes les faces dissérentes: sa la crainte il en vit la certitude; il sentit tous excessive du les outrages & les opprobres qu'il al-

loit essuyer; il s'abandonna à toutes les réslexions les plus terribles; la misère de l'homme, la grandeur du pé-

qu'il alloit souffrir.

(a) Lib. 3, de Fide, (b) 3. Part., quest. sap. 30. 15, art. 4.

282 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu.

Lit. elix. ché, l'ingratitude, la cruauté & l'aveuglement des Juifs, la foiblesse, la lâcheté de ses Apôtres; tous ces objets se représentèrent à la fois à son esprit; enfin ayant comme suspendu & arrêté la force de sa divinité, il sut, pour ainsi dire, abandonné de Dieu son père: Deus, Deus meus, quare me dereliquisti? Et il se livra volontairement à la plus grande tristesse & à la plus grande douleur dont l'humanité soit capable.

Alors toutes ces passions jointes ensemble arrêterent le cours des esprits, & ralentirent le mouvement du fang, & par consequent toutes les secrétions: mais enfuite JESUS-CHRIST ayant été fortisié par l'Ange, s'étant soumis à la volonté de Dieu, son amour pour les hommes l'ayant enflammé, & résolu de souffrir la mort, les esprits reprirent leur cours naturel, les pores de la peau se rouvrirent, & le lang coula avec la sueur; de même qu'une digue arrêtant le cours impétueux des eaux d'un fleuve, I s'enfle, jusqu'à ce qu'ayant rompu l'obstacle, il se répand avec impétuosité. Telle sut la cause de la sueur sur-

prenante, mais naturelle de JESUS-

& la Canonisation des Béatisies. 283 CHRIST. Nous disons, Mr., naturelle; & c'est ce qu'on peut confirmer par un grand nombre d'exemples dont nous nous contenterons de citer quelques - uns. On lit dans la vie de Sixte

LET. CLIX.

Exemples

confir-

 $\hat{V}_{...}(a)$  qu'un homme condamné à la mort souffrit la nuit une très-grande qui sueur de sang. Les mêlanges d'histoire ment qu'on & de littérature (b) parlent d'une fem-sang naturelme de Paris qui mourut d'une sueur lement, & de sang qui fut si excessive, qu'il ne sans miracle. s'en trouva pas une goutte dans ses vaisseaux aprèssamort. Mr. de Thou (c) raconte que le Gouverneur de Montmorin ayant été arrêté par Auguste, fils naturel du Prince de Saluces. & menacé de mort s'il ne rendoit la place, en fut tellement affligé qu'il Iua Iang & eau. Maldonat (d) raconte la même chose d'un homme plein de vigueur & de santé, qui ayant oui la Sentence qui le condamnoit à mort, parut tout couvert d'une sueur. de sang. Mr. Fagon, Médecin de la Faculté de Paris, dans sa thèse du 25 Janvier 1665, confirme la conclusion

<sup>(</sup>a) ParGregoire Leti. (c) Histor. lib. 2. Thuan, lib. 82. histor. (d) Ad Maish, 19 (b) Tom. 3, pag. 179.

284 Let. fur la Béat. des Serv. de Dieu

Lir. clix. sur la possibilité naturelle de la sueur de sang, par l'exemple sensible d'une Vierge consacrée, qui effrayée du péril prochain où elle se vit d'être deshonorée par d'infames scélérats qui vouloient lui faire violence, rendit, avec les derniers soupirs, un sang trèspur de ses veines, qui avoit toutes les apparences d'une sueur. Ces exemples font voir que cette sueur, quoique fort extraordinaire, n'est pas toutefois miraculeuse. Dom Calmet reconnoît avec plaisir, dans sa sçavante dissertation sur la sueur de sang de J. C., qu'il doit les raisonnemens & les exemples qu'il y emploie à Mr. Allyot de Mussey Docteur en Medecine de la Faculté de Paris, & Professeur en matière médecinale, qui lui avoit fait part de ses recherches & de ses découvertes: pourquoi me ferois-je une peine de vous confesser, Mr., que j'ai emprunté de Dom Calmet ces mêmes découvertes & ces mêmes recherches? mais fans contrevenir aux intentions de notre Éminentissime Écrivain; puisqu'il adopte l'opinion de cet expositeur, comme il le fait assez connoître en concluant ainsi la matière que nous venons de traiter:

& la Canonisation des Béatisiés. 285

En admettant donc dans JESUS-CHRIST, mais aux imperfections

près, des passions semblables à celles qui agitent naturellement les hommes accablés sous le poids des malheurs qu'ils éprouvent, ou qui les menacent; il pouvoit arriver, sans miracle, qu'une sueur de sang sortit de ses veines. Ce

que nous avons dit de cette espèce de sueur, on peut l'appliquer aux larmes raisons de sang, car les mêmes raisons qui prouvent la prouvent qu'il n'est pas naturellement possibilité naturelle de la impossible de suer le sang, prouvent sueur de sang, aussi que les larmes de sang ne surpassible de se forts de la nature; & aussi celle des par conséquent, lorsque dans les actes larmes. des Serviteurs de Dieu on propose de parailles marueilles comme mire en

pareilles merveilles comme miraculeuses, on ne doit pas, remarque Pignatelli (a), les reconnoître pour telles. Je suis, &c.

Les mêmes

## LETTRE CLX.

Elle est une suite de la précédente.

E fecond article que nous nous LET.CLX. proposions, Mr., d'examiner dans la précédente Lettre, & dont nous (a) Consult. 42, tom. 5, per totam.

286 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu,

LET. EL x. avons renvoyé la discussion à celle-ci, De la regarde cette splendeur, cette lumiè-fplendeur & re, cet éclat qui paroissent quelquesois de la lumière sur le visage des Serviteurs de Dieu, qui éciatent & qu'on propose dans leurs Causes de quelqueseis Béatissication comme des faveurs surservi- naturelles propres à en avancer le prode grès. Les Evangelistes (a) nous donnent Dieu. une belle idée de ces merveilles dans

ce qui arriva à JESUS-CHRIST, lorsde la Transfi- qu'il se transfigura sur une haute monguration de tagne en présence de Pierre, Jacques & Jean ses Apôtres. L'Evangile ne nous disant point quelle étoit cette montagne, les Expositeurs ont usé de la liberté qu'il leur laissoit de la désigner. Quelques-uns ont cru que c'étoit le mont Olivet, mais fort mal-à-propos, puisque ce mont est plus bas qu'il n'est élevé. Quelques autres, comme Calmet (b) & Bernard Lamy (c), opinent pour une montagne située près le

selon Pe- lac de Génésareth. Mais il y a plusieurs la siécles qu'on croit que c'est le Thabor: plus commu- St. Jerôme (d), St. Cyrille de Jerusafur le Thaber (a) Manb. 17.... [c] Apparat. Geoque J. C. fus Marc. cap. 9.... Luce graph. cap 12. p. 9. [d] Epift. 27 , ad [b] Comment. list. Euft. de epitaphio Pautransfiguré.

fur le 17e. chap. de St.

Matthieu.

& la Canonisation des Béatisses. 287 lem (a), St. Jean Damascène (b) & le Lit. cix. Vénérable Bede (c) le disent expressément.

Les Ecrivains profanes ne mettent point de différence entre la transfiguration & la métamorphole; mais les Ecrivains Ecclésiastiques en mettent une grande, & surtout, lorsqu'ils par-grande dissélent de la transfiguration de J. C. rence entre La gloire de sa divinité éclata sur son la Transsi-visage, & la béatitude dont il jouis-la Métamorsoit toujours intérieurement réjaillit phose. fur tout son corps; mais de manière que sa face, son air, ses habits ne furent point changés essentiellement; ils furent simplement environnés d'un nouvel éclat: Transformatio splendorem addidit, non substraxit, dit St. Jerôme (d). Ce même Saint Père observe (e) que, quoique les Évangélistes ne fassent mention que de la splendeur du visage, il est cependant vraisemblable que les mêmes rayons de la lumière se communiquèrent à tout le corps; puisque le tout, c'està-dire, la personne adorable du Sau-

[a] Catechess. 12. fansiis, cap. 17.
[b] In sermone de (d) Incap. 17 Matth.
Transsi. Domini. (e) In citat. epist.

(c) Lib. de locis

288 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu, Let. cix. veur, sur transformé, & que la même ame bienheureuse animoit ce tout: Ubi autem facies nominatur, existimo quod & cætera membra conspecta sint.

Il est vrai, & c'est la doctrine de Saint Thomas (a), que la gloire dont l'ame de JESUS-CHRIST jouissoit en vertu de l'union hypostatique, & cela dès le moment qu'il sur conçu, ne réjaillissoit pas sur son corps; Dieu le voulant ainsi, pour l'accomplissement du Mystère de la Rédemption; mais il falloit un miracle continuel pour suspendre le réjaillissement de cette lumière de gloire; & par conséquent elle étoit de sa nature, propre à se communiquer à l'extérieur, comme elle parut en effet dans la transfiguration, où elle éclata pendant quelques momens pour la consolation des Apôtres, non par manière de qualité permanente, mais d'affection passagère.

La lumiè. Cette doctrine de Saint Thomas a re qui envi-donné lieu à cette question, sçavoir, ronnale Sau-si la lumière éclatante dont JESUS-veur sur le CHRIST sut environné sur le Thatbaber, étoit naturelle ou miraculeuse? raculeuse?

lequentibus.

Mais

. & la Canonisation des Béatisses. 289 Mais qui pourroit douter qu'elle ne fût miraculeuse & divine ? Ce n'est pas assez dire : disons de plus qu'elle renfermoit un double miracle. L'un consistoit en ce que la communication un de cet état de gloire auquel le corps miracle dans du Sauveur devoit participer par ma-la Transfigunière d'une qualité permanente, fut sauveur. suspendue & arrêtée; & l'autre, en ce que Dieu qui avoit ordonné cette suspension, comme nécessaire à l'exécution du grand dessein qu'il avoit formé de racheter le monde par son Fils unique, dérogeat tout d'un coup à cet ordre, pour le faire paroître dans l'éclat de sa Majesté, & non plus comme un simple homme, mais comme un Homme - Dieu, en qui il avoit mis toutes ses complaisances. C'est un prodige, dit le Cardinal Cajeran (a), que la surabondance de gloire qui inondoit l'ame du Sauveur, n'air pas rejailli sur son corps, & que son corps, malgré sa passibilité, ait brillé comme

LET. CLX. Réponse.

Il y avois double

[a] Ad 3. part. D. cet, & corpus Christi Thom. quast. 45 art. non fulgere, & sic ful 2, ubi sic: Concede gere in Transfiguraergò quod utrumque tione. miraculum fuit, scili-

le soleil dans la transfiguration.

Tome V.

Let. et x. Il semble, Mr., que le Thabor du

Le mystère Nouveau Testament nous avoit été
du Thabor figuré par le Mont-Sinaï dont il est
semblois a parlé dans l'Ancien (a), où il est rapvoir été fignporté que Moyse descendit de cette
arriva à montagne portant dans ses mains les
moyse sur le deux tables du témoignage; & il ne

Mons Sinaï. sçavoit pas que son visage portoit des
rayons de lumière qui lui étoient restés
de l'entretien qu'il avoit eu avec le
Seigneur: Et ignorabat quod cornuta esse
facies sua. Les Septante traduisent
ainsi ce texte: Il ignoroit que son visage
ètoit environné de gloire. L'Apôtre (b)
dit aussi que les siraïlites ne pouvoient
envisager Mosse à cause de la gloire
dont son visage étoit environné. Le

Cense ex-Caldéen: Il ignoroit que son visage jettoit
pression, cor- un grand éclat de gloire. Le Syriaque:
nuta facies, Il ne sçavoit pas que la peau de son visage
pression, cor- un grand éclat de gloire. Le Syriaque:
nuta facies, Il ne sçavoit pas que la peau de son visage
prendre à ge étoit nette ( & brillante.) Tous les
la lestre. autres interprétes expliquent de même ces cornes dont parle l'Hébreu.

C'est mal-De-là on peut juger avec combien
à-propos que peu de raison les Peintres dépeignent
les Peintres. Moyse portant des cornes au front,
dépeignent
moyse avec
des sornes.

(a) Exod. 34. v. (b) Epist. 22ad Corim
29.

(b) Epist. 21ad Corine (a) Exod. 34, v. shios, cap. 3.

& la Canonisation des Béatisiés. 291 Ion Corneille de la Pierre (a) & Saint Let. etc. Thomas (b), finon que les rayons de la lumière, en partant de son vilage, formoient comme des cornes.

On ne sçauroit disconvenir que cette éclatante marque de distinction ne tsit d'autant plus surnaturelle & divine, que l'Écriture assure qu'elle sut une suite de l'entretien que Moyse avoit eu avec Dieu, qui voulut témoigner par ce prodige combien il aimoit son Serviteur, & inspirer au peuple tout le respect & toute la vénération qu'il L'Écriture ne marque pas méritoit. la durée du prodige; mais Saint Ambroise croit (c) que Moyse en porta jusqu'à la mort tous les glorieux caractères, & qu'il avoit soin de voiler son visage lorsqu'il avoit à parler au peuple, dans la crainte sans doute que celui-ci ne fût ébloui, & peut-être effrayé de l'éclat de la lumière qui en émanoit. Cette lumière cependant gloire qui pa-

rut sur le vi-

(a) In cap. 34 Exod. ₩. 29. (b) Super 2. ad Co-

dam eum pingunt : sed sage de Moydicitur cornutus prop- fe, étoit dif. ter radios qui videban- férent de cetur esse quali cornua. lui dont les

(c) Vid. Abulens. in Bienheureux cap. 17. . Massb. quast. sont environ-33 **C** 35. nés dans le Ciel.

N ij

rinth. cap. 3, ubi ait: Non enim intelligendum est eum [ Moysen ] habuisse cornua ad litteram aficut qui-

202 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu, LET. CLEI n'étoit pas, à proprement parler, la même dont brillent les élus dans la

vue intuitive de Dieu; elle n'en étoit que l'expression & la simple image: ce fut la remarque des Auditeurs de Rote dans la Cause de Saint Louis

Bertrand (a).

Ce seroit, Mr., à ne jamais finir, si nous entreprenions de raporter tous les traits de gloire qu'il a plu au Seigneur d'imprimer sur le visage des Saints, pendant qu'ils vivoient encore. On en trouvera le détail chez Bozzius (b), Bagata (c), Corneille de la Pierre (d) & dans les actes des Saints colligés par les Bollandistes. Mais ne manquons pas d'observer içi avec Conterolus (e) & les autres Écrivains en

censés miraculeux.

Les rayons, matière de Canonisation, que les les splendeurs rayons, la splendeur, la lumière la lumière, étant les signes d'une éminente sainteté, méritent par conséquent d'être placés dans la classe des miracles. Il en fut surtout question dans les Caufes de Saint Louis Bertrand & de Saint

(c) De admirandis Santtorum , cap. 6 . erbis christiani, lib. 1, num. 7.

<sup>(</sup>a) Ad tiv. de splen- cap. 1, §. 4. dere viso in obitu. [d] In Exod... cape [b] Lib. 12 de signis [e] De Canonisation. Esclesia, cap. 5.

& la Canonisation des Béatisiés. 203 Ignace de Loyola. A la mort de Louis, on vit sortir de sa bouche un rayon de lumière si éclatant, qu'il éclaira toute la chambre, au grand étonnement & à la grande l'atisfaction de tous les assistans; & Saint Philippe de Neri assure (a) qu'il avoit apperçu une lumière toute céleste répandue sur

le visage de Saint Ignace. Les Auditeurs de Rote après avoir bien examiné le fait qui regardoit Louis Bertrand, firent naître, fur la qualité du rayon éclatant qui étoit sorti de sa bouche, le doute, s'il étoit un rayon Difficulté

naturelle. Car la lumière de gloire chant la quaque l'ame glorifiée communique à son mière extracorps, lorlqu'après la mort elle vient ordinaire qui às'y reunir, n'est pas, selon Saint Tho-brille mas (b), d'une espèce différente de quesois dans notre lumière, quoiqu'elle ait un prin-

cipe différent: & de-là vient que l'éclat qui environne un corps glorieux de Si. Thopeut frapper nos yeux, comme il frap-

[a] Apud Massejum, sed non quantum ad in vita Sancti Ignatii. speciem : unde si claritas naturæ ratione (b) Lib. 4, contrà Gentes, cap. 86, ubi fuæ speciei est proporsic : Claritas gloriæ tionata visui, ità claerit alterius generis ritas gloriosa. quantum ad causam,

Niij

de lumière de gloire, ou de lumière sufcitée son-

Sentimens

204 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu ;

Les Audi-teurs de Rote Cette raison ne permit pas aux Au-de la Sacrée diteurs de Rote, ni même à la Sacrée Congrégation Congrégation, de prononcer décisive-ont laissé la ment sur le doute proposé. Mais le quession in Saint n'y perdit rien; car on lui tint compte, comme d'un miracle, de la lumière éclatante qu'il rendit avec l'es-prit, parce qu'il étoit fort à présumer que Dieu l'avoit produite pour ma-nifester la sainteté du mourant. A l'égard de Saint Ignace, les Auditeurs de Rote jugerent que l'héroisme de ses vertus ayant été approuvé, on pouvoit dire que les rayons de lumière qui avoient éclaté sur son visage, étoient un gage de l'amour que Dieu lui portoit, & un signe de la grande vénération qu'il vouloit que les hommes eussent pour lui.

des Saines.

Théophile Raynaud (a) traitant de des Canonis- cette clarté extraordinaire qui avoit tes touchant paru sur le visage de St. François de lumière Paule de son vivant, fait voir que la sur le visage lumière dont JESUS-CHRIST sut environné dans sa transfiguration, étoit véritable, parce que son amejouissoit de la béatitude, mais qu'elle n'étoit

( a ) Oper. tom. 9, pund. 3, pag. 71.

& la Canonisation des Béatifiés. 295 qu'apparente dans les Saints qui vi- LET. CIR; voient encore. Pignatelli (a) veut que lorsqu'elle dure longtems, & qu'elle est apperçue de plusieurs, elle soit une qualité physique que Dieu ou ses Anges impriment pour manifester la sainteté des Saints, & qu'elle ne soit aussi qu'apparente, supposé qu'elle dure peu, & qu'elle ne se rende sensible qu'à un petit nombre de personnes. Gaspar de Reges (b) convient qu'il peut y avoir de l'illusion dans cette sorte d'apparition, & qu'elle a quelquefois été un prestige du démon, comme il paroît par les exemples cités par Livius (c). Mais ces exemples intéressent peu notre sujet, où il ne s'agit, encore une fois, que des Saints dont les vertus ont été approuvées, & qu'on ne peut, par consequent, supposer avoir été les jouets des ruses & des artifices de l'esprit malin. Ve nons - en donc au point précis de la difficulté; il consiste à sçavoir quand on doit attribuer à la nature la clarté, le point pré-la lumière, la splendeur qui se mani-sestent sur le vilage des Saints qui vi-

N iv

<sup>(</sup>a) Confuls. 43, tom.

<sup>(</sup>b) Lib. 25. (c) Lib. 1. Decadum)

296 Let. surla Beat. des Serv. de Dieu;

Lir. cix. vent encore, ou quand on doit les rap-

Difficultés porter au miracle.

Difficultés la La déposition des témoins qui assulumière qui rent avoir vu la chose, peut occasionparoit sur le ner plusieurs embarras. Car 1°. outre visage des les conditions dont nous avons parlé saints. & sans lesquelles ils ne mé-

Première disficulté.

ritent pas qu'on leur ajoûte foi, il est -très - important de bien observer qu'il s'en trouve quelques - uns parmi eux qui s'imaginent & qui disent avoir vu des lumières dont l'éclat se répandoit fur les objets, pendant qu'il n'y avoit ni objet éclairé, ni lumière réelle; erreur qui, selon Galien (a) expliquant Hippocrate, provient de la surabondance du sang qui se porte au cerveau, & des exhalaisons vaporeuses qui remontent. Donat (b) l'attribue au cours des esprits animaux qui servent à la vue, ou à la mauvaise disposition des organes de ce sens. Un témoin ayant déposé dans la Cause d'un certain Serviteur de Dieu, qu'il avoit vu son visage tout brillant de lumière, dans le tems qu'il prêchoit; le Pro-

quelquefois voir ce qu'on ne vois pas en effet.

On crois.

<sup>(</sup>a) In t. de arte cu-rum
rundi ad Glaucum, & (b) De medicâ histora
ad textum 4, lib. 2, de mirabili, lib. 2, sap;
ratione vissus assus 9.

& la Canonisation des Béatisiés. 297 moteur de la Foi, qui étoit notre Emi- Liv.cix: nentissime Auteur, objecta que le témoignage d'un scul ne suffisoit pas, & que d'ailleurs ce témoin avoit la tête penchée vers la terre; qu'il l'avoit relevée tout-à-coup & dans un moment où il avoit en face le soleil, auquel le Prédicateur tournoit le dos; ce qui lui avoit fait paroître le visage de celui-ci tout rayonnant, quoique les rayons partissent du soleil & non de son visage. Il est à présumer qu'on trouva l'objection du Promoteur trop

forte pour entreprendre de la réfuter. La seconde difficulté qui se présen-te ici est, sans contredit, plus sérieuse difficulté. que la première: car sans parler de certaines herbes & pierres qui brillent naturellement la nuit, il est constant qu'il y a certaines flammes qui environnent, sans miracle, la tête des hommes, & qu'il y a des hommes desquels il part un feu naturel, non pas, à la vérité, à la manière d'une flamme qui s'éleve de la tête, mais à la façon des étincelles qui voltigent & qui se répandent, & qu'ils paroissent quelquesois environnés de rayons & de lumières qui ne touchent pas immédiatement leur personne, mais qui

Second4

298 Let. surla Béat. des Serv. de Dieu; Let. eix s'attachent plûtôt à leurs habits, à leur lance, à leurs armes, ou à ce qu'ils.

On eise des portent à la main. Ce que Virgile (a) exemples qui chante d'Ascanius, dont la chevelure font voir brilloit d'une lumière subtile & légère qu'il y a des qui ne faisoit que l'effleurer; ce que l'amières ex. traordinai - Livius (b) rapporte de Servius Tullus, res qui sons à qui il arriva pendant le sommeil cependant waturelles,

d'avoir la tête toute en feu, sans qu'il y ressentit la moindre douleur; ce que nous lisons dans la vie d'Alexandre le Grand, qui se trouvant aux mains avec les Indiens, & éprouvant de leur part la plus vigoureuse résistance, la colère le transporta au point qu'il jetta, non dans le sens figuré, mais réellement, feu & flammes; ce que Cohaufen enfin (c) nous apprend de la nature & de l'origine de cette lumière mince & déliée qui environ-

(a) Ecce levis summo de vertice visus Iuli; Fundere lumen apex, tactuque innoxia

Lambere flamma comas & circum tempora pasci,

(b) Lib. t. Deca- nitatis. dum , ubi sic : Contigit Servio Tullo dormien- novum lumes posphoti, ut caputejus illæsum arderet, quod indicium fuit futuræ dig-

(c) In lib. cui titulus. ris accensum, part. 1, fett. 1 , sub fett. I.

& la Canonisation des Béatisses. 200 ne quelquefois les hommes, sans leur Let. cle. faire aucun mal: tout cela, Mr., trou-

ve fort bien ici sa place.

Sennerr (a) parlant de cette même lumière qui, à raison de la grande raréfaction de ses rayons, ne fait qu'efsleurer \*, & ne peut être mal-faisanite, en attribue la cause aux exhalai-tins l'appelsons subtiles & grasses qui s'attachent lambens. au poil des animaux, ou aux habits. Il prétend encore que les sueurs des animaux naturellement très-chauds, lumières exou extrêmement échauffés par une délités d'ras violente course, peuvent produire le résiées. même effet. Frassen (b), Rista (c) & Reges (d) enseignent à peu près la même doctrine, qui semble confirmée par celle de Sanctorius (e). Ce célébre Protesseur en Médecine dans l'Université de Padoue démontre, qu'il se fait une transpiration insensible par les pores du corps humain, si abondante, que si l'on mange & si l'on boit en un jour la quantité de huit livres, il en

\* Les Lai

Causes des

[a] In Epitome Phy-[c] In sua meteorosice, lib. 4, cap. 2, logia, lib. 1, cap. 6. oper. tom. 1. ·[d] Quest. 35.

<sup>[</sup>b] In sua philoso-(e) De ponderatiophiâ academicâ, de ne insensibilis transpi-Mereoris, disput, 2, 9. rationis . Apborism. 6.

300 Let. Jurla Béat. des Serv. de Dieu; LET. CLX. fort environ cinq livres par la transpiration insensible: d'où on peut inférer que les flammes subtiles, & les rayons de lumières raréfiés, qui en s'attachant légèrement à certains objets, les rendent lumineux & éclatans, peuvent trouver leur aliment dans les corpuscules & les petites parties qui s'exhalent insensiblement & sans cesse par les pores du corps. Rien, Mr., en tout cela que de vraisemblable; mais ce qui demeure pour constant, c'est que Dieu excite quelquefois ces espé-ces de météores, comme des présages de quelque grand événement; & alors il semble qu'on peut leur donner rang dans l'ordre des miracles; mais de la troisième classe seulement, remarque Bartholin (a), parce que Dieu ne crée pas immédiatement une nouvelle lumière, & qu'il se sert des causes naturelles pour la produire.

Dans quelque classe qu'on place le miracle, ce n'est toujours qu'après qu'on s'est bien assuré de la vérité du fait miraculeux; & pour cela on ne se contente pas que les témoins ayent

<sup>(</sup>a) In tract, de luce 1. in quo quarit... An bominum & hrutorum lucis animalis autor lib. 3, cap. 7, problem. immediatus sit Deus }

& la Canonisation des Béatisses. 301 toutes les qualités communes qu'on exige dans tous ceux dont la déposition doit servir de base à un jugement juridique; on exige de plus ici qu'on prouve que ceux qui déclarent avoir vu une lumière, une splendeur extraorre de lumièdinaire, jouissent d'une parfaite santé, res de
de qu'ils n'ont pas été attaqués d'au-splendeurs cune de ces maladies pendant lesquel- extraordi les il brille souvent aux yeux du ma-naires, lade, des foleils, des étoiles, des clar-les tés imaginaires. Leur imagination mé-des qualités rite aussi un examen particulier; car plus que come les objets extérieurs, dit Saint Tho-munes. mas (a), ou le dérangement des espéces & des humeurs, peuvent occafionner dans nos fens & dans nos puisfances un tel changement, que nous croyons voir & entendre ce que nous ne voyons ni n'entendons. en cite un exemple remarquable dans

(a) 1. Part., quaft. 112, art. 3. in corpore.

la personne d'Argis (b). Le sage &

(b)... Fuit haud ignobilis Argis,

Qui se credebat miros audire tra-

In vacuo lætus fessor, plausorque

Cztera qui vitz servaret munia rectæ .

Mirè bonus, &c.

302 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu, grave Aurele Baccius de Sienne quis a rapporté avoir vu la tête de Saint Philippe de Neri environnée d'une lumière qui formoit comme un diadême d'or, pendant que le Saint célébroit les divins mystères, rapporte en même tems que pour s'affurer si ses yeux ne le trompoient pas, il les avoit souvent détournés ailleurs, frotés des mains & d'un linge, fixes sur la têre des autres; & qu'il n'étoit demeuré convaincu de la vérité de sa vision, que lorsqu'après avoir jetté les yeux sur la tête des autres assissans, il s'étoit apperçu que la tête de Philippe étort la leule qui fût couronnée. S'il n'avoit pas aussi été le seul à le remarquer, la preuve du prodige étoit complette. C'est la remarque que fait le Père Phrlippe - Marie de Saint Paul, dans fon Traité des Apparitions saintes dans la chair de Saint Jean de la Croix; & c'est ce qu'on peut inférer de la vie de Saint François de Sales, où Augustin de Sales, pour établir incontestablement la réalité de la lumière miraculeuse qui avoit éclaté sur le visage du Saint, un jour qu'il expliquoit à son peuple les Commandemens de Dieu, appelle en témoignage tout ce peuple même qui

& la Canonisation des Béatisses. 303 en avoit été spectateur. Il est vrai que : Liv. eix. la déposition d'un seul témoin peur fuffire; mais il faut pour cela qu'une sainteté & une prudence plus que communes le mettent au-dessus de toute exception.

Les qualités des témoins ne contribuent donc pas peu à faire admettre examiner dans la classe des miracles, ou en faire aussi la naturejetter, l'apparition du phénomène res extraordont nous parlons. Il en est ainsi de dinaires qui la nature de la lumière dont on sup-one apparn, pose l'apparition: car si cette lumière avant de les avoit un éclat extraordinaire, si elle admettre au avoit un éclat extraordinaire, si elle rang des miavoit duré longtems; si elle avoit pa-racles. ru de jour & non de nuit; si celui sur qui elle se fixoit, se distinguoit par la pureté de ses mœurs & la sainteté de sa vie; si elle s'étoit fait appercevoir durant l'exercice de quelque bonne œuvre; si elle avoit été suivie de la conversion des spectateurs, ou de quelqu'autre avantage spirituel; si enfin le Serviteur de Dieu qu'elle regarde, avoit opéré d'autres miracles déja approuvés par la Sacrée Congrégation; toutes ces circonstances réunies seroient bien propres à persuader que la lumière en question auroit été une manifestation véritable de la sainteté du

Il faut bien

304 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu :

Let, eix. Serviteur de Dieu. Bollandus & ses Continuateurs présentent ici une multitude d'exemples qui confirment toutce que nous venons d'avancer.

Il y a cer- On peut, Mr., y avoir recours. En eains feux attendant, disons aussi un mot de cer-

qui consu- tains seux dévorans qui consument les ment les hommes dans les corps desquels ils se mains où ils sont allumés. Donat (a) rapporte se sono allu-l'exemple d'une semme Juive, & Borel (b) celui d'une autre femme qui en mourant, vomissoit des flammes. Jean - Chrysostôme Sturnius (c) avertit ceux qui se livrent à la passion du vin, que leurs entrailles trop échauffées sont exposées au même embrâsement. Mais je crois, Mr., que nous nous écartons de notre sujet, & que le feu dont Dieu s'est quelquefois servi pour se venger de ses ennemis, y a plus de raport.

Supposons donc qu'un feu vengeur ait consumé quelqu'un, & qu'on propose ce terrible événement comme un prodige: que faudra-t-il en pen-ser? Nous lisons dans Guillaume Lin-

<sup>(</sup>a) De medicâ bif- vat. 69, pag. 169. tor. mirabili, lib. 4. (c) In Ephemer. german, an. 10, pag. 53. 641 250 : (b) Centur. 2, obser-

& la Canonisation des Béatisiés. 305 dan que certains Iconoclastes, dans le Lit. elt. moment même qu'ils brisoient l'image de Saint Antoine, furent saiss d'un feu sacré qui les dévora. D'où on peut conclure que, si en des cas semblables, le feu ne provient pas de quel-que cause naturelle extérieure, & que si un Serviteur de Dieu l'avoit prédit longtems auparavant qu'il eût paru, comme devant venger quelque crime énorme, ou procurer la gloire de Dieu, il porteroit alors des caractères suffisans pour trouver place parmi les miracles. Celui qui s'opéra pour venger Saint Martin du mépris que l'Empereur Valentinien lui avoit marqué, n'étoit certainement pas équivoque. L'Empereur n'avoit pas daigné se lever pour laluer le Saint Evêque; mais un feu qui sortit tout à coup du siège où il étoit assis, le força bientôt non-seulement de se lever, mais encore de se prosterner aux pieds du Saint (a). Je suis, &c.

(a) Venantius, For- Martini Latino carmisunasus, in vità Sancti ne conscriptà, ubi sic:

> Hinc celer exiliit rapiens se Casar & ardens, Martini genua amplectens, &c.

## LETTRE CLXI

Sur la longue abstinence du boire & du manger: doit - on l'attribuer au miracle? & comment?

E N analysant le second tome de l'Ouvrage de notre Éminentissime Exemple mémorable de la plus ri-

sinence.

Écrivain, nous avons, Mr., observé que le Bienheureux Nicolas Flue Hermite avoit vêcu vingt - deux ans sans goureuse absboire ni manger, & nous avons pour garant de ce fait Michel - Ange Lapius autrefois Promoteur de la Foi, dans la lettre qu'il écrivit à ce sujet à l'Abbé Michel, & traduite de l'Italien en Latin par Valentin Steber qui la fit imprimer à Rome l'an 1661. Cette lettre porte que le Bienheureux Nicolas avoit tellement accoutume for temperament à la plus rigoureuse abstinence, que l'Évêque de Constance lui ayant ordonné de prendre un seul morceau de pain & une larme de vin, son obéissance pensa lui coûter la vie, n'ayant pu digérer le peu qu'il avoit pris. Voi-là, assure Lapius, en concluant sa lettre, ce dont il est fait mention chez tous

les Écrivains, sans excepter même

E la Canonisation des Béatisses. 307
ceux qui pensent mal de la Religion Let. clee,
Catholique. Et voilà, Mr., ce qui
a donné lieu à la question, si des jeûnes extrêmement rigoureux & longs srémemens
doivent être comptés au nombre des rigoureux or
miracles? question sur laquelle le Saint
Siège n'a pas encore jugé à propos de
prononcer.

Cependant Moyse (a), Élie (b) & Exemples JESUS-CHRIST (c) jeûnèrent qua- de Jeûnes rante jours sans boire ni manger: car très-longs & l'abstinence du boire a toujours passé sirés de l'Edans la Synagogue pour être aussi es-criture se. fentielle au jeûne que l'abstinence du manger. Elle passoit encore pour telle Les predans la primitive Estice.

fentielle au jeune que l'abstinence du manger. Elle passoit encore pour telle Les predans la primitive Eglise, selon la re-miers Chrémarque qu'en fait Dom Calmet (d). que d'ans un Nous apprenons de Rusin (e) que l'Ab-jour de jeus bé Sylvain empêcha son Disciple Za-ne, il n'étoit charie qui se trouvoit altéré des sa-pas plus pertigues du chemin, de boire de l'eau qui se présentoit à sa soif, en lui difant: Souvenez-vous, Zacharie, qu'il est jeune aujourd'hui: Zacharia, ho-

diè jejunium est. Ce fut pour la mê-[a] Exod 34. ubi sie: Invenit Disci-

[e] In visis Patram, nium cft.

<sup>[</sup>b] Denteronom. 9. pulus ejus aquam, & bib. 2 Reg. cap. 19. volebat bibere ; cui [c] Mattb. 4. Abbas Sylvanus: Za-

<sup>[</sup>d] Ad distum cap. charia, hodie jeju-

308 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu.

LET.CLX. me raison que Fructueux Evêque de Tarracone étant conduit au martyre, ne voulut point accepter un petit rafraîchissement qu'on lui offroit dans

midi.

une coupe. Il n'est pas encore, dit-\* Dans la il, l'heure de none \*, & la mort mêprimitive Eglise on ne me ne sera point capable de me faire
mangeoit das porter à la Loi sacrée & inviolable
les jours de du jeune, la moindre atteinte. Le jeune qu'à Poëte Prudence n'a pas oublié de re-l'heure de lever par ses vers (a) ce trait admi-None, c'est-rable d'une sidélité & d'une sermeté heures après vraiment chrétienne, & a fourni parlà une preuve bien autentique qu'avant que les Chrétiens se fussent relâ-Les pre-chés de leur primitive serveur, la pri-

miers Fidéles vation du liquide, aussi bien que du ne croyoient solide, étoit regardée chez eux comsur plus per- me appartenante à la substance du jeûmis de boire ne ecclésiastique: ensorte qu'ils se seque de man- roient fait un crime de boire avant ger, avant l'heure à laquelle il leur étoit permis la neuvième du de manger, & qui étoit la neuvième iour.

heure du jour. Mais encore une fois, peut-on,

[a] Hymno 6, verf. 54, vbi sis:

Jejunamus, ait; recuso potum. Nondum nona diem resignat hora: Nunquam cum violabo jus dicatum, Nec mors ipsa meum sacrum resolvet.

Ą

& la Canonisation des Béatisiés. 300 sans miracle, jeuner très - austèrement Lir. ciri. & très - longtems ? C'est ce dont il s'agit ici. Les jeûnes, par exemple, de Moyse, d'Élie & de Jesus-Christ étoient-ils miraculeux ou non?

Cette question, Mr., ne souffre aucune difficulté parmi les Théologiens, de qui enseignent tous qu'ils furent mi- d'Elie & de raculeux; avec cette différence cepen-Jesus - Christ dant que Moyse & Elie eurent besoin surent du secours d'une vertu divine & étran-culeux. gère pour porter leur jeûne jusqu'au long terme de quarante jours, & que Jesus-Christ n'eut besoin pour cela que de sa propre vertu. JESUS-CHRIST souffrit-il la faim dans chaque jour de sa sainte quarantaine, ou s'il ne la sentit qu'après que · les quarante jours furent expirés? Nous répondons avec Dom Calmet (a), que, selon l'opinion la plus commune & la plus conforme au sens littéral du Texte Sacré, le Sauveur n'eut faim qu'après quarante jours de jeûne: Pofteà esurit. Jusques - là le démon avoit été dans l'appréhension, & dans l'inquiétude sur l'état & la personne de Jesus-Christ; mais voyant qu'il

[ a ] Comment. litt. sur le chap. 4. de Sains Matthieu.

310 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu. Lir. cixi. sentoit la faim, il ne douta plus que ce ne fut un vrai Homme; & il se trompa à sa grande honte & à sa grande confusion. On propose encore ici quelques - autres questions touchant la manière dont JESUS-CHRIST jeûna, mais elles ne vous paroîtroient peut - être pas, Mr., moins étran-gères à notre sujet que la précédente: qu'il nous suffise donc de sçavoir qu'il y avoit du surnaturel, du divin & du miraculeux dans le jeûne de JESUS-CHRIST, d'Elie & de Moyse.

Moyse, Élie & Jesus-Christ ont eu plusieurs imitateurs de l'austérité & de la longueur de leurs jeûnes. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à parcourir les Annales de l'Eglise. Au

de Jeunes les rapport des Continuateurs de Bollan-plus rigon- dus (a), Saint Gerasime Abbé vêcut reux & les quarante jours sans prendre d'autre pluslongs, si-nourriture que la Sainte Eucharistie; rés de l'bis-soire ecclé-signique. Vingt jours entiers sans rien manger, plûtôt que de faire usage des viandes qui avoient été immolées aux Idoles. Théodoret (b) raconte de Saint Si-

> [a] In actis Sanctor. [b] In bistor relig. Martistom 1 , 6 tom. cap. 36. 2. ejusdem mensis.

& la Canonisation des Béatifiés. 311 méon Stylite, qu'il avoit jeuné plu- Lit. eixi. sieurs carêmes sans boire ni manger; & Raynaud (a), d'une recluse qui pendant les sept ans qui avoient précédé sa mort, s'étoit contentée pour tout aliment de participer tous les Dimanches au Corps du Seigneur; ce qui ayant été raporté à Hugues Évêque de Lincolne, ce Prélat la mit sous la garde des Prêires & des Clercs, avec ordre de la bien observer pendant quinze jours, & il se trouva effectivement qu'elle les avoit passés en gardant même le jeune naturel. Ceux qui souhaiteroient ici un plus grand nombre d'exemples, trouveront de quoi se dédommager chez Bozzius (b), Robert Gaguin (c), Savonarola (d) & dans les Annales des Frères Mineurs (e).

Dira-t-on, Mr., que les exemples qu'on vient de citer ne doivent qu'on pas, quelqu'extraordinaires qu'ils pa-faire contre roissent, être censes miraculeux, puis-qu'on viens que Saint Thomas (f) enseigne que deviter, pour

qu'ils ne sons [a] Ad'an. 1225. [d] Tratt. 6, cap. 14. pas miracus b De signis Eccle-[c] Ad an. 1309, leux. fie lib. 15, cap 2. [c] Lib. 5, bistor. [f] 3. Part. quest. Francorum. 77, art. 5.

312 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu',

Lit. elxi. les espèces sacramentelles sont nourrissantes, & que Nicolas Pectoratus Moine Studite (a) reproche, pour cette même raison, aux Latins, de célébrer en carême les divins Mystères? D'où quelques Écrivains ont conclu, que les Grecs étoient dans cette erreur, que la communion rompoit le jeûne.' » On ne célébre pas, disent - ils, dans

\* Livre "leur Triodion \* la Messe des présancecclésiastique " tisiés . . . . parce que tout le monà l'usage de " de jeûne. " Or ils entendent par cette l'EgliseGrec- Messe, non pas celle où l'on consacre le Corps du Sauveur, mais celle

où l'on consomme les Espéces Sacrées qui avoient déja été consacrées.

Réponse. Il vrai que les Espèces Eucharistiques ste Tho- sont nutritives; mais Saint Thomas mas n'a ja- qui l'enseigne, ne dit nulle part qu'elles mais pensé suffiroient, sans miracle, pour conserque l'usage ver la vie pendant les semaines, les des espèces quarantaines & les années entières: sacramentel- les suffisit elles ont pour cela, au jugement de pour conser- Bordon (b), trop peu de solidité & ver longtems de consistance. L'argument qu'on tire la vie.

[a] Biblioth. Pa- observatis? Solventes trum, tom 18, pag. hoc in tempore minif408, ubi sic: Quomo- trationis Missa.

dò jejunium usque ad [b] De miraculis, horam diei nonam medit. 16, num. 12.

du

E la Canonisation des Béatifiés. 313 du Triodion des Grecs n'a rien moins que de solide, puisque la Sacrée Congrégation travaille depuis le Pontifi-dion des Grecs cat d'Urbain VIII. à la correction de ne ce Livre, & qu'il ne seroit nullement furprenant qu'elle en fit retrancher les mêmes paroles que nous venons d'en extraire: car personne n'ignore que la Messe des prélanctifiés sût d'usage chez les Grecs pendant le carême. Le Prêtre qui célébroit le Dimanche, détachoit de l'Hostie qu'il avoit consacrée autant de particules qu'il y avoit de jours: il les trempoit dans le Précieux Sang, & les mettoit ensuite dans le saint Ciboire pour y être conservées jusqu'au samedi, qui étoit le jour destiné pour la célébration de la Messe des présanctifiés.

Ce n'est donc pas aux Grecs qu'il ce n'est pas aux Grecs, faut attribuer l'erreur d'avoir cru qu'on mais au Mois violoit le jeune par la participation ne Niceras, sacrée du corps & du sang du Sei-qu'il faut regneur; mais au Moine Nicetas, que le Brocher Per-Cardinal Humbert Légat apostolique a vivement réfuté (a), & qu'il traite violoit

(a) In epuscalo adversus Nicetam, tom. 18 Biblioth. Patrum, pag. 412, ubi fic : Sed

perfide Stercorianista. Communion. Ergò ô pestifer leno, antiqui serpentis, qui conaris astutia tua cor mens réfuté

reur d'avoir cru que l'on jeune par la

Nicetas eft

314 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu.

Let. eife. de perfide Stercorianiste & de Minispar le Cardi- tre de l'ancien serpent, qui s'efforçoit malHumbers. de persuader par ses artifices que nous corrompions l'intégrité des jeunes, en

mangeant la vie incorruptible.

En voilà suffisamment, Mr., touchant les jeunes qui, sur l'autenticité des Écritures ou de l'Histoire Ecclésiastique, passent pour miraculeux. Mais il y a des jeûnes qui, malgré toute leur rigueur & leur longue durée, n'ont rien de surnaturel & de divin. Bien plus, il faut quelquefois se défier des

Il faus se grands jeuneurs: & c'est, lorsqu'on des a lieu de craindre que leur longue ab-Jen- stinence ne soit que feinte & apparengrands te, ou en effet des artifices du démon. quand? Une fille arabe obfédée du malin es-

prit, avoit dit le Cardinal Baronius (a), de longs Jeupassé environ soixante - dix jours & autant de nuits, sans prendre aucune esdiaboliques . feints & ap- péce d'aliment, ni de boisson; mais parens seule- on voyoit paroître au milieu de la nuit un certain oiseau qui lui mettoit je ne ment. pere integritatem jeju-

rumpere sensus Christi Sponsæ quæ est Ecniorum, velut aliquo. clesia, ut excidatur à cibo corruptibili. charitate tanti & talis Sponfi; credis nos, vi-434, num. 15. & setam incorruptibilem

quentibus.

[a] Ad an. Christs

E la Canonisation des Béatisies. 315 scais quoi dans la bouche. N'a-t-on Let. cixi. pas vu un nommé Antoine Picei qui s'étoit fait passer pour un Saint en Italie, en Sicile & en Espagne, parce qu'il avoit trouvé le secret de persuader au peuple qu'il pouvoit jeûner quatorze jours de suite, & qu'il étoit en commerce avec les Anges? On découvrit son imposture, continue Jovinien Pontanus qui raconte ce fait (a); & on trouva qu'il vivoit de la chandelle dont il faisoit sa provision en hyver, & qui étoit composée de sucre, de canelle & de la chair de volaille bien hachée, le tout étant renfermé sous une enveloppe superficielle de suif qui en faisoit la liaison. Mais ces jeunes apparens & fraudu- 11 ne s'agio leux sont étrangers aux Causes de Béa-Pas ici tification & de Canonisation, où, com paparens, me je l'ai répété plusieurs sois & peut-mais des réels être trop souvent, l'approbation des & des véris vertus dans le dégré héroïque écarte sables. tout soupçon de fraude & de supercherie en toute matière, & par conséquent en matière de jeûne.

Ne parlons donc plus, Mr., des abstinences feintes ou diaboliques; arrêtons nous désormais à ces longues

[a] Lib. 2. de sermone.

316 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu; Est. eixi, abstinences qui n'ont rien que de réel & de véritable, & écoutons encore une fois les oracles du prince des Médecins. Ceux, dit Hippocrate (a), qui demeurent sept jours sans rien prendre Opinions du tout, ne peuvent plus manger quand fur la lon-ils le souhaitent, parce que leur estomach gueur des vé-refuse les alimens. Sur quoi Vallesius ritables Jeû- (b) observe que Daniel dans la fosse aux Lions reçut le sixiéme jour de quoi manger, dans la crainte qu'il n'eût pû soutenir le septiéme sans mourir de Ce terme ne paroît pas décisif à quelques - autres, qui prétendent qu'eu égard à la variété des tempéramens, des âges, des climats, des saisons & des coûtumes, on peut por-

> les autres quinze; quelques unes même plusieurs années dans une priva-(a) Lib. de carni-, legal, lib. 4, tit. I ? bus, in fine. quest. 7, num. 6. [d] In suo opere de iis qui diù vivuns sinè (b) De sacrâ philoso-

> ter le jeûne naturel jusqu'à l'onzième jour. Tel est le sentiment de Zacchias (c). Fortunius Licetus (d) ne se borne pas - là; il produit plusieurs exemples de personnes dont les unes ont vêcu dix jours, les autres vingt,

abiá, cap. 13. alimento. [e] Quaft. medico-

& la Canonisation des Béatistés. 317 tion générale de toute espèce de nour- Lar. elett riture. Jean Vierus (a) au contraire ne reconnoît point de jeûne naturel au-delà du septième jour. Il soutient que les exemples & les expériences qu'on oppose à son opinion, sont, ou autant · le fables, ou autant d'illusions & de prestiges, & qu'on doit attribuer à un secours surnaturel & divin, un jeune naturel foutenu pendant fept jours sans épuisement de forces; pourvu cependant que le démon ne s'en soit pas mêlé. Mais si Jean Vierus traite de fabuleux, & de quelque chose de pis, ce qui est rapporté par Fortunius Licetus; Gaspar de Reges (b) prenant le parti de ce dernier, blame hautement l'incrédulité de ceux qui refusent d'ajoûter foi à des faits avancés sur la parole de gens que leur science & leur probité rendent très - croyables, & confirmés par le témoignage des Magistrats mêmes.

Après tout, Fortunius Licetus n'établit pas son sentiment sur l'autorité seule: il l'étaie encore de raisonne-

[b] In suo jusunda-

rum quast. elysio cam-[a] In sue opere de Lamiis & Commentitiis po, quest. 58, nums . Jejunsis. 7 0 28.

. 318 Let. surla Béat.des Serv. de Dieu :

Lar. elm. mens qu'il tire de la nature des choses mêmes. La nutrition, dit - il, n'est nécessaire à la conservation de la vie animale, qu'autant qu'elle répare l'humide radical que la chaleur naturelle absorbe continuellement; celle-là devient donc inutile toutes les fois que celle-ci cesse de consumer l'humide radical: or cette confomption fe fulpend par l'égalité qui se trouve entre le dégré de l'humide radical & celui de la chaleur naturelle; & alors un homme peut, sans boire ni manger, vi vre aussi longtems que dure cette égalité.

sensiment Oui: mais cette égalité de dégrés de Zacchias est-elle possible? Zacchias n'en croit la rien: il la regarde comme un songe Cause de la & un être de raison. Il enseigne (a) des Jounes na. que, supposé qu'il y ait quelques - uns surels. qui vivent longtems sans prendre aucune nourriture extérieure, cela vient de ce qu'il s'est formé dans leur corps un amas d'humeur crue & pituiteuse; amas qui exige le concours de certai-nes circonstances. 1°. Il faut que la chaleur naturelle ne soit ni vive ni forte, mais tempérée & foible même,

<sup>(</sup>a) Quaft. medico-legal, lib. 4. tit. I. quaft. 7. num. 6.

& la Canonisation des Béatisies. 319 comparée à la quantité des humeurs. Lit. cixil 2°. Il faut de plus que les pores de la peau soient bien resserrés; parce que par ce moyen, non-seulement la chaleur naturelle se dissipe moins, mais il se forme encore un nouvel amas d'humeurs. 3°. Il faut enfin que la pituite & les humeurs crues qui tiennent lieu d'alimens extérieurs, avent quelque chose de gras & d'onctueux qui serve à entretenir la chaleur, à peu-près comme l'huile sert à l'entretien d'une lampe. Reges croit devoir prendre une route différente de de Reges sur celle de Zacchias, pour expliquer d'une jes. manière naturelle certaines diétes dont la nature paroît incapable. Il les attribue à une espèce d'état extatique où tombe dans le cœur la chaleur naturelle que le cœur communique. Zacchias a-t-il mieux rencontré? Jugez-en, Mr., & soyez persuadé qu'il y en a d'autres qui ont encore bien moins rencontré que lui. Licetus est réfuté par Zacchias, celui-ci par le Cardinal de Lauræa, & Reges doute fort que son opinion de la chaleur ex-

Quel parti prendrons-nous donc ici, Mr.? Celui de profiter de tout ce qui

tasiée puisse faire fortune.

Opinion

320 Let. fur la Béat. des Serv. de Dieu. LIT. ELZI. a été dit, pour distribuer les longs jeû-

Il faut dif. nes en deux différentes classes. Plaçons zinguer deux dans la première les jeûnes furnaturels, de & les naturels dans la seconde; cet longs Jeûnes, ordre établi, il ne nous restera plus les surnatures qu'à examiner quels sont les longs jeûnes qu'on doit rapporter à la première classe, & quels sont ceux qui appartiennent à la seconde. Zacchias (a) fait dépendre cet examen de celui des trois circonstances que nous avons rapportées avec lui un peu plus haut : en sorte que, selon sa doctrine, les longs jeûnes où ces trois circonstances ont concouru, doivent être regardés comme naturels; & au contraire on doit juger qu'ils sont surnaturels, supposé qu'une seule de ces circonstan-ces y ait manqué: & selon lui, il en manque toujours quelqu'une, des que le jeune naturel est porte au-delà du dixiéme ou de l'onzième jour; d'où il conclut que les jeûnes de Moyse, d'Elie & de JESUS - CHRIST étoient miraculeux. Reges (b), en admettant plusieurs diétes miraculeuses, ne donne aucune

<sup>(</sup>a) In loco superius. (b) Cit. quaft. 5,8 } · laudato, num. 5,7 & numa I je .. 58.

¿ & la Canonisation des Béatifiés. 221 règle pour les discerner de celles qui Lit. cixi.

ne le sont pas.

Il n'en est pas ainsi, Mr., de ceux qui ont écrit sur la matière de la Béarification & de la Canonifation des Saints. Un Serviteur de Dieu, disentils, a-t il demandé la grace de prou-auxquelles ver quelque vérité de Religion par on peut conl'épreuve d'un long jeune? L'a-t-il noitre qu'un foutenu fans défaillance & diminu-long Jeune tion de ses forces ordinaires, & se con-leur tentant pour toute nourriture & pour tout breuvage, de manger la Chair & de boire le Sang du Sauveur? Se diftinguoit-il d'ailleurs par la pratique des vertus héroïques? Son jeûne est censé avoir eu une cause surnaturelle & divine. Il n'est pas même nécessaire pour cela, au jugement du Cardinal de Lauræa (a), que toutes les circonstances favorables qu'on vient d'exprimer ayent concouru ensemble; une seule suffit. Pignatelli (b) consulté sur la question que nous traitons, y répond par une distinction: il convient que les longues abstinences sont miraculeuses dans les Saints, mais il nie

[b] Confult. 33, mam. [a] In 3. lib. Senten. 10m. 4, disput. 20, de 138, tom. 4. miraculis, art. 24. O X

322 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu

LET. CLXI. qu'elles soient telles dans les personnes profanes. Il explique sa distinction, & il conclut après plusieurs raisonnemens, que le jugement sur l'héroisme des vertus doit précéder celui qu'on

porte sur la nature des jeûnes.

matière

Nouvelles Pignatelli dit vrai, Mr.; mais il conditions requises pour le miratle en pour le miratle en pour le miratle la preuve du fait; c'est-matière de à-dire, qu'il faut démontrer que le Jeunes.

Serviteur de Dieu s'est abstenu de tout aliment & de toute boisson pendant tout le long tems qu'on prétend que l'abstinence a duré. Ce n'est pas tout: on doit observer si le jeûne n'auroit pas commencé avec quelque maladie; car en ce cas on peut, sans miracle, foutenir le jeûne même naturel pendant plusieurs années. Nous en voyons un exemple insigne dans le tome 4<sup>e</sup>. du Supplément à l'Histoire Critique des Pratiques Superstitieuses par le Père le Brun. Supposé que la maladie n'ait eu aucune part au jeûne, il est encore nécessaire de s'informer si la rigueur & la longueur de l'abstinence n'auroient pas altéré la santé. Ce n'est pas encore assez; on veut être informé du motif qui a porté à entreprendre un jeûne si rigoureux & si long.

JESUS-CHRIST & les Saints tant Let. CLX de l'ancien que du nouveau Testament, commencerent les plus grandes œuvres par le jeûne. On porte l'information plus loin, & on demande si le jeûne n'auroit pas été accompagné de l'interruption des autres bonnes-œuvres. Le jeune qui met obstacle à la pratique des autres vertus, n'est ni louable ni méritoire, selon St. Jérôme (a). Il ne l'est pas davantage, au jugement de St. Paulin, dans ceux qui s'abstiennent d'alimens sans s'abstenir du péché. » Que serviroit-il, dit-il, » en écrivant à la Dame Célantie, » d'atténuer son corps par l'abstinen-... ce, si on bouffissoit son esprit d'or-» gueil? Quel mérite y auroit-il d'avoir »le visage pâle à force de jeûner, & ... de lécher en même tems d'envie ? »Qu'y auroit-il de si vertueux en se "privant de vin, si on s'enyvroit de » colère & de haîne? Le jeune dans . lequel influerois quelque circonstance · vicieuse ne pouvant donc être un acte de vertu, seroit encore bien moins une œuvre miraculeuse.

Supposons cependant qu'il cût toutes les conditions que requiert le mi-

: [a] In epift. ad Demetriadem.

324 Let. fur la Béat. des Serv. de Dieu;

Lar. clai. racle, ne pourroit-on pas le proposer comme tel dans une Cause de Cano-

Les Jeûnes nisation? Non, Mr., parce que la Camiraculeux nonisation ne s'obtient qu'en vertu
me peuvenn des miracles opérés depuis la concesdans les Can- sion du culte public dans la Béatissicases de Cano- tion, & que la Béatissication a été prénisation. cédée du jeûne, puisque le Serviteur
de Dieu n'a pu jeûner que de son vivant. D'ailleurs, on s'attache bien moins en matière de Béatification ou de Canonisation, aux miracles qui ont été faits pendant la vie qu'à ceux qui ont paru après la mort. Nous en avons déja fait la remarque; & nous avons observé de plus qu'en la même matière, il ne suffit pas qu'on reconnoisse dans une chose du surnaturel & du divin pour qu'on doive d'abord la faire entrer dans l'ordre des miracles à difcuter. Nous l'avons fait voir en parlant des extases & des ravissemens, & nous avons dit qu'on ne les propose pas comme des miracles après la dis-cussion des vertus, mais qu'on les exa-mine en même tems que celles - ci, dont ils sont les signes surnaturels, en ce qui regarde du moins la vertu de la prière: ce qui a donné lieu de dou-ter s'il ne devoit pas en être de même

des longues abstinences, & si on ne devoit pas les regarder plûtôt comme des marques plus que naturelles propres à répondre de la pratique héroïque de la vertu de mortification & de pénitence, que comme des miracles. Rappellez - vous, Mr, le commencement de cette Lettre, & vous trouverez que nous la terminons par le même doute par lequel nous l'avons commencée. Je suis, &c.

## LETTRE CLXII.

De certains Miracles spirituels.

I L n'est pas rare, Mr., de trouver Let. elxist non seulement parmi les méchans & les libertins, mais encore patmi les gens de bien & craignans Dieu, des personnes qui ont à soutenir con-ve des pertre le démon impur des assauts si réi-sonnes vioctérés & si violens, que les Confesseurs lemment tencraignent qu'elles n'en perdent l'esprit, tées par l'esou qu'elles ne tombent dans le déses-prit immonpoir. Elles prient, elles veillent, elles de, de l'esprit de blase crucissent leur chair; mais le jeûne, phême, les veilles, la prière paroissent encore des armes trop soibles contre leurs sens rebelles. Une imagination salie

326 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu;

LET. CLXII. leur retrace sans cesse les images les plus voluptueuses, & plus elles s'ef-forcent de s'occuper de quelque bon-ne pensée, plus l'idée du mal seur devient importune. Qu'elles sont à plaindre! Elles le sont bien plus encore lorsque le démon du blasphême vient attaquer la même place dont l'esprit immonde semble avoir déja pris possession. Elles sont violemment tentées de nier l'existence des Saints, ou de croire du moins qu'ils ne sont ni attentis à nos prières ni sensibles à nos besoins. L'idée blasphématoire d'un Dieu cruel qui se plast à perdre les hommes, ou qui leur resuse les moyens de se sauver; qui les pousse au mal, ou qui est aussi indisférent au mal qu'ils sont ausai piet aussi sont ausait par aussi sont ausait par aussi sont ausait son mal qu'ils font, qu'au bien qu'ils pourroient faire, voudroit l'emporter sur la pensée si digne de Dieu, que nous avons en lui un père tendre, un père jaloux de notre bonheur, un père dont les soins charitables embrassent tout le cercle de notre vie.

Avis des Les maîtres de la vie spirituelle Pères de la ayant été consultés sur le choix des vie spir tuel-remédes qu'on devoit conseiller à un le tou hant homme actuellement aux prises avec une personne les deux redoutables ennemis que nous

& la Canonisation des Béatisies. 327 venons d'indiquer; quelques-uns fu- Lir. elxis rent d'avis de le recommander aux tentée par le mérites d'un Serviteur de Dieu ou d'un démon Bienheureux, qui pendant sa vie s'étoit l'impureté & fait une étude principale de la pra-celui du blastique héroïque de la vertu de chaste-phême. té. L'avis fut suivi : on présenta à ce- Un homme lui qui étoit tenté des reliques d'un violemment Serviteur de Dieu; il demanda avec tenté d'im-une grande confiance, & très-instam-blasphême est ment au Seigneur d'être délivré de la délivré de la tentation, & à peine eut-il dévote-tentation au ment touché les reliques, qu'il se sen-tats des Relitite exaucé. Les deux malins esprits le viseur de laissèrent en paix, & n'osèrent revenir Dien. à la charge. Il vêcut dans la suite exempt de toute pensée contraire à la pudeur, ou aux dignes sentimens qu'on doit a doir de Dieu & de ses Saints; en forte qu'il craignoit plus la tentation en toute autre matière, qu'en celle qui avoit tant de fois ébranlé son innocence. Ce fut le témoignage qu'il rendit de lui-même, & qui fut confirmé

Une faveur si signalée paroissoit mi- Y avoit-il raculeuse: & en effet on agita la ques-du miracle tion, sçavoir, si on ne devoit pas en veur si singuetenir compte comme d'un vrai mira-lière?

par celui de son Confesseur.

ele au Serviteur de Dieu qui avoit été

328 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu;

Lir. eizii. invoqué, & dont on avoit touché les reliques? On consulta là-dessus les plus célébres Théologiens, qui répondirent que le fait étoit miraculeux, finon en lui - même, du moins dans la manière dont il s'étoit passé; & ils confirmoient leur opinion par l'exemple de la belle-mère de Saint Pierre que Jesus-Christ guérit, par miracle, de la même fiévre dont elle auroit pu guérir naturellement. nérable Serviteur de Dieu le Cardinal Bellarmin, à qui la même question fut proposée, douta qu'on pût à la rigueur attribuer au miracle la grace obtenue; mais il convenoit en même tems que cette grace toit d'un ordre si singulier, qu'elle pouvoit équi-valoir à tout vrai miracle, & qu'elle étoit un signe manifeste de la sainteté 'du Serviteur de Dieu à l'invocation duquel elle avoit été accordée. On eut enfin recours aux lumières des plus habiles Médecins, qui parurent favorables au miracle. Il est fort à présumer que les Consulteurs de la Sacrée Congrégation n'y furent pas opposés, ainsi qu'on le peut juger par les Bulles de Canonisation de Saint Raymond de Pennafort & de Saint Philippe de

& la Canonisation des Béatisiés. 320 Neri, où l'on releve le grand pouvoir LET. CLXII. que ces Saints avoient auprès de Dieu, par la délivrance miraculeuse de quelques personnes qui, à leur invoca-tion, avoient cesse d'être poursuivies du même Ange de Satàn dont le grand Apôtre n'avoit pu éviter les poursuites.

On propose une question semblable La justifi-à celle que nous venons de traiter, au l'impie doir-sujet de la justification de l'impie; & elle ctre reon demande encore si on doit la comp-gardée come ter au nombre des œuvres miracu-un miracle?

leufes

Saint Thomas (a), qui se forme cette difficulté, la résout en cette manière: Il faut scavoir, dit-il, que dans les œuvres miraculeuses il se trouve ordinairement trois choses: la première se tient du côté de la puissance de celui qui agit, lorsqu'il est le seul qui puisse opérer; & en ce sens la justification de l'impie, aussi bien que la création du monde, & tout ce que Dieu seul peut faire, peut être appellé un miracle, mais un miracle improprement dit. La seconde chose regarde l'introduction d'une forme dans une matière qui en est naturellement incapable, comme il arrive dans la ré-

(a) 1, 2. Quast, 113, art. 10,

Réponse.

330 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu; Lit. cixii, surrection d'un mort; & en ce cas;

la justification de l'impie n'est pas miraculeuse, puisque l'ame étant créée à l'image de Dieu, n'est pas naturel-lement incapable de recevoir sa grace. La troisième chose enfin se prend du côté de la manière dont l'œuvre se fait; comme si on y avoit passé sur les loix ordinaires que suivent les causes secondes en produisant leurs effets: telle est la guérison subite d'une maladie, indépendamment de tous les fe-La justific cours de la nature ou de l'art. D'où

ention du pé- le Saint Docteur conclut que la juspas.

cheur est tan tissication du pécheur est tantôt mira-tôt miracu-leuse, tantôt culeuse, & que tantôt elle ne l'est pas. elle ne l'est Elle ne l'est pas, dit-il, lorsque selon le cours ordinaire de la justification, la conversion du pécheur ne s'opére que par dégré: mais il y a du prodige & du miraculeux, lorsque lous la vive impression d'une grace victorieuse, le pécheur se convertit tout - à - coup, & acquiert la perfection de la justice.

Cette doctrine de l'Ange de l'école est encore celle de l'Université de Salamanque (a), de Suarès (b) & de

[a] In cursu theolog. 4, disput. 4, \$02. m. 6, trath. 15, dub. (b) Do Gratia, lib. tom. 6, tract. 15; dub.

& la Canonisation des Béatisiés. 331 la plûpart des Théologiens, qui ensei- Lit. cixit. gnent communément qu'on doitre connoître du miracle dans une conversion où le pécheur a paru passer toutà-coup de l'extrémité du vice au comble de la vertu, & persévérer dans

l'état d'une justice plus que commune. Si vous souhaitez, Mr., quelques exemples de conversions subites, consequent de conversions subites, consequent miraculeus par culeus miraculeus par culeus consequent, Saint Augustin & Saint Bernard ont de quoi vous satisfaire. Voici ce que le premier raconte (a)

d'un nommé Martial: » Cet homme, » dit-il, étoit des plus distingués dans » son état: il étoit d'un âge mur, & » ennemi déclaré de la Religion Chré-» tienne; mais il avoit un fils & un » gendre qui s'étoient fait baptiser dans » la même année. L'un & l'autre » voyant leur père dangéreusement » malade, n'épargnèrent ni prières ni » larmes pour l'engager à se faire Chré-

» tien: ce qu'il refula opiniâtrément, » & en témoignant à ses enfans des » sentimens d'indignation qui les obli-» gerent de se retirer. Son gendre eut

» en même-tems la pensée de l'aller

<sup>2,</sup> cap. 25, num. 7. tate Dei, cap. 8. (a) Lib. 12. de Civi-

332 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu. Let. exit. » recommander aux mérites de Saint » Étiennne premier Martyr. Il y fut » en effet; & après avoir invoqué le » Saint avec toute la piété & la fer-» veur dont il étoit capable, & lui » avoir demandé d'obtenir de Dieu » pour son beau-père l'esprit de do-» cîlité & la grace de ne pas différer » plus longtems de recevoir le Baptê-» me; il prit en se retirant quelques » fleurs de celles dont l'Autel du glo-» rieux Martyr étoit orné; il les mit » de nuit sous la tête du malade, qui » s'endormit là - dessus; & il n'étoit » pas encore jour qu'il s'écria: Qu'on » aille chercher l'Évêque: L'Évêque » est absent, lui répondit-on, (peut-» être étoit-il alors avec moi à Hyp-» pone, continue Saint Augustin): » Qu'on appelle donc les Prêtres, re-» pliqua le malade. Les Prêtres se pré-» sentèrent : il seur protesta qu'il » croyoit en JESUS-CHRIST; ils se »baptiserent, & tous les assistans fu-» rent remplis de joie & d'admiration. " Pendant que Martial vêcut, ( c'est » toujours Saint Augustin qui parle,)
» il avoit sans cesse à la bouche ces

» paroles de Saint Étienne: Seigneur » JESUs, recevez mon esprit. Il igno-

E la Canonisation des Béatisiés. 333 » roit que ce fussent les dernières que Lir. cixis » le Bienheurenx Martyr eût prononcé » dans le tems que les Juifs le lapi-»doient, & ce furent aussi les derniè-» res que Martial proféra en rendant

» les derniers soupirs. » Un autre exemple aussi mémorable que celui-ci, est tiré de la vie de St. Bernard. Il y est rapporté qu'un Moine séduit par les artifices du démon, en étoit venu au point de nier l'admirable transubstantiation du pain & du vin dans le Corps & le Sang adorables de Jesus-Christ, & qu'il avoit persisté longtems dans cette hérésie. On le dénonça à Saint Bernard son Abbé, qui lui ordonna en vertu de la sainte obéissance de croire le même mystère qu'il avoit nié. Lié par ce précepte, il s'approche des Sts. Autels, quoiqu'incrédule à son ordinaire, du moins à ce qu'il lui sembloit; il communie, & se trouvant tout-àcoup éclairé en vertu des mérites du St. Abbé, il reçoit la foi des Sacremens, & la conserva dans toute sa pureté jusqu'au dernier moment de sa vie (a). St. Augustin attribue la con-

<sup>(</sup>a) Ex lib. 7. vitæ eriptæ in libro cui titu-Sancti Bernardi, def- lus, EXORDIUM

334 Let. sur la Beat. des Serv. de Dieu,

Lit. civil. version de Martial à l'intercession de St. Etienne, & celle du Moine est attribuée à la ferveur & à l'efficace des prières de Saint Bernard; & l'une & l'autre passent pour miraculeuses; parce qu'elles s'opérèrent en un instant, & qu'elles surent durables & constantes.

Les mira- Quelque miraculeuses cependant eles spirisuels que paroissent ces conversions, il semme siennent ble, Mr., que pour qu'elles tiennent lieu, ce sem- lieu de miracles daus une Cause de ble, de miracles, dans Béatification ou de Canonisation, il une Cause de est nécessaire qu'elles soient consir-Béatificatio mées par quelque signe extérieur, & on de Cano- que la vérité de ce signe soit duement nistation prouvée. Le témoignage du Converti, qu'ils sont ni de son Confesseur, ne suffiroit pas accompagnés pour cela, à moins que celui-là ne sût de quelque d'une probité si reconnue, que ce serieur.

Les miraQu'elles tiennent l'eminécessaire de canonisation ou de Canonisation, il une cause de la vérité de ce signe soit duement prouvée. Le témoignage du Converti, qu'ils sont ni de son Confesseur, ne suffiroit pas accompagnés pour cela, à moins que celui-là ne sût de quelque d'une probité si reconnue, que ce serieur.

Les miral'eminécessaire qu'elles tiennent l'eminécessaire qu'elles tiennent l'eminécessaire qu'elles foient consistence de ce signe soit duement pu'elles foient consistence de ce signe soit d'unement pu'elles foient consistence de ce signe soit d'unement pu'elles soit de ce signe soit d'unement pu'elles soit de ce signe soit d'unement pu'elles soit de ce signe soit d'une proviet d'une

MAGNUM CISTER-CIENSE distinct 2, cap. 6, post opera Sancti Doctoris, editionis Mabillonca, ubi sic.... Gonstrictus intur virtute obedientia Monachus, pænitus sinè side, ut sibi videba-

tur, ad Altare accessit , communicavit sancti Patris merito illuminatus , fidem Sacramentorum recepit , quam etiam intemeratam usque ad diem mortis sux conservavit.

& la Canonisation des Béatisiés. 335 La nécessité d'un signe extérieur s'in- Lav. euxist fere de la doctrine de St. Thomas (a) fur les conversions miraculeuses, aussibien que de celle de Suarès (b) & d'Arauxe (c). Peut-être pourroit-on citer quelque Cause de Béatification & de Canonisation où on auroit admis au nombre des miracles des conversions qui n'auroient été accompagnées d'aucun signe extérieur: mais en ce cas, il faudroit ou qu'on s'en fût rapporté au témoignage au-dessus de toute exception de celui qui atteste qu'il a été subitement converti, ou il faudroit dire que le Décret de Béatification ou de Canonisation étoit fondé sur d'au-

de Canonisation étoit fondé sur d'autres miracles bien avérés.

Il y a trois conversions que les Théo-Il y a trois logiens ne font aucune difficulté de conversions reconnoître comme miraculeuses. La où on ne seconversion du Bon Larron, celle de désendre de Saint Matthieu, & la conversion de reconnoître Saint Paul. Théophile Raynaud (d), du miraele, après avoir beaucoup raisonné sur la première, conclut ensin qu'on ne scau-

(a) 1. 2. Quast. 113. quast. 23, num. 80. ars. 10. (d) Operum som 9

Moralibus, trast. 3,

<sup>(</sup>b) De Gratiâ, lib. cap. 7. de Metamor-7, cap 25, sub num. 6. phost Latronis in A-(c) In Decisionibus postolum.

336 Let. furla Béat. des Serv. de Dieu.; Lux. civil roit nier en aucune façon qu'elle ne

fût un miracle, & un très-grand miracle. Il étoit plus louable & plus glorieux dans le Saint Larron, dit Saint Eucher (a), d'avoir cru en JESUS-CHRIST souffrant, qu'en JESUS-CHRIST opérant des prodiges.

Les Évangélistes parlant de la vocation de Saint Matthieu, nous font sentir dans le peu qu'ils en disent, qu'elle fût un prodige de la grace: dés que JESUS-CHRIST l'appelle, il quitte tout & le suit sans perdre un moment, & sans se mettre en peine d'arranger ses affaires, il laisse à d'autres & ses biens & ses prétentions; il devient tout-à-coup de Publicain Apôtre, dit Saint Jerôme (b); & de Financier il devient Évangéliste, ajoûte le vénérable Béde: or on conçoit assez qu'une pareille métamorphose ne se fait point sans miracle.

Les anciens ennemis de la Religion Chrétienne, Porphire surtout & Julien, accusoient Saint Matthieu de légèreté d'avoir suivi inconsidérément un homme qu'il ne connoissoit point. Mais ils sont résutés par St. Jerôme (c)

<sup>(</sup>a) In homilia de (b) Super Matth.

sodem. (c) Idem, ibid.

qui

& la Canonisation des Béatifiés. 337 qui ne doute point que Saint Matthieu Lit. elxit, n'ait eu connoissance des miracles & de la doctrine de JESUS-CHRIST: il avoit pu l'entendre plusieurs fois; & les prodiges qu'il opéroit partout, & furtout à Capharnaum, étoient li célébres, qu'il lui étoit impossible de les ignorer. De plus, il se sentit vivement touché d'un attrait intérieur qui le détermina doucement & agréablement, mais puissamment, à suivre le Sauveur (a). Après tout, l'éclat & la Majesté divine, dit Saint Jerôme (b), cachée sous l'humanité qui brilloit sur la face de Jesus-Christ, étoit capable de lui attirer sur le champ ceux qui le voyoient. Les peuples, felon Saint Chrysostome (c), étoient comme colés à sa personne, remplis d'amour & d'admiration pour lui, & ne se lassoient jamais de le voir. Si donc la présence réelle de JESUS avoit tant

de charmes & d'attraits; est-il étrange que Saint Matthieu s'en soit laissé

(a) Augustin, de occulta, quæ etiam in Gratiâ Christi, contrà Pelag. & Celeft. cap.

22. (b) Ibid., ubi sic: Certe fulgor ipse &

Majestas Divinitatis

Tome V.

humanâ facie relucebat, ex primo ad se venientes trahere posset aspedu.

- (c) Homilia 28.

P

238 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu, Ext. eixii. toucher, & qu'il l'ait suivi dès qu'il lui fit l'honneur de l'appeller?

Quant à la conversion de St. Paul, on n'a qu'à lire le chapitre 9°. des Actes des Apôtres, pour être convaincu qu'elle fut des plus miraculeuses. De combien de surprenantes circonstances ne fut - elle point accompagnée? Saul est tout d'un coup frappé d'une lumière du Ciel, il tombe par terre. Oui a révélé à nos Peintres que ce fut de cheval, comme il leur plaît de le représenter? Thomas Massutius (a) prétend qu'il étoit à pied; quelquesuns croyent qu'il étoit monté sur une mule, & quelques - autres sur un âne (b). Quoiqu'il en soit de cette circonstance peu intéressante, il est certain qu'il tomba par terre, qu'il entendit en tombant une voix céleste qui lui reprochoit sa fureur; que lorsqu'il se releva il ne voyoit point, quoiqu'il eut les yeux ouverts; qu'Ananie le guérit de son aveuglement en lui imposant les mains, & qu'il se mit aussitôt à prêcher JESUS dans les Synago-

<sup>[</sup>a] In vitâ D. Pau- erudito opere de Chrisli, lib. 2, cap. 2. tiano pictore, lib. 5, [b] Pater Joan. in- cap. 5. terian. de Ayala, in suo

& la Canonisation des Béatifiés. 330 gues: de manière que ceux qui l'écou- Ler. cexit. toient étoient frappés d'étonnement, & disoient; N'est-ce pas la celui qui persécutoit avec tant d'ardeur dans Jérusalem ceux qui invoquoient ce nom? Or le simple récit de cette conversion ne prouve-t-il pas à la fois, & qu'elle étoit miraculeuse, & qu'elle étoit accompagnée de signes miraculeux? On peut en dire autant de la vocation de Matthieu, qui donne un exemple public de la fidélité qu'on doit à la grace de la vocation; & du changement inespéré du bon Larron, qui annonce en maître le régne futur de Jesus-Christ dont il n'avoit pas encore été Disciple, & qui d'insigne voleur devient un illustre Confesseur (a); Atque ex Latrone Confessor. Je fuis, &c.

## LETTRE CLXIII.

De l'expulsion des Démons des corps des Possédés.

7 Ous avons déja, Mr., touché Litterie 1 cette matière en parlant du pouvoir des démons sur les corps; mais [a] Sanctus Eucherius in homilia jam laudata.

340 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu. LET. CLXIII. comme nous n'avons fait que l'effleurer pour ainsi dire, il est nécessaire de la rappeller ici. Nous la réduisons à cinq questions, pour ne pas nous écar-ter de l'ordre que nous nous sommes

proposés d'observer dans tout le cours

de ces Lettres.

Qui sont ceux qu'on appelle possé-dés du démon? Première question. Y a-t-il réellement des possèdés? Seconde question. Quels sont les signes ou les caractères d'une véritable obseffion? Troisième question. Quelle est la manière de délivrer les obsédés? Quatriéme question. Et enfin, peut-il y avoir du miracle dans leur délivrance?

I. Deux choses, répond Thyrœus

Qui sont ceux que l'on (a), font requises pour qu'on puisse dire appelle l'os qu'un homme est possèdé. Il faut que mon ?

le démon soit réellement entré dans ion corps, & qu'il exerce sur son corps une certaine puissance & autorité. Mais comment le démon est - il dans n'est-le ce corps? Il n'y est, répond encore le d'un même Ecrivain, ni comme un acci-dent dans son sujet, puisqu'il est luile Démon est-

corps Possédé?

Comment

Réponse.

[a] In suo tract. de part. 1. disputationis, obsessis à spiritibus dacap. 2. moniorum bominibus,

même une véritable substance; ni com-

& la Canonisation des Béatisies. 341 me une partie dans son tout composé, Let. clxiit? puisque l'homme est composé de corps & d'ame, & que les démons dans les énergumenes ne tiennent lieu ni d'ame ni de corps; il n'y est pas non plus pour former par son union avec la nature, humaine une seule personne, puisque Jesus - Christ est le seul en qui il se fasse un concours de deux natures parfaites qui ne font qu'une même hypostase: mais il y est comme un second principe de mouvement & d'action, qui cependant n'imprime aucune qualité au corps de l'homme, n'y apporte aucun changement essentiel, & ne fait pas proprement une même chose avec le possèdé.

La seconde condition que Thyrœus exige dans une véritable possession, est que le démon exerce sur le corps du possédé une espèce d'empire, borné cependant, & plus borné encore à l'égard de l'ame; parce que n'obsédant jamais un homme par sa propre vertu, par son autorité, par son pouvoir naturel: mais par la puissance de Dieu qui le lui permet ou le lui ordonne, il ne peut outre-passer la mesure de mal que Dieu lui a prescrite & permis

de faire.

342 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu.

LET. CLXIII. Voilà qui est bien consolant; mais il seroit plus consolant encore qu'il n'y eût ni obsession ni possession, le démon feroit bien moins de mal à l'homme, & l'homme n'en seroit que plus redevable à Dieu. Après tout, quelle raison a-t-on de croire qu'il n'en est pas ainsi? C'est-à-dire, Mr., que que que seuns doutent de la réalité des possessions; doute qui forme la seconde question que nous nous sommes proposes d'éclaireir.

disticulté.

On éclair. II. Non seulement quelques-uns ont sit la seconde douté que le démon pût prendre récllement possession du corps d'un homme; mais pour trancher plus court, ils l'ont formellement nié. Mais qu'on se donne la peine de consulter Théophile Raynaud dans fon excellent ouvrage intitulé, Angelus malus hominem colaphizans, & on verra avec combien d'avantages il combat ces incrédules. Je dis, Mr., incrédules; car pour

la réalisé des Posessions.

des Ecrisares soutenir leur opinion, ils ferment les établie la yeux à l'évidence des faits les plus clairement énoncés dans l'Évangile; & ils donnent aux passages les plus simples & les plus naturels de l'Écriture le sens le plus étranger & le plus forcé. Les Juis étoient si persuadés de la

& la Canonisation des Béatisiés. 343 possibilité des obsessions, qu'ils por-Let. certife, toient leur sacrisége témérité jusqu'à reprocher à JESUS-CHRIST que le démon le possédoit, qu'il chassoit les démons au nom même de leur Prince (a). JESUS-CHRIST lui-même (b) indique le jeûne & la prière, comme étant les armes les plus puissantes qu'on puisse employer contre un certain genre de démons. Si on l'accuse de délivrer les possédés par la puissance de Béelzebut, il ne se défend pas d'avoir fait cette bonne-œuvre, maisil nie que pour la faire, il ait eu recours au Prince des ténébres. De plus, le Sauveur donne pour preuve de sa mission, qu'il chasse les démons (c): il promet aux Apôtres de leur accorder la même autorité (d). Ils exercent les uns & les autres ce pouvoir aux yeux de tout le monde. JESUS-CHRIST parle aux démons, il leur commande, il les menace, il les fait sortir des corps; & pour marque de leur sortie, il guérit les malades des maux dont ces mauvais esprits les affligeoient.

<sup>[</sup>a] Joan. 8, v. 48... [c] Luc 7. v. v. 20
Luc. 11, v. 15. & 21.
[b] Matth. 17, v. [d] Marc. 16 v. 17,

344 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu;

LET. CLXIII.

Première
Objection

Tout cela, si l'on s'en rapporte aux prétendus esprits forts, n'étoit qu'un jeu: il n'y avoit ni démons, ni démoniaques, ni possédés, ni guérisons d'énergumènes: c'étoient des malades frappés au cerveau, qui, ayant l'imagination blessée, croyoient être ce qu'ils n'étoient pas. JESUS-CHRIST, disent-ils, & les Apôtres, de gaieté de cœur & de leur pleine science, laissoient les peuples dans cette erreur; & ils prétendent que de telles raisons devroient seules suffire pour confondre ceux qui croient la vérité des obsessions.

Roponfe

Disons mieux, Mr., disons que de telles raisons devroient seules suffire pour consondre ceux qui la nient: car ensin, qu'on les oppose à l'autorité del Ecriture; quel poids pourrontavoir des raisonnemens aussi foibles, ou plûtôt des conjectures aussi hasardées, comparées au Texte sacré qui marque expressément les obsessions comme réelles, que Jesus-Christ & les Apôtres les ont cru telles, ou du moins ont parlé & ont agi comme le croyant. Il saut donc montrer qu'elles sont réelles, & cela sur ce prin-

E la Canonifation des Béatifiés. 345
cipe qu'on ne doit pas détourner les Lete clairs des Ecritures, tandis qu'on n'y est point forcé, ou par des contradictions, ou par des blasphêmes, ou par des conféquences absurdes & contraires à la Religion ou aux vérités révélées: or dans le cas dont il s'agit, il n'y a rien de contradictoire, ni qui enferme des conséquences absurdes, impies, ou opposées aux vérités révélées; il faut donc s'en tenir à la lettre.

Oui, réplique-t-on, quand la let-objection. tre ne tue point: mais qui comprendra qu'une substance spirituelle puisse naturellement agir immédiatement par elle-même sur une puissance matérielle? Quelle proportion physique y a-t-il entre ces deux substances? Et si cela ne se peut pas naturellement, il faut donc que ce soit par miracle: or ce miracle, ou c'est Dieu qui le fait, ou il permet au démon de le faire. Si Dieu en est l'auteur; voilà bien des miracles multipliés sans nécessité. Si c'est le démon qui l'opére par la permission de Dieu, c'est trop accorder au démon sur les hommes: c'est lui donner le pouvoir de saisir un homme souvent innocent, & marqué au

J46 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu; Let. cixiii, sceau de JESUS-CHRIST; c'est lui permettre de le tourmenter, de lui inspirer des pensées de blasphêmes, de désespoir, de cruautés, &c. & de lui ôter la liberté d'agir & de raisonner comme auparavant.

Réponse.

On ne comprend point qu'un esprit puisse naturellement agir sur la matière, ni par conséquent qu'un démon puisse obséder le corps d'un homme, le remuer, le faire parler, &c.; mais du moins conçoit-on que Dieu peut le lui permettre, ou le lui ordonner : or la volonté de Dieu est la nature des choses. Que ce soit une volonté particulière & un effet surnaturel, & si l'on veut miraculeux de sa part, il importe peu. Ce miracle après tout, s'il y a du miracle, n'est pas plus grand que celui de l'union de notre ame avec notre corps, & que la dépendance réciproque des mouvemens & des sentimens de l'un & de l'autre. & à l'occasion de l'un & de l'autre.

Mais supposons qu'une obsession soit miraculeuse de la part de Dieu, ce seroit toujours envain qu'on nous objecteroit que c'est-là multiplier les miracles sans nécessité. Cette objection est frivole, si le fait est certain:

& la Canonisation des Béatisses. 347 & elle ne sussition pas pour me le faire Liricianis abandonner, quand bien même il seroit douteux; parce que je ne sçais pas jusqu'où Dieu veut étendre les bornes de sa puissance, ni combien il veut nous en donner de preuves & de témoignages extraordinaires & miraculeux. Peut-être, trouve-t-on qu'il y a eu trop de possèdés du tems de notre Seigneur, pour nous sournir, dans leur guérison, des preuves de sa divinité. Il est vrai qu'il auroit pu saire moins de miracles; mais qui s'est pamais plaint qu'il en eût trop sait?

D'ailleurs, Mr., Dom Calmet, de

D'ailleurs, Mr., Dom Calmet, de qui nous empruntons ces raisonnemens (a), ne convient pas que toute
possession même réelle soit miraculeuse, ni que toute guérison d'un vrai
possédé soit un prodige. On peut,
dit-il, guérir un possédé par les exorcismes & les prières de l'Eglise sans
miracle, à moins que la guérison ne
soit accompagnée de circonstances
sort extraordinaires. Selon lui, il n'y
a point de miracle dans la permission
que Dieu donne au démon d'agir sur
le corps, sur les sens, sur les organes,

<sup>(4)</sup> Dans sa Dissertation sur les Obsessions du démon.

348 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu;

parce qu'il suppose qu'en cela il n'y a rien qui soit au-dessus des loix ordinaires de la nature, comme il n'y a rien de miraculeux dans l'union de notre ame avec notre corps, ni dans la dépendance naturelle du corps &

de l'ame.

Conséquemment à ces principes; Dom Calmet résout aisément l'objection qu'on tire, contre la possibilité des obsessions réelles, du pouvoir qu'elles supposeroient dans le démon de faire des miracles. Il répond que ce n'est point un miracle que la possession d'un homme; Dieu, dit-il, peut permettre au démon d'obséder un homme, & le démon doit lui obéir, sans aller contre, ni au-dessus des loix de la nature. Il ajoûte à cette réponle que quelque grand que l'on veuille représenter le pouvoir du démon dans les énergumènes, il est toujours moindre que celui de Dieu, sans la permission duquel il ne peut rien entreprendre, & moindre que celui de Jesus-Christ qui commandoit aux démons avec empire; moindre aussi que celui des Apôtres, & d'une infinité de Saints qui les ont chasses avec

& la Canonisation des Béatisses. 349 autorité; moindre ensin que celui de Let. elenis l'Eglise, qui par ses exorcismes, par ses prières & par ses cérémonies saintes, fait suir les démons, & leur fait souffrir des peines plus grandes que celles du feu.

On objecte enfin, Mr., que dans la supposition des obsessions réelles, on donne au même homme comme deux principes d'actions, ou deux ames qui le conduisent & qui l'animent, ce qu'on a bien de la peine à com-

prendre.

Mais cela est-il plus difficile à concilier que ce qui nous arrive à tous momens, lorsque nous sommes agités par divers desirs ou passions, ou frappés par la présence de différens objets? Un homme obsédé n'est pas incessamment agité & mu par le démon. La volonté humaine domine à son tour fur les mouvemens du corps; elle résiste au démon, elle le combat; & quand on avoueroit que les opérations de la liberté de l'ame seroient suspendues & enchaînées, ensorte que pendant l'obsession actuelle, elle ne feroit aucun usage de ses connoissances & de sa liberté; qu'en pourroit-on conclure contre nous? Rien du tout.

Troifiéme Objection.

Réponse.

350 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu,

personnes qui parlent & qui agissent pendant la nuit & en dormant; d'autres qui marchent & qui s'habillent, sans qu'ils s'en souviennent à leur reveil, & sans que leur esprit & leur liberté y ayent aucune part? Il n'y a là ni miracles, ni inconvéniens; il n'y enapas d'avantage, selon Calmer, dans les actions des Démoniaques: leur ame est comme endormie, & ses opérations sont suspendues.

Ma conscience me reprocheroit, Mr., d'aller plus loin, fans vous confesser humblement que je viens de me donner une grande licence. Nonseulement je n'ai point abbrégé ce que notre Éminentissime Ecrivain enseigne de la réalité des obsessions, mais je l'ai même commenté, & aux dépens des Commentateurs même. La disfertation de Dom Calmet sur la même matière, m'a présenté des lambeaux qui s'ajustoient, on ne peut mieux, à mon sujet: j'ai été tenté de les lui dérober, & j'ai succombé à la tenta-N'y a - t - il plus de rechute à craindre? Je n'oserois, Mr.; vous l'assurer. Ce que je sçais, c'est qu'en ce moment du moins, je rentre dans

& la Canonisation des Béatifiés. 351 les bornes d'où j'avois pris la liberté Let. CLRIES de foruir.

L'homme n'est pas le seul du corps duquel le démon puisse prendre possession; il entre aussi quelquesois dans maux peucelui des animaux, ainsi qu'on le peut vent être obvoir au chap. 8°. de Saint Matthieu, sédés par le & dans la vie de Saint Hilarion par Saint Jerôme (a). Quant aux hommes, lorsqu'ils souffrent la tyrannie du malin esprit, c'est en punition, ou de leurs propres péchés, ou des péchés des autres, selon la remarque de Saint Augustin (b) & de Saint Jerôme (c). Quelquefois même l'obsession ne sup-pose aucun péché; mais Dieu la per-met, dit Cassion (d), pour éprouver nirion du pé-& épurer la vertu, pour donner oc-shé. casion de mériter: ajoûtons, & pour l'exécution des impénétrables desseins de sa providence, dont personne n'a droit de lui demander compte.

En défendant, Mr., la réalité des Toutes les obsessions, nous ne prétendons pas que Obsessions ne toutes les oblessions dont il est parlé sont pas réeldans les Histoires, soient réelles & vé-les & véri-

<sup>[</sup>a] Col. 25, tom. 2. [c] Collat. 7. cap: [b] Lib. 25, de Ci- 28. wit. Dei, cap. 14, col. [d] Collat. 7. capa \$34, tem. 7.

352 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu;

grand nombre de possessions chimériques ou seintes, & qu'il s'est trouvé des gens, comme Vallesius l'a fort bien remarqué (a), qui n'étoient livrés au démon, que par l'attestation des Médecins, qui ne les pouvant guérir de la maladie dont les essessions une obsession, les renvoyoient aux Exorcistes, comme si essectivement ils avoient été obsédés par le démon.

Avant de Avant donc de juger de l'état d'un posprononcer sur sédé, on doit, si on veut éviter la l'état d'un fédé, il surprise, examiner avec la dernière faus bien attention les preuves de la possession examiner les réelle, parce que presque tous les signes de la moyens qu'on a pour la distinguer d'une possession répossessions & équivoques. Les contors nes extraordinaires, toutes ces marques extérieures peuvent être les

(a) De sa râ Philo- monem non habere! sed morbis aliquibus sophiâ, cap. 28, ubi sic. Constat ex his omcorum qu. dicti funt, teneri & præ inopia nibus quæ dicta sunt, verisimile esse pluriconsilii, cum tentamos corum qui dæmotæ fint aliæ curationes nis opinione ad exoranteà, neque fuffi. ciltas deferuntur, dæciant, deferri ad illos,

& la Canonisation des Béatisiés. 353 effets de la maladie, ou de l'imagina-Ler. curite. tion, & non pas de la présence du démon.

III. Quels font donc, me deman- On propose derez-vous, les vrais caractères des la troisième obsessions réelles? Nous répondrons, Question, & Mr., à cette troisième question que le Rituel Romain (a), après avoir averti l'Exorciste de ne pas croire facilement qu'on soit possédé du démon, lui indique les signes auxquels il pourra discerner la vraie possession, des effets surprenans que peut produire sur un tempérament mélancolique l'abondance des humeurs atrabilaires mises en mouvement, & quelquefois même par les artifices du malin esprit. Ces signes consistent à parler ou à enten-quels on peus dre une langue étrangère & inconnue, à déclarer des choses qu'il ne peut at réelle. naturellement sçavoir, soit à raison de la distance des lieux, ou parce qu'elles sont secrettes, & à en faire d'autres fort au - dessus de son âge,

(a) Ubi sic: Signa ztatis, seu conditionis naturam oftendere, & id genus alia. quæ cùm plurima concurrunt, majora sunt

distantia & occulta paindicia. tefacere, vires suprà

autem dæmonis obsi-

dentis sunt, ignotâ

linguâ loqui, vel lo-

quentem intelligere,

Signes auxconnostre que P . Mins

354 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu. Lit. cixii. de sa condition & de sa capacité naturelle. Lorsque la plûpart de ces circonstances se rencontrent, on peut assurer qu'il y a là une possession réelle. A plus forte raison, dit Pontas sur le mot Possédé, peut-on juger de même, lorsqu'un paysan ou une temme répondent pertinemment à une question philosophique ou théologique dont ils n'avoient jamais eu aucune connoissance. Martinde Rio (a), Clericat (b), Monacellus (c) & Tyrœus (d) s'étendent beaucoup sur cette matière. Le dernier distingue les différens caractères des obsessions réelles, parmi lesquels il trouve qu'il y en a d'incertains, de certains & de probables. Il est du devoir des Exorcistes de les bien démêler. Je suis, &c.

[a] Disquisit. Ma-legali-practico, tom. 3; gic. lib. 6, qu.s.s., tit. 1, formul. 47.

sect. 2. [d] Tract. de damo[b] De Sacramento niacis, part 2, cap.

Ordin decis 19, num. 22 & pluribus sequena17 & sequentibus.

[c] I formulario



## LETTRE CLXIV.

Elle est une suite de la précédente.

7 Ous avez vu, Mr., qu'on ne pou- Ler. clxiv. voit raisonnablement contester la possibilité & la réalité des obsessions. Mais quelle est la manière de conjurer les obsédés? objet intéressant peut on délide la quatrième question, annoncée se de de au commencement de la Lettre dont puissance

celle-ci n'est qu'une suite. Le Cardinal Baronius (a) nous ap-

Démon?

Quatrié -

Des Exor-

prend bien des choses de la délivran- me Question. ce des possédés parmi les Hébreux. Nous lisons en effet au chap. 19e. des Actes des Apôtres, que quelques-uns des Exorcistes Juits qui alloient de ville en ville, voulurent exorciler cistes Juiss. quelques possédés des malins esprits. par le Nom de Jesus-Christ, qu'ils sçavoient par expérience avoir une très-grande vertu contre les démons. Joseph (b) parle d'un certain Eléazar. qui exorcisoit les énergumènes, & qui les guérissoit, en leur mettant sous le nez un anneau dans lequel étoit

(a) In Annalibus ad (b) Antiquit, lib, 8, an. 56. € BP. 2.

356 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu.

LET. elviv. renfermée une racine qu'on disoit avoir été montrée par Salomon. A fon odeur le démoniaque tomboit par terre. Alors l'Exorciste conjuroit le démon de ne plus retourner dans le ' corps du possédé, mêlant dans sa conjuration le nom de Salomon, & récitant les exorcismes inventés par ce Prince. C'est ce que Joseph assure avoir vu faire devant Vespasien & ses fils, & un grand nombre de Soldats Les Exor- & d'Officiers. Quoiqu'il en soit des

titicuse.

sismes de Sa-exorcismes de Salomon, dont la ver-lomon sont tu est fort équivoque; il est certain, leur applica selon Estius (a), que ceux qui de nos sion actuelle jours ont été mis en usage sous le mêferoit supers me nom, doivent être regardés comme superstitieux.

Le nombre La multitude des démoniaques étoit des Démonia si grande dans la primitive Eglise, ques étost très - grand qu'au rapport de St. Justin Martyr, il dans les pre- suffisoit d'être Chrétien, pour être miers siécles Exorciste. On recevoit avec la grace

cifer.

de l'Eglise. du Baptême celle de pouvoir chasser 11 suffsoir au nom de Jesus-Christ les déd'être Chré-mons des corps des obsédés, parce pouvoirexor que le fréquent usage de cette grace gratuitement accordée ne contribuoit pas peu à l'édification de l'Eglise, &

(a) In 4. lib. Sent. dift. 24, 9. 12.

E la Canonisation des Béatisses. 357
à la propagation de la Foi. Dans la Lit.eixiv. suite, la fonction d'Exorciste ne sut il n'est permise qu'à ceux qui dans leur ordi-plus permis nation avoient reçu le pouvoir de qu'à ceux qui ont reçu l'exercer.

Autrefois on usoit de deux maniè-orcisse, d'en res d'exorciser, comme Morin l'a dé-exercer les montré (a): l'une étoit solemnelle, fonctions. & l'autre privée. La solemnelle se il y avoir pratiquoit pendant la célébration des autrefois divins mystères, après la récitation de deux maniè-l'Evangile & la prédication, & après ser. qu'on avoit renvoyé les pénitens publics & les cathécumenes. La privée avoit lieu dans les maisons particulières, & même dans l'Eglise, mais seulement avant ou après la Messe: ceux qui avoient reçu l'ordre d'Exorciste, y pouvoient en exercer la fonction tant. à l'égard des cathécumènes, qu'à l'égard des baptises. Or qu'il fût d'usa-L'Eglise ge dans l'Eglise Latine d'ordonner des d'occident a Exorcistes, c'est une vérité que la lettre toujours et du Pape Corneille à Fabius d'Antioché des Exorcistes (b), ne permet pas de révoquer en selle d'odoute. Il est encore vrai que l'Église rient, dans d'orient eut d'abord aussi des Exorcis-les premiers

[a] In suo Commen- 6, cap 7.
rario bistorico, de Sa- (b) Apud Eusebium,
eramento Paniten lib. bistor. lib. 6, cap. 35.

sécles seule-

ment,

358 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu,

Lett.clxiv. tes ordonnés (a); mais il y a plus de 1000 ans qu'elle n'en ordonne plus, & qu'elle permet aux Lecteurs & aux Sous-Diacres de partager entr'eux le ministère des Exorcistes. C'est ce que Morin démontre fort clairement encore (b), & c'est ce qui est bien opposé à ce que le Pape Innocent III. prescrit dans sa lettre au Cardinal Othon son Légat apostolique en Chypre, de faire ensorte que les Évêques Grecs soumis à l'Église Romaine confèrent les sept ordres conformément à la pratique de cette Église.

La disi- Il est donc aujourd'hui d'usage de

La disci- Il est donc aujourd'hui d'usage de pline assuelle délivrer les démoniaques par la vertu à l'égard des des exorcismes approuvés par l'Église, ques est de les & prosérés par ceux à qui elle en confaire exorcistère le pouvoir dans l'ordination. Mais ser par des les Théologiens demandent s'il n'y à Exorcisses. feulement que les Exorcistes ordon-

Les Exor-nés qui puissent avec l'agrément de cistes ordon-leur supérieur exorciser légitimement, nés sont-ils & si tous les sideles ne peuvent pas les seuls qui puissent exercer le même ministère, pourvu ciser légisi qu'ils ne le fassent pas par ossice & mement? publiquement, mais dans quelque cas

[a] Vid can 14 Con- eris Ordinationibus; eilii Laodicensi. exercis, 14.
[b] Part, 3, de Sa-

& la Canonisation des Béatisiés. 359 particulier & par une inspiration in- LET, CLEIV. térieure de Dieu? Cette question, qui ne partage pas peu les sentimens de ceux même qui la font, est mise dans tout son jour par Clericat (a), qui rapporte les raisons pour & contre, sans rien décider. Notre Eminentissime Auteur regarde comme l'opinion la plus Pinion probable celle qui enteigne que la plus proba-puissance d'exorciser est réservée, ex-cistes orclusivement à tout autre, à ceux qui donnés ont reçu l'Ordre d'Exorciste, & qui promus ont été promus à des Ordres supérieurs Ordres supé-& au Sacerdoce. Cette opinion mérite les seuls qui d'autant plus d'être préférée aux autres peuvent exqu'elle est fondée sur le 26e. Canon oreiser. (b) du Concile de Laodicée, & le second (c) dist. 69 du Décret de Gratien.

Un point, Mr., de controverse & bien plus controversé, est de sça-shasser voir si par la vertu de certains moyens des corps des Pos-naturels on peut chasser les démons sédés par la des corps des possedes ? Il semble qu'on vertu de cer-

tains moyens nasurels?

(a) Decif. 19, num. AT, de Sacramento Or-

(b) Ubi fic : Quod ii qui non sunt ab Episcopis ordinati, tam in Ecclesiis, quam in domibus, exorcifare non possint. (c) Ubi sic: Non oportet exorcisare eos. qui necdum ab Epifcopis sunt promoti, neque in Ecclesiis, neque in domibus,

360 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu, Let. claiv. le peut. » Toutes les fois, dit l'Ecritu-

Raisons »re (a), que l'esprit malin envoyé du alléguées en »Seigneur, saississis Saiil, David prefaveur de »noit sa harpe & en jouoit, & Saiil l'opinion af » en étoit soulagé & se trouvoit mieux; surmanive. »car l'esprit malin se retiroit de lui » Or

»car l'esprit malin se retiroit de lui.» Or, au jugement de Calmet (b), il n'y avoit en cela rien de surnaturel, parce que le propre de la musique & des instrumens est de remuer agréablement le fang & les esprits, & de dissiper parlà les mauvaises humeurs de la mélancolie. Celle de Saul étoit des plus noires, & donnoit par-là même au démon sur cet infortuné Prince la plus furieuse prise. L'Ange conducteur de Tobie lui ayant ordonné (c) de conserver le cœur du poisson qu'il avoit tiré du fleuve du Tigre, Tobie lui en demanda la raison, & l'Ange lui répondit: » Si vous mettez un morceau de » son cœur sur les charbons, la fumée » qui en sort chasse toutes sortes de » démons foit d'un homme, foit d'une » femme, en sorte qu'ils ne s'en ap-» prochent plus. Quelques Auteurs ci-

sur la Musique des An-

<sup>(</sup>a) I. Reg. cap. 16, ciens. v. 23. (c) Tob. cap. 6, v. (b) Dans sa dissers. v. 5 & 8.

E la Canonisation des Béatisses. 36 r tés par Scot [a], attribuent la même Let. elevivertu à la sauge, à l'anet, au sersonil, à l'ail, à la ruë & à certaines pierres. La même prérogative est encore attachée, au rapport de Tapia [b], de Borel [c] & d'Hernaud Castrillo [d], à la personne des Rois Catholiques, des Rois d'Espagne, qui par leur seule présence peuvent mettre les démons en suite.

Ne disputons pas aux Rois d'Espagne un privilége qui leur fait honfaveur de l'opinion néganeur; mais reconnoissons avec la plûpart des Théologiens & des Méde-la plus suicins, que les démons étant des subdances purement spirituelles, les corps
ne peuvent naturellement agir sur elles, si ce n'est indirectement; lorsque
purgés, par la vertu des remédes naturels, des humeurs noires & mélancoliques qui servent au malin esprit
comme de disposition pour se maintenir dans la possession du corps d'un
homme, il vient à s'en retirer, ou du
moins à le tourmenter avec moins de

(a) In physica curio— (c) De prastancia fa, lib. 4, cap. 15, \$. Regis Catholici, cap. 2.

Tome V.

Q

<sup>[</sup>b] De Constitutioni- (d) In Magia natui bus Principis, in rubri- rali, ca, cap. 1, num. 3;

362 Let. fur la Béat. des Serv. de Dieu,

LET. CIXIV. violence. Ce que nous avons dit de l'effet merveilleux que faisoit sur Saul dans les accès de sa manie, le son de la harpe de David, doit, selon Corneille de la Pierre (a), s'attribuer en partie aux charmes naturels d'un instrument bien touché, & en partie, à la ferveur de la prière dont David accompagnoit, pour la fanté de Saul, la douce harmonie de sa lyre. A l'égard du fait qui regarde Tobie; ce n'étoit pas, dit Martin de Rio (b), la fumée qui chassoit le démon, mais la fumée étoit seulement le signe auquel on pouvoit connoître que l'Ange Raphaël l'avoit mis en fuite. Quant à ce qui est raporté des Rois d'Espagne, que leur présence seule délivre les énergumènes, il faut dire, en supposant la réalité de ce don, qu'il porte tous les caractères d'une grace gratuitement accordée, & toute semblable à celle qu'on reconnoît dans les Rois de France, de guérir des écrouelles, en touchant ceux qui sont affligés de cette maladic.

Les questions, Mr., que nous ve-

<sup>[</sup>a] In cap. 16, lib. 1. lib. 2, quast, 30, sect.

Reg.

[b] Disquist, Magic.

& la Canonisation des Béatifiés. 363 nons de traiter, peuvent être regardées Let. elxiv. comme préliminaires à la cinquiéme qui est la principale, puisqu'elle revient directement à notre lujet. On deman-Peut - il y

de donc enfin, s'il peut intervenir du avoir du mimiracle dans la guérison des obsédés? racle dans Pour bien résoudre cette difficulté, des possédés?

il faut scavoir qu'outre la manière or- cinquieme dinaire de chasser les démons par la & dernière vertu des exorcismes de l'Eglise, il y Question. a deux autres moyens extraordinaires

& merveilleux de les mettre en suite. 1°. Dieu a quelquefois accordé à certains Saints le don habituel de guérir les démoniaques, ensorte qu'ils forcoient les démons d'en sortir aussi souvent & de la manière qu'ils le jugeoient à propos. Voilà ce que Saint Thomas nous enseigne (a), & ce qui se trouve confirmé par plusieurs exemples. Celui de St. Martin est mémorable. Ce qu'on rapporte de St. Am-broise ne l'est pas moins. Mais, quoi de plus frappant que l'histoire racon-tée par Sulpice Sevère, d'un certain Saint dont il ne dit pas le nom, & qui par une grace spéciale de Dieu, exerçoit sur les démons un empire si

[a] Quast. 6, de Miraculis, art. 10, in corpore.

264 Let. fur la Béat. des Serv. de Dieu; Let. elexiv absolu, que non-seulement ils ne pouvoient soutenir sa présence; mais qu'il les obligeoit même d'abandonner les corps des possédés, lorsque se trouvant éloigné de ceux-ci, il leur écrivoit, ou leur envoyoit à toucher les bords de son cilice! Quelques sentimens de vaine gloire s'étant mêlés à l'exercice d'un pouvoir si singulier & si glorieux, continue Sulpice Sevère : le Saint demanda à Dieu de l'en punir, en le livrant lui-même pendant cinq mois à la possession du démon, qui l'obséda en esset, & qui le rendit si furieux qu'on sut obligé de l'enchaîner (a). Les cinq mois expirés, le démon cessa de tourmenter Ion corps; & ce qu'il y eut de plus avantageux pour lui, c'est que son ame devint insensible aux impressions seduisantes de la vanité.

un le cond moyen de chasser les dé-de mons, qui n'est ni moins admirable Le second guérir les pos ni moins singulier que le premier, est sédés est de d'exposer de saintes Reliques en pré-

leur, présenter OK

leur appli-Tiques.

(a) Sulpic. Sever. quer des Re- Dialog. 1 , ubi fic :... Ità ut in vinculis eum tenere necesse esfet.

se purgatus est, non tantum damone, sed quod illi erat utilius, atque optatius, vani-

Quinto demum men-

& la Canonisation des Béatifiés. 365 sence des énergumenes, ou de les leur LET. CLEIVE appliquer, ou de les leur faire toucher. Nous avons un exemple fort remarquable de l'efficacité de ce moyen dans la personne d'un Officier de l'Empereur Othon, qui obsedé de l'esprit immonde se mordoit & se déchiroit impitoyablement lui - même; mais qui ayant été envoyé à Rome par l'ordre du même Empereur, se trouva parfaitement délivré, au rapport de Sigebert (a), dès que le Pape Jean lui eut mis au cou la chaîne sacrée dont Hérodes avoit fait lier Saint Pierre.

On n'a, Mr., qu'à consulter les On agine rapports des Auditeurs de Rote dans la Sacrée les Causes de Saint Didace, de Saint Congrégatio, Louis de Gonzague, de Sainte Mag-si les deux. deleine de Pazzis, de Saint Charles moyens Borromée, de Sainte Catherine de Ric-chasser les dé-cis, & les Bulles de Canonisation de vient d'in-Sainte Brigitte & de Saint François de diquer, (ens Paule; & l'on verra qu'on agite assez miraculeux. fréquemment dans la Sacrée Congrégation le doute, si on doit regarder comme miracuseuses les deux manières extraordinaires de procurer la guérifon des démoniaques que nous avons indiquées en dernier lieu? doute qui

(a) In chronic. ad an. Christi 969. Q iii

366 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu.

LET. CLEIV. ne se répond jamais favorablement. si la réalité de l'obsession n'a été bien & dûment prouvée par deux témoins unanimes & irréprochables; car on ne se contenteroit pas de la seule attestation de l'Exorciste, quoiqu'en dise Pi-gnatelli (a). L'évidence des signes & des symptômes de l'obsession ne permettant pas d'en méconnoître la vérité, on passe à d'autres recherches. On veut sçavoir si le Serviteur de Dieu à qui le miracle est attribué, avoit reçu Un Exor- l'ordre d'Exorciste; parce qu'en ce cas,

racle.

siste qui chas- il n'auroit rien fait que ce que tout se le démon autre élevé comme lui au même or-sen vertu de auroit pu faire sans miracle. Mais son ordina- dre, auroit pu faire sans miracle. Mais tion, ne fait si, pendant qu'il vivoit encore, il peint un mi-avoit chasse le démon à la simple invocation du nom de Jesus-Christ,

auxquelles que la guéri-

Canditions ou par la vertu de ses prières, de ses ieûnes & de ses bonnes-œuvres; ou on peut juger si le démoniaque avoit été délivré, en que la guérs-fond'un Ener- portant sur sui quelque chose dont le gumène a été Serviteur de Dieu avoit fait usage; miraculeuse, supposé encore qu'après la mort de celui-ci, la guérison d'un énergumène auroit été le fruit d'un pélérinage fait à son tombeau, ou de l'application de ses Reliques, & que cette gué-

(a) Consult. 108, num. 4, tom, 4.

& la Canonisation des Béatisiés. 367 rison eût été parfaite, subite & indé- Let. clais. pendante de tout secours humain; le l'ait reconnu une fois pour véritable, le Cardinal de Laurea (a) & plusieurs autres célébres Canonistes ne balancent pas à le compter au nombre des faits miraculeux & divins. Savileroit-on, par exemple, de contester incontesta - qu'il y eût du miracle, lorsque l'es-bles de gué-prit immonde suyoit à la seule parole culeuses opéde JESUS-CHRIST (b), & qu'il rées sur des sortoit du corps des possédés en seur Démonia appliquant les mouchoirs & les linges ques. qui avoient touché au corps de l'Apôtre Saint Paul (c)? Outre les exemples de cette espèce tirés de l'Écriture sainte, on en lit un grand nombre d'autres dans la vie des Saints, de St. Benoît fur-tout (d), & de Saint Bernard (e).

Mais à quoi pourra-t-on reconnoî- A qui sitre que les démoniaques qu'on suppo- gue pourrase miraculeusement guéris, ayent été son que les parfaitement & véritablement affran-

partaitement & véritablement affran- Energym? 
[a] In 3. lib. Sent. in vitá Santii Benedic. nes sont vétom 4, disput. 20, ti, cap, 30.

art 7.

(e) Vid. Ernald. guéris?

Q iv

<sup>[</sup>b] Luc. 4. Abbas. Bonæ vallis, (c) Affor. 19. lib. 2, cap. 4, edisio-

<sup>(</sup>d) Vide Sanctum nis Mabillonea. Gregorium Magnum,

368 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu; LET. CLXIV. chis de la tyrannie du démon?

Il suffira, Mr., pour en juger surement, que les mouvemens irréguliers, indécens & extraordinaires que le malin esprit excitoit dans le corps de l'ob-sédé, ayent cessé, & qu'ils ayent cessé pour toujours. Mais, après quel tems d'épreuve sera-t-il permis de demeu-rer tranquille sur l'état de l'énergumène? Le Canon Communiter, distinct.

Les Ener- 33, ne fixe que le terme d'un an après gundnes qui lequel les démoniaques qui auront ont paru pen- paru délivrés, pourront être relevés libres de tou- par l'Evêque de l'irrégularité qu'ils se obsession, avoient encourue par l'obsession, & peuvens être être rétablis dans les fonctions des orrétablis par dres qu'ils avoient reçus; ensorte ce-l'Evêque das pendant que ces mêmes fonctions leur ordres qu'ils seront interdites, en cas que dans la avoient re-suite ils reparoissent vexés par le démon. On peut donc, par rapport à l'exercice des Sts. Ordres, remédier gus.

aux inconveniens d'une leconde pos-fession, ou de la guérison seulement un an d'é-preuves ne est pas ainsi par rapport à l'approba-pour decider tion d'un miracle: l'erreur ou la sur-en saveur du prise qui y auroient eu part, seroient miracle, lors-sans reméde; & par conséquent il qu'il s'agit semble qu'on doit exiger une épreuve de la déli-

aux inconvéniens d'une seconde pos-

E la Canonisation des Béatisses. 369
plus longue que celle que forme l'in-Lit. cixiv.
tervalle d'une année, avant de pro-vrance miranoncer sur la parfaite, constante & culeuse d'un
miraculeuse délivrance d'un démoniaque.

Démonia que.

## LETTRE CLXV.

De l'Incorruptibilité des Cadavres.

Incorruptibilité des corps morts étant, Mr., une qualité qui le trouve quelquesois dans les cadavres de gens qui, pendant leur vie, ont tenu une conduite même plus qu'ir-ruptibilité régulière, la plûpart dès Théologiens des corps n'est une marque de sainteté (a) ont jugé qu'on de sainteté ne devoit la regarder comme une qu'à l'égard marque miraculeuse de sainteté, qu'à de ceux qui l'égard de ceux dont la mort a été ont vêcu très précédée de la pratique constante des saintements vertus héroïques. Saint Thomas (b) adopte cette opinion, & enseigne qu'il ne convenoit pas que le Corps de Jesus-Christ, quoique corruptible

<sup>(</sup>a) Sacch. de notis & sub num, 3. & 14.2; fignis Sanctis., sect. 9, & alii.
cap. 3.... Matta, de (b) 3. Pars. quest.
Canonisatione Sancto51, ars. 3.
74m, pars. 3, cap. 14,

370 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu: LET. CLEV. de sa nature, fût cependant sujet à la corruption du tombeau; parce qu'il n'avoit pas contracté la contagion du péché: d'où le Saint Docteur conclut que le Sacré Corps du Sauveur fut préservé, par miracle, de cette malédiction commune prononcée au chap. 3°. de la Genèse contre tout le genre humain: » Vous êtes poussière, & vous »retournerez en poussière: Pulvis es. »& in pulverem reverteris.

chair de J. C.

Le Roi Prophéte annonça l'incorvoit annoncé ruptibilité de la Chair adorable du Sei-l'incorrupti - ruptibilité de la Chair adorable du Sei-bilité de la gneur, lorsqu'il dit à Dieu: » Vous "ne souffrirez pas que votre Saint soit » sujet à la corruption. Nec dabis Sanc-» tum tuum videre corruptionem. » Il est vrai que ces paroles rapportées à David lui-même, ne peuvent s'entendre que dans un sens figuré & hyperbolique; mais en les expliquant de Jesus-CHRIST, avec l'Apôtre St. Pierre (a), il ne faut recourir ni à l'allégorie ni à l'hyperbole; tout s'entend simplement & naturellement.

> . (a) Actor. cap. 2, que derelicus est in ubi sic: Prævidens inferno, neque caro Plaimista David locuejus vidit corruption sus est de Resurrectionem. ne Christi; quia ne-

& la Canonisation des Béatisies. 371 Les Théologiens ne sont nullement Lar. OLKV.

d'accord sur les raisons qu'on peut al-léguer de l'incorruptibilité du Corps du Sauveur. Ce que Durand avance est combattu par Medina: ce que Medina prétend n'est pas soutenable, au jugement de Scot; & Suarès (a) se préfente en qualité de médiateur entre ces deux derniers Ecrivains. Pendant qu'il travaille à les concilier, reconnoissons qu'il est de foi que le Corps que le Corps de JESUS - CHRIST dans le tombeau, de J. C. dans fut exempt de toute corruption. Re-le combeau connoissons encore avec le Père Gra-ne fus pas liveson (b), qu'il ne sut préservé de vré à la corcette humiliation, que par un esset de il est certain
la Toute-puissance divine, puisqu'il que cela se sis
étoit corruptible de sa recorre étoit corruptible de sa nature; & par par miracle. consequent on ne doit pas s'étonner que l'incorruptibilité des cadavres de ces hommes qui ont vêcu saintement, foit censée miraculeuse, & mise, com me Sacchus (c) la met en effet, au rang

(a) In 3. part. D. Thomæ, tom. 2, quest.

\$1, art. 3. [b] De M fteriis & unnis Christ, disfert. 11. in respons ad objectiones, quaft. 2.

[t] De notis & fignis

Sancti. feet. 9 , cap. 3 , ubi sic :.. Ergò ab incorruptione cadaveris, non leve aut perfunctorium Sanctitatis argumentú ad effectura Beatifi. & Canonilat. educi poterit.

372 Let. sur la Béat. des Serv. de Dien; Dieu manifeste la fainteté plus que commune de ses plus sidèles Serviteurs.

corruption.

On cite C'est, Mr., ce qu'on pourroit dé-plusieurs ex montrer par l'exemple d'une multitu-emples de de Saints dont les vers ont respecté Corps saints la chair dans le sein du tombeau mê-qui se sont me, & dont on trouvera la longue tiers sans liste dans Théophile Raynaud (a) & Petra Sancta, dans les Auditeurs de Rote rapportans les Causes de St. Isidore Laboureur, de St. Didace, de St. François - Xavier, de Saint Louis Bertrand, de Ste. Thérèse, de Ste. Magdeleine de Pazzis & de plusieurs autres; & dans les Bulles de Canonisation des mêmes Saints & Saintes, où l'on fait mention de l'intégrité de leurs corps inhumés & exhumés, comme d'une faveur miraculeuse & divine. Cette faveur est bien sensible à l'égard rupribilité du surtout de Ste. Catherine de Bologne,

Corps, surrous qu'on voit encore aujourd'hui dans de Sainte Ca-l'attitude d'une personne assise, le therine de corps droit & les mains appuyées sur Bologne, est les genoux. Ce fait, dont mes propres yeux ont été témoins, n'a rien de naturel, non seulement au rapport des Historiens du pays, Christophe

& la Canonisation des Béatissés. 373 Mansuet, Denis Paleote, Jean Flami- Lit. cixyl nius, Jacques Graffer & Antoine Manfinius [a], mais encore au jugement des Historiens étrangers, Henri Sponde [b], Abraham Bzovius [c], Luc Wading [d], Raynald [e], le Cardinal Bellarmin [f], Petra Sancta [g], les Continuateurs de Bollandus [h], dont le récit historique est consirmé par l'examen physique qu'ont fait du même prodige Fortunius Licetus [i], Jean Impérial [k] & Théophile Ray-

naud [1]. Avant de décider, Mr., si l'incor-

ruptibilité d'un corps est miraculeuse ou naturelle, il faut sçavoir qu'on ne qui se sons regarde en aucune façon comme in-conservés encorruptibles ces cadavres qui se con tombeau

: (a) In vitá Santa Catharina.

(b) In continuatione annal Cardin. Baromii, tom, 2, ad an. 14630

· [c] Annal. ecclesiast. som. 17, pag. 484.

(d) De Scriptoribus

Ordin. Minor. pag. 88. [e] Ad 1463 annal.

ecclesiaft. num. 109.

[f] Controvers. som. 2 , cap. 3.

[g] In Thaumasia vera Religionis, tom.

cap. 12, S. Sed unde [um ?

[b] Ad diem 9. Martii. [i] De secundo que-

sitis per epistolas, cap.

[k] De noctibus ibericis, cap. 16.

[l] De incorrup. Cadaverum, tom, 13, pag. 58.

Les Corps tiers dans le mais qui exposés à l'air tombent poussière, ne

sont pas cenfés incorrup374 Let. jur la Beat. des Serv. de Dieu ,

LET. CLXV. servent presqu'entiers dans leur tombeau, mais qui tombent en poussiere des qu'on les en tire & qu'on les expose à l'air; ce qui arriva, dit-on, au corps de Tulliola fille de Ciceron, & au rapport de Boccaccius (a) Auteur contemporain, à un cadavre d'une énorme grandeur qui fut trouvé posé sur un siège dans un antre proche Trépagni en Sicile, & appuyé sur un trèslong bâton qu'il tenoit à la main gaude. che. Ce n'étoit la qu'une intégrité apparente, jointe à une véritable dissolt-

parente, jointe à une véritable dissolut-Lorsque tion des chairs. Il s'agit ici de ces corps les Corps ti-morts qui trouvés entiers dans leur s'és en entier sépulcre, se conservent dans le même de leur sépul-état lorsqu'on les expose à l'air; & vent leur in-alors il est d'usage dans la Sacrée Con-tégristé; quoi-grégation de rechercher la cause de qu'exposés à cet effet extraordinaire, & d'en bien l'air, il faut bien exami-mer la cause.

ner la cause La raison est, qu'il est notoire que respèce les qualités naturelles de l'air, ou des de certe in-lieux ou l'on inhume les cadavres ne ner la cause corruptibili - contribuent pas peu à leur corruption,

ou à leur conservation. Voilà ce qui On allé- a été solidement démontré par Chargue la raison à ete fondement demontre par Char-sur laquelle les Taglin, célébre Professeur de Phion fonde la bosophie dans l'Université de Pise, à néce/fité [a] 4. Genealogia Deorum, cap. 68. ces examen.

& la Canonisation des Béatisiés. 375 l'occasion du corps du Marquis de Sal- LET. CLEV. viati qui fut déposé dans l'Eglise des Conventuels de Florence en 1609, & qui en 1729, c'est-à-dire, cent vingt ans après, y fut trouvé fans aucune marque de corruption. Ce qui don-na lieu à un petit ouvrage où l'Auteur, qui n'a pas voulu se faire connoître, s'attache à faire voir par une multitude d'exemples, que toute sorte d'incorruptibilité n'est pas un signe l'incor infaillible de sainteté, & que par con-ruptibilité séquent on ne doit pas crier au mira-des Corps cle toutes les sois qu'on fait la dé-nest pas tou-couverte de corps non corrompus. Si jeurs un signe de sainte s'intégrité étoit une prérogative atta-seté chée aux corps des Saints; que de Saints n'y auroit-il pas dans certaines ls dont parle Philippe Camerarius (a), & où les cadavres ne s'enterrent ll y a de se ne se corrompent point, mais où tertains tere risoires qui en les exposant à l'air on les conser-ons la preve tout entiers, ensorte que les spec-priété de contateurs peuvent y reconnoître leurs server les aïeux, leurs bisaïeux, leurs trisaïeux? Corps entiers ne regarderoit-on pas encore comme ruption. noître, s'attache à faire voir par une

<sup>(</sup>a) Centur. 1., Ho- tavos, cum admirarar. subsicen-, pag. 87, tione magna cognosabi sic:... Sic homi- cere. acs avos, atavos, tri-

376 Let sur la Béat. des Serv. de Dieu.

Lir. cixv. une pépinière de prédestinés, cette terre qui, au rapport de Felix Plater (a), communique l'incorruptibilité aux corps qu'on y renferme? mais il , faut pour cela que les fosses qui les re-

coivent soient bien profondes.

Il fe troupourriture

Ce qui arrive assez souvent comme ve quelque- un effet naturel de la qualité du terfois dans les ritoire, arrive encore quelquefois & cadavres memes certai- aussi naturellement par certaines dis-nes disposi positions, dit Mr. Taglini (b), qui relles qui les & ces dispositions, selon Reges (c), mettent à peuvent se former dans les personnes attaquées d'étisse & de marasme, ou da- tombeau. qui ménent une vie extrêmement frugale & austère, parce que le peu de chair qui leur reste venant à s'endurcir, comme si elle avoit été expolée à la fumée, n'est guères susceptible de corruption & de pourriture. On peut dire la même chose, & pour la même raison, de ceux qui meurent frappés de la foudre du Ciel. Nous apprenons d'Alexandre Tassonus (d) & de Théophile Raynaud (e), que ce

(a) In centur, pof- num, 17. (d) Lib. 4. variathumâ, quest. 9. [b] In opusculo au- rum quast., quast. 11. [e] Opere allegato, toris incerti, cap. 42. [c] Citat. quest. 34, cap. 5, num. 9.

& la Canonisation des Béatisies. 377 malheur étant arrivé à onze moissonneurs de l'Isse de Lemnos, pendant qu'ils prenoient leur réfection sous un chêne; ils demeurèrent après leur mort dans la même situation dans laquelle ils se trouvoient en perdant la vie.

Ce seroit, Mr., dérober quelque chose à votre louable curiosité, que de ne pas vous faire part ici d'un seeret pour rendre les corps incorruptibles, que Mr. Bacco Baron de Veroli a bien voulu mettre au jour (a). Le moyen, dit - il, de les éterniser pour ainsi dire, est d'en écarter les propre à controis causes ordinaires de corruption. Jerver La première est l'air, qui altère insen- Corps fiblement un corps. La seconde est est d'en écarle voisinage des corps dont la matière ter les prin-& celle du corps qu'on veut conser-sipes de puver sont homogènes. La troisième iréfaction. est le trop d'embonpoint de ce même corps, qui chargé de graisse fondroit nécessairement en lui - même; mais qui maigre & décharné, soustrait d'ailleurs aux impressions de l'air, & immédiatement environné de certains corps hétérogènes, tels que sont l'ambre transparent, le mercure, le bau-

Un moyen

(a) In filva silva turalis cent. 8, experient, vel bissoria na- rimento 771.

378 Let. surla Béat. des Serv. de Dieu.

Lit. cixv. me, le karabe \*, la cire & le miel, \* C'est une & peut - être la neige, ou renfermé espèce d'Am dans quelqu'autre que auroit la pro-bre. priété de dessécher l'humide radical, paroîtroit entier & sain dans ses parties extérieures; parce que les précautions qu'on auroit prises, arrêteroient le progrès de la putréfaction intérieure des chairs. Que pensez-vous, Mr., de ce raisonnement du Baron de Veroli ?

Opinions

Il vous paroîtra sans doute bien plus

superstitieu - folide que celui de quelques Astrologues superstitieux qui se donnent la

logues tou peine de faire le voyage de la lung

chant l'incorenpisibilié
des adaures.

corruptibilité des cadavres; ou qui la

vont chercher dans la date de la naisfance de celui qui vient au monde le trois ou le six des Calendes, ou aux ides de Février, & dont le corps, disent-ils, demeure incorruptible jusqu'au jour du jugement. D'autres pré-tendent que les cadavres de ceux qui meurent excommuniés ne se corrompent pas: or qui doute que cette opinion ne ressente encore pleinement la fable & la superstition? Il y en a enfin qui croient avec Théophile Ray-

& la Canonisation des Béatisies. 379 naud (a), que le démon se sert quelque fois de son habileté, pour rendre certains corps inaccessibles aux vers & à la pourriture: mais comme il ne s'agit ici ni de ce que le démon peut faire, ni de ce que la fable nous raconte; après avoir exposé les causes naturelles qui concourent à la conservation des corps morts, que nous refte-t-il que de dire aussi quelque chose de sa cause artificielle?

LET. CLXT.

Je parle, Mr., de l'embaumement, que Jacques Manget (b) définit l'art d'empêcher pendant une longue suite d'années la corruption des corps, par la vertu des aromates & du baume. Cet art qu'on peut appeller l'onguent de l'immortalité, puisqu'il immortalise en quelque sorte les morts, nous le devons aux Égyptiens qui ont diverses manières d'embaumer, & toutes de verses manieres d'empaunier, or toutes de nières d'em-différens prix. Le plus haut est d'un baumer, or talent, qui vaut 2688 livres de notre soutes de difmonnoie. Le médiocre est de vingt férens prix. mines, & le bas prix est de très-peu de chose. Les parens du mort, tors-

Bibliotheca chirurgica, la plus par-som. 1 lib. 3 pag plus couteuse.

[b] In suâ novisimâ

ed .7.

(a) In allegato tract. cap 7, à num. L. usque

179.

380 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu,

LET. CLXV. qu'ils sont riches, font donc venir d'abord un dessinateur, qui marque sur le corps étendu l'endroit qu'il faut ouvrir au côté gauche, & la longueur de l'incisson; un disséqueur avec une pierre d'éthiopie fort tranchante fait cette incision, & se retire au plus vîte, parce que les parens du mort qui sont présens, prennent des pierres & le poursuivent comme un impie pour le lapider. Cette opération achevée, les embaumeurs qui sont considérés comme des personnes sacrées, entrent pour faire leur office. Ils tirent par les narines, avec un fer crochu fait exprès, tout le cerveau du mort, & remplissent le crâne de drogues astringentes; ils tirent aussi par l'ouverture qu'on a faite au côté tous les viscères, à la réserve du cœur & des reins; on les lave dans du vin de palmier, & dans d'autres drogues fortes & odoriféran-tes. L'on oint tout le corps d'huile de cédre, de myrrhe, de cinnamome & d'autres drogues pendant trente jours ou environ, de sorte que le corps se conserve tout entier; & non-seulement il est exempt de pourriture, mais il conserve même une bonne odeur. Après tout cela, on le met dans le

LBT, CLIY!

E la Canonifation des Beatifies. 381 fel pendant environ quarante jours; & ainsi on emploie à cet embaumement soixante-dix jours. On tire ensuite le corps du sel, ou du nitre; on le lave, on l'enveloppe de bandelettes de lin trempées dans la myrrhe, & on le frotte d'une forte gomme, dont les Égyptiens se servent au lieu de colle. Après toutes ces cérémonies, les embaumeurs rendent le corps aux parens, qui le renferment dans un cercueil d'un ouvrage exquis, & qui le conservent, ou chez eux dans un lieu honorable, ou dans des tombeaux faits exprès.

Ceux qui n'ont pas le moyen de Manière faire cette dépense, se contentent de d'embaumer seringuer dans les intestins du mort, moins coûteupar le fondement, une liqueur tirée se. du cédre, se l'y laissant, enserment le corps dans le sel de nitre. Ce sel a la vertu de dessécher les chairs solides, & l'huile de cédre ronge les intessins: ainsi ce corps desséché demeure avec la peau collée sur les os.

Ceux enfin qui sont trop pauvres pour faire une dépense considérable, se contentent de déterger l'intérieur, en y seringuant une liqueur qui le lave, & puis mettent le corps dans le

Digitized by Google

282 Let. surlaBéat. des Serv. de Dieu; Let. curv. nitre pendant soixente-dix jours pour le dessécher, sans autre cérémonie.

> Le détail, Mr., de toutes ces particularités vous aura peut être paru trop long dans un abrègé. J'abrége cependant encore, & je passe sous silence bien des remarques curieuses qu'on doit aux sçavantes recherches de Joseph Lanzonius célébre Philosophe & Médecin de Ferrare (a), aussi bien qu'à celles de Théophile Raynaud (b) & de Dom Calmet (c), tous cités par notre Eminentissime Auteur, dans le chapitre où il traite de l'incorruptibi-lité des corps. Je ne dis rien encore, ni de l'embaumement du Patriarche Jacob ordonné par Joseph son fils (d), ni du vase d'albâtre plein d'une huile de parfum de grand prix qu'une sem-me répandit sur la tête du Sauveur, en vue de sa sépulture (e); ni ensin des cent livres, ou environ, d'une composition de myrrhe & d'aloës que Nicodême porta pour embaumer le Corps de Jesus (f).

> [a] In suo trast. de 50 de la Genèse.
>
> Balsamatione Cadaverum.
> [b] Cap. 6.
> [c] Dans son Commentaire sur le chapitre
>
> 50 de la Genèse.
> [d] Genes. cap. 50.
> [e] Matth. cap. 26,
> v. v. 7. & 12.
> [f] Joan. cap. 19,
> mentaire sur le chapitre
> v. 39.

& la Canonisation des Béatissés. 383

Enfin, Mr., pour passer d'une extrémité à l'autre, & en dire trop peu après en avoir trop dit, il ne me resteroit plus que de ne faire aucune mention de la momie ou mumie, qui pon'est pas proprement le corps embaumé, mais la composition dont on embaumoit le corps. Ce nom se donne aussi à des corps dessechés par les ardeurs du soleil dans les sables de la Libye, & qui avoient été enveloppés dans les arènes par des tourbillons de vent qui s'y élévent. Mais dans l'usage, les momies se prennent pour les corps qui ont été oints de baume, & qui par ce moyen se conservent entiers pendant une longue suite d'an-

nées (a). Le corps de Boniface VIII. qui, au nez & aux lévres près, fut trouvé dans toute son intégrité 302 ans après la mort de ce Pape, fait l'éloge des embaumeurs de son tems, & prouve la puérilité de la fable qui attribue à ce Saint Pontife d'être mort des plaies qu'il s'étoit faites, en se déchirant luimême à belles dents. Trois cens ans encore de sépulture ne surent pas ca-

LET. CLXV.

Dela Mo-

[a] Vid. Theophil. 41...& Anonimum, de Raynaud, trast, jam naturali incorruptione laudato, cap. 6, num. Cadaverum, cap. 39. 384 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu:

Liz. eixv. pables d'entamer le corps d'un certain Cardinal Anglois, dont on fit la découverte à Rome dans l'Eglise de Sainte Cécile au - delà du Tibre. sont pas là les seuls exemples qu'on pourroit produire de la vertu merveilleuse des parfaits embaumemens. Zacchias (a), l'Empereur Heraclius (b) & Alexandre d'Alexandrie (c), y ajoûtent chacun le leur; d'où Manget conclut (d), & tout le monde avec lui, qu'il est vrai que les cadavres bien embaumés peuvent le conserver trèslongtems exempts de toute corruption. comme on le peut voir par les momies qu'on expose dans les cabinets de curiosité des Grands, & dans les boutiques des plus fameux Apothicaires.

L'incor ruptibilité ment.

Nous n'avons garde, Mr., de mettre au nombre de ces exemples, l'indu corps de corruptibilité du corps de Ste. Cathe-Ste. Catheri- rine de Bologne; car le Père Petra ne de Bolo- Sancta (e) voulant, avant de suffrager de dans sa Cause, s'assurer si le corps de cetl'Embaume - te Sainte, morte depuis plus de trois cens

> (a) Loco jam citato, fub num. 13. (b) Epist. and Sophoclem amicum suum.

(c) Lib. 3, cap. 2. (d) Lib. 3, cap. 2:

(e) In sua Thomasia vera Religionis.

ans,

& la Canonisation des Béatisiés. 385 ans, n'avoit jamais été embaumé, Let. clav. écrivit au Père Jacques Albergat, qui repondit: "Qu'aucun onguent n'y » avoit touché que celui de la sainte-» té, aucun aromate que celui de la »prière, aucun baume que celui de » la virginité, ni aucune myrrhe que » celle des mortifications & des larmes »de Catherine. » On regardoit donc l'embaumement comme un moyen naturel propre à préserver les corps de la corruption. Il fut réputé tel dans la Caule de Ste. Marguerite de L'intégri-Cortone, dont le corps, selon les Pos-sé du corps tulateurs, avoit été exempt de toute de Ste. Marcorruption pendant plus de quatre sié- guerise cles; car le Promoteur de la Foi ayant put objecté & prouvé que Marguerite pour étant morte, avoit été embaumée, il culeuse. ne fut jamais possible de faire passer son incorruptibilité pour miraculeuse & divine. Je suis, &c.

## LETTRE CLXVI.

Elle est une suite de la précédente.

L paroît clair, Mr., par l'exemple Let. elevi.

de Sainte Marguerite de Cortone
que j'ai cité en terminant ma dernière
Tome V.

R

386 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu :

L'appro - dans le dégré héroïque, ne doit pas basion des être suivie de trop près de celle du vertus n'est miracle de l'incorruptibilité des corps; pas suivie, mais qu'il faut, avant de prononcer de celle du en faveur de ce miracle, bien examide ner si ce que l'on voudroit attribuer miracle l'incorrupii - au prodige ne seroit pas l'effet de quelque cause naturelle. La nécessité de bilité. cet examen est d'autant mieux fondée, qu'il se trouve beaucoup plus de corps saints que les vers n'ont point épargné, qu'on n'en voit qui sont exempts de corruption. C'est pour cela que les Auditeurs de Rote rapportant les Causes de Saint Paschal & de Saint François Xavier dont les corps avoient conservé leur intégrité, firent une rigoureuse discussion, & de la nature du terrein où ils avoient été inhumés, & de tout ce qui auroit pu contribuer naturellement à leur conservation. D'un autre côté rien n'échappe sur cet article aux oppositions des Promoteurs de la Foi: aussi toutes les fois que la Sacrée Congrégation fonde une Béatification ou Canonisation sur le miracle de l'incorruptibilité, elle a soin d'ajoûter qu'il ne s'est trouvé

aucune cause naturelle à laquelle on

E la Canonisation des Béatisiés. 387 pût attribuer l'intégrité du cadavre. Let. clavi. Saint Grégoire de Tours raconte (a) qu'à l'ouverture du cercueil d'une certaine jeune fille, on remarqua que non-seulement tous ses membres, mais ses cheveux mêmes qui étoient fort longs, ne ressentoient en rien du tout les misères du tombeau; mais il ajoûte ingénument qu'il croit qu'elle avoit été embaumée : Credo eam aromatibus fuisse conditam. L'an 1642 on découvrit dans la principale Eglise de Carpentras un caveau où il y avoit un corps tout entier. On pria Théophile Raynaud de dire là-dessus son sentiment, & il le dit fort au long dans un Traite qu'il composa sur l'Incorruptibidité des Cadavres. Il suppose dans le dernier chapitre de cet ouvrage qu'aucune cause, soit naturelle ou artificiel le, n'a eu part à la conservation du corps dont il s'agissoit; & il le conclut, en conseillant de faire enfermer le même corps fans cérémonie & fans lui rendre aucun culte, dans un caveau séparé, en attendant qu'il plût à Dieu de faire connoître par quelque prodige quel étoit dans l'autre monde l'état

<sup>(</sup>a) Lib. de Gleria Confessorum, cap.

388 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu,

Let. cexvi. de l'ame qui avoit animé ce corps sur la terre.

On exige On ne se contente pas, Mr., pour pour le mis approuver le miracle dans la matière racle de l'in. que nous traitons, qu'un cadavre se lité, que l'on soit conservé incorruptible sans que examine sé la nature ni l'art y ayent rien mis du rieusement leur: On en vient de plus, & cela la qualité est nécessaire, à un examen sérieux de selle-ci. de la qualité de cette incorruptibilité.

qualité est nécessaire, à un examen sérieux de la qualité de cette incorruptibilité; parce qu'il peut arriver sans miracle, qu'indépendament du secours de l'art ou de la nature, un corps mort ne perde aucune de ses parties intégrantes. Pour le comprendre aisément,

morss se cor- & se corrompent en deux différentes rompent en manières; 1°, par la putrésaction, qui deux sayons entraîne la dissolution entière des différentes.

entraîne la dissolution entière des chairs; 2° par le dessechement, lorsque les chairs viennent à se dessécher peu à peu à la longueur du tems. Ce desséchement des chairs qu'on regarde vulgairement comme une incorruptibilité, n'est dans le fond, au jugement

Tont ee qui de Zacchias (a), qu'une véritable corfe putrésie se ruption: car, quoique toute pourritucorrompt mais tout ce re soit corruption, toute corruption
qui se corrompt ne se quest. Medico - Legal. lib. 4, tit. 1;
putrésie pas.

& La Canonisation des Béatisies. 389 cependant n'est pas pourriture, selon Let. cexvi. la remarque que Sinibald, habile Professeur en médecine, faisoit dans le suffrage qu'il porta touchant l'incorsuptibilité du corps de Saint Jacques de la Marche.

Conformément donc à la doctrine de Zacchias & de plusieurs autres sçavans Médecins, on ne doit reconnoître du furnaturel & du miraculeux dans l'incorruptibilité des corps, qu'autant qu'ils no sont ni pourris, ni des-les corps féchés. Santorelle (a) croit que l'ex-soient trémité des narines qui paroît presque dessésés toujours entamée, pendant que toutes pour les autres parties du corps conservent soient leur parfaite intégrité, n'est pas pour miraculeuse-cela corrompue, & que si elle parosit ment incor-endonmagée, ce n'est que parce qu'elle participe à la contraction qui se fait dans le cartilage auquel elle tient: mais Sinibald, Médecin aussi d'une haute réputation, votant dans la Cause de Sr. Jacques de la Marche, assure que ce rétrecissement dans l'extrémité des narines est un signe évident de corruption causée par l'extrême maigreur des parties voisines. avons des exemples d'une incorrup-d'incorrupii-- (a) In praxi medica, cap 42.

Exemples bilité parfaite & divine.

ruptibilité

Rote.

300 Let. surta Béat. des Serv. de Dieu LET.CLEVI. tibilité parfaite & surnaturelle dans les corps de St. Cutbert & de Sainte Edildride dont les corps, au rapport du vénérable Béde, (a) après avoir été plusieurs années dans le tombeau, furent trouvés aussi entiers, aussi flexibles & aussi frais que si le jour de leur invention avoit été celui de leur sépulture.

Les principes, Mr., que nous venons d'exposer, servirent de régle aux Auditeurs de Rote, qui dans la -Cause de Ste. Thérèse firent valoir comme miraculeuse l'intégrité de son du Corps de corps qui neuf mois après sa mort, Ste. Therèse non-seulement conservoit toute la sieau xibilité des corps vivans, mais qui exjugement des haloit encore une douce & agréable Auditeurs de odeur, qu'on ne pouvoit attribuer à la vertu naturelle du baume ou des aromates, puisque rien de tout cela n'a-

voit été employé à sa mort.

Ce fut encore sur les mêmes principes que les Médecins insistèrent, Iorsque dans la Cause de Ste. Catherine de Bologne, il fut question de l'incorruptibilité de son corps. sieurs Écrivains l'attribuoient au miracle; mais comme le miracle parux

(a) Lib. 4. histor, Angelorum, cap. 30.

& la Canonisation des Béatisiés. 391 incertain & équivoque aux yeux des LET. EXIVE Médecins, dès qu'il le furent apperçu que le corps étoit desséché, tous les rupribilisé efforts qu'on fit pour en obtenir l'ap-du Corps de probation, furent inutiles. Ste. Catheri-On fut plus heureux dans la Cause ne de Bolode Ste. Marie Magdeleine de Pazzis, eie approuparce qu'il résultoit de la procédure vée dressée à Florence, que non-seulement mir aculeuse. son corps avoit été trouvé sans pourriture, mais aussi sans aridure & sans vation maigreur. Il ne suffit donc pas, Mr., Corps de Ste. pour ajuger à un cadavre la gloire Magdeleine d'une incorruptibilité miraculeuse & de divine, qu'il ait conservé toute sa for-fut approume extérieure & naturelle; (de pareils furnaturelle.

miracles n'éclatent qu'aux yeux du peuple; ) il faut de plus que les membres s'en soient conservés moux, sieunitables, maniables, sans rides, sans tion surnauxroideur, sans rétrecissement, sans relle des cachangement de couleur, sans dispodavres.

fition prochaine à se réduire en poussière, sans corruption, sans desséchement, & ensin sans qu'aucune cause naturelle y ait pu influer. Telles sont les conditions que Pierre Assalt exige pour la conservation surnaturelle des corps, dans la dissertation (a) qu'il mit

(a) Ubi sie: Non enim me latet apud

R iv

392 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu;

Let. elevi au jour dans la Cause de St. Jean Népomucène lorsqu'on y discuta le miracle de l'incorruptibilité de sa lan-

Objection. Bue.

Dira-t-on que les Bulles de Canonisation parlent souvent, comme d'unemerveille, de l'incorruptibilité de certains corps qui certainement n'ont pasconservé toutes les qualités que nousvenons d'exprimer après Pierre Assalt.. Nous en conviendrons volontiers;

Réponse.

Nous en conviendrons volontiers; mais nous ne convenons pas de la juftesse de ce raisonnement. La Bulle de Canonisation fait mention de l'intégrité du corps; donc l'intégrité du corps a été comptée au nombre des miracles: cette conséquence. Mr.

La men-miracles: cette conséquence, Mr., sign que fait n'est pas admissible, parce que les me Bulle de Bulles de Canonisation ne parlent sou-canonisation vent de cette intégrité que comme d'un corps, ne & de respect. Penia en fait la remarprouve pas que dans son Traité de la Canonisa-soujours que

cette incor-imperitos vulgò inruprilité soit corruptum judicari un miracle, corpus, dummodò ut-

corpus, dummodò utcumque figuram servet, ipsus partibus quoquo modo adhùc cohœrentibus, nihil considerantes, an sit

rigidum, durum anmolle, an rugosum, atque contractum, an color fuerit immutatus, an sit friabile, an facile in pulverem comminuatur.

& la Canonisation des Béatisiés. 303 tion de Saint Didace. L'invention du Lix. C:xvi.

corps entier d'un Saint n'est encore quelquefois rapportée dans les Bulles qu'historiquement & sans affertion. Il en est ainsi de l'invention du corps de Ste. Marguerite de Cortone. Quelquefois aussi il est parlé de la conservation des corps comme d'une merveille, mais des corps tels qu'ils étoient Ioríqu'on les trouva, & non pas tels qu'ils font actuellement; ainsi s'exprime la Bulle de Canonisation de Ste. Catherine de Bologne. Tantôt enfin il en est fait mention comme d'un miracle admis, non pas séparément, mais conjointement avec d'autres mitacles; en sorte qu'on ne puisse pas dire que le Décret de Canonisation soit fondé sur celui-là : or il s'agit ici d'un miracle qui puisse servir de base & de fondement à une Béatification ou à une Canonisation formelle.

Ce que nous avons dit du corps in-On dois corruptible dans toutes ses parties, a appliquer lieu à l'égard de chaque partie du corps; tie du corps telle, par exemple, que la main droi-conservée sas te de Saint Étienne Roi d'Hongrie, corruption, & de Saint Nicolas Evêque de My-ce qu'on a dis re, qui s'est conservée toute entière, du corps ente en mémoire, dit-on, des grandes

304 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu; Let elevi. & fréquentes aumônes que faisoient

ces deux Saints. On expose encore estés à ce su aujourd'hui à Padoue à la vénération jet.

Publique, la langue de Saint Antoine; & on remarque avec une pieuse surprise, qu'elle est aussi entière, aussi fraîche, auffi vermeille qu'elle pouvoit l'être le jour de la mort du Saint (a). La même merveille se fait admirer dans la langue de Saint Catald Archevêque de Tarente (b) & dans celle de Saint Jean Népomucène (c). Une longue suite d'années, le cours même de plusieurs siècles, n'ont pu y causer la moindre altération, quoique la langue foit une des parties du corps qui se corrompe plus facilement. Toutes ces circonstances ayant été mûrement pesées dans la Cause de Saint Jean Népomucène, qui d'ailleurs avoit préféré la mortau violement sacrilége du sçeau de la confession, la conservation de sa langue fut reconnue pour miraculeuse & mise au nombre des miracles du second ordre, comme il paroît par

<sup>(</sup>a) Vid. Sermonem (b) Vid. Ughellium magistri Roberti, de in sua Italia sacra. Laudibus Sancti Bona-(c) Vid. canfamejus venturæ, inter bujus opera, tome 2.

& la Canonisation des Béatisies. 395 le Décret qui en fut expédié l'onze Lev. el xvi. Janvier 1729, & confirmé par Benoît XIII. le 16 Février de la même année.

Ici, Mr., il se présente une nouvelle difficulté. On demande si la du-de rée constante de l'incorruptibilité d'un rupribilité corps est un nouveau miracle différent elle un mirade celui de l'incorruptibilité même? cle dissérent Ce qui a donné lieu à cette question, de celui de c'est qu'il ne se sait point de Canoni-l'incorrupti-sation, qu'il ne soit intervenu quel-bilité même? que miracle après la Béatification formelle ou équivalente : or comme le miracle de l'incorruptibilité précéde la Béatification; ou il faut que ce mira-cle, en tant qu'il persévère après la Béatification, passe pour un miracle, ou il ne pourroit servir à la Canonisation. La même difficulté regarde la bonne odeur que les corps des Saints exhalent quelquefois, & la liqueur salutaire qu'on verroit couler de quelques-uns de leurs membres.

La question ayant été agitée dans la Cause de Sainte Catherine de Bologne où l'on proposoit la perpétuité de l'intégrité de son corps comme un nouveau miracle, le Promoteur de la Foi opposa, ou que cette perpétuité étoit naturelle, ou du moins qu'on

396 Let. fur la Béat. des Serv. de Dieu;

Let. clavi. ne la pouvoit pas raporter à un miracle nouveau. Ceux qui écrivoient pour la Sainte, foutenoient au contraire que la conservation permanente: de son corps entier étoit une produc-tion continuée, un nouveau miracle par conséquent; & ils confirmoient leur opinion par l'exemple d'un miracle semblable qui avoit été approuvé dans la Cause de Sainte Marie-Magdeleine de Pazzis. Mais cet exemple ne concluoit rien en faveur du corps de Sainte Catherine, dont l'état, comme nous l'avons déja remarqué, est défectueux en matière d'incorruptibilité. Nous convenons avec les Théologiens, que les choses qui exigent le concours d'une cause surnaturelle dans leur production, l'exigent égale-

La durée ment dans leur conservation: or l'inpermanente corruptibilité parfaite des corps est de
d'un corps ce nombre; en concluant donc qu'il
dans un état y a un miracle dans cette incorruptid'incorruptibilité parfaibilité parfaien a un autre dans sa perpétuité.
racle diffé- Mais ce miracle suffit - il avec un

racle diffé. Mais ce miracle suffit - il avec un sent de cette autre d'une espèce différente pour passiné même. Nous en laiflité même. Congrégation qui, avant d'en venir E la Canonifation des Béatifiés. 397
à la Canonifation de Saint Jacques de Lette clevel.
la Marche, avoir approuvé plusieurs miracles qui n'avoient point de rapport à celui de la durée permanente de l'incorruptibilité de son corps. Je suis, &c.

## LETTRE CLXVII.

Sur ce qu'on doit penser par rapport au miracle de certaines qualités des cadavres, & du sang & de la liqueur qui en coulent, aussi bien que de la bonne odeur qu'ils exhalent.

Des Cadavres qui se tiennent debout, assis ou à genoux.

I. Le corps de Saint François d'Al-Let, cixvis, file fut trouvé, longtems après sa mort, entier, debout, & les yeux oude St. Franverts. Cette merveille a été attestée çois se tenois par plusieurs Souverains Pontises (a) debout longe qui en ont été témoins oculaires: mais tems après Sixte IV. sit fermer l'entrée de son sa mort. Tombeau, à la sollicitation de Saint Jacques de la Marche; ensorte qu'on ne peut plus voir quelle est l'attitude actuelle du Saint.

(a) Gregoire 1x., In- 1v., Clement 1v., Nimocent 1v., Alexandre colas 1v. & Nicolas v.

398 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu ; Ler.cizvit. On voit au contraire le corps de

Le Corps Sainte Catherine de Bologne dans la de Ste. Ca-posture d'une personne assile. Or Zactherine de chias (a) & Licetus (b) prétendent qu'il Bologne est y a du miracle, lorsqu'un cadavre qui ture d'une n'est appuyé en aucune façon, se tient personne assi assis ou debout; & leur prétention est sien fondée, pourvu qu'il n'y ait ni Conditions dessechement dans les membres, ni

auxquelles aridure ou contraction dans les muson peus re- cles, On ne peut concilier le miracle garder com- avec l'un de ces trois défauts, dont le cle qu'un premier se tait remarquer dans le corps sorps mors de Sainte Catherine.

se sienne assis Il faut raisonner, par rapport au mi-ou debout. racle, des eadavres qui se tiennent

racle, des eadavres qui le tiennent Il en est, d'eux - mêmes à genoux, comme de par rapport ceux qu'on voit se tenir sans appui, au miracle, assis ou debout. Au raport de Saint morts qui se Jerôme, Saint Paul Hermite, quoique siennens à mort depuis quelque tems, fut trougenoux, com vé à genoux par Saint Antoine, & me de seux ayant les mains levées au Ciel: ce qui se sien qui a toujours passé pour tout à fait debout. Il n'est pas même nést. Paul cessaire pour le miracle, que le cada-Hermite su

Hermite fut trouvé à ge- [a] Quast. Medico- [b] De secundo qua-noux après Legal., lib. 4, tit. 1, sitis, per epistolas, cap. quast. 10, num. 34 0 39. fequent.

Vre ait constamment conservé cette Let. clavit.

attitude. On n'exige pas non plus qu'il ne se dessèche pas dans la suite: il suffit qu'on l'ait trouvé pendant un certain tems mou, slexible, maniable; parce qu'on raporte le miracle à l'état où on l'a d'abord apperçu, & qui n'étant pas l'état naturel des corps morts, renferme par conséquent du surnaturel & du divin.

Il est vrai que la roideur & l'inflexibilité dans les articles & les tendons. provenant de la congelation du mucilage; si par quelque cause naturelle, le mucilage ne se congeloit point, un corps mort pourroit être flexible sans mort peut &miracle, pourvu cependant, remarque me Sinibald en votant dans la Cause de sans miracles St. Jacques de la Marche, que la flexibilité des membres ne fût pas de longue durée: or comme cette flexibilité est une des qualités requises pour le miraele de l'incorruptibilité, & qu'on ne traite pas de celle-là séparément decelle-ci, ni par consequent que longtems après la mort du Serviteur de Dieu; il s'ensuit que lorsqu'il en est question, le défaut de congelation dans le mucilage ne peut plus avoir lieu.

400 Let. sur la Beat. des Serv. de Dieu .

EET. CLXVII. L'ignorance, à qui les miracles ne coûtent rien, débite, Mr., au plusbas prix ceux qu'elle s'imagine dé-

couvrir dans les corps morts. Qu'un-Qu'un corps mort cadavre se remue tant soit peu; qu'il ait du mon- conserve des couleurs vives, ou de la vement & chaleur; que les ongles, les cheveux des couleurs chaleur; que les ongles, les cheveux vives; qu'il & les dents semblent lui avoir crû; conserve de je ne voudrois pas, dans la crainte d'êlachaleur, tre lapidé, nier trop hautement en que ses on certains pays que ce sont-là autant gles, ses che- de véritables miracles. Rien cepen-veux & ses dant en tout cela de miraculeux, & sent croitre; qui surpasse les forces de la nature, rien en tout comme on le peut voir par plusieurs cela que de exemples. naturel.

On cite emples,

Marcel Donat (a) rapporte celui d'une Religieule, qui après sa mort serra quelques ex- fortement la main d'une de ses Sœurs; qui par tendresse, & pent-être par dévotion, baisoit la sienne. Peut-être la Religieuse n'étoit-elle pas tout-àfait morte: Donat le croit ainsi, & qu'il lui restoit encore quelque souffle de vie. Nous lisons dans Matthieu Willames (b) que le cadavre de Gualteri Bustaccius, qui avoit été dé-

<sup>[</sup>a] De medicâ hif-[b] In historia sui toriá mirabili, lib. 2, temporis, lib. 3, cap. сар. з.

& la Canonisation des Béatisies. 401 capité à Florence, s'ébranla de lui-Let. CLEVIS. même & avec tant de violence pendant qu'on le portoit au tombeau, que les ais qui lui servoient de cercueil, se séparèrent de saçon que peu s'en falloit qu'il ne tombât à terre. L'expérience nous apprend encore qu'il y a des hommes & des animaux qui, quelques momens après avoir été tués, le remuent & s'agitent en différentes manières; ce qui ne provient Les mon-d'aucun principe de vie, mais de l'ac-vemens qu'on tion des esprits animaux, dont le cours apperçois n'est pas encore tout-à-fait anéanti : quelquefois ce seroit donc envain qu'on compte- dans les homroit ces mouvemens au nombre des animaux qui miracles. C'est la remarque de Zac-viennent chias (a); & Licetus avertit (b) que les perdre cheveux, les ongles & les dents des vic, ne font cadavres ne croissent point, à propre- pas miracu-ment parler, mais seulement qu'ils semblent croître à mesure que les chairs, la peau & les gencives viennient à se retirer ou à se consumer. La doctrine d'Aristote (c) ne s'accorde

<sup>[</sup>a] Quaft. Medico- fitis, per epiftolas, capà Legal., lib. 4, tit. 1, 40. quaft. 10, num. 31 & [c] 3. Hiftor. cap; 32. 11.

LET. CLEVII pas sur ce point, avec celle de Licetus; mais peu importe, puisque tous les deux enseignent que le tout se fait naturellement.

Des Cada- II. On ne regarde pas non plus, fai- Mr., comme un miracle, qu'un homme qui vient d'expirer, rende du fang; car, comme nous le verrons ailleurs, il peut couler du fang des corps morts,

Les Cada- non-feulement quelques heures, mais ures peuvent quelques jours même après qu'ils ont faigner sans cesse de vivre. On vit sortir du sang miracle pen- & de l'eau de la plaie facrée du côté ques beures, de Jesus-Christ, après qu'il eut ren- du l'esprit; & si quelques-uns, mal-rans quel- gré l'évidence du Texte sacré (a), ont ques jours.

J. C. étoit qu'un Soldat le perça d'une lance, leur mort, lors- erreur a été proscrite par Clément V. qu'un soldat (b), & Innocent III. (c) a défini que lui ouvrit le l'eau qui coula de son côté, étoit une esté, & l'eau véritable. Il s'est trouvé des Mé-étoit une eau decins qui ont cru que l'essussion qui véritable. s'en sit, avoit été naturelle, & qu'elle provenoit de ce qu'il y avoit lésion

<sup>[</sup>a] Joan 19, v. v. [e] In sua Decretali 30, 33 & 34. quæ incipit, In quodam [b] In Clementina, §. tit. de celebratione Miss. 1, de summa Trinita-sarum. 50 Fide Catholica.

& la Canonisation des Béatisiés. 403 dans le péricarde, dans la pleure, ou Let. CLEVIII dans la cavité de la poitrine. Mais St. Ambroise (a), St. Augustin (b), St. Cyrille d'Alexandrie (c) & Théophilacte ne sont pas de l'avis de ces Médecins. Ils prétendent que ce ne sur L'eau qui pas sans miracle que le côté du Sau-coula du colveur rendit du fang & de l'eau, & té du veur nous nous en tenons volontiers à cet-miraculense. te opinion. Mais le miracle consistoit-il dans l'effusion du fang, ou dans celle de l'eau, ou en ce que le sang & l'eau coulèrent séparément & sans mêlange? Je pense, Mr., que nous avons assez souvent pris le ton décisif, pour pouvoir abandonner sans regret, ces trois questions à la liberté des sentimens.

Ce qui paroît incontestable; c'est qu'on ne doit pas regarder comme une chose miraculeuse qu'il ait coulé du fang du corps ou de quelque partie du corps mort d'un Serviteur de Dieu, quand bien même ses vertus auroient été approuvées dans le dégré héroique; si l'effusion ne s'est faite quelques heures ou même quelques miracle dans

l'effusion du (a) Lib, 10 in Lu- Joan. [c] In cap. 23. Luca, rendent [b] Track 120, in corps morts. que lor squ'el-

Il n'y a de

404 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu,.
Lir. clivil. jours après sa mort. Mais il faudroit

le se fait opiner autrement, supposé que, lorslongiems a que le corps a saigné, on comptât desprès la mort, semaines, des mois, des années depuis la mort du Serviteur de Dieu. La

puis la mort du Serviteur de Dieu. La raison est qu'il ne faut pas un tems considérable pour que le fang se fige ou se corrompe dans les veines d'un said homme qui ne vit plus. Ce que nous

n faue di-homme qui ne vit plus. Ce que nous re la même venons de dire du sang que répanchose du sang dent les Serviteurs de Dieu, ou les qui se conser-Bienheureux après leur mort, a lieu ment du corps par rapport à celui qui se conserve d'où il a con-separement de leur corps; & qui n'est

ment du corps par rapport à celui qui se conserve d'où il a conserve miraculeux qu'autant que sa couleur, à l'épreuve des changemens que la longueur des jours ou des années cause nécessairement, paroît aussi vive que s'il ne faisoit que de sortir de la veine; ou que sans le secours d'aucune cause naturelle, il vient à se liquéster régulièrement en certains tems. Telle est la doctrine de Zacchias (a) & de Licetus (b), à laquelle Prosper Bottini étant Promoteur de la Foi, crut devoir se consormer dans ses conclusions, lorsqu'on agita la

(b) De secundo qua-

<sup>(</sup>a) Cit. quast. 10, stits, per epistol. cap.

& la Canonisation des Béatisiés. 405 Cause de Béatification de St. François Let. elevis. Solan.

On cite des

Ce seroit ici, Mr., le lieu de rapporter ce que nous lisons dans les Bollandistes (a) de Saint Triphyllius. Le corps de cet Evêque de Nicosie s'étoit exemples conservé pendant trois cens ans si en-corps Saints tier & si sain, que le St. Evêque pa-desquels il a roissoit plûtôt endormi que mort; mais cang. les Sarrasins s'étant emparé de l'Isse de Chypre, l'un de ces Barbares sépara par un coup d'épée la tête du Saint du reste du corps; & aussitôt on vit couler du sang. Il semble que Dieu voulut en cette occasion ajoûter aux autres couronnes de Triphyllius, celle du martyre après laquelle il avoit ardemment soupiré, mais que le zele du Grand Constantin pour la vraie religion, ne lui permit pas de remporter.

Nous aurions encore ici à raconter avec les mêmes Bollandistes 'b), ce qui arriva, lorsque quelques Gentilshommes François entreprirent d'enlever le corps de St. Modoald Evêque de Trèves. Le pavé de l'Eglise où il reposoit, se trouva arrosé du sang qui

<sup>(</sup>a) Tom. 2. Junii ad [b] Tom. 3. Maii ad diem 13, pag. 684. diem 12, pag. 60.

406 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu,

Let. el vii. fortit des os du Saint; ensorte que les habitans s'étant apperçu du larcin, prirent si bien leurs mesures, qu'ils enlevèrent à leur tour la précieuse relique aux François trop dévots. Je passe légèrement sur ce que les Auditeurs de Rote assurent de St. François Xavier. Ils disent que 18 mois après sa mort, une femme pieuse, lui baisant les pieds par dévotion, s'efforça avec les dents d'en couper un doigt qu'elle pût conserver comme une re-lique, & qu'il coula de ce doigt un sang aussi vis & aussi liquide que celui qui sort de la plaie d'un homme vivant tout récemment blessé. Le rapport des Auditeurs de Rote se trouve confirmé par la Bulle de Canonisation (a) du même Saint. Je ne dis rien de ce que Contelorius pensoit, dans la Caule de Béatification de Saint André Avellin, du fang de ce Saint conservé sans corruption, depuis plus de 14 ans, dans une fiole où on l'avoit vu quelquesois bouillonner au jour de l'anniversaire du même Saint.

> [a] Ubi sic ... Quo tempore cum mulier deret, morsu apprequædam afféctu devorionis incitata, specie guis efflaxerat. osculantis pedis digi-

tum, ut illum abscinhendisset, statim fan-

& la Canonisation des Béatifies. 407 Mais ce seroit, Mr., mal répondre Lir. cixvii.

à mes engagemens que de passer sous Miracle silence le miracle insigne & perpétuel de la liquéde la liqués de la liqués de la liqués du sang de St. Janvier. Janvier Evê-du sang de que de Bénévent soussir le martyre à St. Janvier. Pouzzol, sous le régne de l'Empereur Dioclétien. Il fut ensuite transporté à Naples, & placé dans une magnifique Chapelle de la Métropole qui lui est dédiée. C'est là qu'on conserve du sang de ce Saint dans un vase de verre où il est congelé; mais lorsqu'on l'approche de la tête du même Saint, il devient liquide & se forme en petites boules, comme s'il souhaitoit de rentrer dans les mêmes veines d'où il est forti.

Les Hérétiques, qui ne respectent Les Héré-point les Saints, n'épargnent pas da-tiques se sont vantage les prodiges dont il plast à élevés contre Dieu de manisester leur sainteté. Il n'est point de subtilité qu'ils n'ayent mis en usage pour affoiblir la vérité & obscurcir l'évidence du miracle dont nous parlons, & qui se perpétue à Naples. Le témoignage de toute une grande ville qui en est habituellement spectatrice, n'a pas été capable de fixer l'esprit d'incrédulité. Que dis-je?

408 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu. Lir. cixvii. Ceux des incredules qui ont été témoins eux-mêmes du fait, ont-ils toujours voulu croire ce qu'ils voyoient de leurs propres yeux? Mais la chose est trop réelle pour qu'on y puisse supposer ni artisice ni fraudé. Quelque effort qu'ait fait le mensonge pour la dépouiller de sa réalité, il n'a pu tenir contre la solidité des raisons que

Ils ont été lui ont opposées un Petra Sancta (a), résutés avec un Dominique Putignan (b), un Caravantage. dinal Gottus (c) & surtout un Fortu-

nius Licetus (d).

Que l'hétérodoxe Pierre Molinœus parle du mi- (e) s'élève donc avec autant d'impiété que de dérisson, contre le prodige que mépris. nous admirons ici; qu'il s'écrie d'un ton moqueur: Quoi de plus facile que de jetter dans la fiole de la chaux propre à former de petites boulles dans le sang

qui y est contenu, ensorte qu'il semble Cet Héré-bouillonnant? Son impudence ne mé-

tique mérite

lui même d'é- [a] Tom. 3. de Mi-1, cap. 2, 5. 4, num. tre méprifé, raculis perpetuis Eccle-38. [d] De secundò que-

siæ, pag. 1 15 & sequent. [b] In suo opere de redivivo Sanguine D.

Januarii.

[c] Tract. de verâ Ecclesiá adversus Jacobum Piceninum, tom.

cap. 45. [e] In suo vate Calviniano, lib. 5, cap.

ficis, per epistolas, cit.

14.

rite

& la Canonisation des Béatisses. 409 rite que des mépris. On ne peut en-Let. CLXVII. core une fois supposer ni fraude ni se-duction dans le fait dont il s'agit, puis-supposer quele sang de St. Janvier, qui est tout séduction congelé, lorsqu'on le transporte de fraude dans l'Eglise qui en est dépositaire, pour la liquéfac-être exposé dans une Procession so-de se. Jan-lemnelle à la vénération d'un peuple vier. innombrable affemblé de toute sorte de Nations, ne commence à se liquéfier & à bouillonner qu'aux approches de la tête du Saint Martyr portée solemnellement aussi à la rencontre de la fiole miraculeuse. Licetus d'ailleurs, 11 n'est pas après avoir physiquement démontré possible qu'il n'est pas possible que du sang de Sang con-congelé se liquésie par le moyen de sie par le la chaux, consirme ses raisonnemens moyen de la par plusieurs expériences qu'il proteste chaux. avoir faites lui-même sur le sang d'un agneau, d'un chévreau, d'un homme. Nouvelle

Quelques-uns, pour éluder le miracle, ont recours à des causes occultes, objection contelles que sont l'antipathie & la sim-cle de la lipathie. C'est, prétendent-ils, par la quésaction vertu de l'une de ces deux causes, du Sang de que le sang d'un homme assassiné vient St. Janvier, à bouillonner à la présence de l'assaf-tirée des cansin; que la pierre d'aimant a une di-fes an rection fixe vers les pôles, & attire le smpathi Tome V.

ques,

410 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu;

Lit. cixvii. fer, & que les diamants se rompent dans le sang de bouc.

Réponse:

Laissons, Mr., aux Philosophes à se disputer entr'eux les vrais principes de ces effets extraordinaires. Les uns attribuent à l'antiparhie ce que les autres rapportent au feu de l'imagination. Ceux - ci appellent impulsion (a), ce qui se nomme attraction chez ceux-là. Mais, encore une fois, ne prenons point part à des discussions qui n'intéressent pas notre sujet. Ce qui le regarde de bien près, est d'observer avec Licetus, que toute pierre d'aimant tourne toujours un certain côté mant tourne toujours un certain côté vers le nord, & le côté opposé vers le sud; que tout diamant jetté dans du sang de bouc encore chaud vient à se briser: au lieu que Saint Janvier est le seul dont le sang congelé se liquésie & bouillonne lorsqu'on l'approche de la tête; ce qu'on ne peut par conséquent rapporter à aucune vertu naturelle. Quant à l'avantage que les adversaires de ce miracle prétendent tirer du bouillonnement du sang à la rer du bouillonnement du sang à la

ticâ ... & Purchotium (a) Vid. Philosoin instit. philosoph. phiam Burgundicam, part. 2 .... Phifius, fect. zom. 5, cap. 6, de magnete & vi magne-5. cap. 40

& la Canonisation des Béatisiés. 411 présence du meurtrier, nous verrons Lit. CLXVIE combien il est mal fondé, en parlant des efforts de l'imagination.

Si le sang de Saint Janvier a eu de grands ennemis, il a trouvé de plus grands défenseurs encore, & même dans notre siècle; comme on le peut voir par l'Itinéraire du Père Labat, imprimé en 1731. Ce célébre Domi - re du Père nicain y rapporte qu'il avoit connu Laisse certains esprits dont les uns nioient té-de mérairement la liquéfaction du sang de aux Adver-Saint Janvier, & dont les autres s'ef-saires forçoient de l'expliquer par des raison-sang de ss. nemens physiques; mais il les réfute tous d'une manière qui ne leur laisse aucune ressource; & il ajoûte qu'on avoit quelquefois vu des hérétiques & des libertins qui, après avoir été témoins oculaires du prodige, avoient abjuré leurs erreurs. & embrasse la piété.

A peine l'Itinéraire du Père Labat cût-il vu le jour, qu'on vit paroître à l'Itinéraire une lettre écrite de Berlin touchant la du Père Laliquéfaction du sang de Saint Janvier. bat une ex-On y disoit que le chymiste Neuman ie par avoit produit en présence de plusieurs Chymiste. témoins trois fioles de cristal, pleines soutes les trois d'une certaine matière

On oppose

412 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu,

chées de la tête d'un homme mort, la première s'étoit liquéfiée entièrement; la feconde peu, & que la troisième étoit demeurée telle qu'elle étoit d'abord.

Réponfe.

Mais concevez - vous, Mr., que la même tête cût pû produire des effets si différens, si la matière que les sioles contenoient avoit été la même? Pour moi je vous avoue que je ne le comprends point; & cene leroit point une preuve de l'impossibilité du fair, si les autres le comprenoient davantage. Il est donc maniseste que Neuman, pour détruire le miracle que nous établissons, avoit préparé trois matières, dont l'une n'étoit en aucune façon susceptible de liquéfaction, dont l'autre l'étoit un peu par le moyen de la chaleur, & dont la troissème devenoit parfaitement liquide, pour peu que l'air agît sur elle. Ce phénomène pouvoit encore avoir d'autres causes tirées du magasin à secrets de notre fameux chymiste.

Quoiqu'il en soit, les gardiens du fang de Saint Janvier ne sont pas assez versés dans la chymie, pour oser entreprendre de le faire bouillonner par

& la Canonisation des Béatisies. 413 la vertu de cet art. Ajoûtons qu'on LETIGLEVEN ne se persuadera pas aisément que la matière préparée par Neuman puisse produire pendant longtems les effets qu'on lui attribue, & qu'on seroit en droit de demander à ce Chymiste, si sa matière se liquésie toujours à la présence de la tête d'un homme mort. si elle ne se liquésie qu'alors, & si elle ne se congéle pas dans la suite? Car tout cela le vérifie dans le fang de Saint Janvier; & si tout cela ne s'est pas vérisié dans l'expérience faite par Neuman, tout le fruit qu'il a tiré de sa composition a été de procurer à ses amis spectateurs de l'expérience quelques momens de récréation. Jacques Serces a pris un autre expédient pour exclure de l'ordre des miracles la liquéfaction du sang de Saint Janvier; il prétend qu'elle est une production de l'astuce & de la supercherie des Prêtres: mais qui croira que les Prêtres aient été assez rusés & assez fins, pour pouvoir dérober pendant tant de siécles leur fraude & leurs artifices aux yeux les plus défintéressés & les plus clairvoyans? La calomnie de Serces n'en impose donc pas plus ici, que la matière préparée du chymiste de Berlin. Je suis, &c. Siij

## LETTRE CLXVIII.

Elle est une suite de la précédente.

Des liqueurs qu'on voit quelquefois coulor des Corps, des Reliques & des tombeaux des Saints, & de la bonne odeur qu'ils exhalent.

E Seigneur si magnisique envers ceux qui le craignent, n'a cesse, Mr., dans tous les tems, de faire éclater sa toute-puissance à la gloire de ses Serviteurs, & même après leur mort. Que de merveilles Saint Basile

11 eoule (a) ne raconte-t-il pas de cette eau une eau mer- qu'il affure couler du tombeau de Sainveilleuse du te Julitte Martyre? Quoi de plus adtombeau de fainte mirable que ce que Saint Grégoire de
Martyre. Tours (b) rapporte de la manne salutaire qu'on alloit, dit-il, de son
beaux de St
tems recueillir aux sépulchres de Saint
Les lean l'Evangéliste & de Saint André

Jean l'Evan Jean l'Evangéliste & de Saint André,

géliste & de St. André (a) Homiliá in Sancnûne sepulchrum Mande tam Julittam Martyr. na in modum farinæ hodieque eructat; ex la Manne; tom. 2. oper. pag. 35. & il fort de (b) Lib. 1. de Gloria quâ beatx Reliquiz per universum delatz la Manne en-Martyre, cape 30, ubi mundum salutem morsore du corps sic : Cujus [ Santii de St. Nico-Joannis Evangelista ] bis præstant. las.

& la Canonisation des Béatisiés. 415 & de l'huile qui coule du tombeau de LET. ELEVITE ce dernier au jour qu'on solemnise sa fête (a)! Qu'on lise la seconde Novelle de l'Empereur Comnène (b), & on trouvera qu'on y fait encore mention d'une précieuse manne qui sortoit du corps de Saint Nicolas de Bari \*. Antoine Béarille, aussi de Bari, a composé l'histoire de ce prodige, dans Archiépisco laquelle il donne à entendre que des pale dans le que le corps de Saint Nicolas fut dé-Naples, sur posé à Myre dans un tombeau de mar-la Mer bre, on en vit couler au grand éton-driatique. nement de tout le monde deux sortes de liqueurs. L'une sortoit en forme tombeau de d'huile de la partie qui répondoit à la St. Nicolas tête du Saint, & l'autre en forme deux d'eau, partoit de la partie qui répon- de merveil-doit à ses pieds. L'une & l'autre, con-tique Béatille rendoient une adour queurs. tinue Béatille, rendoient une odeur des plus douces & des plus suaves, &

(a) Idem ebid. cap. 31. Andræas Apostolus magnum miraculum in die solemnitaris sux profert, hoc est Manna in modum farinæ, vel oleum cum odore nectareo quod de tumulo ejus exundat. Per id enim, quæ fit fertilitas anni fe-

quentis oftenditur. Si exiguum profluxerit. exiguum terra profert fructum; si verò fuerit copiosum, magnum arva proventum fructuum habere significat.

(b) Tit. de Feriis 5. 4.

S iv

416 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu,

Est. es viii avoient la vertu de guérir de toute espèce de maladie. Faut-il s'étonner, si les habitans de Bari dérobèrent pieusement à ceux de Myre leur précieux trésor? Le corps du Saint Evêque de Myre fut donc transféré à Bari qui étoit le lieu de sa naissance, & où ses compatriotes ont éprouvé pendant plus de trois siécles les effets salutaires & prodigieux de l'eau claire & médecinale, qui couloit de ses saintes Reliques. Bien plus, le Cardinal Baronius (a), après avoir rapporté l'Hymne (b) qu'on lit dans le Bréviaire de Toléde en l'honneur de Saint Nicolas, ajoûte qu'on disoit que le miracle subsissoit encore: Quod miraculum haclenus vigere dicitur. Sur quoi Baillet avance hardiment que le Cardinal auroit pu, pour s'en asturer, se transporter à Bari: mais qu'étoitil nécessaire qu'il entreprît ce voyage, puisqu'il étoit notoire en Italie & ailleurs que le même prodige continuoit? notoriété dont nous avons pour

> [a] In notis ad Martyrol. Roman. ad diem 6; Decembris.

[b] Ubi sic:

Cujus tumba fert oleum; Matres olivæ nesciunt, Quod natura non protulit; Marmor sudando parturit,

. & la Canonisation des Béatisiés. 417 garans Béatille (a), Fortunius Licetus Let.clayin (b), Petra Sancta (c) Bordon (d) & Ferrand du Puy (e), qui attestent formellement la grande réputation où étoit dans tout le monde Chrétien l'eau qui ne cessoit de couler des Reliques du Saint Evêque de Myre.

Le Cardinal Baronius, dans ses notes au Martyrologe Romain, fait encore emples de mimention sur le 9e. jour de Mai (f), racles de la d'un prodige tout-à-tait semblable. Au rapport de Nicephore, le tombeau de Ste. Glycerie qui repose dans le temple d'Héraclée, est devenu trèscélébre par une multitude de guéri-

Autres exi

[a] In opere mox citato.

[b] Opere sapiùs laudato, cap. 44.

[c] Tom. 3 de Mirazulis perpetuis Ecclesiæ Catholica, pag. 137.

[d] De Miraculis. medit. 28.

[e] In sua disquisit. reliquiaria, lib. 2 primæ partis, art. 4, ubi sic: Celeberrima est toto Orbe Christiano iactata salutiferæ illius aquæ fama, quæ à sacrosanctis B. Nicolai Myrensis Epis, pignoribus continenti scaturigine dimanat.

[f] Ubi sic : Deus Optimus Maximus. multis cùm modis Sanctorum fuorum cia neres illustravit, co etiam honore dignatus est, ut ex aridis ossibus, &c. liquorem medicamenti vim habentem ad curandas malas valetudines & agiomachos impios. convincendos, jugiter Auere voluit.

418 Let. sur la Beat. des Serv. de Dieu; Lit.cliviii sons qui s'opèrent par la vertu d'un

onguent miraculeux qui distille fréquemment des os de la Sainte: & dans la mémoire que le Martyrologe Romain fait le 30 Avril, de St. Laurent Prêtre, & des Enfans Martyrs dont il s'étoit chargé de l'éducation, il est dit qu'on avoit vu couler de leurs reliques une certaine liqueur qui avoit la propriété de rendre la santé aux malades. Les Causes de Canonisations nous présentent enfin plusieurs exemples de cette nature. Car nous lilons dans les Bulles de Canonisation de St. Willhelm Archevêque d'Yorck, de Ste. Thérèse & de Ste. Marie-Magdeleine de Pazzis, que parmi les pro-diges que Dieu avoit opérés pour leur assurer la vénération de toute l'Eglise, on comptoit celui d'avoir fait couler de leurs corps ou de leurs tombeaux une liqueur merveilleuse.

Il est donc, Mr., hors de doute que le Seigneur qui sçait faire sortir, quand il lui plaît, l'eau du sein des rochers, a voulu quelquesois illustrer les cendres de ses Serviteurs, (ce sont les expressions du Cardinal Baronius:) Cùm multis modis Sanctorum suorum cineres illustravit: les illustrer même au

E la Canonisation des Béatisses. 419
point, que de faire rejaillir de leurs Letacuxviii
os secs & arides des eaux salutaires
propres à rendre la santé aux malades: Eo etiam honore dignatus est, (c'est
toujours le même Cardinal qui parle), ut ex aridis ossibus, &c. liquorem
medicamenti vim habentem.... jugiter

Oui, Mr.; mais ce n'est pas affez d'avancer dans une Cause de Béatisication ou de Canonisation que le Seigneur l'a voulu, il faut de plus qu'il conste que telle a été en effet sa volonté. Or, ou l'on fait consister le miracle en ce qu'un malade, après avoir invoqué un Serviteur de Dieu ou un Bienheureux, a recouvre la sante par l'usage qu'il a fait de l'eau, de l'huile, ou de l'onguent qui coulent de son tombeau; ou on le fait consister précisément dans le seul écoulement de quelques-unes de ces liqueurs. Dans le premier cas; la sante & les conditions qu'elle exige, doivent faire le principal objet de l'examen & des enquêtes; & dans le second, il faut, selon Bordon (a), prendre des précautions, & faire ouvrir le sépulchre, pour examiner si la liqueur

fluere voluit.

420 Let. sur la Béat. des Serv. de Dien,

LET, CLEVIII ne proviendroit pas de quelque cause naturelle, telle que seroit une fontaine dérobée, ou si par artifice on ne l'auroit pas fait passer dans l'intérieur du tombeau d'où elle se répandroit au-dehors. L'avis de Bordon est d'autant plus judicieux, que Stockius (a) démontre qu'il peut se sormer des sources, des exhalaisons qui poussent les eaux qui séjournent dans les entrailles de la terre, & que la chaleur fouterreine échauffe. En un mot, point d'approbation de miracle dans l'espèce dont nous parlons, si on ne prouve évidemment le parfait desséchement des Reliques, & l'entière aridité du lieu d'où la liqueur distille. Personne ne s'avise de contester le prodige que Dieu opéra, lorsqu'à la prière de San-son (b), il sit sortir de la dent mâchelière d'un âne mort, une source abondante d'eau: mais tout le monde convient aussi que rien n'étoit plus sec & plus aride que les dents & la mâchoire de cet âne.

Moyen af. Que si, pour lever toute la difficul-Juré pour té, on tiroit du sépulchre les Reliques sonnoirre si d'un Serviteur de Dieu ou d'un Bienla liqueur qui coule (a) In suis physicis [b] Judieum 15, vol d'un sépul-exercitationibus, § 516, 19. La Canonifation des Béatifiés. 421
heureux, & qu'après les avoir placées Lettelxvin ailleurs, il ne coulât plus aucune li-cre, provient queur du lieu où elles reposoient d'a-de la qualibord; ce seroit alors une preuve in-té du terrein, contestable que la nature du terrein ou des relinauroit aucune part à l'écoulement de ques. la liqueur, & que les os seuls en seroient la véritable source. Il est parlé de cette épreuve dans l'épigramme (a) qu'on lit sur le tombeau de marbre de St. Laurent Prêtre, & des Enfans Martyrs, qui distilloit une eau salutaire.

II. Enfin, Mr., je vous aurai dit un peu de tout ce qui est contenu dans Odenrs que le long chapitre 31 du 4°. Livre de tes corps notre Éminentissime Écrivain, lors-saints exhaque j'aurai touché la question de l'odeur fois, douce & suave qu'exhalent quesque-fois les corps, soit corrompus, soit incorruptibles, ou les Reliques des Serviteurs de Dieu ou des Bienheureux.

(a) Aspice hoc marmor tumuli de more cavatum:

Id solidum est intus, rima nec ulla

Unde queat tellus occultas mittere lymaphas:

Manat ab ingestis ossibus iste liquor. Si dubitas, medio sudantes tolle sepulchro

Reliquias, & dices; unda salubris ubi est?

422 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu,

Lit.cixvii L'organe de l'odorat consiste, selon Notion de les plus habiles Anatomistes, en deux Podorat & parties allongées du cerveau, qui cordes Odeurs. respondent au fond des narines & aux-

quelles deux nerfs aboutissent. Quant partagés sur qu'elles ne sont ni des substances, ni le principe rien de corporel: mais Mercatus (a) des Odeurs. prétend, & peut-être avec plus de

prétend, & peut-être avec plus de raison, qu'il faut nécessairement qu'elles soient de petites particules ou des substances déliées qui se détachant continuellement des corps, & portées à l'organe de l'odorat, y causent certains sentimens qu'on appelle le flairer. La preuve qu'il en donne, c'est qu'on ne laisse pas de sentir, & même pendant un tems assez considérable, une certaine odeur, quoique le corps d'où elle est partie ne soit plus présent. Quelques-autres disent que l'odeur a pour principe la chaleur, qui mêle le sec avec l'humide. Les Chymistes au

Cause de contraire n'en connoissent d'autre caula disserence se que ces particules qui se détachent qui se srouve, selon les du soussire & du sel, & veulent que Chymistes, la dissérence qui se trouve entre les entre les bon- bonnes & les mauvaises odeurs, prones & les vient de ce qu'en celles-là, ce sont ma vasses Odurs.

[a] Lib. 1, part. 5, quast. 158, pag. 164.

& la Canonisation des Béatisiés. 423' les parties les plus subtiles du souffre Let. CLEVITE qui exhalent avec le sel, au lieu qu'en

celles-ci, c'est le sel qui exhale avec les parties les plus grossières du souffre.

Mais à quoi bon, Mr., nous arrêter à des questions dont la décission n'appartient point à notre Tribunal ? Fixons - nous donc à celles dont on ne sçauroit nous disputer le jugement, & disons que, quoique certains corps mixtes, le musc, par exemple, répandent en le corrompant une agréable odeur, il n'en est pas ainsi du corps humain devenu cadavre. Il est vrai qu'il peut arriver naturellement qu'il vre peut sans ne sente point mauvais; mais il n'est miraele pas moins constant, au jugement de point sentir Zacchias (a), que s'il sent bon, ce ne mais il faus peut être que par miracle.

Un Cada

Et qu'on ne dise pas que le cada-pour vre d'Alexandre le Grand exhaloit une sente bon. douce odeur pendant les sept jours

qu'il fut conservé sans sépulture; car, felon le même Zacchias (b), ou cette

[ a ] Quaft. medicocens non malè olere: legal. lib. 4, sit. 1, at benè olere, inquam quest. 10, num. 38, ego, est impossibile. ubi sic:.... Nec ta-(b) Id. ibid. ... Admen secundum natudideruntetiam illudipiram impossibile est. rasse Odorem, cum sufhumanum Cadaver reficeret ad admiration

424 Let. sur la Beat. des Serv. de Dieu,

Let.clxviii prétendue bonne odeur n'étoit autre chose qu'une exemption d'odeurs mauvaises, ou si elle étoit réelle & positive, on doit l'attribuer aux aromates dont, au rapport de Curtius (a), les Egyptiens & les Chaldéens avoient eu

ordre d'embaumer le corps.

Aussi, il s'en faut bien que nous prétendions que l'odeur que rendoit le corps du Conquérant de l'Asse, eût rien de surnaturel & de divin. cadavre miraculeusement odoriférant

exclut l'application & les approches même de toute cause naturelle propre à flatter l'odorat: & delà vient que les Promoteurs de la Foi prennent une la foi pren exacte connoissance des aromates, de nent de gran- la chasse, des vêtemens, des oreilprécau-lers, des fleurs, des herbes & génétions pour ralement de tout ce qui touche ou bien discerner auroit pu toucher le cadavre, & lui peut prove communiquer de bonnes odeurs. Si nir la bonne toutes les causes naturelles, capables odeur qu'ex-de les exciter, ont été retranchées, bale un corp. c'est, dit Cordan (b), un excellent Saint.

nem excitandam quòd curare, purgavere coringratum nonspirasset. pus, repletumque est

[a] Lib. 10 in fine, Odoribus.

ubi sic:.... Itaquè [b] Lib. 13. de Subtilitate , Proximus sa-Ægyptii Chaldæique · justi corpus suum more nè · Odor4

& la Canonisation des Béatisiés. 425' augure de la présence spéciale de la LET. CLEVII; divinité qui combat contre les loix ordinaires de la nature. Tel est encore le sentiment de Mr. Boldet (a), aussibien que des Médecins qui furent confultés touchant l'odeur qu'exhaloit, disoit-on, le corps de Ste. Catherine de Bologne.

Ce n'est pas assez pour qu'on reconnoisse du merveilleux & du divin dans l'odeur que répand un cadavre, qu'il n'existe aucun principe naturel d'où elle puisse partir; il faut de plus qu'elle se fasse sentir pendant quelque tems; que doit qu'elle soit vague, indéterminée & miraculeuse d'une espèce telle qu'on ne la puisse que répand désinir; il faut ensin qu'elle soit agréa-un Cadavre ble, bienfaisante & incapable de causer aucune incommodité: ce qui ne doit pas s'entendre d'une incommodité passagère; car il est rapporté par Surius, que lorsqu'on fit la decouverte du corps de St. Quentin Martyr, il sortit de son tombeau une lumière si vive & une odeur si enlevante, que dans le moment il ne fut guères possible de soutenir ni l'une ni l'autre. Le miracle cependant n'en étoit pas moins

Qualités

[a] In suis Observa- riis Sanctorum Mar-tionibus, de Camete- tyrum, lib. 1, cap. 59.

426 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu: I ET. CLEVIII réel, parce que l'incommodité n'étoit

que passagère, & ne portoit d'ailleurs

Les meil aucun préjudice à la santé. Après
leures Odeurs tout, les odeurs les plus excellentes

penvent être peuvent, selon Lemnius (a), faire auaussi nuisi- tant de mal aux uns, qu'elles sont qu'elles sons de bien aux autres : témoin ce pêagréables cheur qui, au rapport de Zacutus (b), aux autres, étant entré dans le Palais de Sébastien Roi de Lusitanie qui sembloit s'être embaumé tout vivant, fut tellement frappé des senteurs que ce Prince por-

toit sur soi, qu'il tomba par terre.

mples Ce seroit, Mr., ne jamais finir, que

corps de faire mention de cette multitude Exemples faints qui ex- de corps saints ou de reliques qui ont balent une de corps saints ou de reliques qui ont Odeur mira. exhalé ou qui exhalent une odeur qui culeuse & di- surpasse tout ce que nos fleurs & nos vine. aromates présentent à l'odorat de plus doux & de plus suave. Bagatta (c) en rapporte un grand nombre d'exemples. Les Auditeurs de Rote produi-

l'ent les leurs dans la rélation des Causes de Saint Louis Bertrand, de Sainte Thérèle, de Saint Palchal Baylon & de plusieurs autres. Si nous consul-

<sup>(</sup>a) De Miraculis randa, cap. 99. occultis natura, lib. 1, [c] De admirandis Orbis Christiani, tom. sap. Ic. [b] 3. Praxis admi-2, lib. 6, sap. 3, \$. 7.

& la Canonisation des Béatisses. 427 tons enfin les leçons propres de Saint Let. CLXVIII François de Paule & de Saint Edouard Roi d'Angleterre, nous trouverons qu'on sentoit aux approches de leurs corps, de leurs tombeaux, de leurs reliques, une odeur qui n'étoit rien moins qu'une odeur de mort, mais une odeur de vie, une odeur miraculeuse & divine.

Cette odeur, Mr., lorsqu'elle est La bonne accompagnée de l'incorruptibilité du Odeur répand un cadavre, doit-elle être regardée com-Cadavre, est. me un miracle distinct de celui de l'in-elle un miracorruptibilité; ou si l'une & l'autre cle qualité ne constitueroit qu'un seul & de celui de même miracle? Scacchus (a) craignant fon incorrupde multiplier les miracles sans nécessité, semble insinuer qu'il n'en résulte qu'un seul, de l'union des deux qualités; mais il pouvoit se rassurer sur la pratique du Saint Siége, qui ne craint pas de multiplier les miracles envain, en reconnoissant dans un cadavre tout à la fois incorruptible & odoriférant, deux prodiges dont l'un ne devoit pas se confondre avec l'autre: & en effet, on eut soin de les distinguer dans les Causes de Sainte Thérèse & de Saint

[a] De notis & sig- cap. 3, pag. 602? nis Sancticaris, fect. 9.

## LETTRE CLXIX.

Des Apparitions des Bienheureux & des Saints, & si on doit les mettre au nombre des miracles.

LET.CLXIX. Dorsqu'à l'occasion des graces gratuitement accordées, nous avons parlé des apparitions dans la Lettre CXXIV., nous nous proposions, Mr., pour objet principal d'examiner si les apparitions de JESUS-CHRIST, de la Sainte Vierge, ou de quelqu'autre Saint, étoient des faveurs spéciales qui annonçoient la sainteté de celui

Il s'agit à qui ils apparoissoient. Ici, nous avons ici de scavoir principalement en vue de scavoir, si si de scavoir principalement en vue de scavoir, si si de scavoir principalement en vue de scavoir, si si d'unser- on doit tenir compte, comme d'un tion d'unser- viteur de miracle, à un Serviteur de Dieu ou à Dieu, ou un Bienheureux qui invoqué, ou non d'un Bien- invoqué, a apparu à quelqu'un; & si beureux, est on peut avoir égard à ce miracle dans un miracle dont on puis- le jugement de sa Béatisscation ou de se lui tenir sa Canonisation?

sompse dans Nous lifons au chapitre 15°. du sele jugement cond Livre des Machabées, que le de sa Béati Grand-Prêtre Onias apparut à Machafication ou bée; & le 17°. chapitre de l'Évangile

& la Canonisation des Béatistes. 420 felon Saint Matthieu rapporte ce qui Lit. clit. se passa à la transsiguration de Jes Us-de sa Cane. Christ. Saint Thomas (a) explinisation. quant ce Mystère, enseigne que le Exemples Sauveur s'y proposoit de manisester sa d'Apparisión gloire, & de porter les hommes à la sirées de l'Edessirer; que cette gloire étant desti-crisure. delirer; que cette gloire étant desti-née non - seulement pour ceux qui viendroientaprès lui, mais encore pour ceux qui l'avoient précédé, il conve-noit que ceux - ci fussent représentés par Moyse & Élie, & que Pierre, Jacques & Jean représentassent ceux-là; que Moyse avoit pris un corps étranger pour paroître; mais qu'Élie avoit paru avec le même corps dont il étoit revêtu lorsantil sur enlevé il étoit revêtu lorsqu'il fut enlevé dans un char de feu.

Si Moyse parut sur le Thabor, comme nous n'en pouvons douter; les morts apparoissent donc aux vivans. Job cependant dit (b) « que celui qui Textes de » descend dans le tombeau, ne remon-l'Estriture » tera plus. » La vie, selon se Roi qui semblent » Prophète (c), n'est qu'un sousse, qui p'Apparition; » va, & ne revient plus. » Nous des Morts. voyons d'ailleurs que c'est envain que le mauvais riche s'intéresse au sort de

<sup>(</sup>b) Job. cap. 7. v 9. --[a] 3. Part, quaft. (c) Pfal. 77, v. 444 45, art. 3.

430 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu. ET. CLXIX. ses cinq frères, puisqu'Abraham refuse de leur envoyer quelqu'un des morts pour les exhorter à la péniten-

ce (a). Or, comment concilier ces passages de l'Ecriture avec l'appari-

tion des morts?

Comment, Mr.? rien de plus facion expli-le. Le premier ne doit s'entendre que que les Tex- de la condition du corps, & de ce qui ses de l'Ecri- arrive suivant l'ordre commun de la ture. nature, où les corps une fois mis dans

le tombeau, n'en reviennent plus. Dans le second, le Psalmiste ne prétend nullement que l'ame une fois séparée du corps n'y revient jamais. Il parle simplement de la vie animale, & de ce que nous voyons arriver dans la mort ordinaire des hommes, qui vont au tombeau, sont réduits en poussière, & ne retournent plus à la vie. Quant au refus qu'Abraham fait d'envoyer Lazare vers les frères du mauvais riche, il signisse, non l'im-possibilité, mais l'inutilité de cette mission: car le retour d'un mort à la vie n'auroit pas été capable de les convertir, puisque les instructions de Moyse & des Prophètes soutenues de tant de miracles, n'avoient pu les toucher.

` (a) Luc. 16. v. v. 30 & 31?

E la Canonifation des Béatifiés. 431

L'autorité des Écritures n'a donc LET. CLXIX. rien de contraire aux apparitions des morts; &, devroit-on nous reprocher de trop accorder aux préjugés de l'enfance, pendant laquelle on vous a peut-être, Mr., bercé comme moi de contes de revenans; disons que les Les BienBienheureux apparoissent quelques les beureux, les
& qu'il est ainsi des damnés & des les Amés du
ames du purgatoire. Les premiers se purgatoire
font voir, ou pour manisester leur apparoissent
bonheur, ou pour intimer les ordres quelques des
des ou pour souls propusations

des, ou pour nous procurer quel-qu'autre bienfait. La vue des dam-nés sert à l'instruction des hommes, & à leur inspirer une sainte frayeur. Les ames du purgatoire sollicitent dans leur apparition, des prières & des suffrages. Mais nous ne trouvons nulle part que les ames des enfans morts coupables du seul peché ori-ginel ayent jamais apparu. C'est la remarque que Thyræus (a) fait avec St. Thomas (b), qui après avoir for-

(a) In suo opere de de Felice Martyre qui Spirituum Apparitione, Civibus Nolanis visi-CAP. II, num. 22. biliter apparuit, cùm

<sup>(</sup>b) In supplemento, à Barbaris oppugnaquast 69, art. 3, ubi rentur, & hoc etiam sic: Augustinus narrat eredi potest, quod ali-

432 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu. LET CLEIX. mellement décidé que les ames, (oit bienheureuses, soit condamnées aux flammes de l'enfer ou du purgatoire, peuvent sortir, mais seulement pour quelque tems, celles-là du ciel, & celles-ci de l'enfer ou du purgatoire, ne dit rien des ames des enfans qui en mourant n'étoient infectés que de la tache originelle.

Parmi une infinité d'exemples que nous pourrions citer ici, d'ames bien-heurcuses qui se sont rendues sensibles aux hommes, en témoignage du bonheur éternel dont elles jouissent, fixons - nous aux plus incontestables.

Exemples Telle est l'apparition de Saint Paul prequi prouvent mier Hermite rapportée par Saint Jeque les Ames rôme (a); de Saint Benoît, de Sainte bienheureuses Scolastique & de Saint Germain Evê-apparoissent que de Capoue dont Saint Grégoire en consirma- le Grand (b) fait mention, & celle de les sont possession.

quandò damnatis contingat, quod ad eruditionem hominum, & terrorem permittuntur viventibus apparere; aut eijam ad suffragia expetenda, quantum ad illos qui

tion du bon-Saint Bernard attestée par Allain (c) beur dont el- & par plusieurs autres. in Purgatorio detinen-

> tur. (a) Tom. I. oper.

coll. 11.

(b) Dialogor, lib. z, cap. 34, 35, 37 oper., tom. 2.

(c) In secunda vita Combien

E la Canonisation des Béatisiés. 433

Combien de fois les Bienheureux & LET. CLYIT. les Saints se sont-ils montrés aux infirmes pour les guérir? Au raport des beureux Auditeurs de Rôte, Saint Charles Bor-les Saints ont romée apparut à une aveugle nommée souvent Marie de Vighis, & lui rendit en mê- guérir les inme tems la vue. Combien d'autres firmes bienfaits recus à leur apparition? Se-procurer lon les mêmes Auditeurs de Rote, les d'autres bien-Florentins se voyant attaqués par les faiss. Milanois, & ne pouvant mettre le grand Duché à couvert de l'invasion & du pillage de l'ennemi, eurent recours à l'intercession de Saint André. Corsin, qui en apparoissant à un jeune homme, lui dit: " Hâtez - vous d'al-» ler assurer ceux qui ont pris les ar-» mes pour repousser les Milanois, » qu'ils ne craignent pas, quoique leurs » forces soient inégales, d'en venir aux » mains, parce que le même Dieu qui na délivre Israel de la tyrannie de Pha-» raon, leur prépare une victoire com-» plette. » Elle le fut en effet; car les M'I mois furent battus, & entièrement dissipés.

Quant aux apparitions de ces ames Les Ames infortunées dont l'enfer est le triste par-damnées aptage, nous lisons dans Baronius à l'an paroissens aussi quelque-Santii Bernardi, cap. 31.

Tome V.

LET. CLXIX.

434 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu, 1044. (a), que Benoît IX. après avoir abdiqué le souverain Pontificat par le conseil du St. Abbé Barthelemi, s'en empara ensuite par simonie à la mort de Clément I I.; & à l'an 1054 le même Cardinal raconte que Benoît apparut à un certain Vascon sous la forme d'un monstre horrible, & lui dit: "O homme, ne craignez pas! » soyez assuré qu'autresois j'étois hom-» me moi-même, comme vous l'êtes » aujourd'hui. Mais, parce que j'avois » mené une vie toute animale, l'ai été » condamné à porter après ma mort la » figure d'un animal. Qu'éticz-vous, lui demande Vascon? » Je n'ètois » Benoît que de nom, lui répondit le » Spectre, » indigne que j'étois d'oc-» cuper une seconde fois le Saint Siége. Et quel est votre supplice, lui demande encore Vascon? "Mon supplice ac-» tuel, dit l'infortuné Pontife, sent d'être » traîné sans cesse par des lieux escar-» pés, infects, incendiés, empoison-» nans par des exhalaisons sulphureu-" ses: Tel sera mon châtiment jusqu'au » jour du Jugement; & après ce der-"nier jour, mon corps & mon ame » seront précipités dans un abîme de

& la Canonisation des Béatisiés. 435 » tortures pour n'en sortir jamais. » Ces Lit. claix. paroles finies, Benoît disparut. Voilà ce que Baronius rapporte sur le témoignage de Saint Pierre Damien, qui l'avoit appris du Cardinal Humbert.

nissent aussi des exemples d'apparitions, du Purgaioi-On lit dans la vie de Sainte Lutgarde re se font voir quelque-rapportée chez les Bollandistes (a), fois aux vi-» que le Pape Innocent III. étant mort, vans. » se montra visiblement à elle ceint » d'une grande ceinture de flamme; & » que la Sainte lui ayant demandé qui » il étoit? il répondit qu'il étoit le Pape » Innocent. Hé! quoi, s'écria-t-elle, » qu'avoit donc fait notre Père com-» mun, pour être ainsi tourmenté? Je » souffre, reprit le défunt, pour trois » causes qui méritoient les supplices » éternels; & j'y aurois été en effet » condamné, si la Mère de Dieu en » l'honneur de laquelle j'avois fait bâ-» tir un Monastère, ne m'avoit obte-

Les ames du Purgatoire nous four- Les Ames

sliécles. Que si Dieu m'a permis de (a) Ad diem 16 Julii, tom. 3, pag. 245.

« nu la grace de me repentir fincère-» ment dans les derniers momens de » ma vie. J'ai donc échappé à la mort » éternelle; mais les peines affreuses » que j'endure, ne finiront qu'avec les 436 Let. furla Beat. des Serv. de Dieu,

Let. claix. "venir solliciter le secours de vos suf-"frages, ce n'a été que par une faveur

» spéciale dont je suis encore redeva-» ble à la Mère de miséricorde. » In-

» nocent disparut aussitôt.

Lutgarde, continue l'Auteur de sa vie, ne manqua pas de faire connoître à ses sœurs l'état pitoyable du Pape souffrant, afin de les engager à le soulager par la vertu de leurs prières; mais elle ne voulut pas, par respect pour un si grand Pontise, leur réveler quelles étoient les trois causes de ses tourmens. Le Cardinal Bellarmin (a) ne peut se figurer qu'un Pontife qui le distinguoit non-seulement par sa probité & sa prudence, mais encore par sa sainteté, se fût rendu coupable de péchés di-gnes de la damnation, si les Adulateurs ou ses Officiers ne l'avoient trompé sous l'apparence de quelque bien. Raynaud (b) convient qu'Innocent III. apparut pour demander des prières, mais il rejette tout ce qu'on suppose de plus dans son apparition; & Sponde(c), Pagi (d), Mr. Fleury (e) &

[a] De gemitu Co- nal. Baron. ad an. lumba, lib. 2, cap. 9. 1216, num 13.

[b] In annalibus ad (d) In Breviario Roan. 1216, num 12. manor. Pontifi. tom. 3.

[c] In continuat. an- [e] In Hist. Eccle-

& la Canonisation des Béatisies. 437 Burius (a) la reconnoissent comme Lit. CLXIE. vraisemblable dans tous ses points.

L'Appari-

L'apparition du Pape Benoît IX. paroît bien moins probable que celle d'Innocent III. Sicommar de l'Ordre de Saint Basile parlant de celle-là, prouve invinciblement par un ancien sion de Becahier de la vie de Saint Barthelemi, nois IX. n'est & d'autres monumens tirés des archi-pas si proba-ves du monastère que cet Abbé avoit d'Innocens gouverné, que Benoît termina fainte- 111. ment ses jours sous sa discipline. Après tout: supposé que les apparitions que nous venons de citer, seroient destituées de toute probabilité & vraisemblance; ce que nous avons avancé n'en seroit pas moins véritable, puisque Bagatta (b) en rapporte d'autres qui ne permettent pas de douter que les Saints qui sont au Ciel, les réprouvés qui gémissent en enfer, & les ames qui le purifient dans le purgatoire, n'ayent quelquefois apparu sur la terre, & cela pour les mêmes raisons que nous avons indiquées plus haut.

fiast, lib. 77, tom. 16 (b) De admirandis Orbis Christiani, lib. 8, editionis Parisiensis. (a) In brevi notilia cap. 1, § 1. & pluribus sequentibus. Romanorum Pontificum in Innocentio III.

T iij

438 Let. sur la Beat. des Serv. de Dieu;

tre principal objet, qui est de sçavoir si l'apparition d'un Serviteur de Dieu

L'Appari- ou d'un Bienheureux, soit qu'elle soit tion d'un Ser- intellectuelle ou corporelle, doit être viteur de placée dans l'ordre des miracles? Saint Dien ou d'un Thomas (a) soutient l'opinion affir-dois - elle mative, & elle est adoptée par Matter comptée tœuccius (b), Bordon (c) & la plûau nombre part des Canonistes. Ajoûtons qu'elle des miracles? est celle de Saint Augustin (d), qui

[a] I. Part:, quafe.

89, art. 8 ad fecundum, ubi fic: Ad fecundum dicendum, quod hoc, quod mortui viventibus apparent qualitercumque, contingit per specialem Dei dispensationem, ut anima mortuorum rebus viventibus intersint, & est inter divina miraculacomputandum.

[b] In practica theologo canonica ad Caufas Bearificationis & Canonifationis, tit, 3, cap. 3, art. 2, §. 6, num. 78

[c] De Miraculis, medit. 13.

[d] De curâ pro mortuis gerendá, cap. 15 🛴 ubi fic : Cùm homines mortui, sivè vivis hominibus dormientibus, vel vigilantibus apparent, non rebus, ut sunt videntur, sed in quibusdam similitudinibus rerum. Istud autem angelicis operationibus fieri credimus, per dispensationem Providentiz Dei benè utentis bonis, vel malis secundum inscrutabilem altitudinem judiciorum fuorum; five hinc inftruantur mentes mortalium, sivè fallantur. five consolentur, five

. & la Canonisation des Béatisiés. 439 enseigne que lorsque les morts se sont Lir. elxix voir aux vivans, soit dans le sommeil, soit hors du sommeil; on ne les voit pas tels qu'ils sont en euxmêmes, mais sous une figure ressem-blante & empruntée, formée par le ministère des Anges. Mais il doute si ces apparitions se font en leur propre personne, ou en celle des Anges, qui pour cet effet se revetent d'un corps. Le même Saint Augustin reconnoît (a) 11 n'est pas que les Martyrs assistent les hommes les Morts appar leur présence, & qu'en cela il n'y paroisses en a rien qui répugne à la toute-puissan-propre perce de Dieu: mais il avoue qu'il ignore sonne. la manière dont la chose se fait. Selon Saint Thomas (b), les apparitions tyrs se présent arrivent aussi par l'opération des bons par leur préou des mauvais Anges, & ont pour cours des principal objet l'instruction ou la sé-bommes. duction des vivans; avec cette diffé-

terreantur; ficut unicuique, vel præbenda est misericordia, vel irroganda justiria ab eo cui misericordiam & judicium non inaniter decantat Ecclesia.

[a] Ofere mon laudato, cap. 16.

[b] In supplemente tersia partis, quast-69, art. 3 ad 3, ubi sic: Sed hoc interest interes Sanctos & damnatos, quod Sancti, cum voluerint, apparere possunt viventibus, non autem damnati.

T iv

440 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu, Lix. elxix. rence toutefois, que les Saints peuvent

Les Saines se manifester quand ils le souhaitent, se manisestent au lieu qu'il n'en est pas ainsi des ré-antant de sois prouvés. Mais les Saints, poursuit le qu'ils le desi-rent, mais il Docteur Angélique (a), en apparois-n'en est pas sant quand ils veulent, ne le veulent de même des qu'autant qu'il plaît à Dieu. Damnés.

Swert conclut de cette doctrine que ceux qui conviennent entr'eux, que le premier qui mourra apparoîtra à l'autre, se rend coupable non-seulement de légèreté, mais encore de superstition implicite: & nous, Mr., concluons - en surtout, qu'on ne peut re-

Les Appa- fuser de compter au nombre des mira-

ritions viraiment suraicles les apparitions qui se trouvent returelles vêtues des caractères divins que nous
divines seus avons spécifiés ailleurs; & qu'on peut
de virais miy avoir égard dans un jugement de
racles.

Béatification & de Canonisation, pourvu que les mæurs de celui qui a eu l'apparition, soient telles qu'on puisse s'en rapporter, même à son unique temoignage & pourvu que la vision ait éte suivie de quelqu'effet que d'au-

Ce qu'il tres témoins attestent.

faut observer a l'égard de A l'égard de ceux qui prétendent ceux qui pré- avoir eu des apparitions, il faut obsendent avoir server qu'il arrive souvent qu'on supen des Appa-[a] In responsione ad primum. ritions.

& la Canonisation des Béatisies. 441 pose que ces apparitions se sont faites LET. CLXIX. en présence de plusieurs, mais qu'il n'y a eu qu'un seul qui ait vu, ou qui ait entendu: & de - là le doute, si on doit ajoûter foi à celui qui dit avoir vu, ou entendu? Dans la vision qu'eut Daniel (a) près du grand fleuve du Tigre, il fut le seul à voir un homme vêtu de lin, & dont les reins étoient ceints d'une ceinture d'or très - pur; ceux qui l'accompagnoient ne la virent point; (non viderunt.) Au contraire les Anges qui se présentèrent à Abraham (b) se rendirent visibles à toute sa famille; & il en fut ainsi de l'Ange Raphaël à l'égard de tous ceux qui le trouvèrent sur son passage, dans le long voyage où il fervit de conducteur à Tobie. Or, selon Saint Thomas (e), -l'apparition qui ne réside que dans la puissance imaginative, n'est sensible qu'à celui à qui elle se fait; au lieu que celle qui est corporelle & qui frape les sens extérieurs, n'échappe point aux yeux des autres. Cette régle, quel- Une Apaque générale qu'elle paroisse, soussire parision corquelqu'exception, puisque Jes usble aux uns, CHRIST apparoissant corporelle- ne l'est pas

<sup>..</sup> Sa Daniel 10. (b, Genef. 18.

<sup>[</sup>c] I. Part. quaft. toujours aux 51 , art. 1.

442 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu,

Lir. cixix, ment à Paul sur le chemin de Damas (a), Paul fut le seul qui apperçut J. C. Ceux qui étoient avec lui, dit le Texte Sacré, demeurèrent tout étonnés, car ils entendoient une voix; mais ils ne vovoient personne: Neminem autèm videntes. Aussi le Cardinal Bona (b) remarque fort bien, que, quoiqu'un bon Ange en prenant un corps puisse par sa propre vertu se montrer aux uns, & se rendre invisible aux autres; il le peut cependant par une vertu divine & supérieure à la sienne. D'où on infère qu'une apparition ar-rivée en présence de plusieurs, parmi lesquels un seul assure avoir vu, doit être censée véritable, pourvu cependant que la vertu & la probité reconnues de cet unique témoin le mettent au - dessus de toute exception. On ne doute pas que Saint Benoît ne vit effectivement l'ame de Germain Evêque de Capoue monter au Ciel toute environnée de lumière & de gloire : le Diacre Servan \* néanmoins, que Saint

[a] Actor. 9.
(b) De discretione
spirituum, eap. 19, n. 6.
\* Servan étoit Abbé, quoiqu'il ne sur
que Diacre, Ceux donc

qui inférent que Saint Benoît étoit Prêtre, parce qu'il étoit Abbé, ne raisonnent pas trop juste, soit remarqué en passant.

& la Canonisation des Béatifiés. 443 Benoît appella pour être spectateur LET. CLXIX. avec lui du triomphe de Germain, ne vit autre chose qu'une légère lumière. Il est encore certain, au raport de Sulpice Sévère (a), qu'il partit un globe de feu de la tête de Saint Martin, pendant qu'il consacroit les Autels; & quoique cette cérémonie se fit à la vue de toute une multitude, le globe enflammé ne fut apperçu que d'une Vierge, d'un Prêtre & de trois Moi-Ét d'où vient que tous les autres furent privés de la vision? C'est sur quoi, répond l'Historien qu'on vient de citer, il ne nous est pas permis de porter notre jugement : Cæteri cur non viderint, non potest nostri esse judicii.

Lorsqu'une apparition a été suivie de quelque effet, il faut voir si cet effet n'a rien qui répugne à l'apparition; & si on trouve qu'il est digne de celle - ci, & même miraculeux, comme seroit la guérison d'une maladie à la suite de l'invocation & de l'apparition d'un Serviteur de Dieu ou d'un Bienheureux, la Sacrée Congrégation admet alors la guérison opérée lorsque l'Apau nombre des miracles, & fait abs-parition traction de l'apparition.

[a] In Dialogo 2, devirtutibus Santii Martini. miraculeux.

Pratique de la Sacrée Congrégation luivie

444 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu . LET. CLXIX. Voilà, Mr., ce qui concerne les

Des Appa. apparitions des morts; mais n'y auroitparitions des il pas aussi quelque chose à dire de
Vivans. celles des vivans? Que les vivans apparoissent quelquesois, c'est une vérité que nous ne pouvons rejetter sans recuser le témoignage de St. Augustin qui en cite un exemple dans sa propre personne. J'étois, dit-il (a), à Milan, & je parus en Afrique au Rhéteur Euloge pendant qu'il dormoit, & je lui donnai l'intelligence d'un passage de Ciceron dont il ne pouvoit trouver le dénouement; ou plûtôt ce ne fut pas moi, mais mon image qui se sit voir à lui, à mon insçu: Non ego, sed imayo mea, nesciente me; & dans un tems où je ne pensois nullement à l'embar-ras du Rhèteur; Et nihil de illius curis omninò curante. N'apprenons-nous pas encore de St. Bonaventure (b), qu'au Chapitre des Frères Mineurs tenu à Arles, St. François se trouva présent au discours que St. Antoine y prononça sur l'inscription que portoit la Croix du Seigneur. Les Bulles de Canonisation de S. Pierre d'Alcantara & de St.

<sup>(</sup>a) In citat. oper. [b] In Legendâ vita de cura pro morsuis ge- Sancii Francisci Affici rendâ, cap. 10. siensis , cap. 4.

& la Canonisation des Béatisiés. 445 Philippe de Néri sont pour nous au-Let. LCXIX. tant de garants assurés que les vivans apparoissent quelquefois dans des lieux tain que les où, à raison de la distance, il n'est pas Vivans ap-

paroissent

Je ne vous exhorte pas, Mr., à fois. vous rendre à des témoignages auffi respectables: mais je vous prie de remarquer qu'autre chose est que le corps du même homme vivant loit en même tems en deux lieux, ce que les Philosophes appellent réproduction, replicationem; & autre chose, que le même homme vivant qui existe dans un lieu, paroisse en un autre qui en est éloigne. C'est ainsi que St. Augustin se sit voir en Afrique, & St. Francois d'Assile à Arles; & c'est de cette leconde espéce d'apparition dont il est ici question. Supposé donc qu'elle soit bien appuyée & revêtue de toutes les qualités qu'on exige dans les apparitions miraculeuses des morts, on peut la placer, comme celles-ci, dans la classe des miracles, & la faire valoir comme telle dans un jugement de Béatification ou de Canonilation; car enfin elle ne se fait pas selon le cours ordinaire de la nature, mais par l'ordre d'une providence spéciale. Suis, &c.

naturel qu'ils puissent paroître.

## LETTRE CLXX.

De l'Imagination & de sa force.

Let. clxx. Ous touchons enfin, Mr., au dernier chapitre de la première partie du Livre quatriéme dont nous parcourons depuis si longtems les longs espaces; mais j'aurois beau me res-treindre à l'essentiel de ce que ce chapitre renterme, je doute fort que les bornes d'une feule Lettre fuffisent pour

ses efforts.

On propo- le contenir. Qu'est-ce que l'imagina-plusseurs tion? demande-t-on d'abord. Comquestions tou- ment opére-t-elle ? Seconde question. chant l'Ima-Peut - elle agir sur un corps distinct, séparé & éloigné de celui de la personne qui imagine? Troisième question. En est il de même à l'égard d'un corps distinct, mais non séparé, éloigné de celui de la personne qui ima-gine? Quatriéme question. En est-il encore ainsi à l'égard du propre corps de celui dont l'imagination travaille? Cinquiéme question. Son imagination peut-elle lui causer quelque maladie? Sixième question. Peut-il en être subi-tement guéri par un effort de son imagination? Septiéme question. Que

& la Canonisation des Béatisiés. 447 doit-on penser de l'imagination réla- LET. CLEE. tivement aux miracles & aux guérisons miraculeuses? Huitième & dernière question. Vous voyez, Mr.,

qu'en voilà bien long.

Commençons. Les Péripatéticiens qui prétendent que l'ame est répandue des Péripatédans tout le corps, & toute dans cha-ticiens tou-cune de ses parties, enseignent que & l'Imagi-l'imagination est une puissance dont nation. le propre est de connoître les objets par une action immanente, qui se concentre dans l'intérieur de son principe, & qu'il appartient à la faculté végétative & motrice d'agir au dehors selon les différentes impressions qu'elle reçoit de l'imagination.

Descartes établit sans preuve, pour ofinions le siège où l'ame réside & exerce im- de quelques médiatement ses sonctions, la glande autres Philapinéale, qui est une petite glande de sophes. la figure à-peu près d'une pomme de pin, suspendue au milieu des cavités du cerveau. Hippocrate a logé l'ame dans le ventricule gauche du cœun, & Epicure dans l'estomach, car la peur & l'effroi régnent en cette partie, & c'est là aussi où la joie se fait sentir. Les Stoiciens plaçoient la principale résidence de l'ame dans le cœur. Em-

Opinions

448 Let. surla Béat. des Serv. de Dieu,

Let. elexis pédocle veut qu'elle réside dans le sang; ce qui est conforme au sentiment de Moyse (a) qui désendit par cette raison de manger le sang des bêtes. Straton lui assigne sa place entre les deux sourcils. Platon la divise en trois parties, plaçant la raison dans le cerveau, la colère dans la poitrine, & les desirs qui tendent à la volupté dans les entrailles. Quelques autres Philosophes ensin ne lui donnent d'autre domicile que le cerveau, qui par les deux membranes & les os de la tête qui l'enveloppent, forme à l'ame une espéce de cambrure & de mur de circonvallation, & devient pour elle comme une place de sûreté, d'où elle peut tranquillement entretenir avec les sens une correspondance mutuelle.

Le cerveau dans toute son étendue, ou quelqu'une seulement de ses parties, sert aussi, selon quelques Anatomistes, de siège à l'imagination. C'est là, disent-ils, où s'impriment en elle, comme dans un livre admirable, les notions, les espèces intellectuelles, & les images des objets émanées des

<sup>[</sup>a] Sanguinem uni- carnis in fanguine est.
versa carnis non co- Levis, cap. 17.
medes, quia anima

& la Canonisation des Béatisses. 440 corps & confignées aux esprits ani- Let. elex.
maux, pour être transmises par les
couloirs des nerfs jusqu'au cerveau.
Suivant ce sistème, l'imagination n'est pas une faculté à qui il appartienne de connoître, d'animer ou de mouvoir par elle - même, mais une puisfance subordonnée à l'ame dont elle n'est que l'instrument, aussi-bien que les esprits animaux & les sens. C'est à l'ame à leur donner le mouvement & l'activité selon son bon plaisir; mais s'il lui obéissent comme à leur souveraine dans la plûpart des actions, il y a aussi plusieurs actions ou ils lui font sentir leur indépendance; & cela est nécessaire pour le bien-être du corps végétatif & sensitif.

La faim, la soif, le sommeil, par exemple, & des mouvemens semblables ne sont pas du ressort de l'ame, puisque nous les éprouvons malgré nous. Au contraire, les mouvemens des pieds, des mains, de la langue mouvemens & des yeux sont autant d'actes d'obéis- dent de l'asance de la puissance motrice, qui exé-me, & d'aucute les ordres de l'ame avec toute tres qui en la promptitude que lui permettent sont indépen-les dispositions actuelles du corps. Les images enfin des objets extérieurs, qui

LRT. CLXX.

450 Let. sur la Béat. des Sery de Dieu, portées au cerveau s'y impriment; excitent souvent en nous un certain mouvement, indépendemment de Pame; & avec ce mouvement, certaines idées, certaines opinions, cer-taines vérités qui nous avertissent de fuir ou d'embrasser l'objet dont l'image nous est représentée; & alors il naît dans l'ame des sentimens d'amour ou de haîne, d'espérance ou de désespoir, ou de quelqu'autre passion, qui cont plus ou moins violens à proportion que le cours des esprits animaux est plus ou moins vit.

Mais à quoi bon, Mr., nous arrêter à des opinions qui ne sont qu'hypothétiques, & qui ne sont pas même préférables les unes aux autres par dif-férens dégrés de vraisemblance? La principale question & la plus importante au sujet que nous traitons, est L'Imagi de découvrir les essets de l'imaginale elle agir sur tion. Voyons donc d'abord, si elle un corps é pout agir sur un corps étranger & éloitranger & gné de la personne qui imagine.

lui de la perimagine ?

ne sont que trop multipliés; & il n'est pas nécessaire de lui en attribuer de chimériques & d'incroyables. Sa force est telle, si on en croit Avicenne

E la Canonifation des Béatifiés. 451
(a), qu'elle peut transformer, pour ainsi Lett. cixx., dire, les corps qui lui sont étrangers, en les rendant malades lorsqu'ils sont fains, ou sains lorsqu'ils sont malades. Ce n'est pas tout; ce sçavant Médecin Arabe, qui devoit à l'imagination une si prodigieuse découverte, a cru que par reconnoissance il devoit en étendre les droits, jusqu'à lui donner le pouvoir d'exciter ou d'appaiser tous les vents, de rendre l'air serein ou pluvieux, & d'exciter les phénomènes les plus étranges.

Cette opinion étoit trop bien imaginée, pour ne pas trouver quelque partisan chez les Philosophes modernes. Aussi Pierre Pomponatius, né à Mantoue en 1462, s'empressa de l'épouser; & si, au raport de Jovius (b), il su convaince de son mauvais choix par Achillain célébre Philosophe de Bologne, il parut cependant y tenir ferme. Il se figuroit sans doute, en bon génie nouveau, que la solidité des raisons de son adversaire devoit céder au sel de ses plaisanteries & au vuide de ses facétieuses réponses. Je me trompe. Il répondoit avec le sérieux

<sup>[</sup>a] 4. 6. Natura- [b] In Elogiis, cap. lium, cap. 6. 71.

452 Let. surla Béat. des Serv. de Dieu.

Let. clxx. Avicenne, qu'il n'étoit pas plus étrange que les effets que nous avons spécifiés plus haut, fussent des productions de l'imagination, que lorsque par ses efforts le cadavre d'un homme tué saigue à la présence du meurtrier, ou que les enfans sont fascinés à la vue des vieilles.

L'opinion d'Avicenne touchano les effers de l'1magination tenable.

Il semble, Mr., que la seule exposition d'un sentiment si risible, suffise pour le réfuter. Mercat (a) cependant, Del Rio (b), Medina (c), n'est pas son s'attachent à le combattre. Théophile Raynaud (d) en traite les défenseurs de babillards & de diseurs de rien . & failant leur procès à l'extraordinaire. il les condamne au fouet & à quelque chose de pis.

Quantà l'exemple de l'homme mort qui saigne à la présence de son meur-

(a) Tom. 1, lib. 2, class. 3, quast. 168,

(b) Disquisit, Magic. lib. 1 , quæst. 31.

(c) De recta in Deum Fide lib. 2, pag. 69.

(d) Tom 13, pag . 178, ubi sic . . . Dig-

na sunt scutica vel

etiam furca, quæ alii Blaterones efficaciæ imaginationis attributa volunt, ut fascinari, vel sanare procul positos, res disjunctas loco movere, ciere fulgura & fulmina, imbresque de cælo devocare.

& la Canonisation des Béatisiés. 453 trier, supposé que le fait soit vrai, Ler. clar. & non fabuleux, ce que Donat (a) ne croit pas; doit-on pour cela l'attribuer à la force de l'imagination? Point du tout. Mais on le doit regarder avec Gaspar de Reges (b), comme un effet de la justice de Dieu qui ne veut pas que l'homicide demeure impuni; ou comme une opération du démon qui cherche à faire persécuter les innocens, ou à désespérer les coupables; ainsi que Thomas Fien le conjecture (c). Combien d'ailleurs a - t on vu d'hommes qui n'avoient point perdula vie par aucun coup violent, & qui néanmoins rendoient du lang par le nez, ou par quelqu'autre voie,

[a] De medic à histor. mirabili, lib. 2, cap. I, ubi sic: Quod ad tertium exemplum propositum; attinct, scilicet de fluxu sanguinis cadaverum. possemus exempli veritatem negare, poëticeque tantum à nonnullis propositum est à Lucretio & ab Homero.

pag 374, ubi sic: Quòdsanguis interfecti in conspectu occisoris è corpore erumpar, non est naturale, ideoque non sit vi imaginationis, sed est ad. scribendum vel Deo, vel diabolis aut innocentes falsò accusare. aut nocentes ad desperationem perducere conantibus.

ginationis, quaft. 24,

[b] Quaft. 33. [6] De viribus ima-

454 Let. surla Béat. des Serv. de Dieu, Lit. cixx quelques heures & même quelques

jours après leur mort?

l'Imagina

L'exemple des vieilles qui, par des regards empoisonnés, fascinent & enscrcélent les enfans, n'est pas moins digne de la fable, au jugement de Vallesius que celui de l'homme assassiné à qui la présence de l'homicide fait répandre du fang. Il faut cependant convenir que Saint Thomas de St. Tho- (b) enseigne, que par un effort d'ima-mas touchant gination il se fait un changement dans les efforts de les esprits animaux dont les plus subtils se portent surtout aux yeux, qui infectent l'air voisin jusqu'à une certaine distance: d'où le Saint Docteur intère que lorsque l'ame se trouve violemment agitée de quelque maligne passion, ce qui, dit-il, n'est pas rare dans les vieilles; les regards de cellesci deviennent comme des traits em-

poisonnés, d'autant plus pernicieux & nuisibles aux enfans, que leur corps encore tendre est moins en état de les repousier. Del-Rio (c) prend une voie plus courte pour résoudre la difficulté. Il croit que les accidens qui

<sup>[</sup>a] Part. 1, quast. lib 1, cap. 4, quast. 117, art. 3. 4, S. Trux aspectus. [b] Disquisit. Magic

& ta Canonisation des Béatisiés. 455 arriventaux enfans à la vue des vieilles, proviennent de l'horreur qu'elles leur inspirent par la difformité d'un visage qui ne présente que des rides & une peau desséchée. Voilà, ajoûte Lemnius (a), ce qui effraie autant les enfans, que la vue d'un bel objet les enchante; & s'ils contractent différentes infirmités, c'est que l'aieule & la petite fille, ou le petit fils, se reposent souvent sur le même chevet.

Si nous consultons Tozzius sur la présente question, il nous répondra (b) que la nature n'est pas assez ma-gards, les ligne pour pouvoir causer ni fasci-simple tounation ni maladie par des regards, cher ne sussi. par des paroles, ou par le simple tou- sens pas pour cher; mais que le maléfice n'a rien au-fasciner. dessus de la malice du démon, qui bien instruit qu'il est de la vertu naturelle des causes secondes, peut mettre en œuvre, avec la permission de Dieu, celles qui peuvent être les plus nuisibles aux hommes. D'autres Écri-

[a] Lib. 1. de Mira- medicinalis culis occultis natura, tom. 5 operum, ad titulum, de fascino & in cap. 50. [b] In librum artis cantatione.

vains divisent la fascination, en tant qu'elle a son principe dans des yeux LET. CLXX.

456 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu,

LET. CLXX. empoisonnés; ils la divisent & la dis-

On distinune tinguent en ordinaire, en physique &
gue trois sor- en diabolique. La première ne consistes de fasci-te que dans la trop grande crédulité
nations. du peuple. St. Thomas nous a donné, il n'y a qu'un moment, l'explication de la seconde; & la troisième est l'ouvrage des Magiciens qui opèrent de concert avec le démon. Mais quel-qu'idée qu'on donne de la fascination, s'ensuit-il que l'imagination puisse agir sur un corps séparé & éloigné de celui de la personne dont l'imagination est en travail? C'est ce que je ne vois pas, Mr.

Voyons donc si du moins elle n'au-Ce que Voyons donc il du moins elle n'au-peut l'Imagi- roit pas plus de pouvoir sur un corps fur étranger, mais non léparé de celui de nation sur étranger, mais non repare de cetur de un corps lé-la personne qui imagine. Elle peut tranger, mais beaucoup, Mr., dans le cas proposé, non séparé & nous ne sçaurions en disconvenir. personne qui Combien voit - on de sœtus, tant imagine. d'hommes que d'animaux, qui portent des marques diverses, & rélatives aux différentes images qui s'impri-ment dans l'imagination de leurs mè-res? Car les bêtes ont aussi une faculté imaginative, quoiqu'elle ne soit pas égale en toutes, & que les hom-mes la possédent dans un dégré bien plus parfait. Saint Augustin (a), pour Let. clex. prouver que les femmes, & en général les femelles des animaux, impriment à leurs fruits des marques de ce qui leur a frappé l'imagination au

qui leur a frappé l'imagination au commencement de leur grossesse, cite l'exemple rapporté au chap. 30°. de la Genèse, où il est dit: « Jacob prenant donc des branches vertes de

» peuplier, d'amandier & de plane, » en ôta une partie de l'écorce; & » ainsi les endroits dont on avoit ôté » l'écorce, parurent blancs, & ceux

»auxquels on l'avoit laissée demeurè-»rent verts, ce qui causa une variété » de couleur dans ces branches. Il les » mit sur les abreuvoirs où on versoit » l'eau; afin que les troupeaux y ve-» nant boire, eussent ces branches de-

want les yeux, & qu'ils conçussent sen les regardant.

Les brebis & les chévres de Laban conçurent en effet des petits de différentes couleurs à la vue de ces branches à demi pelées. Plusieurs Interprétes cités par Corneille de la Pierre, regardent comme naturel le succès de l'artifice dont usa Jacob, quoiqu'ils

conviennent que Dieu y avoit con-

<sup>(</sup>a) Lib. 12, de Civitate Dei, cap. 25. Tome V. V

LET. CLXX.

458 Let. fur la Beat. des Serv. de Dieu, couru d'une manière spéciale, & qu'il y avoit du furnaturel dans la maniere dont le Seigneur en avoit révélé le defsein au Saint Patriarche, & inspiré de s'en servir comme d'un moyen propre à le dédommager de l'injustice & de la dureté de Laban à son égard.

Ferions - nous, Mr., abstraction du fait de Jacob, nous avons un si grand nombre d'expériences & d'exemples

L'Imagi - de l'empire de l'imagination sur les

nation des mères lorsqu'elles conçoivent, qu'elles mères influe portent leurs fruits, ou qu'elles les beaucoup sur mettent au jour, que personne n'en qu'elles por peut douter. Les enfans dans le sein rens dans leur de leurs mères reçoivent toutes les im-fein. pressions dont leurs mères sont frapées; & selon que l'impression est plus ou moins forte, & que l'imagination de la mère est plus ou moins vive, les marques en sont plus ou moins imprimées sur l'enfant. Marc Damascène parlant d'une femme des environs de Pile, qui avoit accouché d'une fille toute couverte d'un poil semblable à celui des chameaux, attribue ce que cette production avoit de sauvage à l'imagination de la mère qui, en concevant, avoit fixé les yeux sur une image de Saint Jean-Baptiste. Ce que

& la Canonifation des Béatifiés. 450 LET. CLES.

un jeune homme ne insensé, & avec des membres rompus dans les mêmes endroits où on les rompt à ceux qui sont condamnés à expirer sur la roue. La Reine fut curieuse de le voir, & après s'être assurée par ses propres mains de la réalité des fractures, elle dit que le malheur de ce jeune homme étoit le prix de la curiosité de sa mère qui, ctant enceinte, avoit eu l'imprudence de vouloir être spectatrice du supplice d'un criminel qui avoit été rompu vif. - Mais si l'imagination est vive & forte dans les femmes, elle l'est aussi, proportion gardée, dans les femelles des animaux. Nous apprenons de Scaliger (b) que dans les pays qui se cou-vrent de neige, comme la Norwé-la ge, la Scytie, la Savoie, le Dauphination des ané, les Alpes, il n'est pas rare de voir nimans. des aigles, des éperviers, des perdrix, des paons, des ours, des liévres, des rats blancs; ce qu'il attribue non-seu-

le Père Malebranche (a) raconte à l'occasion du sujet que nous traitons, est bien remarquable. Il y avoit, ditil, à l'Hôpital des Incurables à Paris,

Effets

<sup>(</sup>a) In suo trast, de (b) In lib. de subriinquirenda veritate, litate adversus Cardalib. 2, cap. 7. num, exercit 59.

460 Let. sur la Béat.des Serv. de Dieu. lement à l'espèce de nourriture dont LET, CLXX.

vivent ces animaux, mais encore à ce que les yeux de leurs mères, dans le tems qu'elles conçoivent, ne sont frappés que d'une couleur blanche. Ne loyons donc pas surpris, Mr., si par hazard on nous présentoit un

pas surprendre.

merle blanc, parce que, selon toutes d'un Merle les apparences, il auroit été concu blanc ne doit durant la neige: or, comme le Mont Cylène en Arcadie en est presque toujours couvert, delà vient peut-être que Pline dit (a) que tous les merles qu'on voit sur cette Montagne, portent un plumage blanc.

Rien de plus multiplié chez les Ecrivains (b) que les exemples qui prouvent la force de l'imagination d'une mère, foit au moment de la conception du fœtus, soit pendant le tems qu'elles le portent dans leur sein: n'oublions pas surtout celui qui est rap-

(a) Lib. 10, cap. 30, ubi sic: Merulæ Cyllenen Arcadiz.... candidæ nascuntur.

(b) Vid. Medin, lib. 2. de recta in Deum Fide, pag. 70. .. Torreblanc. lib. 2, de Magiá, cap. 33, in ap-

pendice ... Licetum de Monstris, lib. 2, cap. 26... Raynaud. tom. 17, in centuria bistoriarum, §. 33, pag. 611... Donatum, de medicâ bistoria mirabili lib. 2, cap. 1.

LET. CLEE

E la Canonisation des Béatisses. 461 porté par Tozzius (a); il pourra servir d'instruction à celles des femmes qui sont trop curieuses. Cet Auteur raconte qu'une semme enceinte de six mois, s'étant amusée à regarder un singe tout habillé qu'on présentoir en spectacle au peuple, accoucha d'un monstre qui avoit toute la figure d'un singe: nouveau fruit de l'indiscrétion, plus amer encere que celui dont nous avons fait mention avec le Père Malebranche.

Quelque bien établi que paroisse l'empire de l'imagination sur les corps non séparés de celui de la personne qui imagine, Blondel (b) s'efforce de le renverser, & nie absolument qu'une mère puisse, par la vivacité de son imagination & son attachement passionné pour un certain objet, faire prendre à son fruit la forme de l'objet qui l'a vivement frappée, si quelqu'autre cause extérieure ne s'en mêle. Scheuckser, plus modeste, avoue ingénuement qu'on ne peut rien statuer de solide sur de semblables essets, & qu'il

<sup>[</sup>a] De Medicina (b) In sua physica parte priore tom 1, dissert, de viribus imatit de monstrunsis & ginationis supersæibus amaculosis sæibus.

LIT. CLXX. vaut mieux n'en rien dire, que d'en dire quelque chose qui ne vaut pas mieux que rien.

On exami
Me de l'I
magination

peut sur le lorsqu'elle agit sur le propre corps de

propre corps la personne qui imagine, il est bon

de la person- d'y prescrire des bornes & des limites.

me qui ima- C'est, par exemple, en beaucoup trop

gine.

étendre les droits, que de lui accorder

Exemples incroyables.

étendre les droits, que de lui accorder celui de légitimer un enfant qu'une épouse a conçu & mis au monde en l'absence de son époux; c'est encore lui attribuer un honneur qui ne lui appartient pas, que de regarder avec Petrarca, comme une de ses productions, l'impression des Stigmates de St. François. Willis (a) parle d'un fou qui connoissoit les intervalles du tems par lui-même, avec autant de précision que l'horloge la mieux réglée eût pû les indiquer. Comment le désordre des idées dans cette imagination pouvoit-il produire un discernement si régulier de l'écoulement du tems?

Ne pourrions-nous pas cependant rapporter ici quelques exemples furprenans, mais incontestables, de l'as-

(a) De anima Brutor, cap. 16.

& la Canonisation des Béatifies. 463 cendant de l'imagination? Rien de Lir: cirri: plus possible, Mr. Dans un Monastère de Frioul, un Frère nommé Roch wais & inayant remarqué un Religieux qui alloit contestables toutes les nuits faire sa prière devant l'Imagina la statue de Saint Dominique, il ôta sion. cette statue de sa niche, & s'étant revêtu d'un habillement qui imitoit celui de la stague, il se mit dans la même niche à la place, tenant en main une discipline. Quand le Religieux vint, suivant sa coutume, faire sa prière, le Frère déguisé en Saint le menaça en remuant sa discipline. Le Religieux eut peur, & s'enfuit; Frère Roch le poursuivit en courant : le Religieux en sut tellement effrayé, qu'il tomba évanoui. Frère Roch ne perdant pas le jugement, alla au plus vîte remettre la statue sur son piedestal, & accourut comme les autres au secours de celui qui étoit faisi de peur: on trouva que ses cheveux avoient blanchi en un instant, & il mourut peu de jours après sans avoir Frère Roch fort repentant, conta lui - même toute cette histoire à Thomas Campanelle qui la rapporte (a). Le célébre Palchal croyoit tou-

(a) Lib. 4, cap. 16, de fenfa rerum.

Exemples

464 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu, Lar, class jours voir un abîme à son côté gauche, & y faisoit mettre une chaise pour se rassurer. Ce fait est attesté par l'Abbé Boileau (a) qui dit le sçavoir d'original.

Exemple bules.

Celui qui regarde les noctambules des Notiam- n'est ni moins certain, ni moins averé. On sçait, à n'en pouvoir douter, qu'il y a des hommes qui, plongés dans un profond sommeil f quittent leur lit, se proménent & agissent en dormant: ils montent sur les toits des maisons ils courent çà & là; ils se baignent, & font pendant qu'ils dorment, bien des choses qu'ils n'oseroient entreprendre pendant qu'ils veillent. Pourvu qu'on ne les reveille pas, (il seroit souvent très-dangéreux de le faire,) ils viennent insensiblement, & sans s'en appercevoir, reprendre le lit qu'ils avoient quitté, & s'imaginent à leur reveil que tout ce qu'ils ont réellement fait & dit dans le fommeil, n'est qu'un véritable rêve. Les Médecins attribuent tous ces effets à l'excessive chaleur d'un sang écumeux & pétillant, & à la vivacité avec laquelle les esprits animaux les plus délics & les plus subtils se portent à

(a) Lettre 19.

& la Canonisation des Béatisiés. 465 l'imagination: car l'imagination est la Let. clax. seule faculté de l'ame qui agisse dans

un homme qui dort.

Elle influe encore quelquefois, au jugement de Matta (a), dans la mala-nation influe die & dans la santé : ce n'est pas, en-quelquesois seignent St. Thomas (b) & Fien (c), dans la maqu'elle puisse immédiatement par elle-ladie o la même procurer la santé ou causer une maladie; mais elle le peut médiatement & par accident, en mettant en mouvement les humeurs qui concourent de leur nature à l'un ou à l'autre de ces deux effets. Je suis, &c.

### LETTRE CLXXI.

Elle est une suite de la précédente.

Près avoir vu, Mr., ce que l'ima- Lir. cixxi I gination peut sur le corps étranger, ou sur le propre corps de la personne qui imagine, il ne nous reste plus qu'à sçavoir ce qu'on doit penser de ses effets par raport à l'ordre des de l'Imagi-

L'Imagi

(a) In suo tract. de raculis, art. 3. (c) In allegate traff. l'ordre Canonisatione Sanctode viribus imaginatio- miracles. rum, cap. 19, num. 14. nis, quast. 10.

(b) Quast 6, de Mi-

LET. CLEZI. miracles. Tout ce que nous venons de dire doit être subordonné à cette question, comme le moyen à la fin qu'on se propose: or, vous n'ignorez pas qu'il arrive souvent qu'on se propose dans l'examen des miracles, la discussion qui concerne le recouvrement de la fanté, parce que s'il peut être surnaturel & divin, il peut aussi être un fruit sort naturel de l'imagination.

Il est né- Pour nous en convaincre de nousessaire de veau, rappellons-nous les trois dégrés distinguer ici de miracles que nous avons déja disrens dégrés tingués avec Arauxe (a). Rapportons de miracles. au premier certains faits merveilleux

que le vulgaire appelle des miracles: telle est la guérison des malades opérée à l'apparition de la personne invoquée, ou au toucher de ses vêtemens, ou à la vive représentation de son image. Le même Arauxe divise ce prodige en trois parties, dont il attribue l'une à l'imagination, l'autre au démon, & la troisième à Dieu. On desire passionnément, dit - il, d'être miraculeusement guéri; on place touté sa consiance dans une telle ou telle

<sup>(</sup>a) In Decisionibus, (rath. 3, quast. 23, §. 5, , num. 83.

& la Canonisation des Béatifiés. 467 personne, qu'on croit avoir un grand LET. CLXXII crédit auprès de Dieu; on s'en retrace sans cesse l'image. C'est l'imagination qui agit. Le démon à qui il importe peu, pourvu qu'il trompe, qu'on soit trompé sous un prétexte de dévotion, vientà l'aide de l'imagination; & comme il profite du trouble où elle est, pour suggérer qu'il y a de la révélation là où il n'y a qu'un desir passionné, il persuade de même qu'il y a du miracle dans ce que le malade a rêvé ou souhaité avec ardeur, ou dans ce que la nature & l'art ont heureusement opéré en certains jours critiques & décisifs de la maladie. Voilà, continue Arauxe, la part que nous donnons au démon à ces sortes de prodiges, sans exclure celle que Dieu y peut avoir : car il arrive quelquefois que pour recompenser la foi & la religieuse & ferme confiance de ceux qui ont reà l'intercession d'un homme qu'ils regardent comme un Saint Dieu leur accorde le bienfait de la santé ou quelqu'autre avantage.

Cet assortiment de causes si disparates & si hétérogènes qu'Arauxe fait pour concourir à un même miracle, ne sera peut-être pas du goût de tout 468 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu,

Ler. elezzi. le monde. Quoiqu'il en soit; Lancisi chargé de dire son avis sur le second miracle proposé dans la Cause de St. Jean-François Regis, & où il s'agissoit d'une Religieuse qui, privée de l'usage de son pouce droit, l'avoit subitement recouvré, parut exclure cet événement de l'ordre des faits surnaturels, & l'attribuer aux efforts d'une imagination vivement frappée. Consultons Muratorius (a), & il nous aver-

agitée.

lultons Muratorius (a), & il nous avertira qu'il ne faut pas se presser de regarder comme miraculeuse une guérison, quoiqu'opérée sur le champ,

La guéri-parce qu'elle peut être l'effet d'une son substitution extrêmement agitée par d'une mala-un violent desir de recouvrer la santé, l'effet d'une & qui se représentant le secours de l'anagination Dieu comme présent, & la protecentrémement tion d'un Serviteur de Dieu comme agitée. assurée, peut produire, & surtout dans les maladies des femmes, les truits les plus salutaires & les plus inespérés.

Quelques - uns ont cru qu'ils pou-voient se tirer du mauvais pas où les jettoient l'opinion de Lancisi & le conseil de Muratorius, tous deux célébres Médecins, en difant que ce

<sup>(</sup>a) In sua Philosophia morali, cap. 6.

& la Canonisation des Béatisses. 46 9 seroit mal raisonner que de conclure LET. CLEER. que la plûpart des guérifons ont été opérées par la force de l'imagination, parce qu'un malade ou deux se sont guéris par ce moyen; mais que pour raisonner juste, il faudroit dire: De cent mille hommes qui ont perdu la santé, il n'en est pas un seul qui l'ait recouvrée par la force de son imagination: donc l'imagination n'a eu au-cune part à la guérison du malade dont il est actuellement question. Ce raisonnement, tout spécieux qu'il pa-roisse, est très-désectueux en matière de miracles, ou c'est une loi inviola- c'est ble de ne reconnoître pour miracu-loi inviola-leux que ce qui surpasse les forces de tière de mi-la nature: il faut donc tout bien exa-racle, de ne miner, dans la crainte de se mépren-regarder dre en attribuant à une cause surna-comme miraturelle ce qui, peut-être, n'auroit culeux que ce d'autre principe qu'une imagination dessus des sorbien échaussée. Cet examen négligé, ces des can-le St. Siège ne se distingueroit plus ses naturel-par cette exacte & rigoureuse enquête les.

Pour ne s'y sai tromper, si faut en velouanges de ses ennemis, même les nir à un exa-plus déclarés plus déclarés. men férieux.

Jugez - en, Mr., par le trait raporté La ri-

470 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu, Let. elen. par le Père Daubenton (a) dans la vie

e enquête de Saint Jean - François Regis. Un fait bonneur » Prélat, dit-il, de la Cour Romaine an Se. Siége. » étant fort lié d'amitié avec un Gen-

mir acles.

"viniste de Religion, lui donna à lire Romain & les actes d'une procédure où il étoit d'un Calvi- » fait mention de plusieurs miracles apniste rouchat » puyés de bonnes preuves. L'Anglois la prenve des » les lut avec autant de plaisir que d'at-» tention, & les remettant à son ami, » il lui dit: Que cette méthode de prou-.. ver les faits est admirable & sûre! Si » tous les miracles publiés par l'Église » Romaine étoient fondés sur des Au-»thentiques & des monumens aussi »incontestables, nous ne pourrions y » rien opposer de raisonnable, & nous » nous garderions bien de les tourner » en ridicule, & d'en faire la matière » des reproches les plus humilians. Sça-» chez, lui repartit le Prélat, que de » tous les miracles dont la preuve vous » a paru portée jusqu'à la démonstra-» tion, il n'en est pas un seul dont la » vérité ait été assez démontrée au ju-» gement de la Sacrée Congrégation » pour mériter son approbation. » Calviniste surpris de cette réponse,

[ a ] Lib. 6, in vitâ ejustem Santti ab ipso conscrip: â.

& la Canonisation des Béatisses. 471 » convint qu'il n'y avoit que la plus Lir. (LIXI) » maligne & la plus aveugle préven-

🗫 tion qui pût porter à accuser l'Église » Romaine d'un défaut de prudence ou

» d'équité dans la conduite qu'elle tient » dans les Causes des Saints, & qu'il ne

» lui seroit jamais venu dans l'esprit » qu'elle usât de tant de précautions

» dans l'examen de leurs miracles. »

Revenons, Mr., à notre difficulté, & disons en premier lieu qu'il semble maladies que certaines maladies causées par rimagination l'imagination peuvent être naturelle-peuvent être ment guéries par les efforts d'une ima-guéries gination contraire. Des exemples fa-la force d'une vorisent cette opinion. Thomas de Imagination Vega (a) en raporte un dans la perionne d'un homme qui dans la chaleur d'une violente sievre qui lui causoit me cette opidu délire, demanda qu'on lui permît nion par des de se baigner dans cet étang; (il montroit le pavé de sa chambre); car je suis assuré, disoit-il, que je sortirai de l'eau plein de santé. Le Médecin qui ne manquoit pas de complaisance, · acquiesça à sa demande. Le malade après s'être tourné & retourné, & s'être roulé plusieurs fois sur le pavé de son

<sup>[</sup>a] In Commentar, in Artem Medicam Galeni, sap. 84.

472 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu,

Let. clari. appartement, en disant: J'ai maintenant l'eau à la hauteur des genoux, elle me vient actuellement jusqu'à l'aîne, j'y suis désormais enfoncé jusqu'au cou; s'écria avec un visage riant: je suis guéri. Et en effet la fiévre le quitta. Ce qu'Alexandre Trallian (a) raconte d'une certaine femme n'est pas moins curieux, & revient directement à notre sujet. Cette semme s'étoit imaginée qu'elle avoit dévoré un serpent: on lui fit prendre un vomitif; & comme on avoit eu soin de jetter un serpent parmi les matières qu'elle avoit rendues par la force du reméde, elle crut effectivement qu'elle l'avoit vomi & qu'elle en étoit dégagée. Celui qui s'étoit figuré qu'il avoit lept petits passereaux ou moineaux dans le corps, étoit encore la triste victime de l'extravagance de son imagination; & s'il fut délivré de l'incommodité qu'il ressentoit de se croire devenu comme le nid de ces petits oiseaux, il en fut re-'devable à la vertu d'une idée contraire; un Médecin qui portoit un moineau caché dans sa manche, persuada au malade imaginaire qu'il le lui avoit fait sortir par le nez, & qu'il en alloit

[a] Lib. 2. cap. 17.

& la Canonisation des Béatisses. 473
être ainsi de tous les autres. Il le crut, Lit.elixi. & le crut si bien qu'il se trouva guéri.
Donat (a) cite au long un grand nombre de semblables exemples.

Nous disons, en second lieu, que Différens l'imagination peut causer des évacua-effets de la tions & des vomissemens & procurer magination, par - là la santé. N'a-t-on pas vu par rapport des personnes qui vomission, ou dont à la santée le ventre devenoit plus que libre.

le ventre devenoit plus que libre, au fouvenir des nausées auxquelles elles étoient sujettes? N'y en a - t - il pas d'autres chez qui la vue d'une purgation suffit pour opérer tout l'effet que le Médecin en attendoit? Schot (b) assure avoir vu un jeune homme qui, accablé d'une grosse sièvre, recouvra la santé à la faveur d'une sueur qui lui survint pour avoir causé, quoiqu'assez modestement.

Nous disons, en troisséme lieu, que pertu de la vertu naturelle de l'imagination l'Imagination peut s'étendre au point de réprimer par rapport dans un corps la vivacité des douleurs à la vivacité qui l'accablent. Souvenez-vous, Mr., qu'on peut de ce que nous avons déja raconté jouffrir dans avec Saint Augustin, du Prêtre Res-sonse sorps.

<sup>[</sup>a] De medică bisto- [b] In physicâ curioriâ, mirabili, lib. 2, fâ, part. 1, lib. 3, cap. 1. pag. 465.

137. CINNI titut dont les sens s'alienoient quand il vouloit, (& on le prioit souvent de le vouloir); ensorte que couché par terre, il contresaisoit si bien le mort, qu'il se rendoit insensible aux vives impressons du seu même. Medina (a) se sert de ce sait pour établir la sorce de l'imagination sur le propre corps de celui dont l'imagination agit. Verdries [b] prouve la même these par un autre sait raporté par Pechlin (c). Il dit qu'un goutteux avoit refenti quelque soulagement dans le fort de son mal, & qu'il en étoit redevable, non à la vertu des remédes ou des sénitifs, mais aux charmes de la

Ce que PI. Nous disons, en quatrième lieu, magination que dans les grosses maladies l'imagipeus dans les nation peut procurer, non pas tout-à-grosses nala-coup, mais peu à peu la santé. La raison qu'en donne Sennert, c'est que l'imagination est propre à exciter certaines affections dans l'ame. Ces affections mettent les humeurs & les es-

mulique.

<sup>[</sup>a] De restâ in Deum 134.

Fide, lib. 2, pag. 69. [c] Obsirvat. 29, lib.

a tergo. 3, de cantûs vi in ani(b) De Equilibrio mum & corpus,
mentis & corporis, pag.

& la Canonisation des Béatisiés. 475 prits animaux en mouvemens, & ces Lit., clxxi. mouvemens contribuent beaucoup à furmonter la violence de la maladie. Il ajoûte que la confiance qu'a un malade dans l'habileté de son Médecin & dans l'efficace de ses remédes, produit la gaieté, & la gaieté la chaleur; d'où il conclut que la digestion se fait constibue à mieux, que les humeurs peccantes se la santé des consument plus aisément, & que le malades. retour de la fanté n'est pas éloigné. Il est donc bon que les maladess'égaient, & qu'ils s'efforcent d'imiter Alphonse Roi d'Arragon, qui, au rapport d'Antoine de Palerme, se trouvant fort mal à Capouë, & se montrant peu sensible à tout ce qu'on imaginoit pour le recréer, prit tant de plaisir à la lecture de Quinte-Curce que le Méde-cin de Palerme s'avisa de lui faire, que fa santé se rétablit parfaitement.

Nous disons enfin qu'il peut arriver 11 n'est qu'un malade se guérisse sur le champ peut-être pas par un effet extraordinaire de son ima-impossible gination: mais st la chose arrivoit, la qu'un malarechute ou la métastase suivroit de près, de recouvre selon Zacchias (a) & Medina (b). Ce subitement

[b] De recta in Deum un effort d' 1-[a] Quaft. Medico-Legal., lib 4, tit. t, Fide, lib. 2, cap. 71. magination. quast. 3, num. 10.

476 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu;

Let. class. dernier affure avoir vu à Salamanque plusieurs malades parmi le peupse, qui se trouvoient effectivement soulagés au toucher d'un certain enfant qui possédoit, disoit-on, & croyoientils, le don des guérisons, mais qui retomboient dans leur premier état, dês que leur imagination reprennoit son affiette ordinaire.

Les exemnaturelles.

Tous les exemples qu'on vient de ples cités ne produire n'ont rien qui puisse préju-préjudicient dicier à la vérité des guérisons miraen rien à la culcuses, puisque celles - ci ne sont guérisons sur réputées telles, qu'autant que la maladie étoit dangéreuse, & qu'il étoit difficile ou impossible d'en guérir; puisqu'on exige que le malade fût au fort de son mal, & que la santé lui ait été rendue subitement & indépendamment de tout secours humain, & sans qu'elle ait été précédée d'aucune crise, & suivie de rechute ou de métastase. Tout le nœud de la difficulté consiste

On expose donc à sçavoir si une guérison qui porte le nœud de tous ces caractères, peut être le fruit la difficulté.

naturel de l'imagination.

St. Thomas, Mr., nous en donne mas en donne le dénoue- le dénouement, lorsqu'il enseigne (a) que l'imagination peut agir sur certaiment.

(a) 3. Part. quaft, 13, art. 3.

& la Canonisation des Béatisiés. 477 nes affections du corps qui dépendent Let. CLXXI. d'elle, & non sur les autres dispositions corporelles qui n'ont avec elle aucune rélation. Elle auroit beau être vive & forte, elle ne changera jamais la figure de la main ou du pied, ou de quelqu'autre partie du corps. J'étois Promoteur de la Foi, (c'est notre Eminentissime Écrivain qui parle ) quand dans la Cause du B. Jean de Prado, on proposa comme miraculeuse la guérison d'une violente goutte fixée, & accompagnée d'une douloureuse convulsion dans tous les membres, & d'une impuissance absolue de les remuer; j'insinuai donc qu'on pouvoit douter si au lieu de rapporter cette guérison au miracle, on ne devoit pas plûtôt l'attribuer à l'imagination du malade qui se la représentoit comme assurée, tant étoit vive la confiance qu'il avoit dans l'intercession du Serviteur de Dieu. Mais Lancisi ayant examiné par ordre de Clément XI. le doute que j'avois fait naître, rassura ceux qui opinoient pour le miracle. Il foutint constamment que l'imagination seule ne pouvoit rien sur les maux qui ne provenoient pas du fimple mouvement des esprits, mais de

Let. furla Béat. des Serv. de Dieu,

Let. cixxi. la mauvaise disposition ou organisation d'un corps impuissant, desséché & immobile dans quelqu'une de ses parties. La Sacrée Congrégation approuva le miracle, & Clément XI. confirma son Dècret le 17 Mars 1712.

confirma son Dècret le 17 Mars 1712.

Il parost Il parost, par cet extrait de l'opique les maux non raisonnée du célébre Lancisi, que les parties so- l'imagination ne sussit pas pour caulides du corps ser ni guérir les maux qu'on peut respense sentir dans les parties solides de son tere ni cau-corps. Donnons un peu plus de jour ses par la cette physique particulière, en dissipar la tinguant trois principes dissérens de magination. nos maladies. Les esprits animaux sont le premier, les sluides le second, & gue trois les solides le troisième. Les maladies principes de qui proviennent du premier principe, nos maladies. sont trop légères pour constituer la matière d'un miracle, quand bien même on supposeroit qu'on en auroit été subitement guéri par l'agitation qu'une imagination vivement trappée a excitée dans les sibres. Quant aux maux qui naissent des ssuides, ou le maux qui naissent des fluides, ou le vice de ces fluides consiste dans leur qualité, ou dans leur quantité. Si le vice est dans leur qualité, la force naturelle de l'imagination est insuffi-sante pour le surmonter tout-à-coup.

& la Canonisation des Béatifiés. 470 Si le défaut se trouve dans la quan- LET CLYPE tité, & si le mal est sérieux, on ne voir pas que l'imagination y puisse remédier sur le champ, si ce n'étoit à la faveur d'une crise. Supposé même qu'il ne soit pas survenu de crise, & que le malade cependant ait subitement recouvré la santé, la rechute qui suivroit de près ne permettroit pas de compter sa guérison au nombre des miracles.

Pour ce qui concerne les maladies L'Imagi -quelque mouvement que ces efforts des parties excitassent dans les esprits & dans les solides du fibres. Il faut cependant excepter le corps. cas où le vice des solides proviendroit de celui des fluides; car alors les maladies qu'on attribue à la troisiéme cause que nous avons indiquée, se rapporteroient à la seconde.

Je vous avoue, Mr., que j'entre- Il n'est pas vois ici un embarras dont je désessée aisé de concirerois de me pouvoir tirer, si je n'étois lier ce qu'on assuré de trouver une puissante response de dire avec ce aqui source dans la sçavante plume de no- a été dis ailtre Eminentissime Auteur. Je n'ai pas leurs.

480 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu.

LET. CLXXI. oublié qu'en parlant ailleurs des guérisons miraculeuses, nous avons rapporté des histoires & des faits qui prouvent que l'imagination exerce quelquesois un subit & souverain empire, non-seulement sur les maux qui ont leur principe dans le cours des esprits & des fluides, mais sur ceux même qui ont leur siège dans les parties solides. Les muets, les sourds & les boiteux, tous attaqués sans doute dans le genre nerveux & solide, nous ont fourni des exemples que le prompt recouvrement de la parole, de l'ouie, du mouvement, n'étoit pas un bien-fait signalé dont on ne pût être rede-vable à l'activité de l'imagination: or quel moyen de concilier ces exemples avec ce que nous venons de dire de l'impuissance de l'imagination, par rapport aux maladies causées par le vice des parties solides?

On conci- Voici, Mr., ce que notre Eminenlie ce qu'on tissime Écrivain, qui ne cherche pas
vient de dire à éluder la difficulté, juge à propos
avec ce qui d'y répondre. Nous avons, dit-il,
avoit -déja rapporté plusieurs guérisons merveilleuses attribuées à la force de la faculté imaginative; mais nous les avons rapportées sur la bonne - foi d'autrui,

& la Canonisation des Béatisies. 481 & fans prétendre nous rendre garants de LET. CLEEN la vérité des faits. Que si les Lecteurs prévenus en faveur de notre Ouvrage. les ont crus par la raison que nous les y avions insérés; nous les prions instamment de faire attention que les exemples que nous avons cités, n'avoient eu lieu que dans l'hypothèse d'une violente colère ou d'une crainte excessive de la mort, & non de la confiance seulement d'obtenir la santé par l'intercession de quelque Serviteur de Dieu. Or personne n'igno- Les sente re que les impressions de la colère & mens qu'excide la crainte, de la mort surtout, ne te la colère foient bien plus vives & plus effica-on la crainte ces que celles que causent la consian-viss que ceux ce, la joie & l'espérance; parce que qui sont ex-les mouvemens de celles-ci se trou-cités par la vent tempérés par une certaine crainte confiance. de ne pas obtenir ce qu'on desire, L'espéran-crainte qui accompagne presque tou-ce est presque jours l'espérancé. » Qui sçait, disoit soujours ac-David (a), en demandant la santé de son compagnée de fils; » si le Seigneur ne me l'accordera quelque traintes point, & s'il ne lui fauvera point la craintel vie! Il est vrai que St. Jacques re-commande à ceux qui prient de prier avec foi & sans aucun doute: Postulet.

[a] 2. Regi 12, v. 24;

Tome V:

482 Let. sur la Beat. des Serv. de Dicu:

Let. class. autem in fide & nihil hæsitans (a); mais felon Suares (b), l'Apôtre ne prétend pas par-là exclure soute crainte & toute défiance, parce qu'on peut se défier non de Dieu, mais de soi-même, & craindre de demander mal ou de demander ce qui ne seroit pas pour nous un véritable bien.

L'espérance étant donc fort susceptible de crainte, & la crainte d'espérance, il n'est pas aisé d'espérer avec excès, ni de craindre excessivement en espérant. Mais rien de plus violent, de plus impétueux & de plus

furprenant, que les fentimens & les

La colère mouvemens qu'excitent la colère, &

la crainte la crainte s'éparée de l'espérance. Cet
font des paste vérité n'exige point d'autre preu
fions les plus

ve, que celle de se rappeller le por
trait de ces hommes qu'on a vu se li
vrer à l'une ou à l'autre de ces deux passions. Leur tyrannie est telle qu'el-les peuvent causer de violentes maladies, & même des morts subites.
On n'en a que trop d'exemples, dont
quelques uns sont rapportés par Valere Maxime (c), Pline (d), Reges

<sup>[</sup>a] Epist. Cathol. 20m. 2, lib. 1. cap. 24. p. 1, v. 6. [c] Lib. 7. 0ap. 25. [b] De Religione [d] Lib. 7, cap. 32. sep. 1 , v. 6.

& la Canonisation des Béatisiés. 483 (a), Livius (b) & Verdries (c). Mais Let. CLEXT: où trouver un malade qui envisageant la sante comme prochaine, par la grande confiance qu'il a dans l'intercession d'un-Serviteur de Dieu, & qui se réjouissant par avance d'un bienfait qu'il n'a pas encore reçu, mais qu'il espère obtenir, éprouve dans son corps des agitations semblables à celles qu'on apperçoit dans un homme irrité, ou esfrayé du péril imminent de la mort? preuve évidente que ce seroit raisonner mal que de pas conclure que ce leroit ranonner mai que de des effets de conclure des effets de la colère, ou de la colère, ou

de l'espérance.

On ne dois la crainte, à ceux de la confiance ou de la crainte, à ceux de la

On en sera tout-à-fait convaincu confiance. par un exemple cité par Sennert (d): il parle d'un goutteux, qui par ses exemple pro-forfaits avoit mérité de perdre la vie, pre à en con-Pendant qu'on le conduisoit, ou plû-vaincre. tôt qu'on le portoit au supplice, on lui vint annoncer que le Prince avoit bien voulu lui donner grace. Cette nouvelle, d'autant plus agréable qu'el-

Хij

mentis & corporis, pag; (a) Quest. 79, nume- 113.

<sup>20 24</sup> O 25. [d] Operum tom. 4. (b) Histor, lib. 22. in tract. de Arthritide's

<sup>&#</sup>x27; (c) De Æquilibrio quast. 10.

484 Let. sur la Béat. des Serv. de Dieu,

Litt. cixil le étoit inespérée, fit dans tout la corps du goutteux condamné une révolution si subite & si salutaire, qu'il recouvra sur le champ la liberté de ses mains & de ses pieds dont il avoit perdu depuis longtems l'ulage; & on le vit à l'heure même agir & marcher avec toute l'aisance que lui permettoit la parfaite santé dont il venoit d'entrer en possession, & qu'il conserva pendant le cours de plusieurs années. Or qui pourra se figurer que ce criminel dévoré de la goute te, l'auroit été subitement, si on lui avoit annoncé seulement qu'un favori du Prince s'intéressoit pour sa grace, mais qu'on ignoroit encore qu'elle seroit la réponse du Prince? L'impression que fait sur nous la joie de se voir à couvert d'un grand mal qui menace de près, est donc incompara-blement plus vive que celle qui naît de l'espérance d'un grand bien qu'on peut obtenir, mais que peut-être on n'obtiendra pas.

Première Objection.

Dira-t-on que rien n'empêche que la véhémence de nos desirs, jointe à la force de l'imagination, ne soit portée à ce dégré de violence capable d'exciter dans les humeurs & les esprits

& la Canonifation des Béatifiés: 🤧 🕏 animaux les émotions qui produisent Leticexel dans un homme irrité, ou extrêmement intimidé, les étranges effets que nous y avons remarques? Mais quand bien même on conviendroit que la chose fût possible; il demeureroit toujours incertain si les maladies qui ont trouvé leur reméde dans un excès de colère, ou de crainte, appartenoient à la première, ou à la seconde, ou à la troilième classe des causes que nous leur avons assignées, & si la guérison étoit proprement instantanée, & n'avoit été précédée d'aucune crise. Car les Historiens, en rapportant les faits que nous avons rapportés après eux, n'entrent point dans toures ces explications, qu'on exige cependant à la rigueur avant de prononcer pour le miracle en matière de guérisons.

Dira-t-on encore qu'il y a de la différence entre obtenir la santé par la ferme espérance qu'on a concue de la rétablir par la vertu d'un reméde naturel, & la rétablir par la grande confiance qu'on a dans l'intercession d'un Serviteur de Dieu ou d'un Bienheureux? Dans le premier cas, la gué-rison, quelque prompte qu'on la sup-

Réponse;

Seconde

486 Let. fur la Béat. des Serv. de Dieu: Leux, parce qu'elle est l'esset subit d'une crise survenue: mais il n'en est pas ainsi du second cas. La crise qui est intervenue, & qui a tout - à - coup surmonté le mal, a été un moyen naturel que Dieu a suscité pour recom-penser la foi du malade, & mani-sester la sainteté du Serviteur de Dieu dans les mérites duquel il avoit placé sa confiance.

Réponse.

Nous ne nions pas que la feconde guérison soit différente de la première; nous convenons même volontiers que considérée en elle-même, & telle qu'elle paroît aux yeux de Dieu, elle peut être un véritable miracle: mais peut être un veritable miracle: mais passera-t-elle pour miraculeuse aux yeux de l'Église? C'est sur quoi on me peut compter régulièrement; parce que l'Église ne jugeant point de ce qui ne se voit pas, & voyant une crije e, mais ignorant quelle en est la cauest se, ou suspend son jugement, ou prononce en faveur de la nature. D'où

incapable magination.

d'opérer des nous devons conclure que l'imaginamiraeles, d'tion n'opère point de miracles, & que approuvés ne les miracles approuvés ne s'attribuent se rapportent jamais à sa force & à sa vivacité, mais jamais à PI- à l'opération de Dieu qui y concourt, & la Canonifation des Béatifiés. 487 dit Bordon (a), d'une manière spé-Let. clien ciale & surnaturelle; & alors ils deviennent, selon le Cardinal de Lugo (b) & Comptonius (c), un témoignage incontestable de la sainteré de celui qui les a opérés après sa mort.

Je voudrois bien, Mr., pouvoir terminer ici le cours de mes Lettres : mais je vous ai promis de vous dire un peu de tout ce qui est contenu dans un Ouvrage qui dit beaucoup, sans rien dire d'inutile: ce seroit donc manquer à ma parole que de ne pas toucher les questions qui concernent le culte qu'on peut ou que l'on doit rendre aux Bienheureux & aux Saints. Ces questions même font comme le couronnement de l'édifice dont nous avons exposé les fondemens; & j'espère qu'en passant fous vos yeux, elles ne démentiront point l'axiôme qui dit que la fin couronne l'œuyre. Je suis, &c.

<sup>[</sup>a] De Miraculis , [c] In suo eursu theomedis. 3, quast. 15. log., tom, 2, disput, 74 (b) De Fide, disput, sett. 6. 2, num, 22.

### APPROBATION.

Ai lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le Tome cinquième des Lettres Curieuses, Utiles et Théologiques sur la Béatification et Canonisation des Saints. Le Texte répond parfaitement à la grande dapacité de l'Auteur dont on donne: l'Abrégé.

> TAMPONNET, Doyen de la Faculté de Théologie de Paris.

# TABLE

## DES MATIÉRES

## Contenues dans ce Volume.

T BTTRE CXXXIX. De la vue miraculeusement	ren-
L due aux Aveugles, page	ı.
LET. CXI. De l'usage de la parole rendu miraculeuse	men!
aux Muets, & de l'ouie aux Sourds, page	17.
LET. CXLI. De la guérison miraculeuse des Boiteux, de	COMM
qui ne penvens marcher, & des Bossus, page	31.
LET. CXLII. De la guérison miraculeuse des Paralytis	7 * ·
page	
LET. CXLIII. De la guérison miraculeuse des Epilepsiq	41.
page	
	540
LET. CXLIV. De la guérison mirasuleuse de la Manie ( l'Hydrophobie, page	
The crise Do la autilian mineral de Drive de l'	, •3,
LET. CXLV. De la guérifon miraculense de l'Hydropist	
de l'Empyème, page	81.
LET. CXLVI. De la guérison miraculense des Plaies, p.	94.
LET. CXLVII. De la guérison miraculeuse de la Lépre	, du
Canter, de la Gangréne & de quelques autres malac	lies,
page	Icj.
Let. CXLVIII. De la guérison miraculeuse de ela Fié	ure,
page	125.
LET. CXLIX. Des Fiévres Symptomatiques, page	136:
LET. CL. De la guérison de différentes maladies of	érée
miraculeusement, page	150.
Time Are De Profession	168.
LET. CLIL. Du miracle qui se fait en ressuscitant les M	orts
8474	176.

LIT. CLIII. Elle est une suite de la précédente, page	186J
LET. CLIV. Des Miracles négatifs, page	206.
LIT. CLV. De la Multiplication & de la Conversi	on on
iranjinutation des choles, page	2.1.0.
LET. CLVI, Des Miracles qui s'opérent sur les élémen	s . les
créatures irraisennables & les plantes, page	233.
Let. CLVII. De quelques miracles qui se font dans la r	égion
de l'air & dans celle de la terre, page	2 50,
LET. CLVIII. Elle est une suite de la précédente, page	261
LET. CLIX. De la sueur & des larmes de sang qui con	ulant.
celles-là du corps, celles-cè des yeux des Servieeurs de	Dien.
O de la splendeur & de la lumière qui paroissent que	lque-
fois sur leux wisage, page	2740
LET. CLX. Elle est une suite de la précédente, page	285.
AIT. CLXI. Sur la longue abstinence du boire & du	man-
ger : doit-on l'attribuer au miracle ? & comment ? page	306.
LET. CLXII. De certains miracles spirituels, page	3250
LET. CLKIII. De l'expulsion des Démons des corps des	Pol-
fédés, page	3 3 9 .
LET. CLXIV. Elle est une suite de la précédente, page	3550
LET. CLEV. De l'Incorrupsibilisé des Cadavres, page	3691
LET. CLEVI Elle est une suite de la précédente, page	385.
LET. CLAVIS. Sur se qu'en doit penser par rapport a	u mi-
racle de certaines qualités des cadavres, & du san	
de la liqueur qui en coulent, aussi bien que de la	
odeur qu'ils exhalent,	•
Des Cadavres qui se tiennent debout, assis ou à genoux, p.	3973
LET. CLEVIII Elle est une suite de la précédente.	•
Des liqueurs qu'on voit quelquefois couler des Conps, de	es Rei
liques & des sombeaux des Saints, & de la bonne	odeur
qu'ils exhalens, page	414.
LET CLXIX. Des Apparitions des Bienheureux & des S	aints,
O si on dois les menre au nombre des miracles, page	
LET. CLIX. De l'Imagination & de sa force, page	446.
LET. CLXXI. Elle est une suite de la précédente, page	465.
	- 3.

### FIN DE LA TABLE,

### T ERRATADU QUATRIÉME VOLUME.

Age 11, note inférieure (a), ligne 4, immaculatem; lisez , immaculatam.

page 15, lig. 28, & p. 274, lig. 18, Clugni, lifez, Cluni. P. 23, lig. 15, qu'ils veulent, lifez, qu'ils veuillent.

Page 133, ligne 9 & 17, Magdelene, lifez, Magdeleine. Item, page 315, ligne 5, & ailleurs.

, P. 136, à la note inférieure (a), lisez, Matt. 5, v. 12. P. 184, à la note inférieure, 2e. colonne, lig. 2, nolle quiescere, lisez, noli quiescere.

P. 187, à la note inférieure [a], lifez, in Annal., ad an. 420.

P. 191, la note [a], mise à la 2e. lig., doit être placée à la 3c., après le mot, exemple. P. 204, ligne dernière, meriires, lisez, méritoires.

P. 106, ligne 8, de, lisez, des.

P. 215, note inférieure (b), lig. 2, quida spirituale, lisez, quida spiritualis.

P. 216, ligne dernière, préposés, lisez, proposés.

P. 161, lig. 9, par St. St. Thomas, lifez, par St. Thomas.

P. 272, ligne ; , lifez, tacitis.

- P. 281, à la not, marg., & de confulter, lifez, est de confulter. P. 286, à la note inférieure (a), sed in dubium, lisez, sed . ne in dubium. A la même page, ligne 4, le Cardinal, lifez, le Cardinal Bona.
- P. 312, ligne 12, les extérieurs, lisez, les sens extérieurs. P. 307, ligne 10, Mattœuccius (a), retranchez cette note.
  - P. 332, à la note inférieure (e), Goncalous, lifez, Gonzalus. P. 355, à la note marginale \*, en Brenne, lisez, en Braine.?
  - P. 398, ligne 24, person sonnes, lifez, personnes.

P. 364, à la note marg., l. 4, prentendues, lifez, prétendues.

P. 365, à la note marginale, ligne 11, mauvis Anges, lisez, mauvais Anges

P. 378, ligne 16, qui les les ont, lifez, qui les ont. Ibidem , ligne 20 , & en plusieurs autres endroits. Prologomene, lisez partout, Prolégomène,

P. 387, à la note inférieure (a), lisez, 202. D. Thom., quælt. 95, art. 3, disput. 2.

P. 390, ligne t, quelqu-unes, lifez, quelques-unes.

P. 414, ligne 22, témoignées, lifez, témoignages.

P. 427, à la note marg., lig. 4, oa morale, lifez, ou morale. P 431, à la note marg., l. 16, en trois en trois, lifez, en troise

P. 440, ligne 9, Lycantropie, lifez, Lycantrophie.

P. 448, ligne 26, huit livres en tiers, lifez, entiers.

P. 449, note margin., qui édificient, lifez, qui déificient.

P. 452, ligne 2, (c), lisez, (a), ligne 9, (d), lisez, (b), ligne dernière (a), lisez, (c).

P. 457, à la note inférieure (a), parcem immutationem,

lisez, corporem immutationem.

P. 462, à la note inférieure [a], 4 Reg., cap. 13, v. 18, lifez, v. 21.

P. 477, ligne 3, d'un Religieuse, lisez, d'une Religieuse.

P. 498, ligne dernière, horantius, lifez, hortantius,

P. 508, à la note marginale, comme miraculeuse, lisez, comme non-miraculeuse.

P. 513, à la ade. note margi., ligne pénult., recouvroit, lisez, recouvreroit.
P. 188, & ailleurs, aux notes inférieures, quolibeto, lisez.

partont, quodlibeto.

P. 176, & ailleurs, aux not. infér., acterum, lifez, actuum.

P. 291, à la note inférieure [d], & page 282, ligne 25, Savonarola, lisez, Savanarola.

P. 310, note inférieure, & ailleurs, Cardinal de Laurza; lisez parsons, de Laurea.